

ARCHIVES MUNICIPALES DE DOLE

Répertoire des archives anciennes

Série FA

Fonds Ancien

FA1-81 Organisation municipale

FA1-19 Privilèges et franchises

FA1-4 Franchises et droits divers accordés à la ville

FA5-6 Enquêtes sur les privilèges et franchises de la ville

FA7-10 Etablissement de la mairie

FA11-17 Confirmations de privilèges

FA18-19 Capitulations avec Louis XIV

FA20-46 Du magistrat ; élections et fonctions de ses membres

FA20-32 Règlements pour les élections du mayeur et du magistrat et pour les assemblées des notables

FA33-36 Serments des divers membres du magistrat et officiers de la ville

FA37-46 Excuses, dispenses, incompatibilités de fonctions.

FA47-77 Offices municipaux : création, réunion, contestations

FA78-81 Délibérations et actes du Corps municipal

FA82-95 Habitants et manants

FA 82-85 Réceptions d'habitants

FA 86-90 Etrangers reçus à Dole

FA 91-95 Dénombrements d'habitants

FA96-152 Attributions judiciaires de la Mairie

FA96-101 Conflits avec la juridiction prévôtale

FA102-117 Conflits avec les fiscaux du bailliage

FA118-121 Conflits avec la Gruerie et la Maîtrise

FA122-125 Juridiction de la ville sur Landon, Azans et le Poiset

FA126-127 Levations de corps

FA128-131 Droit d'asile et immunités ecclésiastiques

FA132-142 Evocations, appels, exécutions de sentences de la Mairie ; frais de justice

FA143-149 Entérinements de lettres de grâce en la Mairie

FA150-152 Registres des syndics ; recueils d'informations et procès criminels

FA153-325 Police municipale ; édilité et voirie

FA153-161 Edits et règlements généraux de police

FA162-177 Règlements sur les diverses industries et professions

FA162-163 Boulangers et taxe du pain

FA164 Bouchers et taxe de la viande

FA165-166 Hôtes et cabaretiers, taxe du vin

FA167 Tanneurs et cordonniers

FA168 Tisserands

FA169 Huiliers

FA170 Marchands ciergiers

FA171 Armuriers

FA172 Maréchaux

FA173 Faïenciers

FA174 Potiers d'étain

FA175 Sculpteurs

FA176 Imprimeurs et libraires

FA177 Médecins, chirurgiens, apothicaires et sages-femmes

FA178-208 Foires, marchés, commerce et approvisionnement de la ville

FA178-183 Foires et marchés

FA184 Balances, poids et mesures

FA185-186 Taxes de denrées et marchandises

FA187-192 Marchands de la ville et étrangers

FA193-198 Marchands de comestibles et revendeurs

FA199-202 Approvisionnement de la ville en diverses denrées

FA203-208 Grenier à blé et approvisionnement de grains

FA209-235 Propreté, sécurité et santé publiques

FA209-211 Propreté des rues et maisons

FA212-215 Police des incendies, établissements dangereux

FA216-235 Santé publique ; mesures prises en temps de peste

FA236-325 Voirie, édilité, édifices publics

FA236-240 Juridiction du magistrat en fait de voirie

FA241-247 Constructions des particuliers sur la voie publique ; alignements

FA248-260 Rues et pavé

FA261 Promenades

FA262-271 Aqueducs et conduits

FA272-297 Fontaines et puits

FA298-303 Ponts

FA304-313 Constructions et travaux divers

FA314-325 Edifices publics

FA326-385 Territoire de Dole ; police rurale

FA326-335 Limites du territoire de Dole avec ceux de Foucherans, St-Ylie, Gevry et Crissey

FA336-346 Police rurale

FA347-366 Grands chemins et routes

FA367-385 Travaux sur le Doubs et navigation

FA367-371 Travaux sur le Doubs

FA372-385 Navigation sur le Doubs

FA386-626 Domaine, revenus et droits terriers de la ville

FA386-392 Monitoires, bulles, mandements de terriers

FA393-424 Terres, champs, terrains divers appartenant à la ville

FA393-399 Terrains situés à l'intérieur de la ville

FA400-418 Champs, jardins et terres labourables appartenant à la ville, et situés hors de murs

FA419-424 Carrières et extraction de matériaux

FA425-495 Bois et forêts

FA425 Titres de propriété de la forêt de la Serre

FA426 Différents avec Amange

FA427-430 Vriange

FA431-432 Serre-les-Moulières

FA433-437 Thervay

FA438 Malanges

FA439 Malans-les-Pesmes

FA440 Offlanges

FA441-450 Pièces diverses relatives à la forêt de la Serre

FA451-495 Droits en la forêt de Chaux

FA451-456 Défense des droits d'usage de la ville contre le domaine

FA457-462 Défense des droits d'usage de la ville contre plusieurs communautés et particuliers

FA463-466 Pâturage et parcours en la forêt de Chaux

FA467-473 Pièces diverses concernant la jouissance de la ville dans la forêt de Chaux

FA474-479 Exploitation et distribution du bois d'affouage

- FA480-495 Bois de Landon et des Bruyères, du Mont d'Alans et des Ruppes
FA480-486 Bois de Landon et des Bruyères
FA487-491 Bois et terrains du Mont d'Alans
FA492-495 Bois des Ruppes
- FA496-538 Prés et accrues
FA496-497 Droit d'accrues de la ville
FA499-503 Prés et accrues sur Baverans, Brevans et le Temple
FA504-506 Ile d'Arans ; les Iletons
FA507-511 Ilette de Crissey ; île Bridey
FA512-514 Le Cournot, l'île du Plain
FA515-518 Graviers Bouchard ; les Graverots
FA519-525 Autres prés de la ville
FA526-530 Amodiations, visites, délimitations
FA531-538 Parcours, pâturage et vaine pâture
- FA539-554 Pêche du Doubs ; chasse
FA539-548 Droits de pêche et autres sur la rivière du Doubs
FA549-554 Chasse
- FA555-604 Moulins, fours, tuilerie
FA555-563 Moulins, fours, tuilerie
FA564-577 Réparations aux moulins et écluses ; amodiatisons
FA578-582 Moulins à bateaux
FA583-585 Moulin de la Papeterie
FA586-589 Moulin des foules et batte ou bateurs
FA590-596 Pièces diverses concernant d'autres moulins
FA597-601 Fours
FA602-604 Tuilerie de la ville
- FA605-626 Cens dues à la ville ; boutiques louées et acensées
FA605-617 Cens assises sur des terrains en dedans et en dehors de la ville
FA618-621 Vieilles murailles, cens assises sur elles au profit de la ville
FA622-626 Boutiques de la ville amodiées et acensées

FA627-899 Finances de la ville

FA627-658 Amodiations, recettes et comptes du domaine de la ville

- FA627-638 Institutions de receveurs, amodiatisons générales du revenu
 FA639-650 Comptes et manuels des receveurs de la ville
 FA651-658 Pièces diverses concernant l'administration des finances de la ville

FA659-700 Fermes diverses appartenant à la ville

FA659-669 Recette des amendes de la mairie
FA670-671 Scriberie ou Greffe de la mairie
FA672-674 Manantage
FA675-686 Rouage
FA687-690 Marque des cuirs
FA691-693 Droits de nappe et de cabaret
FA694-700 Droits divers au profit de la ville

FA701-743 Impositions sur les habitants pour les besoins de la ville

FA701-736 Gects et contributions générales mises de l'autorité de la ville
FA737-743 Impositions sur les denrées et autres objets

FA744-805 Octrois et droits d'entrée sur les denrées

FA744-762 Droit de la ville d'avoir des octrois
FA763-789 Droits d'entrée sur le vin
FA790-805 Droits sur la boucherie et la boulangerie

FA806-839 Sel

FA806-816 Fixation et délivrance de l'Ordinaire du Sel
FA817-839 Distribution du sel

FA840-899 Créances et dettes ; comptes de diverses recettes et dépenses

FA840-845 Créances de la ville
FA846-856 Rentes dues par la ville
FA857-873 Dettes et emprunts contractés par la ville
FA874-881 Dépenses diverses
FA882-899 Comptes de diverses recettes et dépenses

FA900-951 Droits du Souverain dans la ville ; impositions

FA900-918 Censes dues au roi par la ville

FA919-927 Eminage

FA928 Bans-vins

FA929-936 Halles

FA937-938 Droits de péage

FA939-951 Contributions et impositions diverses

FA952-1040 Hôpitaux et hospices

FA952-959 Maladière

FA960-984 Hôpital du Saint-Esprit

FA985-995 Hôpital Notre-Dame de la rue d'Arans

FA996-1011 Hôtel-Dieu

FA1012-1016 Hôpital général de la Charité

FA1017-1021 Fondations diverses

FA1022-1040 Nourriture des pauvres

FA1041-1278 Police militaire

FA1041-1057 Police générale militaire et sureté de la ville et de la province ; recrutement

FA1058-1117 Guet et garde ; dizaines de la ville

FA1058-1068 Police et règlements sur le guet et garde

FA1069-1078 Exemptions de guet et garde prétendues par diverses personnes

FA1079-1086 Amendes pour défauts de garde

FA1087-1096 Guet et garde par les retrahants

FA1097-1100 Dizaines de la ville

FA1101-1117 Compagnies de l'Arquebuse et de l'Arc

FA1101-1112 Compagnie de l'Arquebuse

FA1113-1117 Compagnie de l'Arc

FA1118-1144 Capitaines, gouverneurs et état-major de Dole

FA1118-1129 Institutions de plusieurs capitaines et gouverneurs de Dole

FA1130-1139 Rivalités des capitaines de Dole avec le Magistrat

FA1140-1144 Logements et ustensiles des gouverneurs de Dole et de l'Etat-major

FA1145-1176 Troupes en garnison et logées à Dole

FA1145-1157 Troupes reçues et logées en la ville

FA1158-1162 Police des troupes en garnison à Dole

FA1163-1170 Logements de troupes fournis par les habitants

FA1171-1176 Ecuries pour la cavalerie et casernes

FA1177-1232 Fortifications

FA1177-1203 Murs et fortifications de la ville

FA1204-1215 Menus emparements, ponts, barrières, corps de garde.

FA1216-1232 Contribution des retrahants aux menus-emparements

FA1233-1278 Munitions et frais de guerre

- FA1233-1246 Armes et poudres de guerre
- FA1247-1258 Approvisionnements de la ville en temps de guerre
- FA1259-1269 Fournitures diverses faites aux troupes
- FA1270-1278 Frais généraux de guerre

FA1279-1377 Eglise et culte

FA1279-1297 Construction de l'Eglise Notre-Dame de Dole

- FA1279-1289 Construction de l'Eglise ; réparations et entretien
- FA1290-1297 Jubé et orgues

FA1298-1324 Fabrique : ses droits et revenus

- FA1298-1307 Délibérations de la Fabrique ; dons, legs et revenus la concernant
- FA1308-1318 Concessions de chapelles, piliers, bancs et sièges dans l'Eglise
- FA1319-1324 Pain bénit, bâton, vente de cire et chandelle

FA1325-1349 Cérémonies et objets religieux

- FA1325-1336 Pièces diverses concernant le culte et certains objets religieux
- FA1337-1349 Hostie miraculeuse de Faverney

FA1350-1361 Vœux et fondations

- FA1350-1354 Vœux divers faits par la ville
- FA1355-1361 Fondations diverses

FA1362-1377 Sépultures et cimetières

FA1378-1448 Clergé-Chapelles et Chapellenies-Confréries-Maisons religieuses et couvents

FA1378-1407 Clergé

- FA1378-1388 Cure et Chapitre de Dole
- FA1389-1393 Familiarité
- FA1394-1407 Règlements et affaires diverses en matière ecclésiastique

FA1408-1419 Chapelles et Chapellenies

FA1420-1434 Confréries

FA1435-1448 Maisons religieuses et couvents

- FA1435-1439 Couvents d'hommes
- FA1440-1448 Couvents de femmes

FA1449-1498 Collèges et communautés enseignantes

FA1449-1459 Collège de grammaire

FA1460-1492 Collège des Jésuites

FA1460-1486 Fondation, administration et enseignement du Collège

FA1487-1492 Prieurés unis au Collège, Boursiers, pièces diverses

FA1493-1498 Collège Saint-Jérôme, Séminaire de Cîteaux, Frères des Ecoles Chrétiennes

FA1499-1642 Dole capitale de la province et siège du Parlement de l'Université, de la Chambre des Comptes, de l'Hôtel des Monnaies

FA1499-1541 Parlement

FA1542-1604 Université

FA1542-1569 Statuts, priviléges et police de l'Université

FA1570-1586 Nominations et gages de professeurs

FA1587-1596 Luttes de la ville de Dole contre celle de Besançon au sujet de l'Université

FA1597-1604 Différents avec plusieurs cités de la province au sujet de leurs collèges et de l'enseignement qui s'y donnait

FA1605-1615 Chambre et Cour des Comptes

FA1616-1632 Hôtel des Monnaies et priviléges des monnayeurs

FA1633-1642 Bailliage

FA1643-1745 Etats de la province et assemblées des Villes ; affaires politiques diverses ; correspondance

FA1643-1677 Etats de la province et assemblées des villes et répartition par les Etats des charges et impôts de la province

FA1643-1665 Tenue et recès des Assemblées des Etats

FA1666-1677 Répartition par les Etats des charges et impôts de la province

FA1678-1705 Affaires politiques diverses

FA1706-1733 Correspondance

FA1734-1745 Inventaires et pièces concernant les Archives de Dole

FA1746-1812 Archives anciennes provenant des Archives départementales du Jura (5E/17)

FA1-81 ORGANISATION MUNICIPALE

FA1-19 Privilèges et franchises

FA1-4 Franchises et droits divers accordés à la ville

FA1

Transumpt pris sur l'original en 1455 de la Charte de franchise accordée à la ville de Dole par la Comtesse Alix, en 1274, le 23 juillet, et confirmée par Othon en 1319. Avec une copie imprimée de cette charte (extraite de l'ouvrage de Perreciot sur l'état des personnes et des terres, imprimé en 1786.

1274

FA2

Transumpt délivré au bailliage de Dole en 1485 des lettres par lesquelles Othon, Comte de Palatin de Bourgogne permet aux prudhommes de la ville de Dole de faire bans et commandements et mettre impôts sur les denrées pour le profit de la ville, excepté sur ceux d'Auxonne. Avec une copie de ce transumpt prise au commencement du XVIII^e siècle.

1281

FA3

Livre relié en veau écrit sur parchemin et où sont transcrits les principaux actes et titres émanés des Comtes de Bourgogne et concernant la ville de Dole :

- 1° Charte d'Alix (1274)
 - 2° Lettres d'Othon relatives à la cote précédente (1281)
 - 3° Confirmation de Jeanne II et d'Eudes IV (1329)
 - 4° Titre des îles et accrues de la ville de Dole donné par Jeanne (1324)
 - 5° Autre charte de la même sur divers points de la police municipale de Dole (1329)
 - 6° Autre charte de la même, touchant ceux de la ville qui sont imposables par les prudhommes (1328)
 - 7° Jugement du bailli de Bourgogne au fait des fours et moulins (1331)
 - 8° Permission accordée aux prudhommes par Eudes et Jeanne d'imposer tous ceux ayant héritages sur le territoire de Dole (1342)
 - 9° Concession du droit d'usage indéfini en la forêt de Chaux par le Roi Jean (1360)
 - 10° Privilège d'une tuilerie par Marguerite de Flandres (vers 1364)
 - 11° Statuts des 4 foires de la ville de Dole y compris les deux nouvelles accordées par Philippe en 1430. (1430)
- Ce livre a été écrit vers 1440 ; les titres énumérés ci-dessus comprennent 47 feuillets. Sur les 45 qui suivent sont des notes écrites pour la plupart par les anciens mayeurs de Dole et contenant l'exposé des principaux faits accomplis pendant leur Mairie. Les autres feuillets au nombre de 25 sont restés blancs. Les notes des maires commencent à l'an 1567 et finissent à l'an 1764. Elles offrent beaucoup de lacunes. (1567-1764).

1274-1764

FA4

Mandement de Charles d'Amboise permettant aux habitants de Dole de rentrer en leur ville, sans toutefois pouvoir y bâtir autre chose que des apprentis sur les caves et leur donnant mainlevée de tous leurs biens tant communs que privés. Avec une copie de cette pièce à la suite de laquelle se trouve copie de l'acte d'enregistrement au bailliage dont l'original est perdu, et quelques autres pièces relatives à d'autres matières. (1479).

1479

FA5-6 Enquêtes sur les privilèges et franchises de la ville

FA5

Enquête faite par Reginale de Vicario, à requête de Jean de Roichet prieur général de l'Ordre de Saint-Augustin, et recteur de l'Université de Dole, au sujet de M. Boyvenet, clerc étudiant en ladite université, et qui avait été saisi par le bailli au mépris des franchises de la ville.

1429

FA6

Grosse en un cahier in folio de 31 feuillets de l'enquête faite par le lieutenant général au bailliage sur les franchises et priviléges de la ville.

1485

FA7-10 Etablissement de la mairie

FA7

Trois copies, l'une seulement collationnée sur l'original des lettres-patentes de Maximilien et de Marie, comtes de Bourgogne pour l'établissement de la Mairie de Dole, avec concession de la justice haute moyenne et basse.

1477

FA8

Lettre patentes de Charles VIII pour l'établissement de la Mairie de Dole, qui est instituée sur le plan de celles de Dijon, Beaune et Auxonne. Enregistrements de ces lettres au Parlement, à la Cour des Comptes et au Bailliage. Un transumpt-vidimus et une copie collationnée.

1491

FA9

Lettres patentées de Maximilien et de Philippe, comtes de Bourgogne, portant ratification de la Mairie concédée par Marie, avec pouvoir d'élire un procureur, un scribe et 8 sergents. Plus une copie collationnée de cette ratification.

1494

FA10

Recueil en plusieurs cahiers de copies obtenues par la ville des titres d'établissement des Mairies de plusieurs autres cités notamment Dijon, Beaune, Arbois, Gray, Besançon. Parmi ces pièces se trouve entre autres un registre in 4° de 107 feuillets relié en parchemin, où sont transcrites en partie les chartes de l'établissement des communes de Beaune et de Dijon et à la suite plusieurs articles des coutumes de Bourgogne.

1494

FA11-17 Confirmations de privilèges

FA11

Lettres patentées de l'Empereur Maximilien par lesquelles il renouvelle les titres de la ville de Dole brûlés et détruits dans le sac de cette ville en 1479 et lui confirme tous les privilèges concédés par ses prédécesseurs.

1494

FA12

Transumpt écrit sur 3 feuillets de parchemin cousues l'une au bout de l'autre et contenant 239 lignes, de tous les titres et privilèges concédés à la ville de Dole par les souverains et tels qu'ils sont transcrits sur le livre qui forme la cote 3. L'effet de cet acte est de conférer l'authenticité aux copies contenues en ce livre et à celles qui en sont extraites et ce conformément aux lettres patentées de la cote précédente qui ordonnent le rétablissement de tous les anciens titres de la ville.

1497

FA13

Recueil de plusieurs copies collationnées, contenues en neuf cahiers, de la plupart des privilèges et franchises de la cote précédente extraits séparément (une de ces copies est du XVI^e siècle ; les autres sont du XVIII^e siècle).

1500-1900

FA14

Deux lettres patentées de Philippe le Beau par lesquelles il confirme tant la Mairie que les autres privilèges de la Ville.

1503

FA15

Lettres patentées de Charles Quint portant confirmation de la Mairie (avec une copie non collationnée).

1538

FA16

Lettres patentées de Philippe II portant confirmation de tous les privilèges de la Ville de Dole.

1559

FA17

Requêtes présentées au Roi par la Ville de Dole pour obtenir qu'elle soit "Ville Jurée". Par-là, la Ville demandait que les édits et règlements de police pris par le Magistrat fussent exécutoires sans opposition ni rappel, qu'elle put établir des jurandes et maîtrises pour tous les métiers et négociés et aussi mettre certains impôts et octrois. Ces requêtes furent renvoyées à l'examen du Parlement et de la Cour des Comptes ; le Procureur général donna des conclusions contraires. La Ville renouvela sa demande en 1596 mais sans plus de succès.

1568-1596

FA18-19 Capitulations avec Louis XIV

FA18

Capitulation accordée par Louis XIV à la Ville de Dole. Les articles proposés par la Ville, rédigés par le Majeur Adrien Bacquet, ont tous été accordés par Louis XIV qui s'est soussigné. A quoi est jointe une copie de cette pièce, plus une copie de la capitulation accordée ce même jour au Parlement.

1668

FA19

Capitulation accordée à la Ville de Dole par Louis XIV. En marge des articles demandés par la Ville sont les réponses du Roi signées de lui, contresignées Letellier et scellées du petit sceau. Avec l'original de la sommation de se rendre faite au Marquis de Bourguemén commandant la place, ainsi qu'aux magistrats et officiers y étant. Signé Louis, contresigné Letellier et muni du sceau en papier.

1674

FA20-46 Du magistrat ; élections et fonctions de ses membres

FA20-32 Règlements pour les élections du majeur et du magistrat et pour les assemblées des notables

FA20

Arrêt de la Cour réglant provisoirement les formes de l'élection des Majeurs, échevins et conseillers de la Ville. Les lettres de Maximilien données en 1494 pour l'élection de la Mairie disaient que le Majeur serait élu par le Conseil de Ville et agréé ensuite par les habitants. Cet article souffrit des difficultés dans son application et en 1526 il y eut une double élection, l'une faite par le Conseil et l'autre par les habitants. Il y avait encore des contestations quant à la composition du Conseil, ceux qui en faisaient partie prétendant y rester tant qu'il leur plairait, une fois qu'ils avaient été élus, et ne devoir être ainsi remplacés qu'au fur et à mesure des décès et retraites. Le Parlement rendit à cette occasion l'arrêt ci-dessus, en conséquence duquel, le jour fixé pour l'élection qui était le 26 décembre, les majeurs, échevins, et conseillers au nombre de 16 devaient s'assembler d'un côté, pendant que les habitants, assemblés d'autre part, élisaient 16 notables. Ceux-ci se réunissaient au Conseil et tous ensemble procédaient à l'élection du Majeur, le Majeur sortant devant toujours être pris pour l'un des échevins de l'année. Puis les 4 conseillers plus anciens devaient sortir, et les conseillers et notables assemblés procédaient à leur remplacement ou les continuaient pour 4 autres années. Ce règlement fut modifié encore par un autre arrêt de 1528 qui ne se retrouve pas aux Archives. Il y en a une copie sur le livre de la cote 3.

1526

FA21

Articles présentés au Magistrat par plusieurs notables se plaignant des abus qu'ils disent avoir lieu dans l'élection et la Convocation des notables, l'administration de la justice et ces articles signés de plusieurs d'entre eux. Avec une requête présentée à la Cour par un grand nombre de notables et d'habitants, pour le même fait que dessus, et pour faire changer la forme des élections.

1566

FA22

Copies : 1^o de l'Octroi fait à la ville de Beaune d'une chambre du Conseil et du droit d'élire des échevins et des notables ; 2^o du règlement pour l'élection des Majeurs, échevins et Conseil de Pontarlier.

1567-1571

FA23

Deux requêtes présentées à la Cour, l'une par plusieurs habitants, l'autre par un citoyen de Dole, touchant certaines modifications par eux demandées dans l'élection du Magistrat, la composition du Conseil, le choix du syndic, etc.

1605-1615

FA24

Minute d'un mémoire présenté à la Cour par le Magistrat en réponse à celui que les officiers du bailliage s'étaient mêlés de rédiger au sujet des désordres et abus qu'ils prétendaient exister dans les élections et l'administration de la Ville (joint un placet présenté par le Magistrat à la Cour).

1634

FA25

Deux copies collationnées de l'Arrêt du Parlement de 1638 modifiant le règlement de 1528 sur l'élection du Magistrat et des Notables, avec plusieurs requêtes présentées à la Cour tant de la part du Magistrat que de celle des Notables et habitants de la ville, tant sur le fait des élections et de l'assemblée des dits notables que sur divers autres points intéressant l'administration municipale. Cet arrêt modifié surtout de 1528 en ce que l'élection des 16 notables au lieu d'être faite par l'assemblée du peuple, dut l'être dorénavant par une députation composée de 2 membres de la Cour et autant de la Chambre des Comptes, du Clergé et de l'Université, auxquels s'adjoignaient deux conseillers de ville. La désignation des 4 conseillers sortant et des 4 qui devaient les remplacer se faisait par les notables et ces 10 députés réunis. Cet arrêt mentionnant aussi un certain nombre d'actes plus importants qui ne pouvaient être traités par le magistrat seul, mais devaient l'être avec le concours des notables. Ce règlement paraît avoir peu satisfait les habitants et le Magistrat qui présentèrent force requêtes pour le faire retirer tantôt sur un point, tantôt sur un autre ; mais la Cour tint bon.

1638-1641

FA26

Copie signifiée au Magistrat de la requête présentée à la Cour par le professeur Vauchard au nom de l'Université, touchant les élections du Magistrat avec les réponses de celui-ci.

1641

FA27

Recueil de pièces concernant les difficultés survenues entre le Magistrat et les Notables au sujet du règlement ci-dessus de 1638. Entre autres une copie de 2 lettres écrites par le Roi à la Cour au sujet de ce règlement et un procès-verbal des élections de 1644.

1638-1644

FA28

Plusieurs requêtes et autres pièces présentées à la Cour par les notables, bourgeois et habitants de Dole, accusant le Magistrat de n'avoir pas observé le règlement dans les élections de 1651, avec les réponses de celui-ci.

1651

FA29

Lettre de la Cour au Magistrat pour l'informer que les députés du Tiers-Etat ont demandé qu'il soit fait un règlement définitif et applicable à toute la province pour les élections des Magistrats et l'administration des deniers communaux et qu'avant de faire ce règlement, ils veulent savoir comment on en use en la Ville de Dole ;

Réponses du Magistrat de Dole avec copie d'autres remontrances contre le changement triennal des 4 conseillers ;
Règlement dressé par la Cour. Cette pièce est signée des Conseillers Lulier et Bereur.

1657

FA30

Onze extraits ou copies uniformes (il y en avait 12 ; la seconde et la huitième manquent) de règlements, procès-verbaux, appoinements rendus par la Cour et concernant les élections des Notables et du Magistrat. Ces copies prises vers 1670 se rapportent surtout à des faits du milieu du XVIIe siècle. On y trouve entre autres copies des règlements faits par la Cour en 1647, 1656 et 1665, lesquels manquent ailleurs et les procès-verbaux des élections de 1634 et 1638.

1670

FA31

Actes et lettres concernant la démission donnée par le Magistrat en 1668 à la suite de la prise de Dole et sa réélection en 1669.

1668-1669

FA32

Sur requête de la Ville, la Cour permet au Magistrat de frapper d'une amende de 20 Livres ceux du Conseil ou des Notables qui, sans motif, se dispenseront de venir aux réunions auxquelles ils auront été convoqués et par leur absence empêcheront les délibérations d'avoir lieu.

1676

FA33-36 Serments des divers membres du magistrat et officiers de la ville

FA33

Formulaire du serment que doivent prêter les Mayeur, échevins, conseillers et officiers divers de la ville pour l'exercice de leurs fonctions (Copie en 18 feuillets, non signée, du XVI^e siècle). Avec un cahier in-4° copié vers le milieu du XVII^e siècle et contenant outre les formules ci-dessus, plusieurs règlements municipaux.

1500-1799

FA34

Formule du serment à prêter par le secrétaire de la Ville, suivi de la taxe des expéditions qu'il doit délivrer en cette qualité (XVI^e siècle).

1500-1599

FA35

Copie du serment et du règlement pour les fonctions de syndic et de scribe ou greffier de la Mairie (XVI^e siècle). Avec trois expéditions des lettres d'institution de Pierre Rossigneul en qualité de procureur syndic de la Ville.

1536

FA36

Extraits de commissions données à divers membres du Conseil de la Ville, chargés de veiller spécialement à certains points d'intérêt public, avec les instructions nécessaires à l'exercice de ces commissions.

1579-1600

FA37-46 Excuses, dispenses, incompatibilités de fonctions.

FA37

Pièces contre le Sieur Aimé Boudier qui est contraint d'accepter les fonctions de Mayeur.

1523

FA38

Arrêt du Parlement qui dispense le même Aimé Boudier des fonctions de Mayeur, avec les pièces du procès.

1558

FA39

Le Sieur Froissard, lieutenant général en la Gruerie, s'excuse sur l'incompatibilité de sa place d'accepter la charge de Mayeur. La Cour l'y oblige par arrêt. Dans les pièces de ce procès se trouve une autre ordonnance faite par la Cour au greffier d'icelle d'accepter la charge de Mayeur nonobstant ses excuses, plus une copie du règlement de 1528 sur les élections du Magistrat.

1576

FA40

Les sieurs Jean Faulche et Adrien Perrot, celui-ci professeur de droit canon et précédent mayeur, sont obligés sur requête et interpellation de la Ville d'accepter les fonctions, le 1er de Mayeur, le 2ème de premier échevin, avec les pièces du procès.

1583-1584

FA41
Pièces contre le Sieur Louis Chaillot qui est contraint d'accepter les charges de 1er échevin d'abord, puis de Mayeur auxquelles il avait été élu en 1598 et 1601.

1599-1601

FA42
Copie de requête présentée à la Cour et signifiée à la Ville de la part du Sieur Duchampt qui avait été malgré lui excusé du Conseil de la Ville.

1630

FA43
Le Sieur Huot d'Ambre, enseignant en la Compagnie Dusillet, présente requête à la Cour pour que cette qualité ne le fasse pas exclure du Conseil de la Ville auquel il vient d'être élu.

1637

FA44
Copie d'arrêt rendu par la Cour en une cause pendante entre la Ville et Vincent Matherot lieutenant général au bailliage, duquel résulte qu'il y a incompatibilité entre cette charge et celle de Conseiller de ville.

1659

FA45
Sur requête du Magistrat, le Sieur Bouhelier est contraint de remplir la charge de Capitaine de la Bourgeoisie à la procession de la Pentecôte s'il n'aime mieux payer 200F d'amende au profit de la fabrique. Arrêt joint aux pièces.

1663

FA46
Requête présentée à la Cour par le Sieur de Marenches, sur ce que MM. du Magistrat le voulaient exclure du rang des notables, à cause d'un procès qu'il avait alors contre la Ville, rang auquel il fut maintenu ; avec les pièces du procès. Nomination au Conseil en surnombre de M. Froissard Broissia, Seigneur de Montagna, pour services rendus au Magistrat lors des troubles causés après la conquête et le retour de la Franche-Comté à l'Espagne.

1665-1669

FA47-77 Offices municipaux : création, réunion, contestations

FA47
Recueil de pièces concernant les offices municipaux créés en 1692 et supprimés en 1716. Ce recueil comprend des copies imprimées (quelques-unes le sont à Dole), des édits et arrêt du Conseil d'Etat sur cette création. Les délibérations, copies d'arrêts, lettres, quittances, relatives à la réunion au Corps de Ville des Offices de Maire et assesseurs. Les délibérations, copies d'arrêts, lettres, quittances, relatives à l'Office de Conseiller garde sceau de la Mairie. Les délibérations, copies d'arrêts, lettres, quittances, relatives au vérificateur des tailles et impositions. Les délibérations, copies d'arrêts, lettres, quittances, relatives aux jurés mouleurs de bois, jaugeurs de vin et crieurs. Edits pour la création des offices de Maire alternatif, lieutenant général de police, procureur du roi de police et offices qui furent ensuite réunis aux anciens. Pièces concernant les offices de commissaire aux Revues alternatif et mi-triennal, avec des lettres et autres pièces concernant les 5 sols par route prétendus par ces commissaires.

1692-1717

FA48
Copies imprimées d'arrêts du Conseil concernant la création des nouveaux offices municipaux supprimés en 1724.

1722-1724

FA49
Lettres, mémoires et autres pièces relatives à la réunion des Offices de police au Corps de Ville, réunion obtenue par arrêt du Conseil d'Etat dont la grosse est ci-jointe. Avec la grosse d'un autre arrêt ordonnant au Sieur Broch de se démettre en faveur de la ville de son office de Procureur du roi de Police.

1723-1727

FA50
Pièces concernant les offices de receveurs et contrôleurs municipaux. Grosse d'arrêt rendu sur requête de la ville, avec les pièces, pour la réunion au Corps de Ville de ces offices. Pièces et comptes ayant servi à régler les taxation dues à la

Compagnie Bouriée. Cette compagnie avait obtenu d'être chargée seule de la vente des dits offices de receveurs et contrôleurs municipaux créés par édit de 1725. Des gages de 2 sols par livre sur les biens patrimoniaux et de 3 sols sur les octrois étaient attachés à ces offices. La Compagnie Bouriée eut donc à percevoir ces gages pour tout le temps que ces offices restèrent invendus, c'est-à-dire depuis la création jusqu'au 10 juin 1727 date de l'arrêt qui les réunit au Corps de Ville, moyennant 20 000 livres, somme que la ville eut bien de la peine à trouver.

1725-1742

FA51

Copies imprimées d'édits et d'arrêts du Conseil relatifs aux Offices municipaux ; avec la grosse de l'arrêt du Conseil rendu en 1737 portant réunion au Corps de Ville des Offices de Lieutenant de Maire ancien et alternatif mi-triennal et de second assesseur ancien, la finance de ces offices s'étant élevée à 31 500 F.

1734-1759

FA52

Difficultés de la ville avec le Sieur Vuillemot, au sujet de l'Office de Substitut du Procureur du Roi de Police dont il s'était fait pourvoir et dont la ville lui contestait l'exercice.

1727-1729

FA53

Grosse d'un arrêt du Conseil cassant et annulant les actes faits par le Sr Pingon Lieutenant du Maire, en l'absence de celui-ci, déclarant abusives et illégales les Convocations de notables par lui faites en 1736, ainsi que les délibérations prises.

1737

FA54

Copies d'assignations avec d'autres pièces relatives aux difficultés entre la ville et le Contrôleur Denizot et le Substitut Pingon au sujet de leurs offices. Dossiers incomplets.

1738-1740

FA55

Pièces de la ville suppliante par devant l'Intendant contre les prétentions du Contrôleur Denizot, avec l'ordonnance de l'Intendant enjoignant au dit Denizot de rester dans ses attributions, sans prétendre plus que ses prédecesseurs, et la copie de l'arrêt du Conseil confirmant cette ordonnance.

1736-1737

FA56

Autres difficultés de la ville avec le Contrôleur au sujet de la communication des registres de délibérations de l'Hôtel de Ville. Le Contrôleur exigeait cette communication, afin de pouvoir percevoir le droit de contrôle sur les délibérations qui y étaient sujettes. Le secret des délibérations étant par-là exposé, la ville s'éleva par devant l'Intendant contre ces prétentions. Mais sa requête ne fut pas admise et alors il n'y eut rien de mieux à faire que d'inscrire sur un registre spécial tout ce qui était sujet au contrôle. Ce dossier contient encore plusieurs lettres de la ville de Dole à celles de la province pour savoir ce qui se passait chez elles à cette occasion.

1740

FA57

Pièces de la ville contre le Sr Saillard, Procureur du Roi de l'Hôtel de Ville, parmi lesquelles est un factum imprimé. Le Sr Saillard prétendant que les fonctions de Procureur du Roi de Police ne pouvaient être séparées de celles de Procureur du Roi de l'Hôtel de Ville, office dont il était pourvu et voulait les exercer toutes ensemble ; bien que la ville eût réuni précédemment les premiers et par là eût le droit de les conférer à qui elle voulait.

1739-1740

FA58

Requête présentée au Magistrat par le Substitut Pingon réclamant le paiement de ses gages pour avoir remplacé le Sr Saillard pendant une année d'absence de celui-ci, cette requête signifiée au dit Sr Saillard.

1743

FA59

Pièces relatives à la réunion au Corps de Ville de la charge de Procureur du Roi de l'Hôtel de Ville. La ville pour éviter à l'avenir des contestations comme celles qu'elle avait eu avec le Sr Saillard, résolut de réunir la charge de Procureur du Roi de l'Hôtel de Ville, alors saisie par les créanciers du dit Saillard titulaire de cet office. Elle y fut autorisée par arrêt du Conseil

dont la grosse est ci-jointe. Mais cette réunion lui occasionna trois procès. Le 1er avec les héritiers du président Bouhier, créanciers satisfaits, prétendant l'insuffisance du prix de 7500 F auquel la charge avait été adjugée. La ville leur offrit cette somme ; mais ils ne la voulurent accepter. Le second fut avec le substitut du Procureur du Roi de Police et celui du Procureur du Roi de l'Hôtel de Ville, qui prétendaient qu'une fois que la ville aurait à sa collation les 2 charges de Procureurs du Roi, elle y mettrait des gens dévoués à elle plutôt qu'au Roi ; et qu'eux zélés par ce service du Roi seraient mis de côtés autant qu'elle le pourrait. Les officiers du bailliage voulurent intervenir à leur tour pour s'opposer à cette réunion, disant que le Magistrat, agissant seul en cette occasion, ne pouvait rien faire sans l'adhésion des notables dont ils faisaient partie. Toutes ces difficultés semblent avoir été tranchées en faveur de la ville.

1747

FA60

Ordonnance de l'Intendant portant que la nomination des bas officiers de la Ville appartient non au Maire seul, mais au Conseil assemblé.

1738

FA61

Pièce imprimée de l'arrêt du Conseil portant que les Offices municipaux restant à vendre en Franche-Comté seraient unis aux Corps des communautés qui seraient alors autorisées à lever certains impôts pour en acquitter la finance. Avec copie d'un autre arrêt portant réduction et suppression des rentes dues aux anciens suppôts du Magistrat.

1748-1750

FA62

Pièces concernant le refus du Magistrat d'admettre le Sr Montmayer au rang d'Echevin d'abord, puis d'Echevin vétéran.

1735-1767

FA63

Réponses imprimées des Sr Jeannin et Picard anciens suppôts, contre MM. du Magistrat, au sujet des clefs des chartes dont ils étaient prétendus avoir été dépositaires.

1739

FA64

Registre relié en parchemin, commencé en 1733 et achevé en 1763, où sont inscrits les provisions et envois en possession des officiers municipaux rétablis par l'édit de 1733 et diverses autres choses intéressant la Ville. Avec d'autres pièces en feuillets étant des réceptions et envois en possession d'officiers municipaux, nominations par la ville aux offices réunis, etc.

1733-1763

FA65

Mandements, états et autres pièces relatives à la distribution des gages et droits d'assistance aux officiers municipaux pour les années 1747, 1749 et 1750. Avec un extrait collationné et visé par l'Intendant de l'Arrêt du Conseil réduisant à 157 livres les gages de l'Echevin mi-triennal, taxés par erreur à 167 livres.

1747-1750

FA66

Minute d'un mémoire non daté sur la composition du Magistrat de Dole, sur les diverses fonctions de chacun de ses membres, et les gages afférents à chacun d'eux (vers 1755).

1755

FA67

Sept procès-verbaux d'élections de divers officiers municipaux revêtus de l'homologation de l'intendant.

1761-1763

FA68

Lettre de l'Intendant, M. de Laverdy, au Maire de Dole, au sujet de certains abus dans l'administration municipale.

1766

FA69

Copie de deux lettres écrites au Magistrat de Besançon par le Contrôleur général et par le Vice-Chancelier, portant que l'exercice du Ministère public près la juridiction de police appartient au Magistrat et non au procureur du Roi du Bailliage.

1766

FA70

Mémoire présenté par le Magistrat de Dole au sujet de la qualification de Vicomte-Mayeur et Lieutenant général de police, à laquelle dans les lettres patentes de 1765 avait été substituée celle de Maire, avec la lettre de l'Intendant à cette occasion.

1767

FA71

Minutes de lettres de la ville et lettres de l'Intendant au sujet du secrétaire de la Mairie et de son office. Avec un placet du dit Secrétaire demandant une augmentation de traitement, plus deux notes indicatives de ses fonctions.

1759-1769

FA72

Projet de mémoire dressé par les Officiers municipaux touchant la réunion de leurs offices selon l'édit de 1771.

1772

FA73

Traité passé entre le Sr de Marenches-Champvans et les autres Sieurs du Magistrat, au sujet de deux offices de Maire et de Lieutenant de Maire dont le dit Sr de Marenches était pourvu et dont il s'engage à ne disposer qu'en faveur d'un membre du Magistrat.

1773

FA74

Lettre adressée à la ville de Dole et consultation touchant l'office d'huissier à la police de la ville d'Orgelet.

1779

FA75

Lettre du Magistrat de Baume à la ville de Dole, et réponse de celle-ci au sujet de la réunion de l'Office de Procureur du Roi de Police et de plusieurs autres offices, projetée par ceux de Baume. Autre lettre de ceux de Salins et réponses de la ville, interrogée sur ce qui se pratiquait quant au droit du Procureur du Roi de police d'assister aux délibérations du Conseil.

1780

FA76

Pièces contenant les fonctions du Procureur du Roi de police. Les pièces de ce recueil auraient pu figurer ailleurs. Ce sont des édits de police, des actes de conclusions, des procès-verbaux faits par le dit Procureur de police, ou à sa requête et participation et qui ont été ainsi réunis pour faire voir qu'elles étaient ses attributions. A ce titre elles ont été conservées ensemble telles qu'elles se trouvaient originairement.

1750-1799

FA77

Grosse d'un jugement du tribunal d'appel de Besançon condamnant la ville à rembourser au Sr Chartrain le prix des offices de Maire et Lieutenant de Maire dont il était pourvu avant la Révolution ; avec quelques pièces du procès.

1801-1802

FA78-81 Délibérations et actes du Corps municipal

FA78

Voir Registres des délibérations du Conseil de la Ville de Dole : cote BB.

1480-1789

FA79

Minutes des délibérations du Conseil de Ville. Cette collection se compose de neuf liasses assez volumineuses comprenant les années suivantes :

-1ère liasse divisée en sept parties : 1^o minutes de l'an 1634 (incomplètes) ; 2^o de l'an 1635 (complètes) ; 3^o de l'an 1636 (à peu près complètes) ; 4^o de l'an 1637 (complètes, moins quelques feuilles déchirées) ; 5^o du 17 janvier 1638 au 2 février 1639

; 6° du 4 février 1639 au 27 janvier 1640 ; 7° du 31 janvier 1640 au 21 septembre 1641, puis du 26 décembre 1641 au 5 avril 1642. Etat satisfaisant.

- 2ème liasse : divisée en 7 parties : 1° du 22 avril 1648 à la fin de 1650 ; 2° de 1651 à 1654 ; 3° de 1655 à 1660 ; 4° 1661 et 1662 (manque 1663) ; 5° 1664-1665 et 1666 (manque 1667) ; 6° 1668 à 1671 ; 7° 1672 à 1674. État à peu près passable ; chaque année semble complète, sauf quelques feuillets déchirés. Les minutes manquent du 5 avril 1642 au 22 avril 1648, ainsi que celles des années 1676, 1677 et 1678. Celles de l'année 1675 remplaçant le registre qui est perdu sont à la cote précédente.

- 3ème liasse : elle comprend les années 1679 à 1689 inclusivement. Il y a des lacunes dans l'année 1689.

- 4ème liasse : de l'an 1690 à l'an 1699 inclusivement. Il y a une lacune dans l'année 1695.

- 5ème liasse : de 1700 à 1709 inclusivement, sauf une petite lacune en 1707.

- 6ème liasse : de 1710 à 1720 ; semblent complètes.

- 7ème liasse : de 1721 à 1729.

- 8ème liasse : de 1730 au 12 juin 1734 ; semblent complètes depuis cette époque il y a de grandes lacunes.

- 9ème liasse : comprend seulement les minutes de 1756, de 1758, de 1762, 1763 et 1764, moins toutefois quelques lacunes, puis quelques minutes de 1766. On a joint à cette liasse des extraits de délibérations prises en 1788, et revêtues de l'homologation de l'intendant.

1634-1788

FA80

Livre relié en basane et muni d'un anneau, où sont consignés par extrait les faits les plus intéressants contenus aux livres des délibérations du Conseil depuis 1480 à 1630, rédigé par Mr de Malpas, Sr de Mantry ; 322 feuillets d'écriture, plus une table alphabétique. Cette compilation est précieuse en ce qu'elle peut suppléer jusqu'à un certain point à ce qu'on n'a plus la faculté de lire ou de consulter dans les registres, à cause de la destruction partielle de plusieurs d'entre eux produite par l'humidité (rédigé en 1630).

1480-1630

FA81

Recueil des baux et marchés. Cette cote est divisée en deux parties. La première est la collection très incomplète des originaux, minutes, grosses et expéditions de ces actes. La seconde se compose de registres où ils étaient transcrits. La première partie renferme 5 liasses :

1° Baux et marchés de 1620 à 1649, moins 1621 et 1637.

2° Baux et marchés de 1650 à 1674 moins 1653.

3° Baux et marchés non classés par année comme les précédentes, embrassant une partie des actes de la fin du XVIIe siècle et de la première moitié du XVIIIe, mais avec de grandes lacunes.

4° Cette liasse non classée par année, comprend surtout les actes de 1755 et 1774.

5° Baux et marchés classés par année, de 1775 à 1786 ; il paraît en manquer un certain nombre.

La deuxième partie renferme 3 registres :

1° Registre où sont transcrits les principaux baux et marchés de la ville depuis 1676 à 1696 (281 feuillets avec une table).

2° Autre registre de 1726 à 1769 (300 feuillets avec une table).

3° Autre de 1770 à 1790 (198 feuillets couverts de parchemin fatigué). Plus un cahier d'une trentaine de feuillets où sont transcrits divers actes de 1704 à 1735 ; il doit en manquer plusieurs.

Voir « maison Attiret » dans les cartes et plans des archives.

1602-1790

FA82-95 Habitants et manants

FA 82-85 Réceptions d'habitants

FA82

Cahier, dont 10 feuillets seulement sont écrits, contenant la liste de ceux qui ont été reçus habitants à Dole de 1541 à 1549, avec l'indication du prix de leurs réceptions (les sommes appartenaient à la fabrique ; plus tard ceux qu'on recevait devaient donner un mousquet ou deux sceaux de cuir en plus de la taxe).

1541-1549

FA83

Registre relié en parchemin où sont dénommés tous ceux reçus habitants à Dole depuis 1590 à 1787. Ce registre n'a été dressé que vers 1670. Il est de la main du secrétaire Perrenot jusqu'à 1677. Depuis il a été tenu à jour. On trouve à la fin une table alphabétique.

1590-1787

FA84

Autre registre écrit par les deux extrémités ; d'un côté est la recette faite sur ceux reçus habitants depuis 1590 à 1627, inscrits sur 130 ; de l'autre est la dépense de ces sommes pendant le même temps, inscrite sur 135 feuillets. Comptes de construction de l'hôtel de ville (f°25v).

1590-1627

FA85

Recueil de placets présentés au Conseil par ceux qui demandaient à être reçus habitants. Une première liasse contient des placets présentés depuis 1550 à 1620 ; il en manque beaucoup : de 1625 à 1641 ; à partir de 1651 ils sont classés par année et paraissent complets jusqu'à 1668. Puis il y a une suite fort incomplète de 1670 à 1689, après quoi plus rien. Les lettres d'affranchissement, les certificats d'origine et autres pièces semblables sont le plus souvent joints aux placets. Un certain nombre en avaient cependant été séparés ; vu la difficulté et même l'impossibilité de les réunir à ces placets, il en a été formé une liasse à part.

FA85/1 : 1550-1617

FA85/2 : 1625-1629

FA85/3 : 1630-1637

FA85/4 : 1638-1646

FA85/5 : 1647-1655

FA85/6 : 1656-1665

FA85/7 : 1667-1689

1550-1689

FA 86-90 Etrangers reçus à Dole

FA86

Rôle écrit sur 3 feuillets de ceux qui devaient être expulsés de la ville, pour n'avoir pu justifier s'ils étaient habitants.

1577

FA87

Pièces de deux procès entre le procureur syndic et divers particuliers, maçons de profession, ne s'étant point mis en règle pour avoir permission de demeurer en la ville.

1587-1656

FA88

Rôle des manants habitués en la ville. En cette année 1625, le Conseil, pour débarrasser la ville des étrangers, ou du moins en tirer quelque profit, les soumit tous à une taxe de 8 F par an, tant qu'ils demeuraient. Cette perception appelée droit de manantage, subsista jusqu'en 1687 que l'Intendant le supprima. Ce rôle servit de base pour la perception de cet impôt.

1625

FA89

Minute d'un recensement de tous les étrangers alors demeurant à Dole, qui avaient été reçus habitants, ou étaient seulement habitués en la ville. Il se trouva environ 26 feux ou ménages dont plus des 3/4 originaires de Savoie ; plusieurs de Lorraine.

1675

FA90

Requête présentée à l'Intendant par deux Suisses établis à Dole et réclamant contre le Magistrat la jouissance des droits et priviléges concédés par le Roi à ceux de leur nation. Avec une copie de ces priviléges, concédés par Henri IV et confirmés par Louis XV.

1739

FA 91-95 Dénombrements d'habitants

FA91

Minute en 5 cahiers d'un dénombrement des habitants de la ville de Dole.

1554

FA92
Recensement des personnes et du sel. Autre recensement en 3 cahiers de tous les habitants de Dole : hommes, femmes et enfants, et de toutes des provisions de bouche renfermées en chaque maison.

1579-1595

FA93
Rôle des manans et habitants de La Bedugue.
[1630]

FA94
Recensement général des habitants, avec l'indication de la quantité de bestiaux qu'ils tenaient et plusieurs autres renseignements. Écrit sur feuilles volantes.
1700

FA95
Autre recensement des habitants de Dole, dressé pour la répartition de la capitation. Douze cahiers, les uns cousus, les autres non et des feuilles volantes.
1774-1775

FA96-152 Attributions judiciaires de la Mairie

FA96-101 Conflits avec la juridiction prévôtale

FA96
Mandement d'appel obtenu contre le prévôt par Guillaume Pourcherot de Dole, que ledit prévôt avait fait assigner pour répondre du feu qui s'était mis chez lui, bien que pour ce fait il eût été condamné par le Mayeur de Dole.
1510

FA97
Extrait d'appointements rendu en la prévôté par Hugues Denys gouverneur de ladite prévôté, lequel se déporte de la connaissance d'une affaire poursuivie par devant lui par le receveur des amendes : de la Mairie pour le fait d'une amende adjugée en icelle Mairie ; le syndic de la ville, Sirehorry ayant requis l'abandon de cette affaire et protesté d'en appeler si le prévôt ne se récusait.
1522

FA98
Extrait des protestations émises par les Messieurs de la ville que le gouverneur prévôt voulait obliger à prêter serment par devant lui, bien qu'ils l'eussent déjà fait devant le Mayeur. Le prévôt soutenait que le Mayeur ne pouvait connaître des mésus (abus) que pour ceux commis vers les Croix de la ville, tandis que le Mayeur prétendait en connaître dans tout le finage.
1526

FA99
Mandement d'appel obtenu par le syndic contre le prévôt ayant adjugé des amendes sur divers particuliers qui avaient laissé le feu se mettre chez eux.
1527-1528

FA100
Grosse d'un mandement d'appel et pièces jointes pour le syndic de la ville, contre le procureur fiscal du bailliage ayant pris fait et cause pour la prévôté de Dole.
1529

FA101
Requête présentée à la Cour par le Magistrat pour la prier de tenir en surséance l'appointements par lequel elle avait permis à Jean Perrenot procureur de la prévôté de Monnières de tenir les causes de ladite prévôté en l'auditoire du Bailliage. Ce Perrenot s'intitule procureur en la Prévôté de Dole. Cette prévôté ne s'étendait alors qu'aux territoires de Monnières, Sampans

et lieux voisins. C'était peut-être un reste de l'ancienne prévôté de Dole. Le Magistrat vit dans l'autorisation donnée par la Cour le succès d'une entreprise préjudiciable à sa juridiction de la Mairie et tâcha de s'y opposer.

1620

FA102-117 Conflits avec les fiscaux du bailliage

FA102

Mandement d'appel obtenu de la Cour par la ville, pour faire assigner le lieutenant du prévôt des maréchaux et l'obliger à remettre au Mayeur un nommé le Poulailler ayant commis un viol sur le territoire de Dole. Le bailli au lieu d'ordonner cette restitution avait retenu la connaissance de l'affaire.

1495

FA103

La ville fait viser au bailliage les lettres patentes qui lui confèrent ses droits de haute, moyenne et basse justice, et s'y fait maintenir contre le procureur fiscal du dit bailliage.

1508

FA104

Mandement d'appel obtenu par le syndic contre une sentence du bailliage qui en condamnant deux voleurs au bannissement l'avait condamné lui-même à cent sols d'amende (probablement pour n'avoir pas fait ses diligences à l'occasion de ces vols).

1528

FA105

Grosse d'arrêt par lequel est renvoyé au Mayeur la connaissance d'un homicide commis à Dole par Laurent de Cluny sur Jean Oudet de Sieur Jean de Losne et ce nonobstant l'appel émis par les fiscaux du bailliage de ce que le Mayeur avait déjà retenu cette affaire (elle se termina par une sentence de mort qui fut exécutée).

1557

FA106

Remontrances présentées à la Cour par le Magistrat au sujet de deux homicides commis par des soldats de la garnison et dont la connaissance avait été par ladite Cour renvoyée au bailli, quoique le mayeur eût fait saisir les coupables.

1567

FA107

Requête présentée à la Cour par le Magistrat, sur quoi celle-ci accorde au Mayeur, contre les fiscaux du bailliage, la connaissance d'un larcin commis à La Loye, mais dont l'auteur avait été arrêté à Dole et mis aux prisons de la ville.

1618

FA108

Pièces du procès de la ville contre le procureur fiscal, au sujet des dations de tutelles et confections d'inventaires ; avec une enquête très développée et un arrêt longuement motivé au profit de la ville. Elle fut maintenue au droit de donner tutelle et dresser inventaires, mais seulement dans les cas où par l'apposition de ses sceaux elle avait prévenu les fiscaux du bailliage, ainsi que cela avait eu lieu jusqu'alors.

1578

FA109

Copie des réponses du procureur fiscal, prétendant contre la ville que dans l'affaire dont alors il s'agissait, le mayeur n'avait pas le droit de dresser inventaire, ni de donner tutelle parce qu'il y avait un testament. La Cour dit que le fiscal ferait l'inventaire, mais que le mayeur y pourrait assister.

1588

FA110

Recueil des pièces concernant 16 affaires d'oppositions de sceaux, confections d'inventaires, dations de tutelles de l'autorité de la Mairie, dans la plupart desquelles les fiscaux firent opposition, la ville ayant fini par triompher. Dans ces pièces se trouve un compte de tutelle rendu par devant le Mayeur (de 1508 à 1572).

1508-1579

FA111

Autre recueil de sept affaires sur le même sujet. Une affaire est relative à la confirmation d'une sentence de la mairie condamnant un particulier à accepter la charge de tuteur. D'une autre affaire résulte qu'en cas de cumulation de décret avec confection d'inventaire les fiscaux doivent procéder et non le Mayeur. Par la dernière, la ville demandait qu'à l'avenir l'apposition des sceaux par ceux du bailliage ne formerait plus prévention en leur faveur. Elle ne paraît pas avoir réussi (1699).

1600-1699

FA112

Extrait d'une sentence de la Mairie rendue en matière de barre entre étrangers et confirmée par le bailliage.

1575

FA113

Mandement d'appel relevé par la ville contre le lieutenant au bailliage ayant reçu l'appel d'une sentence rendue en la mairie par laquelle le Mayeur avait adjugé par provision une pension alimentaire ; ledit lieutenant prétendant que cette sentence avait été rendue par juge incompétent.

1619

FA114

Requête des fiscaux du bailliage et réponses de la ville, sur quoi la cour déclare que la publication de testament n'appartient pas au mayeur.

1660

FA115

Grosses de deux arrêts du parlement réglant contre les officiers du bailliage la juridiction de la mairie, au sujet de l'apposition des scellés, des confections d'inventaires, etc. et terminant d'autres points en contestation avec eux au sujet des préséances.

1729-1753

FA116

Requêtes, mémoires et grosse d'arrêt au profit de la ville contre le Sieur Bergine lieutenant général au bailliage, contestant la justice et juridiction de la mairie.

1769-1773

FA117

Délibérations et lettres relatives à une entreprise du lieutenant général du bailliage qui s'était fait communiquer les registres de geôle des prisons de la ville.

1775

FA118-121 Conflits avec la Gruerie et la Maîtrise

FA118

Extrait d'une requête présentée à la Cour par le procureur de la gruerie, sur ce que le syndic de la ville informait contre des forestiers s'étant battus à la Bedugue ; le syndic ayant fourni ses réponses, la Cour ordonna de remettre toutes les pièces au procureur général.

1621

FA119

Pièces d'un procès de la ville contre la maîtrise. Les amodiataires de la pêche pour le compte de la ville ayant surpris deux pêcheurs de Dole faisant acte de pêche avec des filets non défendus, mais en des lieux et d'une manière autre qu'il n'était permis par le règlement du Magistrat, voulurent les faire condamner en la maîtrise des Eaux et Forêts, où ils les tirèrent en cause. Le syndic de la ville prétendant que ce fait n'était point une contravention aux ordonnances, mais une simple contravention à la police et aux règlements locaux, les traduisit de son côté devant le mayeur et les fit condamner. L'affaire fut portée par appel devant la Cour qui confirma la sentence de la Mairie et annula toutes autres procédures. Par le même arrêt, la Cour statuant sur les conclusions du Procureur général défendit au garde-marteau Lancemant, qui en l'absence du maître particulier s'était attribué la connaissance de cette affaire, d'exercer à l'avenir le métier de perruquier et de tenir café et billard tant qu'il serait garde-marteau.

1695-1697

FA120

Extraits de sentences rendues en la maîtrise contre des particuliers ayant mis rouir du chanvre dans le Doubs, avec interdiction au Magistrat de connaître de ces faits.

1715

FA121

Extrait d'un arrêt du Parlement obtenu par la ville contre la Maîtrise, au sujet d'une condamnation prononcée en ladite Maîtrise contre des pêcheurs pris sur le Doubs, cette condamnation ayant été annulée comme rendue par juge incompétent ; avec copie des titres de la ville sur ce fait.

1768

FA122-125 Juridiction de la ville sur Landon, Azans et le Poiset

FA122

Opposition formée par la ville au mandement de garde obtenu par la dame de Landon pour la justice du dit lieu.

1541

FA123

Copie de la requête présentée au roi par la Demoiselle Anne de la Chambre femme de Hugues Bourgeois de Dole, demandant concession de la justice haute et basse sur sa grange de Landon, avec minutes des remontrances du Magistrat contre cette prétention. Avec les pièces relatives aux différents de la ville avec Claude Fricquet, mari en secondes noces de ladite demoiselle de la Chambre et Sieur de Landon du chef de celle-ci, le dit Fricquet prétendant que le territoire de Landon est séparé de celui de Dole, qu'en conséquence la justice de Landon lui appartenait, avec le droit d'établir et de plus que le bois de Landon était sien, enfin qu'il ne dépendait en aucune manière du Magistrat de Dole.

1572-1630

FA124

Liasse concernant la justice et juridiction de la ville sur Azans. Azans était une seigneurie dépendant de la terre de Rochefort. Néanmoins il est certain qu'en plusieurs temps le Magistrat de Dole y exerça juridiction et justice, et considérait Azans comme faisant partie du territoire de Dole. Tantôt ceux d'Azans reconnaissent cette juridiction, en obéissant au Magistrat, lui demandant des permissions, laissant le syndic informer chez eux ; tantôt ils se prétendirent indépendants. Les pièces de ce recueil sont :

1°/ difficultés de la ville avec les officiers du bailliage voulant exclure la ville de la justice sur Azans, entre autres un arrêt grossé en parchemin par lequel la ville est maintenue en la connaissance d'un crime commis à Azans ; aussi plusieurs mandements d'appels émis par la ville, etc.

2°/ difficultés de la ville avec ceux d'Azans refusant de reconnaître la juridiction du magistrat. Ce sont des requêtes des habitants d'Azans demandant diverses permissions, comme de faire danser pour la fête, de vendanger leurs vignes, enfin des copies de requêtes de ceux d'Azans à l'Intendant pour être déclarés indépendants du Magistrat. Cette 2ème partie aurait peut-être dû figurer au chapitre du territoire de Dole ; mais elle a été maintenue ici à cause de sa liaison avec la première.

1490-1696

FA125

Procès de la ville contre le Sr J.B. Toitot, écuyer au sujet de la justice du Poiset. Le Sieur Toitot avait obtenu par lettres patentes de 1770 que son domaine de Poiset fût érigé en fief avec droit de haute et basse justice. La ville de Dole qui exerçait cette justice sur le Poiset forma opposition à l'enregistrement de ces lettres patentes et le Parlement rendit un arrêt de néant sur la requête du Sieur Toitot. Ce dossier est assez instructif ; Philipon de la Madeleine écrit dans cette affaire. A ce dossier a été jointe une copie de requête présentée à la Cour par le demoiselle Raclet ; de l'appointement de laquelle il résulte que le Magistrat n'a pas droit d'imposer la Grange Goubot sise près le Poiset et appartenant aux mineurs Toitot dont ladite demoiselle était tutrice.

1666-1771

FA126-127 Levations de corps

FA126

Pièces d'un procès de la ville contre Françoise de Rye, dame de Crissey, contestant à celle-ci le droit de lever les corps morts au lieu-dit en l'Ilette près de Crissey. La cause est évoquée au Parlement, par appointement du 6 septembre 1567. L'arrêt du Parlement n'est pas joint à ce dossier.

1566-1567

FA127

Recueil (procès-verbaux, requêtes et autres pièces) concernant les levations de corps morts faites de l'Autorité de la Mairie. La ville exerçait sur tout son territoire, mais surtout aux bords du Doubs, le droit de relever les corps morts et ce concurremment avec les officiers de bailliage. Le premier qui avait procédé à cette levation retenait la connaissance de l'affaire et de l'homicide, quand il avait été la cause du décès.

1566-1653

FA128-131 Droit d'asile et immunités ecclésiastiques

FA128

Différents entre la ville et les religieux de Saint-Jérôme au sujet d'un Espagnol coupable de meurtre, qui s'était réfugié chez eux et qu'ils prétendaient en franchise. La Cour ordonna la restitution différée par les dits religieux qui disaient vouloir se pourvoir (est joint l'inventaire des biens de cet Espagnol).

1596

FA129

Consultation donnée par les Sieurs C. Chifflet, F. Chaillot, A. de Santans, F. Vauchard et C. Fr. Talbert touchant un soldat qui s'était réfugié au Collège Saint-Jérôme après avoir commis un vol avec effraction.

1620

FA130

Cas posé à l'archevêque de Besançon et lettre de lui au mayeur de Dole touchant une criminelle (Jeanne Lespinasse) que l'on avait enlevée de force de l'enclos des bénédictins où elle s'était réfugiée (avec les pièces de la procédure).

1654-1655

FA131

Mandement en forme de monitoire décerné par l'Archevêque de Besançon à requête du procureur fiscal de Dole, contre les auteurs et complices d'un vol avec effraction suivi d'incendie.

1768

FA132-142 Evocations, appels, exécutions de sentences de la Mairie ; frais de justice

FA132

Recueil de cinq affaires relatives à la juridiction municipale évoquées par la Cour, la Ville ayant demandé cette évocation ou se plaignant qu'elle eût été ordonnée. Il s'agissait d'affaires de la compétence de la Mairie, mais dont certaines circonstances ne permettaient pas de lui laisser la connaissance.

1630-1652

FA133

Requête de la ville adressée à la Cour qui permet pour une fois seulement et sans tirer à conséquence, de tenir l'audience de la Mairie dans l'auditoire de la Cour. Les audiences de la mairie se tenaient habituellement devant le logis du Mayeur.

1642

FA134

Requête présentée par la ville aux archives pour qu'il lui fût permis d'évoquer et de relever devant la Cour *omisso medio* les appels contre les sentences de la Mairie que les parties condamnées porteraient devant le bailliage. Cette requête fut renvoyée à l'avis de la Cour qui ordonna communication aux fiscaux du bailliage. Ne paraît pas avoir eu d'autre suite.

1604

FA135

Réponse de la ville à une requête présentée à la Cour par l'avocat J. Drouaillet prétendant relever devant la Cour et non devant le bailli l'appel qu'il avait interjeté d'une sentence rendue contre lui en la Mairie.

1605

FA136

Copie d'un mandement d'appel émis par Pierre de Billy concierge des prisons de Dole, contre une sentence de la mairie qui l'avait condamné à 10L. d'amende à cause du feu qui s'était mis chez lui, le dit de Billy prétendant la conciergerie et le concierge n'être soumis aux règlements de police.

1629

FA137

Lettres patentes de l'Empereur Maximilien accordant au Mayeur de Dole le droit de faire exécuter par provision et nonobstant appel au bailliage ou à la Cour, les sentences de la Mairie sur le fait des cens, revenus et gects communaux de la ville et aussi en matière de guet et garde. Avec deux copies, l'une de 1499 et l'autre du XVI^e siècle.

1495

FA138

Deux requêtes présentées à l'Empereur Charles Quint par la ville, demandant que les sentences de la Mairie en fait de gects communaux, menus emparements, règlements de police etc. fussent exécutoires par provision et nonobstant appel ; ces requêtes renvoyées à l'avis de la Cour. En 1579 Philippe II octroya à la ville deux mandements patents par lesquels il accordait ce qui faisait l'objet des requêtes ci-dessus. Ils sont perdus aujourd'hui.

1549-1551

FA139

Cas posé au sujet de l'exécution d'une sentence de la Marie en matière d'octrois.

1754

FA140

Requête du Magistrat à l'Intendant au sujet d'un exécutoire de 245 L. décerné contre la ville par le lieutenant du bailliage pour les frais de la procédure criminelle suivie contre Jean Guichard qui fut pendu à Dole.

1756

FA141

Exemplaire imprimé d'un arrêt du Parlement au sujet des abus qui s'étaient glissés dans l'administration de la justice, des droits perçus ou à percevoir par les officiers, des frais de justice, etc.

1753

FA142

Exemplaire imprimé d'une lettre du Contrôleur général Terray au sujet des frais de justice criminelle (1772) avec quatre lettres relatives aux frais d'une exécution par effigie, qui eut lieu à Dole en 1784.

1772-1784

FA143-149 Entérinements de lettres de grâce en la Mairie

FA143

Lettres de grâce accordées à Claude de Florence, seigneur de Rainans, et Denis de Montrichard, écuyer, entérinées en la Mairie de Dole, avec le procès-verbal de cet entérinement.

1502

FA144

Copie des lettres de grâce accordées à Etienne Goyault, de Villers-Farlay, banni de Dole par le Mayeur pour jurements, blasphèmes et rupture de ban. Avec copie d'une demande en grâce formée par Pierre de la Barre (charretier de Dole), condamné pour vol au carcan et à être banni de la ville, cette demande ayant été renvoyée par l'Empereur à l'avis du magistrat.

1550-1551

FA145
Entérinement en la Mairie des lettres de grâce accordées à Aimé Mathey banni de la ville par sentence du Mayeur ; avec les pièces y relatives.

1611-1612

FA146
Trois requêtes présentées à la Cour par Jean Antoine de Fallerans, détenu à la conciergerie du Roi pour "déportemens insolens" envers son père, avec les lettres de grâce obtenues des archiducs par le dit Fallerans. Ces pièces semblent étrangères aux archives de la ville, le susdit n'étant pas justiciable du mayeur.

1619

FA147
Copie de la requête présentée au Roi par Charles Dusillet poursuivi pour homicide par le syndic de la ville et déclaré coutumace afin d'obtenir lettres de grâce.

1627

FA148
Requête présentée au Roi par la ville pour qu'il lui plût de renvoyer devant la Mairie l'entérinement des lettres de grâce obtenues par Edme Maire (coupable d'homicide), que le Mayeur avait jugé en première instance, cette requête renvoyée à l'avis de la Cour.

1633

FA149
Requête de Joseph de Gaule de Vaudrey demandant au Roi des lettres de grâce pour un meurtre involontaire par lui commis à Dole et sur lequel le syndic avait informé, cette requête renvoyée à l'avis du Magistrat.

1669

FA150-152 Registres des syndics ; recueils d'informations et procès criminels

FA150
Registres ayant de grosses lacunes. De 1492 à 1535 (15 registres) :
-n°1 : années 1492 et 1493
-n°2 : 1495
-n°3 : 1497 et 1498
-n°4 : 1499 et 1500 (2 registres)
-n°5 : 1501 et 1502
-n°6 : 1507, 1508 et 1509
-n°7 : 1516
-n°8 : 1523 et 1524
-n°9 : 1525 et 152
-n°10 : 1527 et 1528
-n°11 : 1528 et 1529
-n°12 : 1529 et 1530
-n°13 : 1532 et 1533
-n°14 : 1533 à 1535.

Pour l'année 1581, un gros registre formé de 12 cahiers, un pour chaque mois. Un autre gros registre pour les années 1611, 1612 et 1613. Six registres ou cahiers in 4° pour les années 1634 à 1642. Un registre pour les années 1654 et 1655. Deux registres de causes jugées en la mairie de 1704 à 1709. Un cahier des congés défauts et préséntations survenues en la mairie aux années 1738 à 1741. Un registre décousu où sont enregistrés les procès-verbaux des infractions et contraventions pour 1747, 1748 et 1749. Un répertoire de l'huissier de police de la ville contenant les significations par lui faites de 1753 à 1759. Un registre des procès-verbaux pour 1759 et 1760. Un registre des minutes des sentences de la mairie en 1771.

1492-1771

FA151
Informations et procédures criminelles de la Mairie de Dole. Ce recueil est également bien loin d'être complet. Ce qui est conservé ici est plutôt un choix de ce qui avait plus d'intérêt ou d'importance pour la police et la juridiction exercées par la

Mairie. Les procédures suivies en ladite Mairie pendant le XVIII^e siècle forment un dépôt assez considérable, mais absolument dépourvu d'intérêt ; c'est pourquoi on ne les a pas réunies ici. Entre autres procédures curieuses et singulières se trouvent les suivantes :

-1559 : information contre Loys Andrey, exécuteur des hautes œuvres, qui prenait dans les cabas des vendeurs aux halles ce qui lui convenait. Appointement du Parlement. Information contre le même pour avoir exécuté avec trop de rigueur un arrêt du Parlement condamnant un nommé Malibert à la fustigation (1551).

-1574 : Procédure contre deux femmes qui furent condamnées au carcan et au bannissement pour avoir reçu de diverses servantes du pain et d'autres choses, en échange de ce qu'elles lesaidaient à puiser de l'eau.

-1608 : Procès intenté par le syndic à une trentaine de marchands de Dole ayant vendu le jour de la St Luc. Dans les pièces se trouve une consultation donnée par Jean Boyvin et écrite de sa main.

-1606-1607 : Pièces complètes du procès poursuivi tant en première instance qu'en appel contre Françoise Menestrerot, sorcière, qui fut d'abord par sentence du Mayeur condamnée au bannissement perpétuel et sur l'appel du syndic condamnée au bailliage puis au parlement à être pendue et son corps brûlé ensuite. Procédure contre Henriette Dardort condamnée pour sorcellerie au bannissement (1612).

-1643 : Inventaire et autres pièces relatives aux meubles délaissés par Coquillot et sa soeur, lequel Coquillot avait été brûlé comme sorcier. Les comptes du domaine pour cette année mentionnent les frais d'exécution de ce sorcier, ainsi que celle de Loyse Barbe, aussi brûlée comme sorcière.

-1648 : Procédure criminelle poursuivie en la Mairie contre Jeannette Prestet, condamnée pour sorcellerie au bannissement perpétuel.

-1659 : Avec deux informations du procureur fiscal du Sous Office Albert Besancenet contre ladite Prestet et Anne Chausson accusées de sorcellerie. Information en matière de sorcellerie faite par le procureur fiscal du Sous Office avec un procès-verbal de l'ouverture d'une boîte où l'on avait mis le produit d'une quête faite à Dole pour subvenir aux frais des informations de sorcellerie. Il s'y était trouvé 97fr 5s 6d (1658).

-1643 : Information faite par le Mayeur et le syndic au sujet de quelques papiers imprimés contenant des choses contre la foi et dont certains marchands de Dole s'étaient servis pour emballer des marchandises qu'ils rapportaient de Genève.

-1670-1671 : Procédure criminelle contre Maurice Noël condamné à mort en la Mairie pour avoir tué sa femme, sentence confirmée en appel.

-1674 : Autre contre Jean Mourey demeurant à Azans condamné en la Mairie à être pendu pour avoir mangé de la viande un samedi, sentence confirmée par le Parlement en 1675.

- 1704 : autre contre Catherine Noble de Dole accusée de s'être fait avorter ; fut renvoyée de l'accusation.

1559-1704

FA152

Informations et procédures faites de l'autorité de la Mairie contre plusieurs soldats de la garnison coupables de meurtres, violences, crimes et délits autres qu'en matière militaire. Ces procès étaient conservés soigneusement en ce qu'ils prouvaient la juridiction de la Mairie sur la garnison et servaient à fixer les attributions réciproques du gouverneur et du mayeur.

1554-1709

FA153-325 Police municipale ; édilité et voirie

FA153-161 Edits et règlements généraux de police

FA153 (voir aussi, FA1747-1749)

Recueil général des édits et règlements de police publiés de l'autorité du Magistrat. Ce recueil est très incomplet.

- de 1516 à 1542 : un registre petit in folio où sont inscrits la plupart des édits publiés pendant cette époque ;
- de 1542 à 1548 : 3 cahiers petits in folio ;
- de 1549 à 1557 : autre registre semblable au précédent ;
- de 1560 à 1600 : ce sont les minutes sur feuilles volantes qui ont été réparties en deux collections ou portefeuilles ;
- de 1592 à 1618 : un registre en bon état, mais est loin de comprendre tous les édits publiés pendant cette époque ;
- de 1633 à 1637 : une liasse de feuilles volantes paraissant complète ;
- de 1641 à 1656 : seize collections, une pour chaque année, paraissant complètes ;
- de 1692 à 1698 : collection de feuilles volantes, très incomplète ;
- de 1700 à 1730 : autre collection, aussi très incomplète, comprenant outre les édits du magistrat plusieurs ordonnances de l'Intendant sur des points spéciaux à la ville de Dole.

1516-1730

Cote expédiée aux ADJ en janvier 1870 ; seuls les 3 cahiers (1542-1548) ont été retournés en mars 1901. Les autres documents (FA 1747-1749) ont été restitués en novembre 1981 par les ADJ.

FA154
Édit de police de la Mairie concernant le bétail, les dommages causés aux propriétés, le nettoyage des rues, la culture des vignes et d'autres points.

1491

FA155
Édit publié à l'occasion de la réorganisation du Magistrat (qui avait donné sa démission lors de la prise de la ville) avec une sentence de la Mairie contre un habitant ayant désobéi aux prescriptions de cet édit.

1669

FA156
Règlement général de police pour la ville de Dole, en 25 articles, renouvelé à diverses reprises de 1686 à 1727. Édit de 1701 relatif aux constructions. Avec un extrait de plusieurs édits de police dont l'ensemble constitue un règlement général, concernant notamment les bourgeois, les étrangers, les marchands et artisans, etc.

1685-1692

FA157
Deux conventions du Magistrat avec Didier Jacquin joueur de hautbois pour publier les édits à son de trompe et donner le bon jour à Noël avec les hautbois.

1581-1585

FA158
Ordonnance de la Cour rendue sur requête du Magistrat et prescrivant à tous les habitants d'obéir au dit Magistrat auquel toute autorité est donnée à cet effet.

1554

FA159
Ordre du prince d'Arenberg gouverneur de la province, adressé aux officiers de la garnison de Dole pour les obliger à prêter main-forte au Magistrat en la répression des désordres, comme aussi à arrêter et saisir tous ceux que le dit Magistrat jugerait à propos de prendre.

1669

FA160
Documents divers relatifs à deux arrêts de la Cour des Comptes de Dole dont cette ville et celles de la province, réunies demandent la cassation (Par le 1er de ces arrêts, la Cour interdisait aux villes de faire des édits ne leur reconnaissant que le droit de faire des règlements. Le second arrêt disait que le Mayeur de Dole n'avait pu connaître d'une contravention relative aux Octrois et renvoyait les parties devant le Présidial de Gray). Consultation de l'avocat Duportant de Paris, remontrances de la Cour des Comptes, réponses de la ville, correspondance avec les autres cités de la province, et autres pièces. On ne voit pas la solution de l'affaire.

1708-1709

FA161
Registre in folio contenant en outre plusieurs feuilles volantes, où sont transcrits plusieurs arrêts et ordonnances du Parlement, concernant plusieurs points de la police générale et particulière de la province, spécialement pour la ville de Dole. 1412 : A quoi est joint un édit grossé en parchemin, donné par Jean-sans-Peur contre les blasphémateurs. Nota : beaucoup d'autres édits émanant soit du Magistrat, soit de l'autorité souveraine se trouvent disséminés ailleurs et réunis aux matières qu'ils avaient pour objet de régler.

1412-1699

FA162-177 Règlements sur les diverses industries et professions

FA162-163 Boulanger et taxe du pain

FA162
Les points principaux du règlement des boulanger consistaient dans l'observance de la taxe du pain faite par le Magistrat, dans l'obligation d'être toujours approvisionnés et de ne vendre qu'aux lieux désignés à cet effet. De même que la plupart des

artisans des autres professions, les boulanger étaient reçus par le Magistrat ; ils ne pouvaient quitter leurs états sans en avoir en permission et devaient prêter serment à leur réception. La fixation du prix du pain donna lieu en divers temps à de grandes réclamations de la part des boulanger. En 1529 et 1544, la Cour condamna à obéir à la taxe. En 1571 et 1583 on fit des essais pour établir le prix du pain conformément à celui du blé. En 1657, sur nouvelles réclamations des boulanger, le Parlement ordonna au Magistrat de modifier sa taxe. Dans le XVIII^e siècle, surtout pendant la seconde moitié, les boulanger se mirent fréquemment en révolte, le Magistrat les condamna, ils en appellèrent au Parlement, de là de grands procès terminés les uns par transactions, les autres par arrêts en faveur de la ville. Cette liasse comprend 20 affaires relatives aux diverses taxes du pain, aux serments et obligations des boulanger, à leurs admissions et réceptions aux procès qu'ils eurent avec le Magistrat au fait de la taxe et enfin aux condamnations prononcées contre les boulanger contrevanants.

1528-1787

FA163

Requête des pâtissiers demandant au Magistrat de pouvoir prendre directement chez les bouchers et non chez les marchands de chandelle la graisse dont ils se servaient pour leurs pâtes ; se fondant sur ce que ceux-ci la vendaient sale et trop chère ; avec les réponses des dits marchands. Pas d'appointements. Procès de la ville avec Nicolas d'Aumont, pâtissier de Dole.

1612-1654

FA164 Bouchers et taxe de la viande

FA164

Les bouchers étaient comme les boulanger obligés de se faire recevoir, de prêter serment, et ne pouvaient quitter leur profession sans permission. Il leur était défendu de tuer et de vendre non seulement des bêtes malsaines, mais même de débiter certaines espèces de viandes dont l'usage n'était pas répandu, telles que bouc et chèvre (Sentence du bailliage de 1513). Ils devaient vendre aux halles, être toujours suffisamment assortis et se conformer à la taxe. Cette taxe était faite ordinairement plusieurs fois dans l'année, cependant la même durait quelque fois plusieurs années. On fit à diverses fois des essais pour régler la taxe comme celle du pain ; les bouchers ne s'y soumirent pas toujours ; de là procès nombreux. En 1613, les bouchers durent donner caution jusque à 200F pour leurs malversations. Ils ne devaient vendre qu'aux tanneurs de la ville des cuirs des bêtes tuées et aux seuls marchands de chandelle de la même ville les graisses et suifs. En 1634, un octroi fut mis sur chaque bête tuée en la boucherie. En 1650 et 1657 les boucheries menacèrent de se mettre en grève si on ne changeait la taxe et si on n'adoucissait le monopole des cuirs qui étaient au profit des tanneurs de Dole. En 1704, on créa des inspecteurs de boucherie. Ces officiers furent remboursés par la ville sur ordonnance de l'Intendant. En temps de carême aucun boucher ne pouvait vendre de viande. Le droit d'en vendre aux personnes ayant permission d'en manger s'amodiait au profit de la fabrique. En 1778, tous les bouchers donnèrent leur démission et furent remplacés. La taxe de la viande souleva à cette époque de fréquentes difficultés. La ville en écrivit aux autres cités de la province pour se renseigner. Cette liasse contient 31 affaires desquelles sont tirés les détails ci-dessus. De plus, on y trouve des procédures contre des bouchers contrevanants, des réceptions et démissions de bouchers, des règlements concernant cette profession, des taxes de la viande.

1506-1789

FA165-166 Hôtes et cabaretiers, taxe du vin

FA165

Le droit de tenir auberge, cabaret, débit de vin, de mettre nappe, ne se donnait ordinairement par le Magistrat que moyennant une certaine redevance annuelle, une sorte de patente. Au XVI^e siècle, le règlement des aubergistes et cabaretiers les obligeait principalement à donner au gouverneur et au Mayeur les noms des étrangers qu'ils recevaient, à ne souffrir en leur maison aucune sorte de jeu ni de débauche, à ne point donner à boire aux habitants, à ne point faire crédit aux villageois, à ne s'approvisionner au marché ou aux halles que dans l'après-midi, à avoir lanternes en leurs écuries, et mesures exactes pour vendre le vin, à avoir enseigne, et une affiche permanente du règlement les concernant. En 1546, le prix des repas et couchées était fixé par la Cour à 12 sols par jour dans les meilleurs hôtels, et 10 sols dans les moindres. Tout ce qu'ils vendaient était également taxé. Chaque année le syndic ou autres officiers commis à ce s'informaient du prix du vin pour que le Magistrat en fit la taxe. Elle ne réglait pas seulement le prix du vin au détail, mais servait à fixer la dîme due au Chapitre qui plusieurs fois réclama contre la taxe. Seize affaires, dont 9 relatives aux règlements sur les cabaretiers, aux permissions à eux données, aux procédures contre des contrevanants, et 7 relatives à la taxe du vin.

1532-1789

FA166

Directeurs des carrosses et maîtres de poste. Ils étaient presqu'en tout assimilés aux hôtes et aubergistes. Les deux affaires ici inscrites sont relatives à certaines exemptions qu'ils prétendaient avoir connu maîtres de poste, telles que des logements de

gens de guerre, où à certains points du règlement des aubergistes auxquels ils prétendaient n'être pas soumis, avec une note des déclarations royales et arrêts du Conseil d'État relatifs aux maîtres de poste, de 1669 à 1710. (Peu intéressant).

1669-1748

FA167 Tanneurs et cordonniers

FA167

Il n'y avait rien de bien particulier dans le règlement de ces professions. La plupart des pièces de cette liasse se rapportent aux taxes des cuirs et souliers qui étaient faites, tantôt par la Cour pour toute la province, tantôt par le Magistrat pour la ville seulement ; et aux contraventions des tanneurs et cordonniers à cette taxe. De même que les bouchers devaient fournir leurs cuirs aux tanneurs, de même ceux-ci devaient assortir les cordonniers de la ville avant tous les autres. La distraction de ces denrées était généralement interdite. Les édits sur les souliers (1643 et 1654), dans de grands détails sur la confection de ces objets. Le droit de marquer les cuirs appartenait à la ville qui l'amodiait. Les tanneurs et cordonniers devaient être reçus et admis comme les bouchers et boulanger. En 1708 la ville amodia à deux tanneurs de Dole pour 29 ans le cours d'eau appelé depuis Canal des Tanneurs.

1562-1746

FA168 Tisserands

FA168

Une seule affaire : les maîtres tisserands de Dole présentent requête à la Cour pour que celle-ci revint sur son édit par lequel elle fixait la largeur des toiles, nappes et serviettes devant le Magistrat ; y jointe la requête des tisserands à celui-ci.

1649

FA169 Huiliers

FA169

Procès-verbal de la quantité d'huile que les huiliers peuvent fabriquer en un jour, et ce pour arriver à la taxe de l'huile (six mesures).

1647

FA170 Marchands ciergiers

FA170

Les 7 affaires contenues en cette liasse se rapportent exclusivement à la taxe et vente de la chandelle. Le droit d'en vendre s'amodiait comme plusieurs autres ; les adjudications de ce droit avaient le monopole de cette vente ; mais ils devaient se soumettre à la taxe, être toujours assortis et vendre à tous indistinctement. On ne voit pas si ce monopole existait au XVI^e siècle ; il paraît avoir cessé au milieu du XVIII^e siècle

1530-1750

FA171 Armuriers

FA171

Statuts de la maîtrise des armuriers de Dole.

1688

FA172 Maréchaux

FA172

Une seule affaire, savoir : difficultés de la ville avec les maréchaux et artisans forgerons s'opposant à la taxe faite par le Magistrat. La Cour renvoya les partis devant un Conseiller, pour être faits les essais nécessaires à la fixation de la taxe.

1645

FA173 Faïenciers

FA173

Une affaire : la ville traite avec Jacques Coste, faïencier, lui accense une manufacture, et lui fournit les ustensiles nécessaires, moyennant quoi il exercera sa profession au profit des habitants et de la ville. Plus diverses pièces concernant la succession du dit Sieur Coste.

1708-1715

FA174 Potiers d'étain

FA174

1° Trois requêtes des potiers d'étain de Dole, sur lesquelles le Magistrat ordonna à tous potiers étrangers de quitter la ville.
2° Remontrances faites à la Cour par le potier Isolet sur les altérations et falsifications de l'étain qu'employaient les potiers tant du pays que de l'étranger, sur quoi lui est donnée commission de procéder avec le Magistrat à la visite des boutiques et ateliers de potiers à Dole.

1577-1618

FA175 Sculpteurs

FA175

Convention de la ville avec le sculpteur François Gilisse ; il est exempté de plusieurs charges publiques moyennant qu'il fixera son domicile à Dole.

1702

FA176 Imprimeurs et libraires

FA176

Le Magistrat tint beaucoup, dans tous les temps, à ce que des imprimeurs fussent établis dans la ville. Elle traita à cet effet avec plusieurs ; avec Antoine Dominique (1588), Sonnins (1624), Binard (1647), Figurey (1668), Magnin (1691), Tonnet (1714). Ils étaient primitivement de plusieurs charges publiques telles que logement de gens de guerre, guet et garde etc. A Antoine Dominique elle faisait une pension de 20F par an, et elle lui prête 250F pour acheter des caractères (peut-être ceux qui ont servi à imprimer les Mémoires de Gollut qui le cautionna). Outre ces traités se trouvent plusieurs pièces concernant la police de l'imprimerie et de la librairie, plus celles concernant les poursuites exercées par le Sr Magnin contre un autre libraire qui avait ouvert boutique sans autorisation (9 dossiers).

1588-1728

FA177 Médecins, chirurgiens, apothicaires et sages-femmes

FA177

Les personnes de ces professions exerçaient d'abord leur art dans la ville de Dole sous la surveillance du Magistrat qui leur faisait prêter serment, mais sans qu'elles paraissent avoir été soumises à un règlement uniforme, ni avoir joui de priviléges bien déterminés. Une affaire de 1619 est relative aux requêtes et autres pièces présentées par les médecins chirurgiens et apothicaires pour faire régulariser cette position, reconnaître leurs droits et priviléges et enfin fixer ce qui regardait l'exercice de leur profession. En 1630, ils obtinrent une maîtrise sur le modèle de celle de Besançon. On ne pouvait exercer qu'après y avoir été reçu. Plusieurs autres points furent réglés conformément aux statuts des maîtrises de Dijon et Besançon. A diverses fois le Magistrat interdit à certains individus l'exercice de la médecine et chirurgie. Cette liasse contient en outre plusieurs affaires relatives aux règlements de ces professions, entre autres de celle des sages-femmes qui n'étaient reçues qu'après examen et en prêtant serment. On y trouve aussi la minute du traité de la ville avec le médecin Guillo, en 1715, afin qu'il se fixe à Dole et donne des soins aux malades. (Dix-sept affaires).

1565-1752

FA178-208 Foires, marchés, commerce et approvisionnement de la ville

FA178-183 Foires et marchés

FA178

Lettres-patentes originales de Philippe le Beau, comte de Bourgogne, accordant à la ville de Dole deux foires franches de 3 jours chacune, la première se tenant après Quasimodo, la seconde après la Saint Denis. Publication de ces lettres patentes par le gouverneur et les baillis de la province (8 octobre 1497). Avec d'autres lettres patentes originales de Philippe IV obtenues sur requête de la ville dont minute est ci-jointe, transférant aux mercredi, jeudi et vendredi après la Pentecôte la foire franche de Quasimodo.

Note 1 : Ces foires étaient dites franches à cause de la suspension, pendant qu'elles duraient, du droit d'éminage qui se percevait au profit du souverain et aussi parce que toutes sûretés et facultés étaient accordés aux marchands soit du pays, soit étrangers pour s'y rendre, sans être soumis à aucun impôt, octroi, droit ni vexation quelconque.

Note 2 : Il y avait autrefois un transumpt du titre des foires franches concédées par Philippe le Bon en 1430. Ce transumpt paraît avoir existé encore en 1835 avec des copies sur papier. Quant à la concession, on peut la consulter à la cote 3, 11 et aussi à la cote 12. Les cotes 592 et 740 de l'inventaire de 1642 entrent dans d'assez grands détails à ce sujet. Sont jointes de plus 3 pièces relatives à la tenue des dites foires : requêtes de la ville de Dole à la Cour, une délibération du magistrat de Dole au sujet de l'éminage, une déposition faite par un nommé Bolu de Baverans sur les foires franches de Dole et une requête du procureur général à la cour, tendant à ce que toutes les foires de la province se tiennent aux jours où elles sont fixées (appointment en ce sens à la Cour).

1497-1619

FA179

Deux édits de la Cour, portant défenses à tous les habitants de la province de trafiquer avec les Français et de tenir foire et marché avec eux sans permission des Magistrats ou gouverneurs de places.

1644-1645

FA180

Édit, requêtes et autres pièces concernant les marchés qui se tenaient à Mont Roland. C'était un lieu de rencontre des marchands comtois et français. La fréquentation de ce lieu fut interdite à ceux de Dole en dehors de certains jours par semaine, par édit du magistrat du 14 octobre 1644.

1644-1645

FA181

Lettre circulaire imprimée adressée par le magistrat de Seurre à celui de Dole annonçant le rétablissement des deux foires de Seurre.

1649

FA182

Trois extraits de délibérations du Conseil, relatives à la tenue du marché pendant le Carême.

1686-1688

FA183

Pétition des habitants de la Bedugue demandant à ce qu'on replaçât chez eux le champ de foire qui avait été transféré à la place Pingon. Mémoire et requête contradictoire des bourgeois de Dole à ce sujet.

1777

FA184 Balances, poids et mesures

FA184

Avant la révolution chaque pays et même chaque ville avait ses balances, poids et mesures particuliers. A Dole, les étalons étaient déposés à l'Hôtel de Ville et de temps en temps on confrontait les poids des marchands avec ces étalons. Le Parlement et la Cour des Comptes firent à diverses fois des ordonnances pour établir l'uniformité en cette matière. Les magistrats étaient exclusivement chargés de cette police. Les 8 dossiers qui regardent cette matière sont des commissions de vérification et

procès-verbaux de visite des poids et mesures, des condamnations contre des marchands délinquants, un inventaire des poids et mesures de la ville de 1645, enfin un registre des procès-verbaux d'échantillonement et d'étalonnement de tous les poids et mesures dont se servaient les marchands de Dole et de la banlieue, rédigé conformément à un édit du Magistrat du 21 juillet 1751.

1560-1751

FA185-186 Taxes de denrées et marchandises

FA185

Taxes générales faites par le Magistrat des prix des diverses denrées et marchandises qui se vendaient dans la ville, ainsi que des journées d'ouvriers. Avec des placets présentés à la Cour par le Magistrat pour la prier d'autoriser lesdites taxes ; approbation par la Cour de ces taxes, etc. Requêtes des marchands et artisans taxés.

1641-1658

FA186

Deux taxes faites par le Magistrat des ouvrages de tous les métiers divers exercés en la ville, ainsi que de tous les objets fabriqués. Cette matière se complète avec les taxes placées à la section précédente.

1654-1684

FA187-192 Marchands de la ville et étrangers

FA187

Édit de la mairie défendant aux habitants d'acheter auprès des marchands étrangers avant que ceux-ci n'aient étalé leurs marchandises pendant 3 jours (Le même édit défendait aux mendiants valides de demander l'aumône). Avec un jugement de la Mairie contre des contrevenants à cet édit.

1578-1789

FA188

Procès-verbal de la visite faite par les commis de la ville dans toutes les boutiques des marchands, surtout des drapiers, et aussi des artisans pour connaître la nature et le prix de leurs marchandises et leur enjoindre de vendre moins cher à l'avenir. (Intéressant pour la connaissance du commerce et de l'industrie à Dole à cette époque).

1620

FA189

Procès-verbal de la "blanque" ou loterie faite sous les auspices du Magistrat des armes apportées à Dole par Nicolas Dubois, maître arquebusier de Nancy, avec les requêtes et permissions pour l'organisation de cette loterie et la liste des lots et des billets.

1603-1623

FA190

Requête de Sieur Paschal, banquier de Lyon, demandant, moyennant certaines exemptions et franchises, de pouvoir établir à Dole l'industrie de la soie, une banque et une maison à Dole et faire d'autres opérations commerciales, ce que le Magistrat lui accorda à l'exception de la maison.

1633-1634

FA191

Copie de la requête présentée au Parlement par les marchands de Dole, demandant qu'il fût interdit à tous les marchands étrangers, de séjourner plus de 3 jours à Dole, excepté durant les foires. La cour les renvoie au règlement du Magistrat.

1699

FA192

1741 : Minute d'un mémoire du Magistrat en réponse à 3 chefs de questions de l'Intendant, concernant les marchands forains et juifs. Ce mémoire conclut à ce que les juifs soient écartés de tout commerce.

1779 : Avec une requête présentée au Magistrat par les marchands de la ville et copie d'un arrêt du Parlement rendu en 1754 au profit des marchands de Besançon contre les juifs, sur quoi le Magistrat interdit à tous les juifs demeurant en la ville de faire aucun commerce à peine de 1000 L. d'amende et de confiscation.

1741-1779

FA193-198 Marchands de comestibles et revendeurs

FA193

1°/ Arrêt de la Cour confirmant une sentence de la Mairie qui avait condamné à l'amende une marchande vendant les harengs gâtés.

2°/ Procès-verbal de la visite faite par les commis de la ville chez les marchands de harengs pour constater la qualité de leur marchandise, qui s'était trouvée presque toute gâtée.

3°/ Une taxe des marchandises de carême.

1506-1582

FA194

Édits concernant les revendeurs, revenderesses, marchands de comestibles, auxquels on ordonne de prêter serment, avec défense de s'approvisionner ailleurs qu'aux halles ; plus la taxe des vivres et denrées, des sentences de la mairie, des procédures, contre des délinquants, des requêtes présentées au Magistrat et à la cour pour avoir permission de revendre.

1542-1622

FA195

1587-1756 : Édits, défenses, interdictions, ordonnances tant du magistrat que de l'Intendant, contre divers particuliers, notamment les soldats de la garnison et les habitants d'Azans et St-Ylie, auxquels il est interdit de vendre pain et viande sans la permission du Magistrat. Avec des procès, sentences et autres pièces y relatives. Ces défenses avaient pour but de prévenir les fraudes des droits de boucherie et boulangerie établis à Dole.

1616-1617 : A ces pièces sont jointes deux permissions données par le Magistrat aux fifres et tambours de la garnison de vendre et distribuer par la ville des images et petits saints le jour de St André et de "mener la feste".

1659 : Plus une copie de requête présentée à la Cour par des soldats de la garnison demandant de pouvoir vendre des fruits sans la permission du Magistrat, cette requête appointée par [fin] de non-recevoir.

1587-1756

FA196

Copie d'un arrêt du Parlement rendu sur requête de divers marchands drapiers ayant boutiques aux halles, par lequel est interdit à tous ceux vendant denrées ayant l'odeur, telles que beurre, lard, fromage, etc., de les vendre sous le couvert des halles, mais seulement dans l'enclos situé au milieu des dites halles, comme il se pratiquait avant la guerre.

1663

FA197

Plusieurs édits de la Mairie sur les revendeurs et revenderesses avec une note de diverses délibérations les concernant.

1494-1621

FA198

Procès de la ville contre le fermier des halles pour le roi, lequel exigeait un blanc par jour des revendeurs au découvert des halles.

1639-1664

FA199-202 Approvisionnement de la ville en diverses denrées

FA199

Arrêt de la Cour condamnant les pêcheurs amodiataires de la pêche du Doubs à une amende pour s'être réunis plus de deux pour pêcher, et leur enjoignant d'apporter vendre leur poisson aux halles de Dole à 6h du matin en été et à 7h en hiver. Avec un autre arrêt enjoignant aux amodiataires de la pêche d'apporter vendre leur poisson comme ci-dessus, avec défense de le vendre ailleurs qu'aux halles.

1498-1509

FA200

Une lettre de ceux de Besançon au Mayeur de Dole pour prier la ville de ne pas mettre obstacle à ce que les marchands de poisson de Dole en apportassent à Besançon. Avec une autre lettre du Sieur de Villeneuve, capitaine de Dole, étant alors à Besançon et demandant qu'il fût permis au pourvoyeur de sa maison de lui amener de Dole 2 ou 3 cents de carpes.

1570-1584

FA201
Procès de la ville contre le fermier des halles qui exigeait 30 sols pour chaque chariot de montagne amenant des denrées aux halles de Dole.

1652

FA202
Deux marchés de la ville avec Léonard Coillot pour amener par eau du bois à Dole. Avec trois édits concernant la vente et l'approvisionnement du bois sur le port de Dole.

1594-1768

FA203-208 Grenier à blé et approvisionnement de grains

FA203
Pièces concernant le grenier à blé. En 1589 (1er février), la ville obtint de Philippe II des lettres patentes portant permission d'ériger un grenier à blé pourvu qu'elle s'engagea à dresser et à entretenir ce grenier, à payer l'éminage au fermier, et à en appliquer le produit aux besoins de la ville. En 1593 (12 juin), elle obtint d'autres lettres patentes lui permettant de faire administrer ce grenier comme il lui conviendrait, et elle traita avec le Sieur Virey pour l'érection et l'approvisionnement de ce grenier. La ville eut ensuite la prétention d'obliger les boulanger à venir se fournir à son grenier, où elle leur vendait le blé beaucoup plus cher qu'au cours d'alors. Sur réclamations de ceux-ci, la Cour interdit au Magistrat de faire de tels règlements à l'avenir et cependant maintint celui-ci pendant un certain temps (1622). De son côté, le procureur général fit opposition aux achats de blé que faisait la ville, mais il ne fut pas écouté (1592). Le grenier était administré par des fermiers choisis par la ville. Il paraît que ce grenier périclita pendant quelques temps, car en 1623, il y eut un arrêt de la Cour portant réorganisation du grenier conformément aux lettres patentes de 1589. La ville voulut aussi tacher de soustraire au paiement de l'éminage, mais la Chambre des Comptes s'y opposa (1623). Les principales pièces : les 2 lettres patentes de Philippe II, les requêtes de la Ville de Dole concernant l'obtention de ces patentes, les avis de la Chambre des Comptes, les arrangements pris pour l'érection du grenier et les achats faits pour son approvisionnement, l'arrêt de 1623 (en parchemin), copie des lettres patentes de 1582 (14 mars) qui octroyent un grenier à ceux de Salins, enfin l'acquisition faite par la ville en 1592 de la maison de Sieur Léonard de St Mauris, seigneur de Montbarrey pour servir de grenier à blé, avec les patentes obtenues pour l'amortissement du fief de cette maison, et les difficultés mises avec le Sieur de Champagney qui exerça le retrait lignager, et obligea la ville à se départir de son acquisition.

1581-1646

FA204
Deux registres de contrôle de l'entrée et sortie des grains du grenier public où sont écrites les instructions du contrôleur et fermier du dit grenier.

1625

FA205
Un petit volume in -12, où sont inscrites les mercuriales du prix du blé depuis l'an 1604 à l'an 1611 (à la fin du registre se trouve la taxe de la dîme du vin à Dole de 1590 à 1608).

1604-1611

FA206
Etats des chariots de grains entrés à Dole par les portes de Besançon et d'Azans, depuis le 1er août 1641 au 31 octobre avec l'indication du droit perçu à l'entrée. (Deux de ces états sont cousus, l'un in-4, l'autre in-8 ; le reste est sur feuilles volantes).

1641

FA207
Recueil de pièces relatives à l'approvisionnement de la ville de Dole, principalement pendant le siège de 1636 et la guerre qui suivit. Ce sont les marchés pour aller chercher du blé à Salins (1637) et ailleurs. Les rôles des communautés et particuliers ayant amené du blé à Dole (1631-1632), les états constatant les quantités de blé trouvées chez les boulanger (1654), plusieurs requêtes, procédures et pièces diverses sur cette matière (XVII^e-XVIII^e siècles), plus une notice sur le grenier à blé de Besançon ; mémoire présenté par la ville de Dole au gouverneur de la province pour obtenir un magasin de grains (1640) ; l'approvisionnement de blé de la ville de Dole au XVIII^e siècle.

1631-1782

FA208

Liasse de pièces concernant la disette de 1771. La ville fit à cette époque d'importants achats de blé. Elle fit fabriquer du pain à ses frais et le fit vendre à bas prix aux habitants. Ce recueil contient les états, marchés, quittances, comptes de dépenses relatifs à ces achats et à cette fabrication. Sont jointes de plus, visites des grains des boulangers en 1749 et 1770, des mercuriales, approvisionnement des boulangers, etc. pour 1771.

1771

FA209-235 Propreté, sécurité et santé publiques**FA209-211 Propreté des rues et maisons****FA209**

1526 : Mandement du Parlement de Dole approuvant l'édit du magistrat qui interdisait à tous les habitants de tenir pourceaux en la ville et confirmant cet édit à peine de 10 L. d'amende pour chaque contravention.

1537 : Sentence de la Mairie contre un contrevenant.

1572 : Requête à la cour pour faire publier de nouveau l'édit relatif aux immondices et aux pourceaux à l'occasion d'une procession solennelle qui devait avoir lieu le 18 mai.

1637 : Autre requête ou Magistrat sur laquelle la Cour ordonne à deux marchands de pourceaux qui en avaient amené une grande quantité dans la ville de les vendre dès le lendemain, ou de les emmener.

1526-1637

FA210

Appointements de la Cour confirmant l'édit du Magistrat qui défendait aux dolois de "nourrir, avoir ou entretenir" des "asnes" en ladite ville.

1554

FA211

1566-1576-1586-1592 : Quatre édits du Magistrat ordonnant aux habitants de nettoyer le devant de leurs maisons de toutes les boues, ordures, immondices et fumiers qui encombraient les rues.

1579-1604 : Quatre traités conclus avec des nettoyeurs pour le nettoyage des rues et places.

1574 : Deux sentences de la Mairie contre des contrevenants à l'édit des fumiers.

1642 : Visite d'une ruelle près de la rue d'Eschevanne qui était alors encombrée d'immondices.

1721-1740 : Cinq marchés pour le nettoyage et l'enlèvement des boues de la ville.

1783 : Minute et placard imprimé du règlement de police pour la propreté des rues.

1566-1783

FA212-215 Police des incendies, établissements dangereux**FA212**

1516-1604 : Quatre procès et condamnations par la mairie et le bailliage contre des particuliers ayant laissé le feu se mettre chez eux.

1550 : Rôle (non daté) des ouvriers charpentiers, maçons, couvreurs, etc. qui devaient se trouver prêts en cas de feu.

1566 : Placet d'Eloi Chaillot et Pierre Dubois de Dole, demandant au Magistrat de continuer à être dépositaires des sceaux, crochets, échelles destinés à servir en cas d'incendie.

1581 : Griefs d'appel obtenu du Parlement par le Sieur Blondel, 1er huissier de la Cour, condamné à l'amende par le mayeur, pour ne s'être trouvé à son poste au tocsin donné pour le feu.

1516-1581

FA213

1752 : Ordonnance de l'Intendant en forme de règlement pour les secours à donner en cas d'incendie, et cadre de la compagnie de pompiers instituée en suite de cette ordonnance ; noms et grades de chacun d'eux.

1767-1774 : Pièces relatives à des démolitions et autres précautions contre les incendies.

1770-73 : Deux marchés passés par la ville pour l'entretien des pompes.

1752-1773

FA214

Placet présenté au Magistrat par les Confrères des Quatre couronnés et de St Joseph, demandant qu'on leur remit la rétribution à eux due pour 8 incendies auxquels ils avaient travaillé. (Les Confrères disent dans leur placet que leur fondation remonte à 1540. Il leur est du 12L par chaque incendie auquel ils travaillent. Cet argent sert au luminaire et à l'entretien de leur chapelle.

1781

FA215

Procès de la ville contre Michel Pégas, aubergiste, et Antoine Guyot, tonnelier, auxquels est faite interdiction d'avoir chez eux un alambic à cause du danger de feu.

1724-1730

FA216-235 Santé publique ; mesures prises en temps de peste

FA216

1545-1589 : Arrêts et édits émanés tant de la Cour que du Magistrat sur la police en temps de peste.

1564 et 1565 : Difficultés de la ville avec le lieutenant de la Villette, sur quoi la Cour interdit à celui-ci de s'opposer aux ordonnances prises par le Majeur à l'occasion de la peste.

1587 : Copie d'un édit du magistrat d'Orgelet pour la peste de 1587.

1545-1587

FA217

Grosse d'arrêt contre les Pères Cordeliers pour les obliger à laisser enterrer dans leur cimetière pendant la peste, et à laisser pour cet effet leur porte ouverte pendant la nuit.

1566

FA218

Procès de la ville contre le Doyen pour l'obliger à fournir un prêtre chargé d'administrer les sacrements aux pestiférés. (Manque l'arrêt de la Cour qui condamna le Doyen). A quoi sont jointes plusieurs attestations des villes de la province et chapitres des églises sur ce qui se passait chez elles à ce sujet.

1565

FA219

1555 : Arrêt de la Cour condamnant les barbiers de la ville à élire l'un d'eux pour fournir son ministère en temps de peste à toute réquisition et ce, moyennant salaire compétent, avec des requêtes tant de la ville que des barbiers et chirurgiens sur le fait de cet arrêt.

1566 : Grosse du traité de la ville avec le chirurgien Nicolas Martin de Besançon pour soigner les pestiférés.

1555-1566

FA220

Lettres du Majeur Colard à divers conseillers de la ville qui s'étaient absents par crainte de la peste pour les faire rentrer à Dole.

1586

FA221

Requête du magistrat contre les officiers du bailliage retirés à la Loya qui empêchaient d'amener des vivres à Dole pendant la peste. Appointement de la Cour en faveur du magistrat. Ordre adressé par le gouverneur de la province, F. de Vergy, aux villages voisins de Dole, d'apporter vivres à la ville en temps de peste.

1565-1566

FA222

1565 et 1572 : Appointement de la Cour (1565) et ordonnance du Sieur de Vergy, gouverneur de Bourgogne (1572), rendus sur requêtes du magistrat, et enjoignant à un soldat de la garnison le logement qu'il occupait au prêtre et au chirurgien des pestiférés décédés durant la peste.

1581 : Lettre du Magistrat à ceux de Dijon au sujet d'un marchand pelletier qui avait contrevenu aux édits de peste.

1586 : Information prise par le procureur-syndic de la ville au fait d'un habitant de Sampans mort soupçonné de peste.

1565-1586

FA223	Liasse de requêtes présentées au magistrat par plusieurs habitants pour être autorisés à rentrer dans la ville ou à sortir de leur demeure où ils étaient "barrés" comme "suspects de peste".	1565-1566
FA224	1565-1566 : Minutes des "gects" faits par le Magistrat sur les habitants qui s'étaient absentés de la ville pendant la peste. 1567 : Procès entre le Magistrat et les notables refusant le paiement de leur contribution au dit "gect". La Cour les condamna à payer, mais en déclarant qu'à l'avenir le Magistrat ne ferait plus semblables "gects" sans le concours des notables.	1565-1567
FA225	Liasse de pièces relatives aux impositions faites pour la nourriture des pauvres et des pestiférés de 1566 à 1584.	1566-1584
FA226	Autre recueil de pièces concernant les dépenses occasionnées à la ville par les pestes et l'entretien des pauvres, comptes des receveurs, traités avec des parfumeurs et nettoyeurs (1586, 1593), rôles des habitants imposés, acquit des comptes, pièces de comptabilité, quittances.	1565-1595
FA227	Fournitures faites aux pestiférés.	1586
FA228	Compte rendu par Gelyotte des deniers par lui reçus pour subvenir aux frais de peste.	1592
FA229	1592 : Attestation donnée par 4 docteurs médecins et chirurgiens professeurs en l'Université de Dole, touchant un soldat soupçonné de lèpre, et avis donné par eux sur la fréquentation des lépreux. 1628 : Visite faite par les médecins de l'Université de la personne du P. de Faucogney, capucin, atteint de lèpre ; requête du magistrat à la Cour touchant les mesures à prendre en cette occasion. Appointement de la Cour.	1592-1628
FA230	Avis donné par les sieurs docteurs en médecine de S. Mauris, Dorennet et Javel, en réponse à une question du Magistrat sur l'usage habituel du sel et des viandes salées en temps de peste ; disent qu'il est nuisible.	1621
FA231	Pièces relatives aux pestes qui sévirent de 1628 à 1633 dans les villages des environs de Dole ; mesures prises par la ville à cette occasion, requêtes présentées à la Cour, informations faites par le syndic, visites de lieux, comptes de dépenses faites par le Mayeur Chaillot, etc. Ces villages étaient Rochefort, Audelange, Montmirey, Orchamps, Brans, Bresilley, Champvans, Malange, Nenon, Peseux.	1628-1633
FA232	Pièces concernant les pestes qui sévirent à Dole de 1622 à 1637. Ordonnance de la Cour pour amener des vivres à Dole pendant la peste (1630). Mandement pour la rentrée en ville des conseillers et échevins qui s'en étaient absents (1636). Autorisation donnée par la Cour au Magistrat de Dole de faire tous emprunts opportuns (1636). Traités avec des chirurgiens, nettoyeurs et parfumeurs. Lettres missives relatives à l'envoi à Dole de nettoyeurs des pestes, de cadenas pour barrer les maisons, de denrées et fournitures pour l'approvisionnement de la ville telles que beurre, fromage, chandelle. Sentences de la justice de la mairie contre des particuliers ayant rompu leurs bancs. Procès-verbaux de visites de personnes et de lieux infectés de peste. C'est surtout en 1636 et 1637 que la peste sévit avec le plus de vigueur, c'est aussi à ces années que se rapportent surtout les pièces de cette liasse.	1622-1637

FA233

Dépenses occasionnées à la ville par les pestes de 1630 à 1639 et par la nourriture des pauvres pendant le temps qu'elles sévirent. Comptes, états divers de fournitures. Procès contre des particuliers pour les obliger à payer leurs contributions. Copie d'un règlement fait par la Cour pour la ville de Salins en matière de pareil recouvrement (1630).

1630-1654

FA234

Recueil de lettres missives adressées au magistrat et quelques minutes de celles écrites par lui au sujet des pestes. La plupart de l'an 1629.

1566-1635

FA235

Onze cahiers ou volumes des dépenses et recettes des pestes :

1°/ 1630 - Compte de François Carme

2°/ 3°/ 4°/ 1631 - Trois livrets in-8 où sont inscrites les dépenses de 1631

5°/ 1634 - Compte rendu par les héritiers d'Antoine Jousserand

6°/ 1637 - Compte rendu par Gillette Seirurot, veuve de Jean Bailly, sergent de la Mairie

7°/ 1636-37 - Compte rendu par les héritiers d'Oudot Guillemin

8°/ 1640 - Compte rendu par Pierre Pesseau - sorte de journal de la recette et dépense faite par lui

9°/ 1648 - Compte rendu par le même, avec le traité fait avec lui pour la recette des deniers des pestes

10°/ 1640 - Compte rendu par le même

11°/ 1653 - Compte rendu par le même

1630-1653

FA236-325 Voirie, édilité, édifices publics

FA236-240 Juridiction du magistrat en fait de voirie

FA236

Mandement d'appel obtenu du parlement par le Mayeur contre une sentence du bailliage qui lui ordonnait à peine de 10L d'amende de faire dans deux jours nettoyer les rues de la ville.

1541

FA237

Procès du Magistrat avec la Cour des comptes. Le Magistrat ayant fait un règlement sur la voirie et l'alignement des rues, la Cour rendit un arrêt pour lui interdire de faire à l'avenir de telles ordonnances (1701). Mais le Parlement sans s'arrêter à cet arrêt, reconnut à la Mairie le droit de police en fait de voirie, et maintint différents points du règlement qu'elle avait pris (1727). Sont jointes à ces pièces des copies des arrêts ci-dessus mentionnés, et d'autres copies d'arrêts rendus sur semblable matière en faveur des villes de Metz et de Dijon (1643 et 1697).

1700-1727

FA238

Deux mémoires pour la ville de Dole et copie d'un arrêt du Conseil d'Etat rendu en sa faveur dans l'affaire Demesmay. Le Magistrat avait permis au Sieur Demesmay d'avancer un balcon sur la rue. La Cour des Comptes rendit un arrêt pour interdire à la ville de donner à l'avenir telles permissions, prétendant que la police de la voirie ne lui appartenait pas. La ville se pourvut alors contre cet arrêt.

1725-1735

FA239

Arrêt du Conseil d'Etat, qui casse un arrêt de la Chambre des Comptes de Dole, et déclare que le Magistrat a le droit d'exercer la police de la Mairie privativement à tous autres ; avec copie de cet arrêt et quelques pièces y relatives. Plus une copie d'un autre arrêt de 1754 dans le même sens.

1750-1754

FA240

Recueil de mémoires et d'arrêts divers du Conseil d'Etat produits par la Ville ou à elle signifiés dans le procès qu'elle eut à soutenir contre la Cour des Comptes au sujet de la police de la voirie. Les partis furent renvoyés par devant M. de Boynes, président du Parlement et intendant de la province. La solution de ce procès ne se trouve pas aux pièces. Cependant il est certain que la ville continua à exercer la voirie à donner des alignements, etc. Sont jointes des pièces concernant le mur de clôture de la maison Desbief qui joua un rôle dans ce procès. Plus divers mémoires concernant des procès analogues que les villes de Besançon, Dijon, etc. eurent à soutenir contre la Cour des Comptes (1643-1761). Documents relatifs à la voirie de Dole (1702-1761).

Nota : Tous ces procès ne sont pas sans intérêt quant à la connaissance des attributions de la Mairie, et de l'état de la voirie à cette époque.

1755-1761

FA241-247 Constructions des particuliers sur la voie publique ; alignements

FA241

Extrait de délibération grossé sur parchemin et dûment approuvé par Guillaume de Hanget, bailli de Dole, interdisant à tous habitants de construire avant-toits, galeries et avant-seuils en leurs maisons, à peine de démolition et d'amende arbitraires.

1481

FA242

Permissions de construire demandées par divers particuliers, les unes accordées, les autres refusées.

1501-1711

FA243

Sept procès et contestations au bailliage et à la Cour avec des particuliers faisant constructions nonobstant les règlements contraires. Entre autres au procès de 1488 qui est une dénonciation de nouvel œuvre contre Outhenin Crochet et un de 1492 contre Regnaud Franc avec des enquêtes et une exécution d'arrêt contre lui.

1488-1622

FA244

1599-1628 : Etat de ceux qui devaient à la ville pour avoir été autorisés à s'avancer sur certaines rues ou à appondre à certains conduits.

1621 : Avec les pièces d'un procès, à la main puis au bailliage, du receveur de la Ville contre Etienne Pierre refusant de s'acquitter.

1599-1621

FA245

Projet de requête à présenter au roi touchant l'embellissement de la ville et une délibération du Magistrat exprimant le vœu qu'à l'avenir il ne fit plus permis de couvrir autrement qu'en tuiles.

1716

FA246

Édit imprimé du Magistrat lequel oblige tous les propriétaires des maisons de la Grande Rue à faire les travaux nécessaires à l'écoulement des eaux de leurs toits, et rappelant à ce sujet les anciens règlements.

1762

FA247

Recueil de plusieurs pétitions de particuliers demandant un alignement ou permission de se clore, d'apposer enseigne, d'établir des degrés, des galeries, d'appondre à des conduits, etc. ; ces affaires ayant donné lieu quelquefois à des difficultés et à des appels des décisions du Magistrat.

1694-1786

FA248-260 Rues et pavé

FA248

1562-1628 -Fermeture, cession ou achat de certaines rues ou ruelles :

1562-1564 : Fermeture d'une ruelle près la maison du Sieur de Crissey qui depuis appartint aux Jésuites ;

1570 : Fermeture d'une ruelle près des murailles, l'emplacement n'étant désigné ;

1618 : Cession d'une ruelle descendant de la rue St Jacques à la Porte du Pont (achetée et cédée à la ville par la Veuve du Conseiller Guyon) ;

1628 : Cession d'une ruelle sise près le mur du Vieux Château cédée aux Carmes.

1562-1628

FA249

Procès au Parlement de la Ville avec le Sieur Petit au sujet du pavage d'une rue avoisinant l'Hôtel de Ville.

1561

FA250

Rôle de ceux qui avaient offert de contribuer à la réparation de la rue Saint-Georges tirant à l'église Notre Dame.

1600

FA251

Minute non signée du toisé du pavé de la rue d'Arans, et toisé de plusieurs autres parties du pavé de la ville.

1574-1630

FA252

1606 : Requête des paveurs ayant pavé la rue Fripapa, pour être payés, et visite de leur travail.

1624 : Avec un marché pour le pavage du pont de pierre de Dole.

1606-1624

FA253

Recueil de divers marchés passés par la ville avec des paveurs pour l'établissement ou l'entretien du pavé - Réceptions de travaux - Requêtes des paveurs - Correspondance avec l'Intendant au sujet des rôles de contributions mises sur les habitants pour le paiement des travaux - Pièces d'un procès contre J.-B. Matherot refusant de payer sa quote-part.

1660-1711

FA254

Toisé fait par Gelyotte du pavé des rues de la Bière, Fripapa, de la Petite-Place et de la porte d'Arans.

1702

FA255

Marchés, devis, toisés et autres pièces de diverses natures relatives à l'entretien du pavé de la ville.

1706-1781

FA256

Marché pour la reconstruction de quelques degrés du grand escalier près de l'Hôtel de ville avec un placet des maçons.

1722

FA257

Projet pour l'élargissement de la rue du Crucifix.

1758

FA258

1753 et 1754 : Mémoires, devis, plan et ordonnance de l'Intendant au sujet de la démolition de quelques maisons nécessitées par l'élargissement du bas de la Grande Rue.

1753-1754

FA259

Adjudications et devis pour l'éclairage et les lanternes de la ville.

1762-1774

FA260

Plan des grands degrés allant de la rue du Plafond à la rue des Chevannes - Pétitions des habitants voisins, rapport de commissaires et devis pour la réparation de ces degrés.

1780

FA261 Promenades

FA261

Recueil en deux parties des pièces concernant les promenades de la ville.

Elles ont trait surtout aux réparations, clôtures, établissement de grilles et de portes (1722), ornementation de ces promenades ; marchés et amodiatis diverses. Création du Jardin Philippe (1691), plans divers. La première partie concerne le Cours St Mauris ; l'autre le Jardin Philippe.

1691-1739

FA262-271 Aqueducs et conduits

FA262

Procès au bailliage puis au Parlement entre la ville et le Sieur de Bouclans au sujet du conduit que le Magistrat prétendait faire établir par dessous sa maison (sise proche du lieu où s'établirent plus tard les Jésuites).

1557

FA263

Construction de l'égout de la rue Fripapa - Délibérations du Conseil pour l'établissement de cet égout, marchés avec les maçons, liste des particuliers qui devaient contribuer et en échange pourraient appondre au dit conduit ; requête à la Cour au sujet des empêchements que certains particuliers mettaient à cette construction, procès divers, Arrêt de la Cour disant que la délibération du Conseil sortira son effet.

1599-1604

FA264

Communication faite aux habitants intéressés d'un projet de construction d'un conduit allant du Grand-Abreuvoir au Grand-Puits, et de là au Puits de la rue de Besançon, cette communication faite pour savoir de combien ils veulent contribuer et dresser répartement en conséquence.

1607

FA265

Réponse de la ville à une requête au Parlement d'un nommé Girard refusant de payer sa taxe pour la contribution à l'égout de la rue Mont-Roland ; la Cour le déboute et l'avertit de ne plus s'y retrouver.

1608

FA266

Mandement d'appel au bailliage émis par le Sieur Sordet, au sujet de la permission accordée par la ville à un nommé Duzin d'appondre au conduit passant sous la maison du Sieur Sordet.

1618

FA267

Copie d'un mandement de garde du bailliage par lequel le nommé Poivre se fait maintenir au droit d'appondre au conduit de la rue Fripapa.

1620

FA268

Marché pour la construction d'un conduit proche l'Hôtel de ville (1637) ; visite de ce conduit (1647).

1637-1647

FA269		
Devis du canal d'égout de la Grand Rue (1762).		1762
FA270		
Devis, marchés, adjudications et autres pièces relatives à la construction de l'aqueduc de la rue de Besançon.		1767-1768
FA271		
Pétition de particuliers se plaignant de l'obstruction des conduits et égouts. Visites par des commis de la ville. Ordonnance de police et décisions diverses à cet égard.		1770-1780
FA272-297 Fontaines et puits		
FA272		
Jugement rendu au bailliage et adjugeant par provision à la ville opposante la margelle de la fontaine que lui contestait le Sieur de Chassey impétrant par mandement de garde. (Il s'agissait sans doute de la fontaine sise au bas de la Grand Rue près des moulins).		1516
FA273		
Grosse du traité fait par la ville avec le Sieur Vaulor auquel est accordée permission de faire certaines constructions proches de la fontaine, moyennant les conditions réservées pour la salubrité de ladite fontaine (1554). Mandement de contrainte obtenu au bailliage par la ville pour l'accomplissement du traité ci-dessus (1556).		1554-1556
FA274		
Requête de plusieurs habitants priant la Cour d'empêcher la démolition et le remplissage ordonnés par le Magistrat d'un réservoir placé devant le jardin de l'avocat Dumans, ladite requête renvoyée au Magistrat pour statuer ce qui serait convenable.		1585
FA275		
Marché pour dresser "une potence" au Grand Puits rue de Besançon.		1577
FA276		
Interpellation faite à la ville par le Sieur Colard sur ce que l'eau de la fontaine dégradait les fondations de sa maison.		1585
FA277		
Projet d'amener devant l'église paroissiale les eaux de la fontaine de Gujans, avec un marché passé à ce sujet entre le Magistrat d'une part, Nicolas d'Auvergne, de Salins et Pierre Limet de Dole d'autre ; la dépense étant estimée 2332 F 15S, non compris la main d'œuvre.		1592
FA278		
Deux édits du Magistrat pour la propriété de la Grande Fontaine - avec un devis et projet non daté pour la réparation et mise en état de cette fontaine (vers 1630).		1588-1714
FA279		
Minute d'un répartement fait sur ceux de la rue Mont-Roland et rues voisines pour subvenir aux réparations de leur puits.		1623

FA280		
1621-1622 : Deux visites des égouts situés près du Grand Puits, lesquels en gâtaient les eaux, avec les rapports sur ce fait au Conseil.		
1635-1709 : Plus 2 marchés pour le nettoyage et l'entretien du Grand Puits.	1621-1709	
FA281		
Requêtes présentées à la Cour par le Magistrat, pour que celle-ci l'autorisât à pourvoir par un impôt aux frais des fontaines qu'on se proposait de construire à Dole.	1659	
FA282		
Marché passé par la Ville pour la construction d'un puits demi-circulaire qui devait servir à recevoir les eaux provenant de la glacière établie dans le jardin de la maison des "pensionnaires".	1687	
FA283		
Deux marchés pour établir la margelle du puits de la Bedugue et tirer de l'eau au grand puits.	1688-1689	
FA284		
Croquis et projets relatifs à l'établissement d'une machine destinée à faire monter les eaux de la fontaine sur la grande Place. Avec copie des propositions faites au Magistrat par deux particuliers pour amener en ville les eaux de 3 fontaines.	1697	
FA285		
Marché pour la construction d'une pompe au Grand Puits, avec le croquis de cette pompe.	1721	
FA286		
Marché pour la construction de la fontaine au bas du Cours Saint-Mauris, avec un croquis.	1730	
FA287		
Propositions faites à la ville par les Frères Courtois, se faisant forts de découvrir des sources sur le revers de Mont-Roland et d'établir une fontaine sur la place de Dole.	1737	
FA288		
Projet de la ville d'alimenter ses fontaines avec les eaux du Marais des Caines dans la forêt de Chaux, avec une autorisation du Grand Maître des Eaux et Forêts pour faire les travaux nécessaires.	1753	
FA289		
Mémoires, lettres et pièces diverses concernant le traité fait par la ville avec le nommé Bébian, pour la construction d'une machine hydraulique pour établir une fontaine avec un rapport et une lettre relatifs à l'avis de l'Académie des Sciences sur le projet du dit entrepreneur, lequel ne fut pas adopté.	1746-1753	
FA290		
Machine hydraulique pour l'établissement d'une fontaine construite par Martin Maderspacher. Traité de la ville avec lui (1754) ; réception de l'entreprise ; marchés et autre pièces concernant l'entretien de cette machine.	1754-1773	
FA291		
Établissement et construction des fontaines et conduites d'eau dans les divers quartiers de la ville : délibérations du Conseil, arrêts du Conseil d'État, ordonnance de l'Intendant autorisant ces travaux, plans, devis, mémoires de fournitures.	1768-1769	

FA292	Grosse de l'acquisition faite par la ville sur le Sieur Delisle, d'une chambre à voûte destinée à l'emplacement de la fontaine de la Rue Cordière.	1777
FA293	Difficultés et procès de la ville avec 1°/ le Conseiller maître Pâris ; 2°/ le Sieur Delisle ; 3°/ le nommé Jacquin, au sujet des dégradations et dommages que leur occasionnaient les eaux de la fontaine de la rue Cordière, dite du Lion, avec plusieurs délibérations et visites de lieux.	1777-1781
FA294	Plans et projets pour la décoration des fontaines (Fontaine Attiret) de la ville, confiée au sculpteur Attiret, entre autres pour la statue de Louis XVI qui devait être érigée sur la fontaine de la Grande Place (voir aussi ADD : 7E3649).	1775-1781
FA295	Pétition des habitants des Bruyères pour la réparation de leur fontaine.	1783
FA296	Lettre et ordonnance de l'Intendant au Magistrat de Dole, pour sans délai, faire mettre en état les fontaines, avec deux rapports à ce sujet.	1783-1784
FA297	Marché entre le président de l'administration de la commune de Dole et le citoyen Darejent pour le nettoyage des fontaines.	1797
FA298-303 Ponts		
FA298	Reconstruction et réparations du pont de pierre de la ville de Dole tombé en décembre 1651. Devis, marchés, visites de travaux, répartement (partage) fait sur les communes voisines pour les faire contribuer, compte des deniers de ce répartement, etc. (la plupart des pièces de 1652).	1644-1662
FA299	Marchés et adjudications de travaux faits aux ponts des portes de la ville et sur la rivière. Entre autres les marchés pour le pont de bois provisoire établi à la suite de la chute du Grand Pont arrivé deux fois en 1707 et 1711, les difficultés survenues avec les entrepreneurs, les lettres de l'Intendance à ce sujet, le péage établi pour payer ces dépenses, etc.	1652-1733
FA300	Grand Pont de Dole : ses réparations, le pont provisoire établi à la suite des inondations de juillet 1734 et octobre 1740, le péage mis pour payer ces réparations.	1734-1756
FA301	Réparations du pont du Pasquier.	1766
FA302	Réparations du pont-levis de la Porte du Pont et du pont sur le canal des Tanneurs.	1767-1781

FA303
Réparations du Pont du Prélot. 1774-1783

FA304-313 Constructions et travaux divers

FA304
Permission accordée par le gouverneur de Bourgogne aux habitants de démolir la tour de l'Abreuvoir. 1575

FA305
Requête présentée par la ville à l'Archevêque de Besançon pour le prier de révoquer la décision par lui prise dans sa visite de 1614, par laquelle il ordonnait la démolition des écuries et étables construites proche l'Église au joignant du cimetière. L'Archevêque permit de construire des habitations à la place des écuries, ou de les vendre à cette condition, sinon de les démolir dans un an. 1621

FA306
Requête présentée à la Cour par le Magistrat pour être autorisé à démolir une maison menaçant ruine et dépendant d'une succession vacante. 1646

FA307
Requête présentée à la Cour par le Procureur général en icelle, à l'effet d'ordonner au Magistrat d'acheter pour la démolir une maison sise sur la place et qui nuisait beaucoup à l'embellissement, laquelle maison se vendait lors par autorité de ladite Cour ; appointement de la Cour portant que cette requête soit communiquée au Magistrat. 1647

FA308
Arrêt du Parlement condamnant la ville à contribuer au rétablissement du mur de clôture de Sieur Grivel de Perrigny, contre lequel arrêt la ville se pourvut et obtint lettres de révision, qui sont ici jointes. 1656

FA309
Procès entre la ville, d'une part, et de l'autre Benigne de Thomassin doyen de Dole et le Conseiller de Marenches, prétendant dommages-intérêts à cause de la chute d'une maison appartenant à la ville et contiguë à la sienne, rue de Fripapa. 1657-1666

FA310
Mémoire par lequel le Conseiller Arvisenet demande à pouvoir établir une forge à Audelange, ce à quoi le Magistrat de Dole fit opposition (1731). Demande de Madame de Malans de pouvoir faire établir un "fourneau" à Foucherans. Opposition de la ville à cette demande (1742). Etat des forges et fourneaux de Franche-Comté (1731). 1731-1742

FA311
Arrêt du Conseil d'Etat autorisant l'agrandissement de la ville - Mémoires, lettres et pièces y relatives.
Nota : le plan qui était à cet arrêt se trouve à la bibliothèque de la ville dans les bureaux de l'architecte-voyer. 1754

FA312
Contestation pendante par devant l'Intendant entre la ville et M. Millin de Grandmaison, commissaire des guerres, au sujet d'un atelier de maréchal que la ville avait permis au nommé Mocquard de construire sur un terrain qu'elle lui avait acensé près de l'hôpital, laquelle permission fut maintenue. Avec un plan des lieux. 1779

FA313

Extrait d'une délibération du Conseil, au sujet de divers travaux d'intérêt public entrepris dans le but de procurer de l'ouvrage aux pauvres ouvriers, avec minute de la lettre écrite à l'Intendant pour avoir son homologation.

1784

FA314-325 Édifices publics

FA314

L'Hôtel de ville était situé dans l'ancienne rue Cordière, en face de la fontaine. En 1417, la ville acensa de dame Philiberte de Vienne, dame de Roulans, la tour appelée la tour Chamblans, avec le meix situé au-devant. En 1491, elle racheta le cens moyennant 30 écus d'or et elle fut propriétaire définitive de cette tour appelée depuis la tour de ville. On bâtit plus tard sur l'emplacement situé devant cette tour. Il ne reste rien des pièces relatives à cette construction qui dut avoir lieu au commencement du XVIIe siècle. Ce bâtiment servit d'hôtel de ville jusqu'à la suppression de la Cour des Comptes en 1773. A cette époque la ville affecta au service de la Mairie une partie du bâtiment qu'occupait la Cour et c'est là qu'elle se trouvait encore au moment de la rédaction de cet inventaire. L'ancien hôtel de ville fut vendu au commencement du XIXe siècle. Les pièces contenues en cette liasse sont toutes très peu intéressantes. Ce sont des procès avec des propriétaires voisins au sujet de treiges et de diverses constructions, des marchés pour les réparations, l'entretien, l'ameublement de l'hôtel, le chauffage, etc. Bailliage de Dole.

1417-1781

FA315

1731-1778 : Instance engagée devant le Conseil d'Etat par la ville pour se faire décharger et déclarer non tenue à l'entretien et aux réparations des édifices où se tenaient les juridictions royales. Un arrêt fut rendu à ce sujet en 1777 ; il manque aux pièces ; mais la ville continua à être obligée de faire les réparations.

1731-1735 : Difficultés entre la ville et la Chambre des comptes au sujet des réparations que MM. de la Cour des Comptes prétendaient devoir être faites par la ville au palais qu'ils occupaient - Extrait de pièces produites au cours de l'instance par la ville de Dole (1290-1742).

1731-1778

FA316

Copie d'un arrêt du Conseil d'Etat réglant trois points relatifs à la disposition et à l'arrangement du Palais de la Cour des Comptes, savoir : le logement du concierge, le mur de séparation d'avec les prisons, et les boutiques élevées au milieu des halles.

1703

FA317

Réparations exécutées au Palais de la Cour des Comptes et appropriation de ce local lors de la suppression de la Cour en 1773, à l'effet d'y recevoir toutes les juridictions séantes à Dole (deux pièces de 1489 et de 1692).

1735-1779

FA318

Réparations exécutées aux prisons tant royales que de la ville ; difficultés du magistrat avec le concierge.

1771-1788

FA319

1773 : Lettres relatives à la prise de possession par la ville de l'hôtel du Premier Président de la Cour des Comptes (situé rue Frippa) avec un procès-verbal détaillé de la visite de cet hôtel.

1782-86 : Plus diverses lettres relatives au procès que la ville eut à soutenir contre le domaine qui revendiquait la propriété de cet hôtel. La décision manque ; mais la ville resta en possession.

Nota : Les 5 cotes ci-dessus sont composées de dossiers généralement incomplets et peu instructifs. L'hôtel du Premier Président a été vendu dès longtemps ; le palais de la Cour qui était auparavant celui du Parlement est aujourd'hui l'hôtel de ville. Il reste encore des plans de la disposition ancienne de ce bâtiment. Quant aux obligations qui sans aucun doute incombaient à la ville avant 1674 d'entretenir les palais du Parlement et de la Chambre, il n'en reste rien. Cette partie offre donc de grandes lacunes.

1773-1786

FA320	Trois marchés pour l'entretien de l'hôtel du Gouvernement.	1749
FA321	Délibération du Conseil permettant de convertir en théâtre l'ancienne écurie voûtée de Mont-Roland (1754), construction d'une fenêtre à ce bâtiment en 1769.	1754-1769
FA322	Lettres, minutes de réponses, marchés, assignations et autres pièces de procédure concernant une maison appartenant en commun à la ville et à l'Université ; procès entre la ville et l'Université (cette maison étant au coin des rues d'Arans et de Mont-Roland).	1717-1780
FA323	Halles de la boucherie : 1° Deux devis de réparation à y faire (1624 et 1635) ; 2° Le procureur général assigne le Magistrat pour le faire condamner à réparer les halles de la boucherie (1638) ; 3° Marché pour les réparations des halles (1635) ; Nota : les halles de la boucherie appartaient au Roi ; mais la ville les ayant acensées en 1576 était chargée de les entretenir.	1624-1635
FA324	Marché pour la construction du bâtiment actuel (remettre dans le contexte de la rédaction de l'inventaire au XIXe siècle) des boucheries (1770) ; rendue de ce bâtiment toisé des ouvrages (1772) ; état de frais et pièces de comptabilité (1771-1776).	1770-1776
FA325	Pièces relatives à l'érection de la statue de Louis XVI + statue de la Liberté confiée au sculpteur Attiret. Projets, mémoires et requêtes autographes d'Attiret.	1790-1797
FA326-385 Territoire de Dole ; police rurale		
FA326-335 Limites du territoire de Dole avec ceux de Foucherans, St-Ylie, Gevry et Crissey.		
FA326	Foucherans : Procès-verbal de la visite faite par les commis de la ville des limites, du finage et territoire de Dole, du côté de Foucherans.	1592
FA327	Difficultés entre les souverains de France et d'Espagne relativement aux limites des territoires de Dole et de Foucherans. (Foucherans appartenait à la France). 1° Expédition, signée de la Barre, du procès-verbal de délimitation des dits territoires fait par les commissaires des rois de France et d'Espagne, savoir pour la France : J.-B. Le Goulx, sieur de la Verchère, premier président, et Jacques Verrot, conseiller au Parlement de Dijon et pour l'Espagne : Antoine Garnier, Claude Brun et Jean Boyvin conseillers au Parlement de Dole (1612) ; 2° Une grosse en parchemin du traité de délimitation conclu par les députés ci-dessus (8 juillet 1615) ; 3° Un mémoire et deux procès-verbaux relatifs aux opérations des commissaires (1614 et 1615) ; 4° Deux plans ou tibériades, l'un sur papier ; l'autre sur parchemin de la portion de territoire en litige (1613).	1612-1615
FA328	St-Ylie : Procès-verbal non signé d'une visite pour délimiter les territoires de Dole et de St-Ylie.	1627

FA329
Procès au bailliage de Dole entre le Seigneur de St-Ylie, demandeur, contre le Sieur Camu, la ville intervenue pour ce dernier, au sujet d'une pièce de 4 journaux de terre sis à la Grande Courvée que le demandeur prétendait être du territoire de St-Ylie et dont il réclamait la dîme.

1694

FA330
Sentence arbitrale, grossée en parchemin avec le double sur papier, réglant les droits respectifs de la ville et du Sieur de Gevry, quant au lieudit le Portal de Gevry, la rivière restant commune entre eux, jusqu'au lieu-dit le Coup de la Ville, vis à vis de la grosse tour de Gevry.

1515

FA331
Procès au bailliage puis au Parlement entre la ville et le Seigneur de Gevry au sujet du redressement de la borne mise devant le portal de Gevry laquelle tombait de vétusté, avec mandement contre le Sieur de Gevry.

1558-1559

FA332
Crissey : Mandement de garde avec l'exécution d'iceluy grossés en parchemin, par lequel les habitants de Dole et de Crissey se font maintenir en tout leur finage et territoire.
1488 : Mandement de garde relatif à une pièce de terre sous les moulins de Crissey au lieu-dit le Montuelle.

1488-1508

FA333
Sur requête des habitants de Crissey, le Parlement interdit à tous les messiers de Dole de prendre aucun bétail sur le territoire de Crissey, à peine de 100L. d'amende.

1584-1585

FA334
Requête présentée à la Cour par la ville pour obtenir un délai de la visite qui devait se faire des limites des territoires de Dole et Crissey.

1581

FA335
Tibériade du cours de la rivière du Doubs et des accrues des villages de St-Ylie, Choisey, Crissey et Gevry.
Nota : au chapitre suivant qui traite du domaine et des biens fonciers de la ville, on trouvera beaucoup de pièces relatives à la matière ci-dessus.

1630

FA336-346 Police rurale

FA336-340 Police des vignes et bans des vendanges

FA336
Deux édits du Magistrat sur la police des vignes, avec un édit de 1569 contre les vignerons et clousiers commettant larcins dans les vignes.

1540-1594

FA336bis
Édits et règlements tant du magistrat que de la Cour pour l'ouverture des bans des vendanges. Avec une requête de plusieurs propriétaires et vignerons pour faire avancer l'ouverture des bans.

1565-1712

FA337
Procès de la ville contre des particuliers ayant enfreint les bans des vendanges ou formé opposition aux règlement du Magistrat. Avec divers placets pour pouvoir vendanger hors des bans.

1502-1643

FA338
Gardes des vignes. Procès contre des gardes ayant méfait dans leurs fonctions. Règlements divers à leur sujet ; requêtes de quelques-uns pour avoir paiement de leurs gages.

1608-1645

FA339
Extrait de l'édit des Gamay. Cet édit publié par la Cour interdisait de convertir les terres labourables en vignes et d'emplanter celles-ci de cépages de mauvaise qualité tels que ceux appelés gamay, melons et autres semblables. Requête des vignerons de Dole aux archiducs et à la Cour pour obtenir un sursis à l'édit des gamays, de 1612, requête appuyée par le magistrat. (Voir à la cote 151 plusieurs procédures au sujet de cet édit). Procès touchant 5 instances et 5 appels relatifs à l'Edit des Gamay.

1623

FA340
1725 : L'arrêt du Parlement renouvelant l'édit des Gamay et ordonnant l'extirpation de tous les mauvais plants des vignes.
1731 : arrêt de 1731 renouvelant le précédent.
1732 : Pièces concernant l'exécution par le Magistrat de Dole, des édits et arrêts ci-dessus, la visite des vignes mal emplantées, et des terres labourables converties en vignes depuis moins de 30 ans, l'extirpation de ces vignes et celles des mauvais plants. Visite d'un terrain où les bénédictins de Dole demandaient à planter de la vigne (1774).

1725-1774

FA341-344 Taxes des journées d'ouvriers et de vignerons

FA341
Édit du Parlement prescrivant aux baillis de la Comté d'établir la taxe des journées de vignerons et autres manœuvres. Règlement pris par le bailli de Dole ensuite de ce mandement et taxe des journées d'hommes, femmes, vignerons, artisans, apprentis, etc. Plus une minute non signée ni datée d'un règlement du Magistrat pour les ouvriers des vignes à Dole.

1539

FA342
Arrêt qui condamne les vignerons de Dole à observer provisoirement la taxe faite l'année précédente.

1539

FA343
Édit du Magistrat par lequel il est enjoint à tous vignerons qui sous prétexte de travailler à leurs vignes refusaient d'aller en journée, devenir chaque matin ou la veille au soir déclarer au greffe de la Mairie lorsqu'ils voudraient travailler pour eux et dans quel lieu.

1589

FA344
Les officiers du bailliage ayant eu des difficultés avec le Magistrat au sujet du lieu où l'on devait s'assembler, pour régler la taxe des journées, décide que celle-ci dresserait la taxe pour son territoire, les officiers du bailliage le devant dresser pour le reste du ressort. Plus deux taxes des journées de vignerons, une pour 1653, l'autre pour 1660.

1600-1660

FA345-346 Pièces diverses

FA345
Édits du Magistrat sur divers points de police rurale, glanage, égremotage, échenillage, pâturage.
1646-1780

FA346
Cinq marchés passés par la ville pour la Virée des vaches et chèvres (garde du bétail de la ville).

1592-1779

FA347-366 Grands chemins et routes

FA347

Sur requête du procureur substitut, la Cour ordonne à la ville de réparer promptement les grands chemins de son territoire à peine de 50 L. d'amende - Réponse de la ville.

1565

FA348

Procès-verbal de la visite du chemin dit des Peuttes près Montbarrey, aux réparations duquel la ville est dispensée de contribuer. Avec les requêtes des procureurs généraux et de la Gruerie présentées à la Cour et concluant à ce que la ville soit condamnée à promptement réparer les chemins de son territoire.

1577-1578

FA349

Requête du Magistrat sur laquelle l'Archevêque de Besançon permet de faire travailler aux chemins les jours de fête "moins solennelle".

1584

FA350

Copie de l'institution du Sieur Belin en la charge de visiteur des grands chemins au bailliage de Dole.

1588

FA351

Procès de la ville contre les communautés de Champvans, Choisey, Gevry, Damparis, Molay, Tavaux et pour les obliger à contribuer aux réparations du grand chemin de Chalon, ce à quoi ils furent condamnés (1591-1592). Avec deux placets présentés par la ville à la Cour pour la prier de députer au commis chargé de veiller à l'exécution de l'arrêt ci-dessus pour l'entretien du dit chemin de Chalon.

1591-1606

FA352

Visite des chemins tirant de Dole à Authume, Champvans, Foucherans, Rochefort, etc., note des réparations à y faire.

1607

FA353

Procès de la ville contre les villages voisins au sujet de la réparation des grands chemins, notamment de celui de Chalon.

1565-1632

FA354

Procès-verbaux de la visite des grands chemins aboutissant à Dole en 1627, 1629, 1632 et 1685.

1626-1685

FA355

Procès de la ville contre les habitants de Rochefort refusant de contribuer à la réparation des grands chemins, ce à quoi ils furent condamnés par sentence du Conseiller de Champvans ; commis cette part.

1630-1632

FA356

Requête présentée par le Magistrat à la Cour pour que celle-ci l'autorise à contraindre tous les soldats et autres ayant chariots et chevaux de travailler par corvées à la réparation des chemins ; sur quoi la Cour répondit au Magistrat qu'il était suffisamment autorisé pour y pourvoir par forme de police.

1634

FA357

Compte des journées d'ouvriers employés à la réparation des grands chemins.

1634

FA358	Mémoire dressé par le syndic de ceux qui avaient anticipé sur les grands chemins de la garde de Plumont.	1658
FA359	Tibériade non datée, informe et incomplète du chemin tirant de Dole à Champvans.	1600-1699
FA360	Mémoires et devis pour la réparation des grands chemins de Champvans et de Gray.	1706
FA361	Édits du Magistrat et ordonnances de l'intendant pour la réparation et l'entretien des grandes routes avec des rôles de contributions dressés en conséquence sur les habitants. Entre autres les pièces concernant les plantations de noyers faites le long des routes par les soins du Magistrat, conformément à l'ordonnance royale.	1737-1746
FA362	Réparation et entretien des routes laissées à la charge de la ville.	1772-1785
FA363	Minute d'un mémoire présenté à l'Intendant par le Magistrat au sujet de la nouvelle route projetée d'Auxonne à Pesmes	1760
FA364	Plans et délibérations concernant la route projetée de Dole à Champvans.	1780
FA365	Réparation du chemin de la Prairie d'Assaut et curage du bief de Gujans. En 1749, la ville fit réparer ce chemin et imposa les héritages voisins pour payer la dépense. Elle le répara encore en 1770 et fit un répartement (partage) sur les héritages qui en profitait ; mais le Commandeur du Temple fit opposition et refusa de payer ; de là procès perdu au bailliage par le dit Commandeur qui en appela et fut condamné définitivement en 1775. En 1781, nouveaux travaux et nouveau répartement homologué en 1788 par l'Intendant sur requête de la ville. A ces pièces sont jointes 1/ un plan levé en 1770 ; 2/ celles qui regardent le nettoyage du bief de Gujans ordonné à diverses époques par la Cour, avec les marchés et répartements occasionnés par ces travaux (1534, 1663, 1711).	1749-1788
FA366	Observations non signées ni datées sur un projet d'établir une diligence de Dole à Genève par Lons-le-Saunier via St-Claude.	1780

FA367-385 Travaux sur le Doubs et navigation

FA367-371 Travaux sur le Doubs

FA367	Procès de la ville contre le Sieur de Marenches, demandant de pouvoir construire une digue pour garantir des inondations sa maison de Crissey, ce qui lui fut accordé ; pourvu qu'il n'attouchait pas au cours du Doubs.	1563
FA368	1581 : Articles présentés à la Cour par les habitants de Choisey demandant l'autorisation d'élever une digue près de l'Île du Plain pour se garantir des inondations, avec les réponses de la ville et d'autres pièces concernant leurs difficultés réciproques.	

1601 : Copie d'une requête des habitants de Choisey à la Cour afin de pouvoir détourner le cours du Doubs ; réponses de la ville.

1610 : Extrait d'une délibération du Conseil au sujet de l'écluse que les habitants de Choisey construisaient sur le Doubs et qu'on résolut de démolir par voie de fait.

1613 : Besogne faite par les Conseillers Chaumont et Boyvin, lors de la vue de lieux qu'ils firent au sujet de la digue construite à travers le Doubs par les habitants de Choisey. Les parties furent assignés pour s'accorder et terminer leur différent.

1581-1613

FA369

Requête de la ville contre le Commandeur du Temple ayant placé indûment dans le Doubs au-dessous des écluses de Baverans des pieux et battues. La Cour autorisa à l'assigner devant elle.

1627

FA370

Mémoire sur les difficultés entre la ville de Dole et Choisey et vue de lieux faite par le Conseiller Pétrey au sujet de la portion du Doubs et du gué par lequel passaient les habitants de Choisey pour aller dans le Pasquier leur appartenant.

1628

FA371

Visites et devis de travaux à exécuter sur la rivière du Doubs et aux écluses ; marchés à ce sujet.

1660-1668

FA372-385 Navigation sur le Doubs

FA372

Mandement de recréance obtenu par les habitants de Choisey contre ceux de Gevry au sujet d'un "navoi" sur le Doubs, que ceux-ci avaient enlevé aux premiers ; dans ce mandement est inséré l'aveu des habitants de Choisey qu'ils n'ont pas le droit de pêcher ni d'éviter le péage de Gevry sur le Doubs ; deux copies prises l'une vers 1550, l'autre vers 1620, non datées ni signées.

1440

FA373

Procès de la ville avec Claude Rougnon pêcheur qui prétendait de droit d'avoir un bateau sur le Doubs. Condamné au bailliage, Rougnon en appelle au Parlement. Le jugement manque.

1559-1563

FA374

Procès intenté par le Procureur général à la ville de Dole au Commandeur du Temple et à divers particuliers pour les forcer à appropier leurs écluses de manière à ce que le Doubs fût rendu navigable. Le jugement manque.

1594

FA375

Procès et difficultés de la ville avec les Commandeurs du Temple pour les obliger à rétablir ou mettre en état la platte (bac) du Temple, qu'ils étaient tenus d'entretenir sur le Doubs. Appointements du Parlement qui les condamnent à diverses reprises à rétablir ce bac (1559, 1565, 1573, 1583).

1559-1664

FA376

Difficultés de la ville avec André Chauvel au sujet de la navigation sur le Doubs. Le jugement manque.

1612-1615

FA377

Requête présentée au Parlement par les habitants de Choisey demandant permission d'établir une platte sur le Doubs, avec les réponses de la Ville de Dole consultée ; sur quoi vue de lieux fut ordonnée. La suite de l'affaire manque.

1621-1622

FA378

Visite et information par un commis du Parlement relative à un navoi appartenant à ceux de Choisey et qui avait été rompu par ordre du Magistrat.

1629

FA379

1640 : Placet présenté au Conseil par Claude Marandet et Servois, Marchand, de Dole, demandant permission d'amener par eau à la ville des grains, poissons et autres denrées, le Conseil déclara que ce placet serait mis "dans les chartes pour perpétuelle mémoire".

1784 : Avec un placet du Sieur Boisson doyen du chapitre et curé de Dole demandant permission de tenir une nacelle sur le Doubs, vis à vis de sa propriété d'Azans. Le Magistrat lui accorde cette permission.

1640-1784

FA380

Autorisation donnée par la Cour au Magistrat de faire rompre les gués et écluses et de faire conduire sous le pont de la ville que les bateaux et barquots qui pourraient servir à l'ennemi. Avec un mandement de la Cour adressé au Magistrat pour veiller à ce que les propriétaires de barques et navois les missent en lieu de sûreté.

1640

FA381

1641 : Procès entre la Ville de Dole et le doyen de Dole au sujet de la pêche dans le Doubs.

1645 : Procès par-devant le Parlement entre la Ville de Dole et des pêcheurs de Peseux qui avaient été saisis par les officiers de la ville pêchant et naviguant indûment sur le Doubs.

1593 : Procès de la ville contre les habitants du Petit-Noir qui avaient emprunté une corde et un bateau de ladite ville. (Pour les 3 procès, les décisions de la Cour manquent).

1593-1645

FA382

Amodiation d'une platte faite par la ville à des habitants de Choisey pour leur servir à la desserte des Illets qu'ils avaient amodiés.

1651

FA383

Papiers relatifs à la navigation du Doubs. En 1702, la ville obtint un arrêt du Conseil d'Etat qui lui permettait de construire un sas à l'écluse de Crissey afin de permettre aux bateaux d'y passer. Le commerce de la ville en ayant beaucoup profité, elle demanda l'autorisation d'établir un coche d'eau de Dole à Verdun. Un arrêt du Conseil de 1704 la renvoya par devant l'Intendant chargé d'ouïr les partis intéressés. Mais le sas de Crissey ayant subi de grandes détériorations, on ne put exécuter ce projet, et la ville s'en servit alors pour y construire un moulin qui fut démolî par ordonnance lorsqu'on établit les portières destinées à rendre le Doubs navigable depuis Montbéliard. Ce dossier renferme encore plusieurs mémoires, lettres et autres pièces présentées par la ville pour demander l'établissement d'un canal du Doubs à la Saône l'idée de ce projet qui fut exécuté à la fin du siècle appartient donc dans l'origine à la ville de Dole. Il renferme aussi plusieurs ordonnances et règlements relatifs à l'essartement des Saussaies des bords du Doubs, au nettoyage de ses rives.

1700-1720

FA384

Pièces relatives à la construction des portières des écluses d'Azans et de Crissey. Un arrêt du Conseil d'Etat de 1735 ordonna cette construction afin de rendre le Doubs navigable et de faciliter le passage des bateaux et radeaux. Elles furent établies aux frais des parties propriétaires de ces écluses. Y jointes les pièces concernant la démolition du moulin de sasse dont il a été parlé à la cote précédente.

1735-1740

FA385

Requêtes du Magistrat au Roi et au Contrôleur général, délibérations et lettres du comte de St Germain relatives à la construction du canal de la Navigation. Il paraît que les ingénieurs des Ponts et Chaussées eurent à cette époque l'intention de supprimer le canal dit des Tanneurs qui passe dans l'intérieur de la ville. Ce projet émut vivement les habitants qui réclamèrent dans les requêtes ci-dessus et le projet fut abandonné.

1777

FA386-626 Domaine, revenus et droits terriers de la ville

FA386-392 Monitoires, bulles, mandements de terriers

FA386

Deux bulles en forme de "significavis" du Pape Grégoire XIV, l'une de janvier 1590, l'autre d'avril 1591, accordées à la ville de Dole contre les valeurs et les receveurs des propriétés, revenus, titres et papiers de ladite ville et de l'hôpital, avec les actes de fulmination, notification et exécution des dites bulles enterinées au Parlement en 1591.

1590-1591

FA387

Monitoire accordé par l'Archevêque de Besançon à la ville de Dole contre toutes les personnes ayant distrait ou recelé des titres, papiers, deniers, cens et autres choses appartenant à la ville, avec les pièces relatives à la signification de ce monitoire et de plus la copie et la traduction des bulles de la cote précédente.

1603

FA388

Autre monitoire de l'Archevêque de Besançon donné pour même cause et pareillement signifié.

1636

FA389

Mandement de garde du bailli de Dole obtenu par la ville contre tous ceux qui la troublaient dans la possession de ses cens et autres revenus.

1511

FA390

Mandement de terrier du Parlement obtenu par la ville pour pouvoir contraindre tous ses débiteurs à faire reconnaissance de leurs dettes.

1573

FA391

Autre mandement de terrier semblable au précédent.

1597

FA392

Autre mandement de terrier semblable aux précédents, plus un autre de 1635.

1623

FA393-424 Terres, champs, terrains divers appartenant à la ville

FA393-399 Terrains situés à l'intérieur de la ville

FA393

Mandement de garant obtenu par Claude Magnin contre la ville au sujet d'un terrain situé entre les deux ponts lequel lui avait été amodié par la ville et était pour lors contesté.

1635

FA394

Réponses de la ville à la requête adressée au Parlement par les héritiers de François Vienot, prétendant posséder une place à jardin sise près la Porte du Pont que la ville avait amodiée à certain particulier la croyant vide et de longtemps abandonnée.

1646

FA395

Acte d'échange entre la ville et le Sieur Basinette d'un terrain de 3 toises carrées sis sur le communal de la ville près des Grands-Moulins.

1679

FA396	Permission accordée par le Parlement à la ville de Dole sur requête du Magistrat pour vendre le meix Gosins sis en la rue Fripapa. Ce meix dépendant de la succession d'Yves Vuillon était hypothéqué au service de la fondation faite par ledit Vuillon pour l'entretien d'un étudiant de grammaire orphelin et pauvre (1584).	1680
FA397	Placet et pièces présentées au Magistrat par Gilbert Sénéchal et consorts pour avoir ratification de la vente de meix, jardin et dépendances sis devant l'ancienne porte d'Arans, que leur avaient consentie les Sieurs Bonnot et Dusillet ayant-charge de la ville.	1674
FA398	Transaction entre la ville et Claude François Courlet, Sieur de Boulot au sujet d'un jardin possédé par celui-ci et aboutissant sur le Canal des Moulins, duquel les confins sont déterminés par ledit acte.	1708
FA399	Échange fait entre la ville et la Présidente de Mailly de deux petits terrains situés au Cours-Masson.	1765
FA400-418 Champs, jardins et terres labourables appartenant à la ville, et situés hors de murs		
FA400	Achat par la Ville, pour 3F1/2, d'un journal de terre, lieu-dit sur le Tertre, afin d'en tirer du "sablon".	1498
FA401	Achat par la Ville d'un journal de terre sis derrière Azans.	1504
FA402	Achat par la Ville d'un journal de terre, lieu-dit vers la Perrière de Némont.	1505
FA403	La ville se fait maintenir pour mandement de garde du bailli de Dole en la jouissance d'une pièce de 20 journaux, lieu-dit aux Vieilles-Fourches.	1519
FA404	Autre mandement de garde du même pour une place tant en pré qu'en bois, lieu-dit le mont au-dessus des Lambrières.	1523
FA405	Une pièce relative à une contestation entre la ville et les Sieurs Duchampt et consorts, pour la propriété d'un chemin non désigné.	1534
FA406	1629 : Mandement de garde par lequel la ville se fait maintenir en la jouissance de 200 journaux de terre sis derrière les Capucins proches de la Forêt de Chaux. 1696-1705 : Avec deux plans de ce terrain levés en 1696 et 1705 et un procès-verbal de délimitation.	1629-1705

FA407	Achat par la ville d'un demi-journal de terre, sis au Bizard, pour en extraire de la pierre ; Pièces relatives à cette terre autrefois en vigne de 1619, 1632 et 1649.	1660
FA408	Achat de 3 journaux de terre près la Tuilerie.	1687
FA409	Échange avec Nicolas de Persan, écuyer, d'un terrain sis à la Tuilerie contre un autre sis au même lieu.	1733
FA410	Contrat de cession de la pépinière, laissée par la ville à la demoiselle Veuve Montmayeur.	1744
FA411	Délibérations, amodiatis, visites et autres pièces relatives à une pièce de pré et chenevière que possédait la ville près du Grand-Pont.	1750-1780
FA412	Visite faite avec le Granger de la Maladière des terrains communaux défrichés par le tuilier du Roi.	1575
FA413	Requête du Sieur de Foucherans pour pouvoir réduire en pré 5 journaux de terre, sis sous St-Ylie et étant du territoire de Dole.	1578
FA414	Réponses de la ville à une requête adressée au Parlement par la demoiselle Mairot prétendant réduire en pré deux pièces de terre sises au territoire de Dole, l'une près de la forêt de Chaux, l'autre à la Fenotte.	1620
FA415	Placets présentés à la ville par divers particuliers et permissions accordées par elle de faire des jardins en certains endroits notamment au Pré Marnoz ; à quoi sont jointes les pièces des contestations de la ville avec plusieurs personnes, se plaignant devant la Cour de ce que la Ville voulait déclore les jardins par elle faits au Pré Marnoz.	1606-1655
FA416	Permission demandée au Magistrat par M. de Brun et à lui accordée de déposer des matériaux sur un pré appartenant à la ville, et ce afin de travailler à la réparation de l'écluse de son moulin de Crissey. Permissions analogues de 1657 à 1687.	1695
FA417	1786 : Sur requête de Bonnin fermier de la ville pour un terrain situé à la Fenotte, il est ordonné aux amodiataires du Pré Marnoz de combler un fossé qui coupait le chemin de desserte de la dite Fenotte. 1716 : Avec un arpementement des terrains situés à la Fenotte. 1752 : et des pièces relatives aux travaux faits en cet endroit pour le défendre des eaux.	1716-1786
FA418	Pièces relatives à l'acensement fait par la ville à un nommé Migneret d'un terrain inculte situé au Mont d'Alans, et qu'il avait cultivé contrairement aux clauses avec l'arrêt du Parlement concernant les défrichements (1766).	1780

FA419-424 Carrières et extraction de matériaux

FA419

Mandement de nouvelleté obtenu contre la ville par le Sieur de la Madeleine abbé de S. Rigault et prieur de Jouhe, qui se fait maintenir en la jouissance d'une perrière sise à Azans, derrière l'église et la fait condamner à tous dommages et intérêts.

1502

FA420

Sentence rendue en la Mairie contre un particulier de Gevry portant que le droit de deffinage des pierres qui se tirent de la Perrière des Champs, située hors du territoire de Dole, appartient à la ville et qu'elle a le droit d'exiger 3F. par cent de pierres de tous ceux qui emmènent des pierres hors du territoire de la ville.

1509

FA421

Sentence du bailliage maintenant la ville au droit de deffinage sur les pierres extraites des carrières de Dole et conduites hors de son territoire.

1528

FA422

Mandement de garde dûment exécuté par lequel la ville s'est fait maintenir en la Perrière de Gujans.

1528

FA423

Traité entre la ville et Jean Treuvey cordonnier, par lequel on donne à celui-ci une portion de terre sur Azans en échange de la pierre que la ville avait tiré indûment d'un terrain lui appartenant.

1581

FA424

Taxe du prix des pierres qui se tiraient dans les carrières de la ville.

1588

FA425-495 Bois et forêts

FA425 Titres de propriété de la forêt de la Serre

FA425

En 1750, lorsque la commission de la réformation des forêts faisait ses opérations à Dole, le procureur du roi près cette commission, somma les communautés de Dole, Amange, Vriange, Serre, Malanges et Chatenois d'exhiber leurs titres de propriété sur la forêt de la Serre, qui faute de cette représentation, devait être réputée domaine du Roi. Ces communes ne purent reproduire leur titre originel ; mais elles présentèrent des pièces nombreuses de 1471 à 1702, établissant qu'elles avaient toujours joui et à titre de propriétaires. Le 26 février 1724, la Réformation reconnaît leurs droits sur la forêt ; mais en l'absence du titre originel, elle déclara par son arrêt que ces bois devaient être réputés bois de concession, et en conséquence soumis au régime de l'ordonnance de 1669. En 1734 et 1736 intervinrent des arrêts qui ordonnaient le partage de la forêt de la Serre jusqu'alors indivise, et prescrivirent la formation d'un quart en réserve. La Ville de Dole qui avait agi jusqu'alors de concert avec les communautés régentes devint demanderesse contre elles, et prétendit avoir les 3/4 ou au moins les 2/3 de la forêt commune. Ses prétentions ne furent pas accueillies ; toutefois l'arrêt de 1738 lui adjugea les 2/5 pour elle seule, et les 3/5 restant aux 3 autres communes.

En 1748, la ville fit un traité avec les 5 communes susdites pour régler amiablement les lieux que chacune devait occuper et fixer d'autres points relatifs à l'aménagement, à la garde et à l'exploitation de la forêt. Les opérations de partage devant les commis de la réformation ne furent terminées qu'en 1750. Les pièces relatives à ces procès et opérations sont réunies ici en une liasse volumineuse, divisée en 7 parties :

1°/ Titres et productions (ce sont des copies collationnées dont les originaux se trouvent dans les cotes suivantes) ;

2°/ Mémoires, consultations et factums ;

3°/ Actes et pièces de procédure signifiés ;

4°/ Correspondance, notes et écritures diverses ;

5°/ Arrêts ;
6°/ Opérations du partage ;
7°/ Frais.

1720-1750

FA426 Différents avec Amange

FA426

Procès de la ville avec les Sieurs d'Amange etc. qui se firent maintenir au droit d'empêcher les riverains de la Serre de prendre aucun bois sur le mont dit l'Hermitage de Sieur Bonnot.

1576-1585

FA427-430 Vriange

FA427

Quatre copies dont aucune n'est signée d'une sentence de la Gruerie de Gendrey, maintenant ceux de Vriange au droit d'essarter, prendre bois, pâtrer et parcourir en l'endroit de la Serre dit en Belbie (l'original de cette sentence est à la cote 428).

1471

FA428

Sentence rendue par le gruyer de Franche-Comté au profit des habitants de Vriange renvoyés des fins d'une poursuite pour avoir essarté un canton de la Serre, avec une copie de cette sentence, à la suite de laquelle est celle de trois autres sentences de la Gruerie et du bailliage rendues contre ceux de Saligney au profit de la ville et des cinq communautés réagentes : Chatenois, Malanges, Vriange, Malanges, Serre-les-Moulières ; et d'où résulte que ceux de Saligney n'ont qu'un simple droit de pâturage sur la Côte de la Chalonge, cette sentence exécutée.

1471-1553

FA429

1547-1549 : Six accensements faits à divers particuliers de Vriange etc. du canton dit Mauchamp.

1574 : Avec copie d'un mandement de garde, par lequel le Sr Chabot, comte de Charny, s'est fait maintenir au droit d'essarter 6 journaux de bois à Mauchamp, auquel mandement la ville forme opposition (1575).

1547-1574

FA430

Procès de la ville agissant avec les communautés de Châtenois, Amange, Malange, contre Jacques Fallon de Vriange, condamné par arrêt de la Cour à 273F d'amende pour avoir embouché indûment dans la forêt de la Serre pareil nombre de porcs ; avec l'arrêt d'exécution.

1644-1647

FA431-432 Serre-les-Moulières

FA431

Traité entre la ville de Dole et les villages de Châtenois, Malanges, Vriange, Malanges, Serre des Moulières, au sujet de la forêt de Serre (1543). Difficultés entre les habitants de Serre et ceux de Dole et d'autres communautés, pour avoir indûment réduit en prés et s'être approprié certains cantons de la Forêt de la Serre, sur quoi intervint une transaction réglant divers points relatifs à cette forêt (1537). Avec une note de plusieurs dégradations commises dans la Serre.

1537-1543

FA432

Plan du cantonnement de 249 arpents 55 perches attribué aux habitants de Serre pour leur part de la forêt.

1750

FA433-437 Thervay

FA433

Trois condamnations prononcées par la gruerie contre des habitants de Thervay pour délits dans la forêt de la Serre.

1529-1552

FA434

Procès des communautés de Dole, Chatenois, Amange, Malange, Vriange et Serres, contre Girard de Rye Sieur de Balançon, les communautés de Thervay, Malans, Saligney et le procureur de la Gruerie opposants au mandement de nouvelleté obtenu par les défendeurs au sujet du bornage et de la séparation des bois de la Serre d'avec la Côte de la Chalone, avec copie collationnée de la sentence rendue en faveur de Dole et Consorts. Traité entre la ville de Dole et les habitants de Saligney au sujet des droits d'usage dans la forêt de Serre (1473).

1543-1555

FA435

Pièces d'un autre procès entre les mêmes demandeurs contre la veuve du Sieur de Rye et Consorts pour même fait que dessus.

1574-1609

FA436

Mandement de garde obtenu du bailli de Dole par les habitants de Thervay contre ceux d'Amange, maintenant les premiers dans le droit d'usage de la Côte de Chalone (1625) - Procès de ceux-ci-contre Amange au sujet de ce droit d'usage, la ville de Dole intervenue pour ces derniers (1624-1628).

1624-1628

FA437

Procès de la ville de Dole et des communautés d'Amange, Chatenois, Vriange, Serre et Malanges demanderesses contre ceux de Thervay au sujet de la propriété de la Côte de Chalone. Les demandeurs furent déboutés par sentence de l'Intendant rendue en 1757. Ils prétendaient que ceux de Thervay n'avaient qu'un droit d'usage et de paturage. Parmi les pièces s'en trouvent la plupart de celles qui avaient été déjà produites dans le procès de la réformation. Sont jointes de plus :

1550 : une grosse d'enquête contradictoire entre les mêmes partis et pour même fait.

1690 : Un procès-verbal de visite de M. Matherot, commis cette part, au sujet de la délimitation de la Côte de la Chalone. Une ordonnance de l'Intendant réglant cette délimitation. Un plan non daté de la forêt.

1550-1757

FA438 Malanges

FA438

Procès de la ville relativ à un mandement de nouvelleté obtenu par elle et les communautés régentes contre ceux de Malanges ayant essarté 30 journaux dans la forêt de la Serre.

1579-1580

FA439 Malans-les-Pesmes

FA439

Contestations de la ville de Dole et communautés co-propriétaires de la Serre, contre les habitants de Malans, revendiquant des droits en cette forêt, en vertu de patentes de Charles-Quint, de 1548, leur concédant droit d'usage et dont copie est jointe ici. Les habitants de Serre firent saisir une fois 4 boeufs appartenant à des gens de Malans et qui pâtraient indument dans la Serre ; l'intendant les fit restituer. Sous couleur de leur droit d'usage, ceux de Malans prétendaient droit de couper et prendre mort bois et bois mort dans la Serre. Par sentence définitive de l'Intendant, ils en furent exclus au profit de Dole et des autres communautés. Le Sieur Jacquin, maître de forges à Pesmes se fit autoriser par l'Intendant à prendre dans la Serre, moyennant un prix convenu, tout le bois nécessaire à ses forges, et ce, à cause de l'entreprise des fers de la marine dont il s'était chargé. Ceux de Dole et consorts voulurent lui vendre la Côte du Tremblay dans la Serre. Malans s'y opposa à cause de son droit d'usage et parce que ce canton était plus rapproché d'eux. On ne voit pas dans ce dossier comment se termina l'affaire.

1692-1696

FA440 Offlanges

FA440

Assignation et copie d'arrêt touchant les droits de ceux d'Offlanges et leur cantonnement dans la forêt de la Serre.

1720-1755

FA441-450 Pièces diverses relatives à la forêt de la Serre

FA441

Six procédures contre des particuliers ayant commis des dégâts dans la forêt de la Serre, et que la ville de Dole et communautés co-propriétaires font condamner à des amendes avec interdiction de s'y retrouver. Requête présentée au Magistrat par les habitants de Chatenois au sujet d'une dégradation faite dans la forêt par un particulier.

1557-1621

FA442

Procès-verbaux et jugement relatifs à des délits commis dans la Serre et sur lesquels amendes furent adjugées au profit de la ville.

1687-1718

FA443

Deux visites et reconnaissances de la forêt de la Serre.

1634-1720

FA444

Mémoires, requêtes, lettres et pièces diverses concernant les démarches faites par la ville pour avoir remise d'une amende de 2000L. adjugée sur elle pour dégradations dans la forêt de la Serre. Le jugement de la réformation qui déclarait la Serre propriété de la ville et d'autres communes avait déclaré en même temps qu'en l'absence du titre originel, ces bois seraient réputés de concession et soumis au régime de l'ordonnance de 1669 qui déclarait les propriétaires et usufructuaires responsables des dégâts et dégradations. L'état d'indivision s'opposait à une garde exacte de la forêt, ces dégradations devinrent considérables et les officiers de la maîtrise de Dole dressèrent procès-verbaux. Ils firent condamner la ville et les communes co-propriétaires à l'énorme amende de 125 000 L., laquelle sur appel fut réduite à 5000, de sorte que 2000 L. tombaient à la charge de la ville propriétaire des 2/5. Les causes qui amenèrent ces dégradations n'étaient pas entièrement du fait ni de la faute de la ville ; et elle tenta de se faire remettre cette amende par le roi. On ne voit pas qu'elle ait réussi. Toutefois on ne trouve aucune quittance, ni aucune copie des jugements d'instance ni d'appel.

1747-1755

FA445

Nominations et assermentations de gardes pour la forêt de la Serre. Avec l'original et une copie collationnée de l'Ordonnance rendue par l'Intendant sur requête de la ville, permettant aux gardes de la forêt de porter le mousqueton et la bandoulière aux armes de la ville.

1704-1787

FA446

Plan d'une partie des bois de la Serre. Copie d'une sentence de la Maîtrise ordonnant la levée d'un plan et l'arpentement de la Serre.

1685-1702

FA447

Autorisation accordée sur requête des communautés co-propriétaires, par les commissaires de la Réformation, de faire pâtrier en la forêt de la Serre "pendente lite".

1721

FA448

Arrêt du Conseil d'Etat grossé en parchemin, permettant à la ville de vendre la coupe de 194 arpents de son quart de réserve de la forêt de la Serre pour les réparations et constructions des casernes, fontaines et autres édifices. Avec lettres relatives à la vente d'une autre portion de la réserve, demandée par la ville.

1769-1789

FA449
Exploitation de la forêt de la Serre - Ordonnances et règlements - Ventes et adjudications - Procurations des communes co-propriétaires - Adjudications de divers produits, etc. (Recueil incomplet et sans intérêt).
1684-1769

FA450
Autre recueil encore plus incomplet que le précédent sur l'exploitation et la régie de la forêt de la Serre.
1801-1811

FA451-495 Droits en la forêt de Chaux

FA451-456 Défense des droits d'usage de la ville contre le domaine

FA451
Copie en un registre in 4° du titre de la flûte déjà décrit à la cote 12, mentionnant spécialement les concessions d'usage faites à la ville par Alix et Othon (prise en 1641 et valant original).
1641

FA452
Mandement de la gruerie ordonnant à tous ceux ayant des héritages rièrre la forêt de Chaux d'exhiber dans 8 jours leurs titres en ladite gruerie.
1549

FA453
Remontrances présentées par le Magistrat au Marquis de Louvois lors de son passage à Dole, au sujet de la confirmation des droits et priviléges de la ville et spécialement des droits d'usage en la forêt de la Chaux, avec minutes des lettres y relatives adressées par la ville à M. de Louvois, à l'Intendant et au contrôleur général.
1688

FA454
Mandement d'appel au Parlement pour la ville et les communes usagères en la forêt de Chaux, contre le maître particulier des eaux et forêts ayant par un édit interdit aux appelants d'exercer dorénavant leurs droits d'usage. Arrêt du Parlement en faveur de Dole.
1698

FA455
Requêtes, mémoires, copies de titres et pièces diverses ayant servi à la ville pour la revendication de ses droits dans la forêt de Chaux. Il s'agit peut-être ici du grand procès que la ville eut à soutenir contre la Réformation, et dont l'effet, comme il a été dit ci-dessus, fut de lui faire perdre tous ses droits d'usage, sauf ceux de passage et de parcours. Il est étonnant qu'il ne reste rien d'une affaire aussi importante. On peut en dire autant d'un nombre considérable de titres et papiers relatifs à la forêt de Chaux, qui ont été tirés des Archives à différentes époques, confiés à toute sorte de personnes et finalement perdus.
1629-1715

FA456
Pièces du procès de la ville contre l'État au sujet de son affouage dans la forêt de Chaux. Ce dossier auquel il manque un nombre considérable de pièces, entre autres toutes les écritures et actes de procédure signifiés, est divisé en six parties :
-1°/ Titres et documents produits par la ville de 1724 à 1789 ;
-2°/ Mémoires tant manuscrits qu'imprimés, consultations, factums ;
-3°/ Un inventaire des productions (dressé en 1839) ;
-4°/ Correspondance relative au procès, entre autres cinq lettres du Général Baron Delort ;
-5°/ Copies des jugements et arrêts ;
-6°/ Pièces relatives aux frais et dépens.
1836-1839

FA457-462 Défense des droits d'usage de la ville contre plusieurs communautés et particuliers

FA457

Démarches et procès de la ville pour empêcher des concessions sur l'exercice des droits d'usage contre les communautés de :
1°/ Parcey et la Loyer
2°/ Gevry
3°/ St-Ylie
4°/ Authume
5°/ Jouhe et Archelange
6°/ Liesle

1532-1571

FA458

Démarches et procès de la ville contre des particuliers ayant demandé ou obtenu des accensements et concessions en la forêt de Chaux :
1°/ Le Sieur de Marchaux
2°/ Pierre Bouviron et Antoine Outhenin
3°/ Adrien de Montureux
4°/ Le Sieur de Santans
5°/ Le Sieur de Charny, seigneur de Gevry
6°/ Claude Nandallet
7°/ Le Sieur de la Rochelle
8°/ Le Sieur de Goux
9°/ Le Sieur d'Accoste

1556-1632

FA459

Transaction entre la ville et les communes de Crissey et Villette touchant le bois des Aiges, la rivière de la Clogne et les pâturages avoisinants. Avec copie d'une requête du Sieur de Rye et ses griefs d'appel au sujet d'une provision adjugée à la ville sur les Aiges de Crissey.

1523-1555

FA460

Mandement de garde obtenu par la ville contre le Sieur Philippe Faucon, Commandeur du Temple au fait du bois de Mont-le-Froid sis à la Corvée du Temple et auquel la ville fit opposition.

1549

FA461

Écritures et requêtes tant de la ville que de certains particuliers procédant devant la Cour des Comptes, la ville demandant à ce qu'il fut interdit aux officiers de la Gruerie de donner sans le consentement de la ville aucun accensement dans la forêt de Chaux, notamment dans le canton appelé la Brousse, sis entre Crissey et Villette et dont elle prétendait avoir la propriété. La défense demandée fut accordée ; mais elle est perdue.

1561-1565

FA462

Enquêtes, arpement et bornage relatifs aux droits que la ville prétendait dans le bois de la Presseigne sis en la forêt de Chaux et acensé aux Sieurs Belin et Michoutey. Monitoire de l'archevêque de Besançon contre certains particuliers qui avaient dérobé du bois appartenant à la ville.

1565-1622

FA463-466 Pâturage et parcours en la forêt de Chaux

FA463

Sentences de la gruerie etc. concernant l'embouchage des porcs mis à la glandée dans la forêt de Chaux, le nombre de ces animaux, leur marque, les règlements faits à ce sujet.

1619-1635

- FA464
Sentence de la Gruerie maintenant la ville et la commune d'Azans au droit de cueillir des pommes sauvages en la forêt de Chaux. Avec un appointement rendu en la Gruerie au sujet d'un habitant de Dole ayant cueilli des pommes sauvages en ladite forêt.
1590-1603
- FA465
Prétentions de l'amodiataire de la Seigneurie de Fraisans et Consorts, voulant avoir droit de passage dans la forêt de Chaux, avec une déclaration de la Chambre des Comptes et les remontrances des riverains.
1606-1619
- FA466
Diverses pièces relatives au passage et parcours de la forêt de Chaux, amodiation par la ville de son droit d'embouche, visites de cantons défensables.
Nota : les expéditions de deux arrêts de la Réformation, rendus en 1739 et 1742 au sujet du droit de parcours de la ville dans la forêt de Chaux se trouvent à la cote 456.
1646-1702
- FA467-473 Pièces diverses concernant la jouissance de la ville dans la forêt de Chaux**
- FA467
Édits et règlements émanant de la Cour que les officiers de la Gruerie pour l'exploitation de la forêt de Chaux. Réclamations et remontrances de la ville. Deux de ces affaires se rapportent au bois de chêne que ceux de Dole ne devaient pas couper ; une autre aux écorces que les tanneurs ne devaient pas enlever.
1516-1638
- FA468
Requête présentée à la Cour par la ville demandant à ce qu'en compensation de la perte des chevaux des habitants durant l'invasion française, ils pussent prendre dans la forêt de Chaux du bois pour leur chauffage; cette requête communiquée aux officiers de la Gruerie - Manque l'appointement du Parlement.
1595
- FA469
Délibération par laquelle les communautés riveraines de la forêt, agréant la proposition que leur fait la ville de Dole, décident d'acheter la verrerie de la Vieille Loyer, afin d'éviter l'acensement de 500 journaux de bois que cette verrerie est sur le point d'obtenir.
1579
- FA470
Procédures et sentences du bailliage de Dole et de la Gruerie au sujet de délits commis dans la forêt de Chaux par divers habitants de Dole et villages voisins qui sont renvoyés absous. Ces acquittements étaient autant de titres en faveur de la ville.
1494-1620
- FA471
Pièces diverses concernant l'usage de la ville dans la forêt de Chaux. Requêtes pour obtenir des bois destinés aux bâtiments de la ville, procès-verbaux, sentences sur des délits commis.
1682-1716
- FA472
Mémoire présenté au Roi par les officiers municipaux de Dole au sujet de l'établissement d'une nouvelle saline à Salins et copie de l'arrêt du Conseil d'État fixant l'étendue des bois de Chaux affectés au service de cette saline (1750). Ces nouvelles livraisons de bois tirées de la forêt de Chaux devaient augmenter encore le prix des bois de chauffage et de service alors fort rares sur le marché de Dole. Il était de l'intérêt de la ville de les empêcher.
1752

FA473

1622 : Remontrances adressées à la Cour par les Officiers du bailliage sur les abus qui se commettaient en la justice de Gruerie.

1728 : Avec un arrêt du Conseil ordonnant communication aux officiers de la maîtrise de Dole d'un mémoire par lequel ceux de la maîtrise de Besançon demandaient que la partie de la forêt de Chaux la plus rapprochée de Besançon fût réunie à la maîtrise de cette ville et démembrée de celle de Dole, à quoi sont jointes minutes des remontrances des officiers municipaux de Dole pour s'opposer à ce démembrement.

1780-1785 : Mémoire pour les officiers municipaux, notables et habitants de la ville de Dole en Franche-Comté, à l'appui de la requête qu'ils ont présentée au Roi et aux seigneurs de son Conseil pour obtenir dans la forêt de Chaux le bois nécessaire à leur chauffage.

1622-1728

FA474-479 Exploitation et distribution du bois d'affouage

FA474

Pièces de plusieurs procès intentés en la maîtrise des eaux et forêts contre divers adjudicataires pour le compte de la ville, à cause de mauvaise exploitation, pâturage indu, mésus divers, condamnés en 1ère instance et renvoyés en appel.

1730-1734

FA475

Compte rendu par les anciens suppôts du Magistrat ou leurs héritiers des bois de la forêt de Chaux dont ils s'étaient rendus adjudicataires pour la ville pendant leurs fonctions.

1750

FA476

Procès-verbaux de visites des chantiers des adjudicataires de la forêt de Chaux et diverses pièces concernant leur approvisionnement, les ordres du Magistrat à ce sujet, diverses difficultés avec eux.

1733-1796

FA477

Copie imprimée d'un Arrêt de la Chambre souveraine des eaux et forêts à Besançon pour l'exploitation des futaies.

1751

FA478

Cinq comptes des bois achetés par la ville de Dole et vendus aux habitants. Avec un livre journal, in folio, des livraisons de bois faites aux habitants en 1730 et 1731. Et un autre in-4° pour 1732 (ce dernier est incomunicable, pages brûlées).

1730-1732

FA479

Cote vacante - Document classé dans les archives modernes.

1789-1838

FA480-495 Bois de Landon et des Bruyères, du Mont d'Alans et des Ruppes

FA480-486 Bois de Landon et des Bruyères

FA480

Amidation par la ville de Dole aux habitants de Monnières du droit d'usage pour 9 ans dans les bois de Landon et de Mont Roland.

1489

FA481

Grosse enquête pour les habitants de Dole impétrants par nouvelleté contre les Sieurs Vurry et Carondelet opposants au fait du bois des Bruyères. Sentence provisionnelle du bailliage de Dole adjugeant à la ville le droit de mener paître en tout temps le bétail gros et menu dans le dit bois des Bruyères, ainsi que le droit d'usage.

1499-1500

FA482
1499-1503 : Grosse d'enquête pour les habitants de Dole contre l'abbé de S. Rigault, prieur de Jouhe, au sujet du droit de parcours etc. que celui-ci prétendait dans les bois de Landon et Mont-Roland, avec extrait d'un traité et d'une déclaration concernant les habitants de Jouhe, d'où résulte que ceux-ci n'ont qu'un droit de vaine pâture dans les dits bois.
1507 : Transaction entre la ville de Dole et Jouhe pour cause de pâturage dans les bois de Bruyères et de Truchenne (copies).
1499-1507

FA483
Deux mandements de garde, l'un général, l'autre spécial, obtenus par la ville au sujet de ses droits dans les bois de Landon.
1539-1540

FA484
Mandement de nouvelleté obtenu par la ville contre les Pères Jésuites opposants à un mandement de garde par lequel elle se faisait maintenir contre eux en la jouissance du bois de Landon, ce mandement signifié à parties.
1627-1628

FA485
Requête présentée au Conseil par Renebert Sage, que le syndic voulait empêcher de couper des pisseaux dans le bois de Landon.
1628

FA486
Trois pièces relatives aux bois de Landon et des Bruyères étant :
1° une pétition des habitants de Landon pour demander que l'on empêche le défrichement ;
2° une note sur les confins du bois des Bruyères ;
3° une consultation d'avocat pour la ville de Dole à l'occasion d'un procès entre les copropriétaires du bois des Bruyères.
1744-1778

FA487-491 Bois et terrains du Mont d'Alans

FA487
Griefs d'appel par la ville de Dole d'une sentence de la justice d'Authume au bailliage de Dole contre le Sieur d'Authume au fait du Mont d'Alans.
1491

FA488
Procès de la ville de Dole contre le prieur de Jouhe et les habitants de Monnières, impétrants par nouvelleté et prétendant droits de parcours et d'usage dans les bois du Mont d'Alans, avec divers appointements rendus au bailliage en cette cause.
1501-1547

FA489
Deux procès au bailliage et au parlement de la ville de Dole contre le seigneur de Longwy et les habitants de Monnières appelant d'une provision adjugée à la ville pour une place contentieuse sise au Mont d'Alans, puis ensuite appellés au sujet d'un mandement de garde auquel la ville fait opposition.
Nota : vers l'an 1770, la ville de Dole eut à soutenir un procès considérable contre les habitants de Monnières, au sujet de la délimitation de leurs territoires respectifs notamment au Mont d'Alans. Les pièces en ont été dispersées et égarées.
1537-1553

FA490
Information dressée par le syndic de la ville contre le procureur de Monnières qui avait arrêté un jeune homme de Dole, coupant du bois au Mont d'Alans.
1626

FA491
Plan d'un journal de terre sis au Mont d'Alans et appartenant à la ville.
1783

FA492-495 Bois des Ruppes

FA492

Mandement de garde et son exécution par lequel la ville de Dole s'est fait maintenir contre ceux d'Authume, en tous ses droits de propriété sur le bois des Ruppes, et sur celui appelé Malbuison. Extrait de plusieurs condamnations à l'amende contre des particuliers trouvés en délit aux bois des Ruppes d'Authume en 1422 et suivantes.

1422-1487

FA493

Trois mandements de nouvelleté du bailliage de la ville de Dole contre ceux d'Authume au sujet du bois des Ruppes.

1494-1544

FA494

Pièces relatives aux droits de la ville dans le bois des Ruppes :

1° une grosse d'enquête de 1490 contre les seigneurs et habitants d'Authume ;

2° procès-verbaux de visites du bois des Ruppes

3° appointements rendus au bailliage et au parlement en des causes pendantes entre Dole et Authume

4° un compromis fait en 1515 entre la ville et les seigneurs et habitants d'Authume.

1490-1523

FA495

Nota : les 3 pièces suivantes qui ne semblent pas appartenir aux Archives de Dole sont placées ici en appendice :

1° Mandement de nouvelleté au bailliage obtenu par les habitants de Gevry contre le commanditaire de l'Abbaye-Damparis, au sujet des droits prétendus par les dits de Gevry dans les bois des Bruleux d'Amont avec l'enquête faite à ce sujet;

2° Copie imprimée de l'arrêt de la Réformation, réglant le cantonnement des bois de Rahon;

3° Autre copie imprimée de l'arrêt du Conseil défendant de faire payer aucun droit aux adjudicataires des bois du Roi quand ils sont débités et conduits par ces adjudicataires.

1528-1729

FA496-538 Prés et accrues

FA496-498 Droit d'accrues de la ville

FA496

Copie du XVI^e siècle de la Concession des accrues faite à la ville en 1324 par Jeanne de France, Comtesse de Bourgogne, moyennant 60 livres données par la ville.

1324

FA497

Deux sentences arbitrales rendues en 1389 et 1438 entre les habitants de Dole et ceux de Choisey réglant la possession des accrues formées le long du territoire de Choisey du côté de Dole, lesquelles appartiendront par moitié à la ville, sous certaines réserves mentionnées et réglant en même temps le droit de parcours de ceux de Choisey sur l'Ile du Plain et les prés voisins (4 copies des XV^e et XVI^e siècles). Ces pièces furent produites dans le cours de deux procès survenus entre les habitants de Dole et ceux de Choisey au sujet des mêmes accrues (les pièces de ces deux procès manquent).

1389-1438

FA498

Procès au bailliage puis au parlement entre la ville et les co-seigneurs de St-Ylie au sujet de la délimitation du territoire de St-Ylie sur le fait d'accrues survenues au profit de la ville, sur lesquelles accrues les dits seigneurs prétendaient propriété (1558-1560). Ils avaient demandé au Roi d'Espagne concession des accrues qui pourraient survenir, cette demande ayant été communiquée à la ville qui fournit ses réponses.

1558-1560

FA499-503 Prés et accrues sur Baverans, Brevans et le Temple

FA499

Compromis entre la ville et le Sieur du Temple au sujet du droit d'essarter les accrues survenues du côté du Temple et dont la ville jouira comme par le passé, sans rien préjuger pour l'avenir.

1501

FA500

Vente à rachat faite par la ville au Sieur Doyen Mercurin de Boisset de neuf soitures de pré aux Gravelots et de quatre à l'île des Graverots, rachetés en 1544.

1535

FA501

Mandement d'appel émis par les amodiataires de la cueillette des vergettes à eux laissée par la ville, d'une sentence du juge de Baverans les condamnant pour avoir cueilli dans l'accrue du moulin de Baverans, avec les pièces de l'instance. Plus une requête non datée ni appointée présentée au Conseil par les amodiataires des vergettes, sur ce que le Sieur du Temple les empêchaient d'en cueillir.

1546

FA502

Visite faite par les commis de la ville des Nouhes de Brevans grandes et petites, lesquelles sont communes à la ville et aux habitants de Brevans.

1626

FA503

Procès de la ville avec le commandeur du Temple au sujet d'une accrue sur Baverans qu'il prétendait lui appartenir.

1723

FA504-506 Ile d'Arans ; les Iletons

FA504

Visite et descente faite en l'île d'Arans par le Sieur le Cierger, lieutenant local au bailliage, laquelle île appartient en toute propriété à la ville ; avec copie d'un mandement de garde dument exécuté au profit du Seigneur de Saint-Ylie contre la ville, pour le "champoy" en l'île d'Arans.

1585

FA505

Recueil de pièces concernant les accrues des Iletons. Ces pièces se rapportent toutes aux contestations entre la ville et les habitants de Choisey, d'abord quant à la propriété, puis quant au parcours de ceux de Choisey en cette accrue. Une sentence de 1594, grosse en parchemin, maintint la ville en la possession de ces Iletons. Ceux de Choisey alors prétendirent avoir un droit de champoy qu'ils semblent avoir obtenu et conservé. Un grand nombre des affaires de ce dossier se rapportent à des bestiaux saisis, au droit de parcourir nonobstant la mise en ban et les édits des regains, etc. (14 affaires).

1500-1699

FA506

Deux procès de la ville contre les Seigneurs et habitants de Saint-Ylie.

1498-1751

FA507-511 Ilette de Crissey ; île Bridey

FA507

Contestations entre les habitants de Dole et ceux de Crissey, au sujet de l'accrue et pré dits l'Ilette de Crissey. La ville s'y fit maintenir par mandement de nouvelleté du bailli de l'an 1490. Les habitants de Crissey y prétendaient droit de parcours ; la ville se fit encore maintenir en garde contre ces prétentions.

1490-1610

FA508
Mandement de nouvelleté du bailliage pour la ville contre les habitants de Saint-Ylie qui prétendaient avoir droit de parcourir en l'ilette de Crissey, à quoi ceux-ci font opposition l'affaire n'est pas vidée.

1549

FA509
Procès de la ville contre les amodiataires d'une accrue située derrière le moulin de Crissey et appartenant à la ville. Avec quelques pièces concernant un mandement de garde obtenu par ceux de Crissey sur cette accrue et auquel la ville forme opposition.

1669-1672

FA510
Vente à rachat par la ville au Sieur Constance de Marenches de deux soitures de pré sises au-dessous des Ilettes de Crissey et rachetées par la ville en 1552.

1549

FA511
Compromis entre la ville et ceux de Crissey au sujet d'une difficulté qu'ils avaient sur l'île Bridey.

1505

FA512-514 Le Cournot, l'île du Plain

FA512
Difficultés relatives aux droits de parcours et champoy prétendus par ceux de Choisey et Saint-Ylie sur l'Ile du Plain, appartenant à la ville, laquelle île est dite d'une superficie de deux cents soitures.

1518-1573

FA513
Opposition formée par la ville à un mandement de garde du bailliage par lequel les habitants de Gevry s'étaient fait maintenir en une place couverte de broussailles et de saules, appelée le Cournot.
1597-1600

FA514
Procès au bailliage de la ville contre ceux de Gevry au sujet du Cournot que la ville faisait essarter, malgré ceux-ci. Parmi les pièces de ce dossier est un traité entre la ville et ceux de Choisey au sujet de ce même Cournot et de la délimitation (1631).
1629-1635

FA515-518 Graviers Bouchard ; les Graverots

FA515
Procès et contestations entre la ville de Dole et les habitants de Choisey pour la propriété et les droits d'usage des Graviers-Bouchard. Ceux de Choisey y prétendaient droit en vertu d'un titre de 1431. Une accrue importante ayant eu lieu, ceux de Dole prétendirent s'en mettre en possession en excluant ceux de Choisey ; et en 1502, ils obtinrent sentence au bailliage suivant leurs conclusions. Mais en 1519 la Cour cassa la sentence, et adjugea l'accrue qui était de 36 soitures à ceux de Dole et Choisey en raison du droit que chacun avait dans le pré des Graviers-Bouchards. En 1582 seulement Choisey fit exécuter cet arrêt.

1431-1582

FA516
Contestations entre la ville de Dole et les habitants de Gevry au sujet des Graviers-Bouchard. Ceux de Gevry avaient obtenu en 1600 un mandement de garde pour le droit de parcours qu'ils prétendaient sur ces prés ; la ville y forma opposition et intenta procès (le jugement fait défaut). Les autres pièces sont relatives à des procédures contre certains habitants de Gevry pour mésus et délits commis aux dits Graviers-Bouchard.

1548-1620

FA517	Deux mandements de garde du bailli de Dole par lesquels la ville s'est fait maintenir : 1° en une accrue près de Crissey, joignant le ruisseau de la Moutelle, et en une pièce de pré appelée la Corne des Graverots près de la morte de Gevry (1501) ; 2° en une pièce de pré joignant les Graverots (1556), auquel second mandement ceux de Choisey firent opposition : procès à ce sujet (1556-1559)	1501-1556
FA518	Trois procès de la ville de Dole contre ceux de Gevry et de Choisey, au sujet de la propriété, du partage et de la délimitation de 3 climats en nature de pré, appellés les Graviers-Bouchard, l'île du Portail et le Cournot.	1682-1699
FA519-525 Autres prés de la ville		
FA519	Sentence du bailliage de Dole adjugeant à la ville contre ceux de Brevans une pièce de pré récemment accrue proche le boulevard des Bénits.	1550
FA520	Requête adressée par la ville au gouverneur de la province, pour que les contrôleur des fortifications fissent faire quelques travaux défensifs au pré du but des Archers, parce que le Doubs ruinait les prés de la ville ; cette requête renvoyée pour avis aux contrôleur.	1564
FA521	Minute non datée ni signée du bornage des prés du Pâquier.	1620
FA522	Procès de la ville avec les Sieurs Froissard et Duchamp, au sujet de leurs prés situés au lieu appelé le Vieux Doubs contigus à ceux de la ville 1555-1575. Requête du Sieur Duchamp au magistrat pour obtenir l'autorisation de faire une palissade dans son pré pour le préserver des dégâts des eaux. La permission lui est accordée (1597).	1555-1597
FA523	Cession faite par la ville à Guillaume Drouhot de la jouissance pour 17 ans de deux prés situés près le grand chemin de Crissey et sous le moulin, en compensation de ce dont il était créancier de la ville.	1506
FA524	Quittance du Sieur Barangier auquel la ville a racheté six soitures de pré, lieu-dit l'île des Malades vers la morte de Crissey et ce moyennant 32 écus.	1529
FA525	Vente au Sieur Grandjean de cinq soitures de pré sises au ruisseau de la Moutelle pour 250 F. qui furent employés à payer une cloche de l'église, lequel pré fut en 1552 racheté par la ville.	1550
FA526-530 Amodiations, visites, délimitations		
FA526	Procès-verbaux de visites, bornages, délimitations et autres pièces relatives aux confins et à l'état des prés de la ville, avec quelques plans ou tibériades.	1500-1758

FA527

Tibériade (ou plan) coloriée et collée sur toile, du cours de Doubs en aval de Dole, et des prés appartenant à la ville le long de cette rivière.

1600-1699

FA528

Vues de lieu, amodiatisons etc. des prés de particuliers confinant les prés de la ville d'avec ceux de plusieurs particuliers.

Nota : chaque année au printemps, la ville commettait des membres du Conseil pour faire visite et reconnaissance de l'état des prés. Cette opération se faisait ordinairement avec une certaine solennité ; et l'on portait un repas au milieu des prés pour ceux chargés de cette visite.

1649-1655

FA529

Amodiatisons des prés de la ville, en détail ou en bloc faites depuis 1483 à 1750, et pièces de plusieurs procès avec les amodiataires.

1483-1749

FA530

Un cahier des charges imprimé pour l'amodiation aux enchères des prés de la ville.

1784

FA531-538 Parcours, pâturage et vaine pâture

FA531

Le parcours des habitants de Choisey :

1°/ copie non collationnée de la concession faite par Marguerite en 1527 aux habitants de Choisey, du droit de parcourir les îles et accrues situées le long de leur territoire et appartenant à la ville de Dole, moyennant la cense de 20 sols payables à ladite ville ;

2°/ un placet adressé à la Cour par la ville pour avoir copie des titres des habitants de Choisey ;

3°/ Diverses pièces dont deux factums imprimés, d'un procès au bailliage puis au Parlement de la ville contre ceux de Choisey (ceux-ci appelaient d'une sentence de la Mairie qui les avait condamnés à 60 sols d'amende pour avoir pâtré et pris les seconds fruits dans certains prés de la ville notamment à l'île du Plain et au pré de la Motte ; laquelle sentence fut réformée par le Parlement et ceux de Choisey renvoyés absous).

1527-1725

FA532

1500-1617 : Parcours des habitants de Saint-Ylie. Les seigneurs habitants de Saint-Ylie prétendaient avoir le droit de parcourir les prés et accrues de la ville aussi loin qu'ils s'étendaient ; la ville ne leur reconnaissait ce droit qu'à partir de la fontaine de Saint-Ylie. Il y eut à ce sujet plusieurs procès dont les pièces sont ci-jointes. Saint-Ylie à ce qu'il paraît réussit à se maintenir. Il y a de plus dans ce recueil deux copies d'un arrêt rendu en 1403 au profit de ceux de Choisey contre ceux de Saint-Ylie prétendant droit de parcourir les îles sisées entre le dit Choisey et leur village.

1507 : Transaction avec ceux de Jouhe touchant les bois des Bruyères, Truchenne et Landon.

1500-1617

FA533

1507-1753 : Edits des regains et mises en ban des prés de la ville et ouverture des fauchaisons. Quand on mettait les prés en ban, ce qui arrivait lorsque la récolte des foins avait manqué, ceux de Choisey et de Saint-Ylie ne pouvaient exercer leurs droits de parcours et de jouissance des seconds fruits ; de là réclamations contre la ville qui avait obtenu l'édit des regains. De même quand à l'époque ordinaire la récolte des foins n'était pas encore assez mûre, la ville obtenait souvent de retarder les fauchaisons, ce qui empêchait encore le droit des usagers. Ces onze dossiers sont tous relatifs à ces contestations. On y trouve entre autres un traité de 1524 entre la ville et les habitants de Crissey et Gevry sur l'époque et la condition de la mise en ban de leurs prairies.

31 janvier 1774-1776 : Marché pour la pâture au Poiset et à la Bedugue.

1507-1776

FA534

Neuf procédures contre des délinquants en matière de parcours et pâturage dans les prés de la ville, notamment dans l'île du Portail, l'île du Plain et le pré de la Motte.

1518-1704

FA535
Procès au bailliage de la ville contre les habitants de Villette sur le territoire desquels elle se fait maintenir par garde au droit de parcourir et mener paître gros et menu bétail (1599) à quoi Villette forme opposition et intente procès au parlement contre la ville de Dole. Ce procès n'est pas vide.

1599-1607

FA536
Transaction entre la ville et ceux d'Authume auxquels on accorde un droit de vaine pâture dans la portion du territoire y désigné. Cette transaction termine un procès au bailliage entre les deux partis (1573-1574).

1573-1574

FA537
Convention avec ceux de Monnières pour le pâturage au lieu-dit au bas des Champs (en double).

1489

FA538
Copie du traité de la ville avec ceux de Foucherans au sujet du pâturage (1500) ; avec une sentence de la mairie de 1575, grosse en parchemin et condamnant ceux-ci à l'exécution dudit traité.

1500-1575

FA539-554 Pêche du Doubs ; chasse

FA539-548 Droits de pêche et autres sur la rivière du Doubs

FA539
Procès de la ville contre le Procureur général prétendant que la rivière du Doubs depuis Baverans à Gevry appartient au Roi, avec les enquêtes faites à ce sujet (à ce dossier sont jointes diverses pièces de 1559 à 1640 relatives au même objet).

1567-1589

FA540
Pièces de l'appel au parlement émis par la ville d'un appointement rendu en la Gruerie, qui déclarait la rivière du Doubs être banale au Roi.

1607-1608

FA541
Requête du procureur général du Parlement tendant à ce que la Cour déclara la banalité du Doubs et interdit à la ville de poursuivre des particuliers y ayant mis rouir leur chanvre sans permission, cette requête communiquée à la ville.

1634

FA542
Ordonnance de l'Intendant et quittance d'une somme de 1500 L. à laquelle la ville avait été taxée pour sa part de la contribution de 60000 L. levée sur la province, pour être dispensée de l'exécution de l'édit de 1695 préservant la déclaration et reconnaissance de tous les cours d'eau, sources, fontaines.

1695-1700

FA543
Procès de la ville avec les Commandeurs du Temple. Lesdits Commandeurs prétendent avoir droit de pêche depuis Baverans au Temple, et en même temps revendiquaient quelques accrues dont une notamment à l'île Saint-Philippe. On trouve ici plusieurs mandements de garde ou de nouvelleté obtenus par la ville et exécutés contre eux, des enquêtes et d'autres procédures. Finalement les Commandeurs se restreignirent à la propriété de la morte du Temple et au droit de pêche pour leur plat seulement sans pouvoir l'amodier. A ce dossier sont joints la copie du titre de 1324 (cote 496) et deux terriers du Temple des années (1536 et 1631).

1491-1698

FA544

Procès de la ville de Dole avec les Seigneurs et habitants de Saint-Ylie. En vertu d'un titre très ancien et qui n'est pas relaté, le seigneur de Saint-Ylie avait droit à la moitié de l'amodiation que la ville faisait de son droit de pêche sur le Doubs, et ce moyennant 15 livres de cens dues à la ville par le dit seigneur, cette cens portant et retenue. Un de ces procès (XVI^e siècle) est relatif au mode d'amodiation de la pêche que le dit seigneur prétendait ne pouvoir être laissée sans sa participation, ce dont il finit par être débouté. Un autre procès eut lieu au XVII^e siècle avec les acquéreurs de la seigneurie de Saint-Ylie, au sujet de la présentation des lettres d'acquisition que la ville voulait exiger d'eux et ce afin d'exercer le retrait sur la portion du droit de pêche appartenant au Seigneur de Saint-Ylie. Mais il se trouva que la ville avait déjà accepté des nouveaux acquéreurs le paiement de cette cens annuelle de 15 livres, de sorte que son action étant exercée trop tard, elle perdit son procès devant le Parlement (1683).

1499-1684

FA545

Procès avec les habitants et le seigneur de Crissey. Le premier procès concerne la propriété du bief de la Moutelle dans lequel la ville fut maintenue par arrêt de 1606. L'autre est contre les héritiers du seigneur de Crissey qui furent maintenus au droit de pêche du long et du large devant l'écluse et le moulin de Crissey leur appartenant, et ce concurremment avec la ville qui pour le surplus fut maintenue en tous ses droits.

1574-1699

FA546

Procès de la ville avec les seigneurs et habitants de Choisey. La ville ayant obtenu du bailliage de garde pour la pêche et la propriété de la rivière du Doubs (1546-1556) ceux de Choisey firent opposition. Une grosse enquête pour ces derniers, figure aux pièces du procès (1570-1579). A ce dossier jointes une sentence du bailliage rendue en 1579 au profit de la ville contre Choisey et Gevry au sujet des droits de pêche une requête des habitants de Choisey demandant au parlement de ne pas être compris dans son édit sur la largeur des mailles des filets fixés par elle (1570) à celle d'un écu d'or, cette requête communiquée à la Gruerie et à la ville.

1546-1579

FA547

Procès avec les Seigneurs et habitants de Gevry. Les Seigneurs de Gevry et les habitants du lieu prétendaient droits sur le Doubs à l'exclusion de ceux de Dole ou du moins concurremment avec eux (1515-1582). Tout ce dossier se rapporte aux différends occasionnés par ces prétentions, les parties obtenant tantôt l'une tantôt l'autre des mandements de garde ou de nouvelleté. La pièce la plus importante est un traité de 1516 passé entre la ville Jean de Longwy Seigneur de Gevry, etc. lequel reconnaît les droits de celle-ci sur la rivière et les accrues depuis Baverans au Port de Gevry, lieu-dit le Coup de la ville, moyennant que celle-ci lui permettra de faire des travaux sur le Doubs pour garantir des eaux son château et le village. Ce traité ou transaction consenti ensuite d'une sentence arbitrale rendue entre les parties en 1516 fut confirmé en 1580 par le Seigneur de Chabos-Charny, grand écuyer de France, agissant comme tuteur de ses filles, héritières de la Dame de Gevry, sa femme. D'autres pièces se rapportent aux travaux faits sur le Doubs par les habitants de Gevry, à des levations de corps noyés. Il paraît que à partir de 1582 ces contestations cessèrent et que la ville exerça paisiblement ses droits, car on ne retrouve plus rien sauf un mandement de garde du bailliage de Dole de 1682 contre ceux de Gevry (1682).

1515-1682

FA548

Dix amodiations faites par la ville de son droit de pêche sur le Doubs moyennant un prix variant de 40 à 910 livres par an La dernière qui est de 1742, est consentie moyennant 440 livres par an avec certaines réserves entre autres celle-ci : que le preneur sera tenu de livrer chaque vendredi après Pâques, 50 livres de bon poisson pour le repas que la ville donne ce jour-là à Mont-Roland.

1606-1742

FA549-554 Chasse**FA549**

Opposition faite par le Seigneur et les habitants de Saint-Ylie (1504) à un mandement de garde général obtenu au bailliage par la ville (1503) auxquels mandement et acte d'opposition sont joints divers appointements et une déclaration du dit Seigneur portant qu'il n'a pas droit de chasser sur le territoire de Dole. (1494).

1494-1504

FA550

Mandement de garde obtenu au bailliage par la ville contre les habitants de Choisey et Gevry pour le droit de chasser aux canards sur le Doubs, auquel mandement le Seigneur de Gevry fait opposition (1520) Information du syndic contre des

particuliers de Gevry ayant chassé à la perdrix sur le territoire de Dole (1546). Mandement d'appel au bailliage émis par le syndic contre une sentence du bailli de Gevry condamnant à 20 livres d'amende des particuliers de Dole ayant chassé sur le territoire du dit Gevry (1568).

1519-1568

FA551

Procès au bailliage puis au parlement entre la ville et les habitants de Choisey et Gevry (1547). Opposants au mandement de garde par lequel la ville s'était fait maintenir au droit de chasse sur son territoire, ceux de Choisey et Gevry en étant exclus. Avec une copie de l'édit prohibitif rendu à ce sujet par l'Empereur Charles-Quint en 1544 (1573).

1547-1573

FA552

Requête présentée à l'Empereur par le magistrat pour qu'il fût permis aux habitants de chasser à l'arquebuse nonobstant les édits, ce qu'ils n'obtinrent avec une copie des édits du parlement de 1517, 1530, et 1539, relatifs à la chasse.

1502-1539

FA553

Edit de la Cour interdisant à tous de chasser et de passer à cheval dans les vignes et terres ensemencées.

1642

FA554

Pièces de la ville contre Monsieur de Vercel, gouverneur de Dole. Monsieur de Vercel obtint en 1750 un brevet du Roi qui lui octroyait la chasse sur les terres du domaine et sur une partie du territoire de Dole.

1758. Les officiers municipaux furent condamnés; mais ils obtinrent arrêt de la Chambre souveraine des eaux et forêts pour faire revoir ce jugement dont en attendant l'exécution fut sursise. Est joint un plan des lieux.

1758-1759

FA555-604 Moulin, fours, tuilerie

FA561

Requêtes, mémoires, lettres et autres pièces relatives aux démarches que fit la ville auprès du Roi pour s'opposer à la revente des grands moulins que prétendait faire le domaine. L'arrêt du Conseil sur les domaines engagés de la Province trancha cette difficulté en faveur de la ville.

1727

FA555-563 Moulin, fours, tuilerie

FA555

Reconnaissance et déclaration du fermier des moulins s'engageant vis-à-vis des échevins de la ville à ne prendre pour la mouture du grain des habitants que ce qui lui est permis par la charte des franchises de Dole, somme qui est fixée d'un commun accord à onze blancs par bichet (1459). Avec un autre acte portant déclaration et reconnaissance du droit des habitants au sujet des fours et moulins faite par devant le bailli de Dole, procédant à l'amodiation des revenus du Souverain (1522).

1459-1522

FA556

Trois pièces relatives à la reconstruction des moulins.

1° Procès-verbal du choix de l'emplacement des dits moulins faite par les commis députés, Conseillers au Parlement de Dole, ce choix ayant été approuvé par Jean de Frasne, abbé de Sainte Marie, consulté comme se connaissant bien en cette matière (1506).

2° Mandement de 200 francs signé de l'Empereur Maximilien au profit de Jean Michel, constructeur des dits moulins (1507).

3° Quittance de cette somme donnée par Jeanne de Crissey, veuve du dit Michel (1510).

1506-1510

FA557

Requête présentée par la ville à l'Archiduc (Philippe le Beau) pour avoir en acensement les moulins et fours moyennant 80 livres par an, cette requête renvoyée au trésorier général (1503). Lettres patentes de Charles-Quint, portant acensement à la ville des fours et moulins, moyennant 180 livres de cens annuel avec deux croquis du 18e siècle des dits moulins (1531).

1503-1531

FA558

Procès au bailliage puis au Parlement entre la ville et le Sieur Barnard greffier du Parlement, refusant de remettre à la ville l'acte de la vérification et de l'entérinement des lettres de la cote précédente, avec une copie authentique de cet acte. Plus trois minutes de l'amodiation du revenu du Souverain dans le bailliage de Dole, pour les années 1514, 1522 et 1525.

1540

FA559

Requête présentée par la ville au gouverneur de la province et à la Chambre des Comptes pour avoir diminution du cens des Grands-moulins et visite des moulins de Dole en 1554 et deux amodiations de ces moulins, l'une en 1554, l'autre en 1596.

1554-1567

FA560

Double authentique de la reconnaissance faite par le magistrat du cens annuelle et perpétuelle de 180 livres due par la ville au Roi pour prix de l'acensement des moulins, suivie de la transcription des patentnes de Charles-Quint (1531) (1540-1579). Procès entre la ville de Dole et Jean-Pierre Chevran (1661-1669).

1540-1669

FA562

Grosse de l'acensement des grands moulins fait par la ville à P.B. Muneret (1773), avec les pétitions des frères Muneret pour obtenir cet acensement et les informations sur la moralité et capacité; plus lettres et autres pièces (1780-1781) relatives à cet acensement et à l'homologation donnée par le Conseil d'Etat dont l'arrêt manque (1772-1781). Procès-verbal d'expertise à requête du dit Muneret au sujet des écorces des tanneries qui encombraient le canal des moulins (1782). Grosse de transaction entre les officiers municipaux de Dole et les Muneret d'une part, les Sieurs et Docteurs Pyot et Perron d'autre part, touchant un mur des grands moulins au rétablissement duquel ces derniers s'opposaient. (Manque le plan qui devait être annexé et sans lequel l'affaire ne se peut entendre (1785).

1772-1785

FA563

Minute des renseignements transmis au subdélégué par les officiers municipaux de Dole, au sujet des usines et moulins situés sur le Doubs et les canaux, et ce en réponse à la lettre qui est ci-jointe.

1778

FA564-577 Réparations aux moulins et écluses ; amodiations

FA564

Mandement de l'Archiduc pour la réparation des écluses avec autorisation de requérir les corvées des villages voisins. A quoi est joint un compte de la dépense faite à cet effet en 1538.

1496

FA565

Marchés pour la réparation et l'entretien des écluses; procès-verbaux de visites de ces travaux et des écluses, pièces relatives au paiement des ouvriers.

1573-1640

FA566

Quatre visites des moulins de la ville pour en constater l'état et les réparations à y faire.

1578-1591

FA567

Recueil de plusieurs marchés et adjudications de travaux à exécuter aux grands moulins; visites de ces moulins etc.

1587-1723

FA568	Autre recueil de visites, marchés, adjudications de travaux tant aux moulins qu'aux écluses.	1648-1776
FA569	Amodiatis des grands moulins faites par la ville; contestations avec les fermiers pour paiement de leur prix ou inexécution des clauses; procédures contre quelques-uns d'eux pour larcins et exactions dans leur charge.	1566-1640
FA570	État des grains moulus au Grand-Moulin en 1650.	1650
FA571	Pièces de plusieurs procès au Parlement de la ville contre Perrenin et Salomon, fermiers des grands moulins, au sujet de non-paiement de leur prix et d'inexécution de leurs conventions.	1647-1664
FA572	Recueil de plusieurs amodiatis des moulins depuis 1640 à 1763. Procès avec des amodiataires.	1640-1763
FA573	Procès de la ville avec Martin Maderspacher, fermier des grands moulins. Transaction de 1769 (1761-1769). Idem avec Georgeon et Girard. Note des dépenses faites par la ville aux moulins de 1743 à 1760 (1772-1773).	1767-1773
FA574	Idem avec le Sieur Brocard, autre fermier des moulins.	1765
FA575	Idem avec les héritiers du Sieur Lambert autre fermier terminé en 1809 par transaction et moyennant 4000 francs payés par la ville.	1736-1809
FA576	Mémoires relatifs à un règlement pris par le Magistrat qui obligeait les meuniers de la ville de déclarer à toute réquisition les noms des particuliers pour qui ils moulaient et la quantité de grains.	1784
FA577	Cahier des charges (imprimé) pour l'adjudication aux enchères de la ferme des moulins de la ville.	1760
FA578-582 Moulins à bateaux		
FA578	Marchés pour les réparations, reconstructions et entretien des moulins à bateaux de la ville de Dole. (Ils étaient situés à l'entrée de l'ancien grand pont du côté de la ville. Les moulins Muneret leur ont succédé).	1583-1637
FA579	Six procès-verbaux de visites faites aux moulins-à-bateaux pour en reconnaître l'état.	1577-1641

FA580

Amodiations, comptes des fermiers, procès entre la ville et les fermiers relativement aux moulins à bateaux.

1571-1638

FA581

Autres pièces concernant ces moulins amodiations, réparations rendues.

1642-1697

FA582

Pièces concernant les acensements faits par la ville des Moulins-à-bateaux et de la Papeterie. En 1698, Tupin acensa les moulins à bateaux puis demanda à en être déchargé. Ils furent acensés de nouveau en 1701, puis enfin définitivement en 1704, moyennant 380 livres de cens annuelle à Antoine Marchant de Poligny, qui en 1708 mit Pierre Hudelot en son lieu et place. Les héritiers d'Hudelot en étaient encore en possession à la fin du 18e siècle. Sont jointes les homologations du Parlement (1699) et de l'Intendant (1704) (1698-1704). Plus copie d'une lettre du Directeur de l'enregistrement de 1828 relative à cet acensement et à la propriété par la ville de la forêt de la Serre. (Cette lettre contient des dates et énonciations complètement erronées).

1698-1828

FA583-585 Moulin de la Papeterie

FA583

Douze pièces ou affaires concernant le moulin de la Papeterie; marchés pour sa réparation, son entretien, conventions avec des papetiers, amodiations etc. Ce moulin était situé au bout du grand pont de Dole, près de l'hôpital du Saint-Esprit. Dans l'origine il s'appelait foule ou bateur comme les moulins de ce nom situés dans la ville. Vers la fin du XVI^e siècle on s'en servit pour la fabrication du papier et dès lors on l'appela moulin de la Papeterie. En 1628, on n'y fabriquait plus de papier qu'au milieu du 18e siècle, il comprenait une foule, un bateur, une huilerie et un moulin à poudre.

1593-1637

FA584

Recueil de plusieurs amodiations et visites de la Papeterie appartenant à la ville; procès avec les amodiataires entre autres avec Servais Marchant et Claude Chauverioche.

1658-1696

FA585

Procès du Magistrat contre les amodiataires du moulin de la Papeterie, pour le compte de Pierre Hudelot censitaire de ce moulin. Voir la cote 582 ci-dessus où il est question de l'acensement du moulin de la Papeterie en 1704.

1715-1719

FA586-589 Moulin des foules et battes ou bateurs

FA586

Transaction entre la ville et le Chapitre de Dole qui remet à celle-ci les arrérages de la rente de 60 livres assignée sur les foules et bateurs, dus depuis 26 ans, en considération de ce que ces moulins brûlés en 1479 avaient été reconstruits aux frais de la ville (1505). Avec une copie de 1468 de la concession des dites 60 livres faite au Chapitre par la Comtesse Marguerite en 1371. (Voir plus bas cote 1379).

1371-1505

FA587

Ammodation des foules et bateurs faite par la ville à Renaud Frasne pour 3 ans, moyennant 40 livres (1506). Autre ammodation des dites foules faite à Jean Pingeol de Baverans; avec plusieurs appointements rendus en la justice de la Mairie contre lui au sujet des réparations qu'il était tenu de faire (1524-1533).

1506-1533

FA588
Lettres patentes de Charles-Quint concédant à la ville les foules et bateurs à charge de payer au Doyen et Chapitre la rente de 60 livres assignée sur iceux, avec la vérification et l'entérinement des dites lettres-patentes par Claude de la Baume, Maréchal de Bourgogne.

1539

FA589
Visite faite par les commis de la ville des foules et bateurs.

1534

FA590-596 Pièces diverses concernant d'autres moulins

FA590
Mandement d'appel du Parlement obtenu par le bailli et plusieurs habitants de Dole contre Philippe de Chassey s'étant pourvu au grand Conseil de Malines contre des lettres patentes portant commission de détruire un moulin par lui construit sur le Doubs.

1508

FA591
Traité de la ville avec Jean Marion pour construire un petit moulin à côté des grands moyennant 100 francs (1575). Mémoires et devis touchant la construction projetée par le Magistrat d'un nouveau moulin près des moulins à bateaux avec trois plans ou croquis dont l'un représente l'ensemble de ces moulins, l'autre fait à vue de nez et rapidement représente le cours du Doubs et la ville (1603).

1575-1603

FA592
Remontrances présentées par la ville à la Chambre des Comptes et au Conseil privé des finances au sujet d'une requête de Jean Borry demandant au roi permission de construire à ses frais un des moulins à vent à Dole, ce qui ne lui fut accordé.

1573-1581

FA593
Marché pour la construction de deux moulins à cheval.

1595

FA594
Extrait du compte présenté par le Procureur général, de la dépense occasionnée par la construction d'un moulin à bras (1595). Plus un marché de la ville avec René Pellier pour la construction d'un moulin à bras et le **croquis** de ce moulin (1668).

1595-1668

FA595
Requête de la ville à la Cour pour qu'il fût fait un règlement sur les moutures du moulin de Crissey (1637); plus un acte par lequel le fermier des grands moulins consent à ce que les boulangers aillent moudre à Crissey pendant la vérification des moulins de Dole (1676).

1637-1676

FA596
Pièces concernant la construction du moulin du Safse sur l'écluse de Crissey, marchés, devis, amodiations (1702-1733). Avec un procès-verbal des officiers de la maîtrise de Dole, touchant ce moulin (1716). Et une transaction du Magistrat avec la Marquise de Brun au sujet du même moulin, voir pour la destruction de ce moulin la cote 383 (1718).

1702-1718

FA597-601 Fours

FA597
Deux visites des fours de la ville faites par les commis du Magistrat. (1581) Visite des fours des particuliers. (1597) Réception des réparations faites aux fours de la ville (1603).

1581-1603

FA598

Mandement de nouvelleté obtenu au Parlement par la ville contre deux particuliers ayant dressé une muraille contre le grand four. (1561) Concession faite par le Magistrat à un autre particulier d'appondre son bâtiment au mur de la Saulnerie et du grand four (1592).

1561-1592

FA599

Deux permissions accordées par la ville à deux habitants d'avoir un four particulier (1580-1597). Difficultés de la ville avec la Demoiselle de Vaudrey qui refusait à payer dix francs à raison du four qu'elle avait en sa maison (1614). Appointement du Parlement maintenant cette redevance. Amende adjugée sur un individu pour contravention à la police relative aux fours. (1638) Contestation de la ville avec le Sieur Pregnault ayant four en sa maison et refusant de payer le droit tant qu'elle resterait inhabitée. Appointement du Parlement enjoignant aux parties de "faire accordance" (1645). Autres difficultés contre Simon Gousserey. Celui-ci n'ayant pu obtenir la permission du Magistrat de construire un four dans sa maison, s'adressa au bailliage et là obtint permission d'en construire un provisoirement et de s'en servir le plaid durant. Sur appel de la ville, la Cour confirma la décision du Magistrat et annula la sentence du bailliage. Cet arrêt fut exécuté en 1675 (1674-1675).

1580-1675

FA600

Extrait des conditions sous lesquelles se laissait ordinairement la ferme des moulins et fours. Avec des extraits de plusieurs délibérations du Conseil au sujet des fours pour obliger entre autres choses les habitants à cuire aux fours de la ville, le nombre des fours particuliers étant réduit à 20, et chacun d'eux devant payer 10 francs.

1587-1602

FA601

Amodiations des fours de la ville. Réparations de ces fours.

1602-1713

FA602-604 Tuilerie de la ville

FA602

Recueil de 18 amodiations faites par la ville de sa tuilerie et des meix et terres en dépendant; réparations (1512-1771). Avec les pièces d'un procès contre les amodiataires (1649-1653).

1512-1771

FA603

Comptes de la tuilerie de 1596 à 1602. Autre compte pour l'année 1626.

1596-1626

FA604

Visite de la tuilerie de la ville. Mémoire et devis des réparations projetées à cette tuilerie.

1738-1770

FA605-626 Censes dues à la ville ; boutiques louées et acensées

FA605-617 Censes assises sur des terrains en dedans et en dehors de la ville

FA605

Titres d'anciennes censes dues à la ville et assises sur des meix et terrains intra-muros cédés ordinairement par la ville à des particuliers comme places à bâtir et souvent à la condition de construire. Ventes ou amodiations par la ville de bancs de bouchers et de places près de la boucherie.

1482-1698

FA606

Contrats de vente faits par des censitaires de la ville, de meix et maisons ou terrains grevés de censes envers ladite ville. Ces contrats sont présentés au Magistrat pour qu'elle donne son consentement.

1498-1689

FA607		
Titres d'anciennes censes dues à la ville et assises sur des curtils et jardins et jardins situés près des portes de Besançon et d'Arans.		1485-1635
FA608		
Titres d'anciennes censes dues à la ville et assises sur des terrains en jardins et curtils situés au Pré-Marnoz ou Visenez, avec les contrats de vente des dits terrains faits par les censitaires et présentés à la ville pour agréer ces ventes. Avant 1640, les terrains acensés au dit lieu étaient rentrés en la possession de la ville ou avaient été compris dans les fortifications.	1393-1585	
FA609		
Titres d'anciennes censes dues à la ville et assises sur des terrains situés aux buttes des archers ou Pré des Buttes (aujourd'hui le Jardin Philippe), (terrains qui étaient également rentrés en la possession de la ville dès 1640.) Poursuites intentées par la ville aux censitaires en retard de leurs cens.	1515-1609	
FA610		
Amodiations et acensements de terrains situés sur les dehors de la ville, des anciens corps de garde, des vieilles murailles et anciennes fortifications démolies par Louis XIV.	1690-1709	
FA611		
Titres de censes assises sur des meix, maisons et terrains sis à la Bedugue, au Bizard et à Azans. Ventes par les censitaires, avec l'agrément du Magistrat. (Idem pour les quatre numéros suivants).	1494-1681	
FA612		
Idem sur des héritages sis aux Commandrs.	1492-1741	
FA613		
Idem sur des terrains sis à la Perrière de Gujans.	1554-1602	
FA614		
Idem à la Perrière des Champs.	1509-1585	
FA615		
Idem au Mont d'Alans.	1541-1580	
FA616		
Procès soutenus par la ville au sujet de ses censes, soit pour les faire reconnaître, soit pour se faire présenter les lettres d'acquisition, soit pour s'en faire payer le montant.	1540-1714	
FA617		
Registre intitulé Censier de Dole, contenant :		
1° Les grosses de plusieurs contrats d'acensements et ventes consentis par la ville à divers particuliers avec des plans des différents lieux acensés, cédés ou vendus.		
2° Plusieurs transcriptions et expéditions d'actes analogues, écrites et collationnées par les secrétaires de la mairie, le tout relié ensemble et paginé de 1 à 398. Ce registre est de plus muni d'une table alphabétique des noms des censitaires; il ne sert plus que pour quelques-uns d'eux.	1784	

FA618-621 Vieilles murailles, censes assises sur elles au profit de la ville

FA618

Contrats d'acensements ou de ventes consentis par la ville à divers particuliers de certaines portions des vieilles murailles avec des requêtes et placets pour obtenir ces acensements.

1576-1634

FA619

Mémoire sans date de ce qui était dû à la ville par divers particuliers ayant acensé des portions de vieilles murailles.

1620

FA620

Quatre visites et toisés des vieilles murailles faites par les commis de la ville.

1575-1621

FA621

Procès et difficultés de la ville avec certaines personnes au sujet de la propriété de plusieurs portions des vieilles murailles entre autres avec Claude de Rye, capitaine gouverneur de la ville de Dole, contestant la propriété d'une petite maison dépendant des vieilles murailles, en laquelle la ville se fait maintenir par la Cour (1600) à quoi est jointe une copie de la concession des vieilles murailles (1593); plus un autre procès contre Henri de Chassagne, lieutenant du Gouverneur de Dole au sujet de l'ancienne Cour d'Arans (1632), avec une amodiation de cette Cour par la ville à J.B. Du Champ (1639).

1585-1639

FA622-626 Boutiques de la ville amodiées et acensées

FA622

Dix amodiations des boutiques sises aux Cordeliers (1549, 1584, 1607 et 1619), avec un cahier où sont transcrives dix semblables amodiations faites en 1575 (1549-1619). Procès contre le Sieur Mathey, locataire de deux boutiques aux Cordeliers, n'ayant payé son prix d'amodiation (1571). Plan de dix boutiques que la ville voulait faire construire contre la muraille des Cordeliers (1620).

1549-1620

FA623

Minute de requête présentée à l'Archevêque de Besançon par la ville pour avoir permission d'adopter des boutiques aux murailles de l'église de Dole, à charge d'en employer le profit aux besoins de la fabrique.

1620

FA624

Procès de la ville au bailliage contre Tramu, débiteur du prix d'amodiation des boutiques sises en la ruelle derrière les halles.

1620-1621

FA625

Difficultés de la ville avec le Procureur Général contestant à la ville le droit d'acenser une place sise devant les halles, amodiée par la ville en 1653 (1658-1661). Procès contre le Chapelain Bidey, se prétendant propriétaire d'une boutique sise au-devant des halles.

Nota. Les sentences manquent à ces deux procès; néanmoins la ville continua à jouir de cette boutique (1711-1712). Vingt-trois amodiations des boutiques sises au-devant des halles et appartenant à la ville, avec une note du 18e siècle des titres de propriété de la ville sur ces deux boutiques, et un traité conclu entre la ville et un charpentier pour construire trois ou quatre boutiques (1600).

1658-1726

FA626

Recueil de plusieurs amodiations de places et bancs en la boucherie de Dole et au-devant des halles de ladite boucherie.

1632-1768

FA627-899 Finances de la ville

FA627-658 Amodiations, recettes et comptes du domaine de la ville

FA627-638 Institutions de receveurs, amodiatisons générales du revenu

FA627

Copie d'un mandement d'appel obtenu du bailli de Dole par Regnauld Franc requérant d'être déchargé des fonctions de receveur et boursier de la ville auxquelles il avait été appelé contre son gré.

1491

FA628

Institution de Claude Clément en qualité de receveur de la ville de Dole pour trois ans aux gages de 60 francs par an.
Idem de Couthenet en la même qualité et pour le même temps aux gages de 140 francs.

1579-1588

FA629

Traité entre la ville et les Sieurs de Pra, de Montureux et Sachet. Ces derniers avaient en 1584 amodié le revenu de la ville pour cinq ans, de 1585 à 1590, moyennant 4500 francs par an, plus 6000 francs une fois donnés qui devaient servir à l'amortissement des rentes et censes dues par la ville. Des difficultés étant survenues ledit bail fut résilié par le présent traité, les amodiataires ne payèrent que 4000 francs pour le canon de 1587, mais ils durent donner les 6000 francs. Plus un volume in-folio où sont transcrives plusieurs amodiatisons partielles par les fermiers de 1585 à 1587.

1587

FA630

Deux amodiatisons du revenu de la ville l'une à Pierre Virey et Bernard Naulot pour six ans de 1590 à 1595 moyennant 7000 francs par an. L'autre pour six ans également de 1596 à 1601, à Claude Receveur moyennant 7012 francs par an.

1590-1596

FA631

Convention avec Claude Sachault, pour la perception du revenu de la ville pour trois ans aux gages de 40 francs par an.
Requête du Sieur Sachault à la ville relativement à l'apurement de ses comptes (1605).

1600

FA632

Amodiation du revenu de la ville à Claude Receveur et à Didier Chibotte pour six ans, à raison de 7320 francs par an.
Difficultés de la ville avec eux (1604).

1602

FA633

Convention avec Aimé Guillemin pour la recette du revenu de la ville pour trois ans aux gages de 200 francs par an.

1605

FA634

Procès de la ville contre Guillaume Vuilleroz amodiataire de son revenu, à quoi est jointe l'amodiation d'une place devant les halles pour y construire trois boutiques à Thevenin Turdin, et du revenu de l'hôpital pour six ans, à Claude Receveur et Guillaume Vuilleroz (1600).

1607-1610

FA635

Amodiation du revenu de la ville à Oudot Guillemin pour 7 ans (1625-1631) et pour le prix total de 35946 francs devant servir à l'amortissement des dettes de la ville qui se réserve en outre certains revenus et profits. Deux amodiatisons de l'entrage des vins, chacune pour un an, l'une à raison de 1060 francs, l'autre de 950 francs, pour les années 1624 et 1626.

1624

FA636	Procès au Parlement de la ville contre les héritiers d'Oudot Guillemin amodiataire de son revenu au sujet de son rendement de comptes avec une copie de l'amodiation de 1624.	1640
FA637	Procès au Parlement relatif à l'amodiation que le Sieur Pierre Cointos avait faite du revenu de la ville (1637-1642). A ce dossier sont joints :	
	1° L'amodiation du revenu de la ville au Sieur Cointos pour neuf ans, à raison de 1000 francs par an (1631)	
	2° Traité modifiant cette amodiation à raison de la guerre et de la peste (1636).	1637-1642
FA638		
	Requête présentée à la Cour par Cl. Migeon et J.-B. Maillot avec les réponses de la ville. Les requérants prétendaient que l'adjudication faite tout récemment de la ferme du domaine de la ville n'avait pas été conduite avec toute la bonne foi et la publicité désirables, et demandaient d'être admis à la surenchère. La Cour accueillit leurs prétentions et ordonna que de nouvelles affiches seraient apposées (1649). Requête analogue adressée au Parlement par Cl. Marandet et consorts et suivie d'une décision conforme (1655).	1649-1655
FA639-650 Comptes et manuels des receveurs de la ville		
FA639	Liasse composée de vingt-quatre cahiers de format semblable intitulés : Contrôles des fermes et amodiations au profit de la ville de Dole; pour les années 1488, 1489, 1492, 1496, 1502, 1503, 1504, 1505, 1507, 1508, 1516, 1522 à 1529, 1531, 1532, 1536 et 1548. Avec un compte de dépenses rendu par Guillaume Drouhot pour 1488.	
	Nota. Ces cahiers n'ont pas de couvertures; les feuillets extérieurs de quelques-uns d'entre eux sont un peu endommagés.	1488-1548
FA640	Livre de contrôle des fermes et amodiations de la ville.	1588
FA641	Manuel du revenu total de la ville pour 1585-1591.	1585
FA642	Autre manuel semblable au précédent pour l'année 1624. En marge sont inscrites plusieurs amodiations la plupart signées des preneurs.	1624
FA643	Cédules et reconnaissances faites par diverses personnes ayant eu en communication des manuels des revenus de la ville. Ces manuels ont depuis longtemps disparu des archives.	1589-1641
FA644	Extraits des comptes de Jean Virelotte, receveur du domaine de la ville, 1514 et 1515. Ces extraits sont relatifs aux dépenses du mayeur.	1514-1515
FA645	Compte présenté par Sébastien Croichet, de la recette des revenus de la ville. Manquent quelques feuillets à la fin.	1540

FA646		
Comptes rendus par les mayeurs.		
1° Par le Sieur Chaillot pour 1624; un cahier in-quarto, 16 folio.		
2° Par le même pour 1629; un cahier in-quarto, 30 folio.		
3° Un registre couvert de parchemin, sur lequel sont inscrits tous les comptes des mayeurs de 1644 à 1657. Registre in-quarto, 237 folio.		
4° Un cahier contenant le compte d'Adrien Bacquet pour 1668. Cahier in-quarto, 12 folio.		
		1624-1668
FA647		
Comptes de recettes et dépenses présentés par les receveurs du domaine patrimonial de la ville.		
		1642-1689
FA648		
Voir l'inventaire supplémentaire.		
		1710-1722
FA649		
Mémoires, lettres et notes réunis en un dossier et relatifs à la reddition des comptes du Sieur Vuillez, receveur du domaine de la ville.		
		1707-1718
FA650		
Mémoires et états concernant la reddition des comptes du Sieur Aurière, receveur de la ville.		
		1736-1737
FA651-658 Pièces diverses concernant l'administration des finances de la ville		
FA651		
Questions posées à la ville par l'intendant au sujet de certains chapitres de recettes et dépenses figurant dans ses comptes avec minute des réponses de la ville et minute d'une requête au dit Intendant au sujet du droit de manantage qu'il avait supprimé.		
		1687-1688
FA652		
Deux minutes des remontrances présentées par la ville à l'Intendant au sujet du règlement qu'il avait fait de la dépense annuelle de la ville.		
		1688
FA653		
États et mémoires sur les revenus de la ville et leur emploi remis à Monsieur Coitot subdélégué, conformément à l'ordonnance de l'Intendant.		
		1716-1718
FA654		
Réponses des villes aux questions que leur avait adressées la ville de Dole sur la nature de leurs revenus, quels elles considéraient comme patrimoniaux, quels comme d'octroi ou casuels.		
		1728
FA655		
L'ordonnance de l'Intendant pour la révision des comptes des dix dernières années pour toutes les villes de la province.		
		1758
FA656		
Observations adressées à la ville par l'intendant au sujet des économies qu'elle doit réaliser sur divers articles de son budget, afin d'arriver à trouver la somme de 17500 livres à laquelle elle a été taxée pour son contingent du don gratuit.		
		1760

FA657
États sommaires de recettes et de dépenses présentés au Magistrat par les receveurs de la ville, touchant l'état de la caisse municipale.

1763-1787

FA658
Trois mémoires ou tableaux de l'état des revenus et des charges de la ville de Dole (deux pour 1776, un pour 1782).

1776-1782

FA659-700 Fermes diverses appartenant à la ville

FA659-669 Recette des amendes de la mairie

FA659
Avis du Conseil privé de Bruxelles, permettant à la ville de continuer à jouir par provision des amendes adjugées en la Mairie pour contraventions aux édits de police; quant aux autres amendes, le Conseil admet la ville à prouver la "possession et jouissance".

1619-1734

FA660
Ordonnance de l'Intendant maintenant la ville dans la jouissance des amendes adjugées en la Mairie pour délit de police, avec copies visées par l'Intendant de trois pièces ayant servi à la ville à justifier son droit. L'arrêt du Conseil rendu en 1727 au sujet des offices de police acquis par le Sieur Broch.

1731

FA661
Extraits des registres des amendes prononcées en la Mairie (1492-1599). Carnet d'amendes adjugées en la Mairie (1572). Trois amodiations de la recette de ces amendes.

1492-1636

FA662
Extrait des registres des amendes adjugées en la Mairie en 1636 et 1637.

1636-1637

FA663
Vingt-sept cahiers étant les comptes de la recette des amendes ou exploits de 1642 à 1652. Les acquits sont joints à la plupart des comptes. Plus les acquits sans les comptes des années 1638 et 1641.

1641-1652

FA664
Autre liasse contenant 33 cahiers des comptes de la recette des amendes de 1653 à 1669 moins les années 1661, 1663, 1664, 1665 et 1668, avec les acquits joints aux comptes.

1653-1669

FA665
Pétitions présentées au Magistrat pour obtenir remise ou modération d'amendes avec les apostilles du Conseil.

1657

FA666
Autre liasse étant formée de dix registres ou carnets des comptes des amendes pour 1676, 1677, 1678 et 1680, avec les acquits joints à chaque compte, plus les acquits de 1679 dont le compte manque.

1676-1680

FA667
Acquits des comptes des exploits pour 1705 à 1708.

1705-1708

FA668	Amendes adjugées depuis 1712 à 1719, avec trois comptes de la recette des amendes en 1715 et 1716.	1712-1719
FA669	Amendes adjugées en la Mairie de 1723 à 1729. Avec un autre cahier où le fermier des amendes a consigné toutes celles non recouvrées, avec l'indication des frais et des non-valeurs pendant cette période.	1723-1729
FA670	Requête présentée au Conseil de la ville par Pierre Moureau, pour avoir diminution de sa ferme de la Scriberie de la Mairie. Il lui est fait remise de 20 francs pour l'année seulement.	1577
FA670-671 Scriberie ou Greffe de la mairie		
FA671	Amodiations du greffe de la Mairie. (Le prix d'amodiation varie de 33 à 270 livres par an.). Nota. Il y a fort peu de pièces relatives à ce greffe parce que les autres amodiations qui en furent faites sont ordinairement insérées dans des amodiations en bloc.	1691-1721
FA672	Comptes rendus par Louis Cornu de la recette du manantage pour les années 1625 et 1626.	1625-1626
FA672-674 Manantage		
FA673	Vingt-sept cahiers où sont inscrits les comptes de la recette du manantage de 1652 à 1662, avec les acquits joints aux comptes. Cette série paraît complète. Dix-huit cahiers formant une seconde liasse des comptes du manantage de 1662 à 1681, avec les acquits; mais il en manque un grand nombre.	1652-1681
FA674	Placet présenté à l'Intendant par Gilbert Sénéchal, fermier du manantage, au sujet de la suppression de ce droit; sur quoi l'Intendant lui permet de percevoir l'arriéré des années 1686 et 1687, sans le tirer à conséquence pour l'avenir.	1688
FA675-686 Rouage		
FA675	Amodiation du rouage pour un an à Jean Belin moyennant 28 livres.	1502
FA676	Arrêt du Parlement de Dole obtenu par la ville contre Messieurs de l'Université portant trouble et empêchement à la perception de son droit de rouage.	1528
FA677	Requête présentée au Conseil par Jean Marchand, fermier du treul des bêtes, sur quoi la ville intervient au procès que lui avait intenté le procureur général de la gruerie pour avoir exigé un droit sur les pourceaux qu'on faisait passer par la ville pour les mener à l'embouche dans la forêt de Chaux.	1580

FA678

Requête présentée au Conseil par la veuve de Thiébaud Escaillier, fermier du treul, pour avoir communication du tarif des droits que ledit treul lui permet d'exiger, ce que le Conseil lui accorde. L'amodiation de la dite veuve Escaillier (1632), tarif des droits de treul et autres perçus dans la ville sur les diverses espèces de bêtes (sans date).

1619

FA679

Deux procès des habitants de Champvans et de Sampans contre la ville de Dole au sujet du droit de péage des bêtes (1545-1548), qu'ils prétendent ne pas payer, s'en disant exempts; en vertu de titres de 1508 et 1516 dont ils exhibent copie. On ne connaît pas le résultat de ces deux procès (1611).

1545-1611

FA680

Requête présentée au Roi par les habitants de Champvans se prétendant exempts du droit de rouage et de l'entrée des vins; requête communiquée à la ville.

1611

FA681

Procès et difficultés de la ville contre des particuliers se refusant au paiement des droits de rouage et de treul des bêtes.

1545-1584

FA682

Trois amodiations du droit de rouage avec une amodiation du communal des grosses bêtes de 1580.

1678-1702

FA683

Sous-amodiation de la ferme du rouage par le Sieur Tervais au notaire Decreuse qui demande au Conseil son homologation.

1770

FA684

Requête présentée à l'Intendant par la ville pour être maintenue dans la perception du droit de rouage. Cette requête est renvoyée à l'examen du subdélégué qui en conséquence des pouvoirs à lui donner rend une ordonnance en faveur de la ville. Sont jointes à ce dossier six amodiations de ce droit, faites de 1606 à 1702, plus une note sur la valeur ancienne des monnaies servant à apprécier la quotité du droit réclamé et un arrêt de 1717, confirmant la ville dans tous ses anciens droits et priviléges entre autres dans celui de rouage.

1775

FA685

Procès de la ville par-devant la Cour contre le Sieur de Belmont qui avait voulu établir un péage sur ses terres, ce à quoi la ville s'oppose.

1645-1647

FA686

Lettre de M. Maillard de Balôtre maître des requêtes adressant à la ville une copie imprimée d'un arrêt du Conseil rendu le 2 octobre 1731 contre le Sieur de Balay engagiste de la terre de Montmorot auquel il est fait défense de lever sur ladite terre aucun droit de péage, rouage ni gabelle minute de la réponse de la ville (1733). Mesures sanitaires. Maladies du bétail (fièvre aphèteuse). Ordinance de l'Intendant (3 mai 1763).

1733-1763

FA687-690 Marque des cuirs

FA687

Arrêt rendu par le Parlement confirmant une sentence du bailliage qui avait maintenu l'amodiation faite par la ville du droit sur les cuirs vendus à Dole par les étrangers.

1489

FA688
Amodiation de la marque des cuirs pour 1702 et 1703.

1702-1703

FA689
Minute d'un mémoire présenté à l'Intendant par la ville au sujet du droit de visite et de marque des cuirs dans lequel elle demandait à être maintenue.

1738

FA690
Arrêt du Parlement (1736), avec l'exécutoire homologuant une délibération du Conseil de la ville remettant en vigueur les anciennes ordonnances sur les tanneurs et les cuirs par eux fabriqués et vendus; en conséquence que les dits cuirs seraient visités et marqués, le droit de marque étant de 20 deniers par chaque cuir de bœuf et de cheval et de 6 deniers pour les autres. Sur opposition des tanneurs, intervint un autre arrêt (1741) qui fixa le droit à 6 deniers pour les gros cuirs et à un denier pour les menus.

1736-1741

FA691-693 Droits de nappe et de cabaret

FA691
Pièces diverses concernant les cabarets et débitants de vin. Permissions de mettre nappe et de revendre. États de ces permissions. Obligations souscrites par des cabarets n'ayant pu acquitter comptant le prix de leurs permissions. Exploits et saisies sur ceux qui ne payaient pas. Police des cabarets. Toute cette matière étant plutôt fiscale que de police a été placée ici et non au Chapitre IV.

1687-1779

FA692
Extrait de délibération du Conseil accordant aux fermiers des droits de cabaret le profit des amendes prononcées contre les contrevenants.

1701

FA693
Procès de la ville avec le Sieur Verguet, maître de poste qui prétendait être exempt des droits de nappe. Même prétention avait été exercée par un autre maître de poste, le Sieur Fontaine (1684-1701).

1756-1766

FA694-700 Droits divers au profit de la ville

FA694
Minute de requête présentée par la ville à l'Intendant à l'effet de pouvoir contraindre les individus portés au rôle annexé à ladite requête et qui étaient débiteurs à raison des permissions à eux accordées de vendre graisse (1751). Avec un état des particuliers abonnés en 1750 pour la vente de la graisse, du vin et des fruits (1750).

1750-1751

FA695
Arrêt du Conseil d'Etat qui confirme la ville dans le droit de donner des permissions de vendre graisse, moyennant 24 livres par an pour chaque permission (en double).

1754

FA696
Sous-amodiation faite à Antoine Chopart par Clément Jacquin, des poids et balances des halles pour un an et demi moyennant 8 francs. Avec une note non datée relative à certains droits que la ville percevait aux halles à son profit (vers 1690).

1619

FA697
Traité entre la ville et François Gelyotte par lequel ce dernier s'engage à exercer la charge de receveur de la ville pendant six ans à raison d'un sol tournois par franc sur les sommes perçues.

1590

FA698	Amodiation des fermes triennales comprenant : le rouage des portes le grand four les boutiques des Cordeliers (au nombre de 13) celles devant les halles (au nombre de huit) la tour du grand moulin la Scriberie de la Mairie le communal des grosses bêtes la pêche de la rivière du Doubs la pêche du ruisseau de la Moutelle du côté de Crissey la marque des cuirs la figue grasse et la figue noire les bancs sur la place, ceux devant la maison Javel, ceux devant l'audience, ceux sur le pont de pierre la cueillette des vergettes, le deffinage des pierres.	1622
FA699	Cinq amodiations faites par le magistrat de divers droits appartenant à la ville : - droit de naiser le chanvre dans la rivière, - de cueillette des vergettes dans les saussaies du Doubs.	1682-1702
FA700	Seize amodiations des droits ci-dessus spécifiés : Exploits, scriberie, manantage, marque des cuirs.	1647-1712
FA701-743 Impositions sur les habitants pour les besoins de la ville		
FA701-736 Gects et contributions générales mises de l'autorité de la ville		
FA701	Copie des lettres patentes d'Othon, Comte palatin, permettant à la ville de faire communal c'est-à-dire de faire gects et de s'imposer pour les besoins. Copie des lettres du duc Eudes confirmant cette concession (1342). Copie de la capitulation de Dole du 7 juin 1674. Copies de 1695 - voir les numéros 2 et 3.	1281-1674
FA702	Copie authentique de 1393 d'une sentence de Guillaume le Bâtard de Poitiers, bailli du Comté de Bourgogne, par laquelle il condamne les nobles, habitant en la ville de Dole, à contribuer aux gects et communaux faits pour la réparation des murs, écluses, ponts, et aussi de l'église.	1376
FA703	Sentence définitive rendue au bailliage par laquelle Etienne Duchamp, écuyer est condamné à payer soixante sols, montant de sa quote dans un gect fait par la ville et aux dépens.	1485
FA704	Sentence provisionnelle du bailliage condamnant Jacques de Rouh à 40 sols montant de sa quote dans un gect.	1495
FA705	Sentence du bailliage condamnant l'écuyer Jean de Scy à payer 25 sols montant de sa quote dans un gect de la ville et aux dépens.	1491
FA706	Provision et gagement octroyés par le maïeur de Dole sur Messire Chaillot, professeur de droit en l'Université, pour le contraindre au paiement de 60 sols auxquels il avait été taxé pour sa part d'un gect fait par la ville.	1496
FA707	Autre sentence provisionnelle du maïeur, condamnant noble Etienne Duchamp à payer 7 livres 10 sols montant de sa quote dans un gect de la ville.	1496

FA708	Griefs d'appel au Parlement du procureur syndic au sujet d'un appointement du bailliage, par lequel on avait refusé d'adjudger provision à la ville contre Louis de Cise procureur général de l'Université et Christophe Chaillot, conseiller, pour les sommes auxquelles ils avaient été imposés.	1496
FA709	Grosse d'enquête pour la ville impétrante contre Jean, Louis, Jacques et François de Marenches refusant de payer leur quote des gects faits pour les besoins de la ville.	1499
FA710	Deux sentences provisionnelles rendues en la Mairie de Dole, l'une contre Henri Belin, chanoine, l'autre contre Hugues Bourguénot, prêtre, les condamnant à payer leurs quotes du gect fait par la ville pour la réparation des ponts, murailles, puits, fontaines etc.	1499
FA711	Sentence provisionnelle du bailliage maintenant la ville au droit de faire gects et communaux sur tous habitants et sur tous ceux ayant héritages son territoire, sans en excepter les prêtres sauf le doyen et les chanoines. Avec une copie de cette pièce sans date (vers 1700).	1500
FA712	Procès de la ville, impétrante par nouvelleté contre les Sieurs Doyen et chanoines refusant de payer leurs quotes dans les gects de la ville, sur quoi la ville obtint du bailliage provision contre eux, ce dont ils appellèrent; l'arrêt du Parlement rendu sur leur appel fut en faveur de la ville (7 octobre 1501). Ce dossier comprend principalement des enquêtes, des appointements, rendus en la cause et enfin les rôles de sept gects faits par la ville de 1485 à 1495.	1494-1501
FA713	Procès entre les mêmes parties et pour le même fait sur quoi intervint en 1515 un arrêt condamnant les Sieurs Doyen et Chanoine à nantir le tiers de leur quote, pour être statué plus tard sur les autres 2/3. La fin de ce procès manque.	1514-1516
FA714	Minute et copie d'un gect fait par la ville en l'an 1504, pour la réfection des ponts, murailles, portes, pont-levis, écluses, bannes, chaussées, fontaines et autres réparations et fortifications de la ville.	1504
FA715	Minute d'un autre gect fait en 1506 pour les ponts, murailles, tours et fortifications de la ville.	1506
FA716	Sentence du bailliage condamnant le Sieur Jovelle à payer sa quote du gect fait par la ville.	1513
FA717	Extrait d'appointement rendu en la mairie contre le bedeau général de l'Université refusant de contribuer aux gects de la ville.	1514
FA718	Mandement de nouvelleté obtenu au bailliage par la ville contre divers particuliers refusant de contribuer aux gects et répartements.	1515

- FA719
 Compte rendu à la ville par le receveur Pierre Finot en date du 25 février 1521 des deniers par lui perçus du gect de l'an 1519, la recette totale s'étant élevée à 396 francs 4 gr. (ce compte comprend les recettes et les dépenses.) 1519
- FA720
 Sentence provisionnelle du Parlement, condamnant les Sieurs Aimé de Balay chevalier, Pierre Fèvre, Odo de la Tour, ces deux derniers conseillers à la Cour, Pierre Dutartre, François Drouhot et Jean Charrelois à payer leur quote d'un gect fait pour les fortifications, et ce sans préjudice de leurs priviléges, le Mayeur ayant été aussi par le même arrêt compris dans ce gect. 1522
- FA721
 Pièce en lambeaux et illisible, étant selon l'ancien inventaire une requête de 3 conseillers du Parlement demandant à être rayés du rôle dressé par le magistrat pour le paiement du don gratuit, disant qu'ils ne pouvaient être imposés que pour les fortifications, ce que la Cour leur accorde ordonnant au magistrat de les rayer. 1524
- FA722
 Appointements, sentences du bailliage et du Parlement et autres pièces de procédure, à requête de la ville contre le Commandeur du Temple au sujet d'un gect pour les fortifications dont il refusait de payer sa quote. 1533-1534
- FA723
 Mandement de contrainte du Parlement contre le procureur fiscal du bailliage et d'autres particuliers refusant de payer leur quote d'un gect pour les fortifications. 1534
- FA724
 Arrêt du Parlement portant que tous habitants de Dole privilégiés ou non, prétendant exemptions, quelles qu'elles soient, devront se soumettre aux gects faits par le magistrat pour les fortifications et entretien d'icelles et qu'en cas de refus ils pourront y être contraints nonobstant opposition ni appel. 1535
- FA725
 Mandement de contrainte octroyé par le Parlement au magistrat contre tous ceux qui refusaient de payer leur part d'un gect de 532 francs pour les fortifications. Avec copie for déterioré d'un autre mandement semblable décerné en 1533. 1536
- FA726
 Mandement exécutoire de la Cour obtenue par le magistrat pour faire payer les habitants compris dans le dernier gect. 1537
- FA727
 Minutes de deux gects l'un de 1068 francs fait en 1541, l'autre de 1108 francs fait en 1542 pour les réparations des portes, murailles, fontaines. 1541-1542
- FA728
 Arrêt provisionnel du Parlement obtenu par la ville contre le Sieur de Boisset, régent de l'Université refusant de payer sa quote d'un gect pour les fortifications. 1544
- FA729
 Appointement du Parlement sur requête de la ville, permettant de contraindre tous ceux qui se refuseront au paiement des gects pour les fortifications. 1544

FA730	Minute non datée d'un mémoire de la ville contre les Professeurs de l'Université se prétendant exempts des gects de ladite ville.	1547
FA731	Extrait d'une déclaration du Parlement par laquelle il est permis à la ville pour l'acquittement de ses dettes de faire gects et répartements, auxquels tous habitants devront contribuer et pour lesquels les membres de la Cour s'imposeront selon ce qu'ils jugeront convenable.	1634
FA732	Procès de la ville contre Jeanne Darbois, boulangère et son mari appellants d'une sentence de la Mairie qui les condamnait à payer 24 mesures de blé pour sa quote dans un répartement, laquelle sentence fut confirmée par le Parlement.	1643
FA733	Procès au Parlement entre les amodiataires des impositions de la ville et le capitaine Georget, qui refusait de payer sa quote de ces impositions. L'arrêt manque.	1648
FA734	Sentence rendue par l'abbé de Corneux, commis cette part par le siège déboutant les doyens, chanoines, familiers et chefs de maisons religieuses établies à Dole, de leurs oppositions et refus de contribuer aux impôts établis par la ville. Copie de la commission donnée au dit abbé et minute de mémoire présentée à cet effet par le magistrat, avec un inventaire des titres concernant le droit qu'à la ville de Poligny de mettre gects et impositions sur les ecclésiastiques (sans date), et un mémoire des opposants ci-dessus relatif au même objet (1655).	1650
FA735	Procès de la ville contre le Sieur avocat Galois, prétendant que sa maison avait été beaucoup trop estimée lors de l'appréciation qui fut faite de toutes les maisons de la ville pour fixer la quote de chacun dans la contribution à établir pour le rétablissement des fortifications; avec le procès-verbal de cette estimation pour toute la ville.	1671
FA736	Mémoire imprimé, non daté, relatif aux impositions que les villes de Franche-Comté mettent sur les habitants, à la répartition qui s'en fait aux abus qui s'y sont introduits.	XVIII ^e s.

FA737-743 Impositions sur les denrées et autres objets

FA737	Requêtes présentées au Parlement par le magistrat et tendant à obtenir permission de mettre des impositions sur les moutures, les vins et le bétail, pour payer les créanciers de la ville, pourvoir à la nourriture des pauvres, aux fortifications et à d'autres objets; les autorisations se trouvant au bas des requêtes. (1641-1671) Un placard imprimé du tarif des droits prélevés sur le vin, la farine et la viande de boucherie vendus en la ville, en suite de ces impositions (1650). Réponse de la ville à une requête présentée à la Cour par le Procureur général disant que les deniers de ces impositions n'étaient pas employés conformément aux engagements et conditions sous lesquelles on les avait autorisées. Réponse de la ville à une requête adressée au Parlement par des manœuvres et pauvres ouvriers de Dole se plaignant de ces impositions (1651). Procédure contre le Sieur Maillot, amodiataire et fermier des dits impôts (1649).	1641-1651
FA738	Mémoire du magistrat à l'occasion des comptes qu'il avait préparés et devait présenter à la Cour au sujet des impositions qu'elle avait autorisées et de l'emploi des deniers en provenant pour les années 1652 à 1665. Compte des impositions de 1648 et 1649, montant à 21,638 francs.	1648-1665

FA739
Journal de la recette de l'imposition mise sur le vin vendu en la ville, pour les années 1650, 1651 et 1652. Cette recette monte à 4150 francs en 1651 et à 4797 francs en 1652.

1650-1652

FA740
Comptes des impositions sur la vente du pain, du vin et de la viande, sur les moutures et sur le bétail, pour les années 1650, 1651, 1652, 1653 et 1654. Ces impositions s'élèvent à 8889 francs en 1650; à 12.744 francs en 1651; à 14.128 francs en 1652; à 18.545 francs en 1653, et à 21.901 francs en 1654.

1650-1654

FA741
Comptes (recettes, dépenses, acquits) des impositions sur la boucherie, la boulangerie, le bois, le charbon etc. pour les années 1648-1649, 1649-1650, 1651, 1652, 1653, 1655-1656, 1657-1658, 1659-1660, 1668-1669, 1671, 1672, 1674 et 1680.
Nota : il ne faut pas confondre ces impositions établies ad tempus avec les droits d'entrée qui frappaient à Dole ces mêmes denrées depuis un temps fort ancien et ont continué de subsister jusqu'à la révolution de 89. Cependant comme cette distinction n'a pas toujours été aisée pour certaines pièces et que d'ailleurs cette matière ne doit pas être trop scindée ou renvoyé à la section suivante, § 3, plusieurs affaires sur ces objets, qui complètent les renseignements sur ces impositions.

1648-1680

FA742
Procès de la ville au Parlement contre A. Godard, lieutenant du prévôt du bailliage de Dole et contre un caporal et plusieurs soldats de la garnison refusant de payer pour leurs chevaux l'impôt mis sur le bétail tenu en la ville. L'arrêt manque. Placet adressé au Parlement par Gilbert et Guillaume la Forge, frères, demandant exemption de ladite imposition; réponses de la ville concluant au rejet de cette demande; appointement du Parlement favorable à la requête.

1642

FA743
Comptes de la recette de l'impôt mis sur le bétail tenu en la ville par les particuliers (recettes et dépenses, acquits.) Ces comptes sont complets pour les années 1651 à 1657, 1659, 1660 et 1662; il manque les comptes de 1663 à 1667 inclusivement. Chaque bœuf ou vache payait 4 puis 6 sols par mois; une chèvre, 2 lais 4 sols.

1650-1669

FA744-805 Octrois et droits d'entrée sur les denrées

FA744-762 Droit de la ville d'avoir des octrois

FA744
Lettres patentes de l'empereur Maximilien permettant à la ville de percevoir pendant 10 ans des droits et impôts sur la viande, le bétail, sur les vins, sur la farine et autres denrées et marchandises. Avec deux copies de ces lettres, l'une du XVI^e siècle, l'autre du XVII^e (1507). Lettres patentes de Philippe le Beau permettant à ceux de Salins d'anoblir des octrois sur le sel, vin et autres denrées (copie de 1742).

1501-1507

FA745
Arrêt de la Cour dans une cause entre la ville et Charles de Malines se refusant au paiement de la figue noire par lequel arrêt les parties sont appointées à venir plaider en principal, avec un mémoire de la ville présenté à la Cour en cette même cause (l'arrêt définitif manque).
Nota : La figue noire consistait dans le droit pour la ville de percevoir un petit blanc par chaque florin de marchandises de mercerie vendues en ladite ville par les étrangers; telles que étoffes de soie, draps, quincaillerie. On appelait figue grasse le droit perçu sur le bétail vendu par les étrangers. (Voir cote 675 et autres à l'article rouage.)

1518

- FA746
Lettres patentes de Charles Quint permettant à la ville de Gray de percevoir certains droits sur les denrées et marchandises pour les employer aux fortifications. 1540
- FA747
Mandement de nouvelleté obtenu du Parlement par la ville contre tous ceux qui la troublerai en la jouissance de son droit de figue noire, avec une procédure contre Ambroise Besard de Jussey, refusant de payer les dits droits. 1561-1562
- FA748
Minute de requête présentée au roi par la ville pour obtenir nouvelle confirmation de la figue noire, de l'entrée des vins et autres droits dont elle jouissait alors (sans date.) Autre requête de la ville présentée à la Cour au sujet de certaine gabelle que ceux de Besançon avaient mis sur les denrées entrant et se débitant en leur ville sur quoi la Cour répond qu'elle y sera poursuivie (1645). 1560-1645
- FA749
Transaction entre la ville et le Sieur Durey, receveur général des finances de Bourgogne, au sujet des taxations à lui dues par ladite ville pour l'office de receveur ancien des octrois et impositions de la ville de Dole.
Nota : cette pièce a joué un rôle dans le grand procès de la ville contre la Chambre des Comptes au sujet de la distinction des biens patrimoniaux et des biens d'octroi (voir cote 758). 1696
- FA750
Arrêt du Conseil d'Etat autorisant la ville à percevoir pendant six ans des droits d'octroi sur les denrées et marchandises (1700). Tarif d'octroi établi en 1703 sur les denrées entrant en ville ou passant par ses murs et ce conformément à l'arrêt de 1700. Notes sur l'application de ce tarif et réclamations faites par les gens d'église, le prévôt des maréchaux et d'autres officiers refusant de se soumettre à cet octroi. 1700-1704
- FA751
Procès de la ville, devant la chambre des Comptes, au sujet des prétentions des Sieurs Lambert et Villevieille, receveurs des octrois et impositions voulant empêcher la ville de faire percevoir par ses commis les deniers des octrois à elle accordés par les arrêts de 1700 et 1702, (ce dernier arrêt manque) et l'obliger de plus à en compter par-devant ladite Chambre (l'arrêt définitif manque). 1698-1705
- FA752
Arrêt du Conseil d'Etat déclarant que la ville devra **compter** par-devant la Chambre des Comptes des deniers de l'octroi accordé sur le sel par arrêt de 1700, mais qu'elle ne comptera que devant l'Intendant de ceux perçus en vertu du nouvel octroi de 1702, lesquels étaient destinés à la construction de casernes et écuries, et à la praticabilité de la navigation du Doubs. 1705
- FA753
Arrêt du Conseil d'Etat permettant à la ville d'établir certains droits d'octrois y spécifiés sur les choses qui se consommeront en ladite ville telles que viande, poisson, vin etc.; sans préjudice des anciens droits d'octrois déjà existants, et ce afin de recueillir la somme de 6000 francs par an à laquelle la ville était taxée pour sa contribution aux charges de l'État et de la guerre d'alors avec les lettres patentes expédiées ensuite de l'arrêt et l'ordonnance de l'Intendant pour son exécution. 1705
- FA754
Arrêt du Conseil d'Etat et lettres patentes de Louis XIV, données en suite de cet arrêt, permettant à la ville de continuer à percevoir pendant 6 ans des droits d'octrois sur diverses denrées et marchandises entrant en la ville. Copie de l'arrêt de 1705 (n°753). 1706

FA755

Procès de la ville avec Hudelot et Profoigneux amodiataires des octrois pour 1707. Quelques particuliers ayant trouvé que les octrois de Dole laissés pour 11520 francs par an aux susnommés l'avaient été à un prix beaucoup trop bas, offrirent de reprendre cette amodiation avec une augmentation de 5125 francs pour 4 ans, une fois payés. Par ordonnance l'Intendant autorisa cette surenchère mais les premiers adjudicataires en appellèrent au Conseil d'État. Ils furent déboutés par un arrêt de mai 1707.

1707

FA756

Transaction entre la ville et le notaire Besançon amodiataire des octrois. Il lui est accordé une remise motivée sur le malheur du temps qui arrêtait le commerce et sur les mauvaises récoltes.

1709

FA757

Procédure relative à la confirmation obtenue par la ville de ses droits et priviléges, notamment au sujet de ses droits patrimoniaux d'octrois. Mémoires présentés au roi et à l'Intendant. Copies des titres qu'elle invoque, titres de 1281, 1342, 1503, et 1553. (Voir les numéros 3, 14 et 764.) Copie du rapport de l'Intendant. Copie de l'arrêt du Conseil d'État et des lettres patentes expédiées conformément aux fins de la requête (1717).

1713-1717

FA758

Procès de la ville contre MM. de la Chambre des Comptes et les héritiers du Sieur Villevieille receveur des octrois et impositions, au sujet des octrois patrimoniaux de la ville et des comptes de ces octrois. En 1711, la ville obtint par arrêt du Conseil, en échange de certaines impositions sur les denrées, que l'on supprima, le droit de percevoir un octroi sur le sel vendu aux habitants, avec la faculté de ne compter des deniers de cet octroi que par devant l'Intendant. En 1717, elle obtint un autre arrêt du Conseil (voir à la cote précédente) qui déclara patrimoniaux les octrois dont elle avait joui jusqu'alors sur la boucherie, l'entrée du vin, les permissions données par elle de mettre nappe, vendre graisse et droits détaillés au dit arrêt. Les héritiers du receveur des octrois et impositions s'opposèrent à cet arrêt qui diminuait notablement le revenu de la charge du dit receveur parce que la ville n'ayant plus à compter devant la Chambre de ces deniers d'octroi, puisqu'ils étaient déclarés patrimoniaux, n'avait dès lors plus de taxations à payer au receveur des octrois et pouvait faire opérer cette recette par les Commis qu'elle choisissait. La Chambre des Comptes s'opposait de son côté à ces arrêts qu'elle regardait comme préjudiciables à sa juridiction. L'affaire étant portée au Conseil d'État fut une première fois décidée en faveur de la ville par un arrêt de 1732 qui débouta la Chambre de son opposition et enfin définitivement terminée par un autre arrêt de 1737 qui rejeta les derniers moyens de recours présentés par la Chambre. Dans ce dossier se trouve beaucoup de mémoires et factures présentés de part et d'autre, des copies de titres et arrêts invoqués, enfin la grosse de l'arrêt de 1732 reliée en basane avec les 2 sceaux, frustes d'ailleurs, enfermés dans 2 boîtes de fer blanc incrustées en la reliure, plus la grosse de l'arrêt de 1737 et l'exécutoire, le tout sur parchemin. Ce procès est fort instructif en ce qui concerne la matière des anciens octrois.

1711-1737

FA759

Copie d'un arrêt de la Chambre des Comptes de Dole défendant aux fermiers des octrois patrimoniaux de cette ville, de plaider au sujet de ces octrois ailleurs qu'au présidial de Gray en instance et par devant elle en appel à peine de 500 livres d'amende.

1720

FA760

Déclaration du roi concernant les comptes à rendre par les receveurs des octrois.

1730

FA761

Copie d'un arrêt du Conseil d'État par lequel, sur le pourvoi en cassation formé par la ville contre un arrêt de la Cour des comptes rendu en 1766 et interdisant au magistrat de commettre des fraudes et contraventions relatives à ses octrois, il est ordonné au Procureur général de ladite Cour de communiquer les motifs de cet arrêt au Conseil d'État qui statuera. La suite de l'affaire manque.

1767

FA762

Lettre de la ville d'Orgelet à celle de Dole pour lui demander comment on agit chez elle en ce qui concerne les droits de boucherie, les octrois et la police tant en matière d'octrois qu'en matière de règlements; avec minute de la réponse du magistrat de Dole.

1776

FA763-789 Droits d'entrée sur le vin

FA763

Sentence du bailliage de Dole, condamnant Philippe de Chassey, bourgeois de cette ville, à payer 7 francs 8 grosses pour l'entrée de ses vins.

1489

FA764

Arrêt condamnant Adrien de Salives, conseiller au Parlement à payer le droit d'entrée sur le vin et le déclarant non recevable en sa demande d'exemption. Mandement d'appel émis par le Procureur général sur ce que la ville voulait obliger les conseillers du Parlement à payer les droits d'entrée sur le vin.

1533-1554

FA765

Arrêt du Parlement de Dole en faveur de la ville contre les Sieurs Bereur Sordet et autres qui s'étaient refusés au paiement de l'entrée du vin (1567). Exécution de cet arrêt (1568). Déclaration du gouverneur de la province, François de Vergy, par laquelle sur les représentations du magistrat il annule un ordre de surséance à l'édit fait par la ville pour l'entrée des vins lequel ordre lui avait été surpris par plusieurs particuliers dénommés au précédent arrêt et règle provisoirement le litige jusqu'à son arrivée à Dole avec la signification aux parties.

1567

FA766

Sentence de la Mairie contre Antoine Belin, maître des monnaies, prétendant franchise et exemption de l'entrée du vin.

1568

FA767

Lettres adressées à la ville de Dole par celles de Poligny, Arbois, Salins et Besançon, dans lesquelles elles certifient qu'elles perçoivent des droits sur le vin qui entre dans leurs murs exceptés sur celui du cru des habitants et indiquent la quotité de ces droits. Avec copie de la concession faite à ladite ville de Salins par Philippe le Beau en 1501, pour lever ce droit d'entrée.

1567-1615

FA768

Trois requêtes non datées ni appointées, présentées par la ville au souverain pour avoir confirmation de ses droits d'entrée sur les vins.

XVI^e s.

FA769

Extrait de délibérations prises au Conseil de la ville et aux assemblées des notables touchant la taxe d'entrée du vin.

1405-1745

FA770

Deux comptes présentés l'un par Pierre Bon en 1602, l'autre par Jean Vitot en 1604 pour la recette de l'entrée du vin. Extraits de comptes analogues de 1602 à 1606. Billets délivrés aux habitants pour faire leur provision de vin sans rien payer aux portes en 1550, 1551 et 1565.

1602-1604

FA771

Arrêt rendu en faveur de la ville contre plusieurs notables et bourgeois par lequel arrêt est maintenue la taxe de l'entrée du vin faite par le magistrat mais à charge par celui-ci d'en user « modérément » à l'avenir.

1605

- FA772
Extrait d'un arrêt préparatoire de la Cour en une cause entre la ville contre le procureur général et autres au sujet de l'entrée du vin par lequel est dit que la ville continuera à jouir de ce droit, le plaid durant. 1615
- FA773
Requête présentée à la Cour par la ville afin d'autoriser l'impôt mis par le Conseil et les notables sur les vins et vendanges qui entreraient en la ville, ladite requête appointée en partie selon ses fins. 1638
- FA774
Édits du magistrat sur la perception des droits du vin. 1682-1711
- FA775
Poursuites dirigées contre des particuliers refusant de payer les droits d'entrée du vin ou s'en prétendant exempts (1528-1711). Requête du Magistrat à l'Intendant au sujet de l'exemption prétendue par les Carmélites, sous couleur des immunités et priviléges ecclésiastiques, l'Intendant ayant retenu la connaissance de cette affaire (1679). 1528-1711
- FA776
Requête de la ville au Parlement en réponse à celle présentée aux archidiucs par ceux de Champvans prétendant exemption de tous droits d'entrée de leurs vins à Dole comme aussi des droits de rouage et de contribution aux menus empâtements; avec copies des patentnes des souverains de 1508 et 1516 conférant ces droits à la ville. 1611
- FA777
Procès et arrêt pour la ville contre ceux de Champvans et Sampans prétendant exemption pour leurs vins des droits d'entrée en la ville de Dole. 1650-1657
- FA778
Requête présentée à la Cour par ceux de Foucherans demandant qu'au lieu du droit de 40 sols qu'ils payaient par chaque queue de leurs vins entrant à Dole, ils ne paieraient pas plus que ceux des autres villages du vignoble. Réponses de la ville; appointement de la Cour condamnant ceux de Foucherans à cause de leur qualité d'étrangers, à provisoirement continuer à payer le droit de 40 sols. 1615-1616
- FA779
Requête présentée au Roi par ceux d'Arbois, demandant à être confirmés au privilège de ne pouvoir être imposés en aucun endroit du pays pour les vins de leur territoire, et à pouvoir les conduire partout en franchise, ladite requête communiquée à ceux de Dole qui répondent que les Arboisiens ayant toujours payé le droit d'entrée à Dole doivent avec justice continuer à le payer. Avis conforme du Parlement. La décision définitive manque. 1627
- FA780
Requête présentée au gouverneur de la province par ceux de Menotey et de plusieurs autres villages voisins, prétendant être exempts de l'impôt du vin pour celui qu'ils avaient "retiré" à Dole, "attendu l'éminent péril de la guerre." Réponses de la ville, appointement du gouverneur réglant cette difficulté. 1674
- FA781
Procès de la ville contre les habitants d'Azans ayant mis un impôt sur le vin qui se vendait au dit Azans. 1675-1676
- FA782
Amodiatis de l'impôt de l'entrée du vin au profit de la ville de 1558 à 1563, 1608, 1625 à 1637, 1646-1647, 1654-1655, 1665-1667, 1672-1673, 1678, 1681 à 1683, 1696-1699. Procès et difficultés avec plusieurs fermiers notamment en 1627-

1632, 1682 et 1685. Comptes par eux rendus et extraits des délibérations de la ville relative à la taxe d'entrée des vins (1405-1632) et à l'entrée des vins (1584-1616).

1558-1700

FA783

Placets présentés au Magistrat pour avoir permission de faire entrer du vin en franchise.

1691-1740

FA784

Procès de la ville contre M. Colard, correcteur de la Chambre des Comptes de Dole, prétendant exemption de l'entrée du vin.
(Ce procès introduit d'abord au présidial de Gray, fut renvoyé à celui de Salins, sans qu'on voie l'issue de l'affaire).

1707-1710

FA785

Autre procès contre le Sieur Desbief, garde général des eaux et forêts, prétendant semblable exemption à raison de sa charge.
Il est débouté de ses prétentions par ordonnance de l'Intendant.

1740-1741

FA786

Factum imprimé pour la ville ayant pris en main le fait de son fermier, contre deux marchands de vin de Dole s'opposant à la perception de l'impôt du vin et à la visite de leurs caves par ledit fermier.

1739

FA787

Procès de la ville contre le cabaretier Giboudeau, appelant au Parlement d'une sentence de la Mairie qui le condamnait à payer l'entrée du vin, quoiqu'il demeurât dans les faubourgs. Arrêt rendu contre la ville. Consultation d'avocat touchant les moyens de se pourvoir contre le dit arrêt et deux lettres des villes d'Arbois et Poligny touchant ce qui se passe chez elles à cet égard.

1742-1743

FA788

Grosse de l'arrêt du Conseil d'Etat relevant la ville de Dole de l'arrêt ci-dessus de 1743, la confirmant dans son droit d'entrée du vin comme bien patrimonial et en étendant la perception dans ses faubourgs; avec une copie imprimée de cet arrêt. Il n'y a point de pièces autres de ce procès.

1753

FA789

Notes sur la reddition des comptes du receveur de l'entrée du vin. Délibération du Conseil apurant ce compte.

1744-1745

FA790-805 Droits sur la boucherie et la boulangerie

FA790

Cinq requêtes présentées à la Cour par la ville pour pouvoir augmenter pendant quelque temps la taxe de la farine afin d'en employer les deniers à la nourriture des pauvres, à la réparation des moulins de la ville etc.; requêtes appointées selon leurs fins.

1640-1649

FA791

Livre-journal de la recette de la mouture pour 1651 (le seul qui reste aujourd'hui.) Plus comptes de la boucherie et de la boulangerie pour 1722.

1651-1722

FA792

Procès de la ville contre les Pères Cordeliers refusant de payer l'impôt nouvellement mis sur la mouture et la farine, sous couleur des priviléges et exemptions à eux accordés par Charles-le-Guerrier en 1477 suivant ses lettres patentes (dont copie est jointe, il n'y a pas d'arrêt).

1638-1644

- FA793
Interpellation faite au magistrat de la part des Pères Jésuites sur ce que les fermiers de la cote de la farine les voulaient obliger à la payer, contrairement à leurs exemptions et priviléges. 1671
- FA794
Poursuites par le syndic de la ville en la justice de la Mairie, contre les époux Gelyotte ayant sans permission envoyé moudre aux moulins-bateaux et fraudé par-là la gabelle de la ville. 1664
- FA795
Poursuites contre le boulanger Châlon, refusant de payer la cote de la farine par lui moulue (au taux de 12 sols par mesure). 1668-1670
- FA796
Poursuites et jugements de la justice de la Mairie contre des particuliers refusant de payer l'impôt sur la farine et la boulangerie. 1674-1711
- FA797
Établissement par le magistrat avec approbation de l'Intendant, lequel fut mis afin de pouvoir réunir la somme de 6000 francs à laquelle la ville était taxée par suite de la suppression de l'office des jurés-mouleurs de bois. Correspondance relative à cet objet. Etat de la recette en 1697, et procédure contre le conseiller de la Cour des Comptes, Rapin, refusant d'acquitter sa quote de cette imposition (1699). 1696-1697
- FA798
Amodiations de la ferme de la boulangerie de 1683 à 1707. Procédure de saisie et bane sur deux amodiataires. 1683-1707
- FA799
Requête présentée à l'Intendant par les boulangers pour obtenir modération de l'impôt de la farine; requête signifiée au magistrat. Les boulangers de Dole devaient payer 8 sols par chaque mesure de blé par eux convertie en pain et débitée au public. Ils se plaignirent de payer ce droit même pour le pain qu'ils consommaient chez eux. Le magistrat leur permit alors verbalement, du moins si ce qu'ils prétendirent, de fabriquer des pains blancs de 14 onces et de les vendre au même prix que ceux de 16 onces. Le syndic s'opposant à ce qu'ils vendissent comme une livre ce qui ne pesait que 14 onces, les boulangers recoururent à l'Intendant. Il n'y a pas de décision. 1717
- FA800
Notes, mémoires, cahiers de charges, rapports à l'Intendant relatifs aux amodiations des fermes de la boucherie et de la boulangerie, de 1762 à 1775. 1762-1775
- FA801
Arrêt du Conseil d'Etat suspendant à Dole tous octrois sur les grains et les farines. Minute d'une lettre de la ville au contrôleur général pour lui demander permission d'exiger une rétribution de 5 sols, de tous ceux qui se serviraient des cuviers et mesures fournis aux halles, et qu'elle avait acquis des fermiers de l'éminage. Réponse du contrôleur général Turgot qui veut que la vente des grains soit affranchie entièrement de tous droits. 1775
- FA802
Arrêt du Conseil du 5 août 1776, rétablissant au profit de la ville l'octroi sur les grains et la boulangerie supprimé par l'arrêt de 1775; avec des lettres et mémoires relatifs à l'obtention de cet arrêt, et copie d'un autre arrêt semblable en faveur de la ville de Vesoul. Le roi ayant supprimé en 1775 le droit d'éminage que la couronne percevait sur les grains, voulut pour rendre cette mesure vraiment efficace pour le soulagement des pauvres habitants, que les villes renonçassent en même temps aux droits

qu'elles percevaient sur les grains; ce qui fut fait par arrêt de 1775. Mais les villes et Dole en particulier réclamèrent contre cette mesure qui les privait d'un bien patrimonial dont le produit était considérable et assuré, et elles eurent gain de cause.

1776

FA803

Extrait d'une délibération de la commune pour la suppression des droits sur la boulangerie.

1789

FA804

Amodiations de la ferme de la boucherie. Le prix de l'amodiation fixé de 5060 à 12150 livres par an.

1675-1718

FA805

Arrêt du Parlement par lequel les familles Duchamp, Bernard et le Moyne sont maintenues au droit de prélever les langues des grosses bêtes et les filets des pourceaux qui se tuent aux halles de la boucherie tous les jours, sauf le mercredi et le jeudi. (L'origine de ce droit que les demandeurs déclaraient immémorial n'est pas relatée.) (1549) Procès entre les familles ci-dessus désignées ou leurs héritiers et la ville qui s'oppose à ce que le droit de langues s'exerce sur les bêtes et pourceaux que les particuliers font tuer pour leur usage, soit en leurs maisons, soit aux halles (dossier incomplet) (1567-1568). Procès analogue entre la ville et les mêmes familles ou leurs héritiers (dossier incomplet) (1620). Sentence du bailliage de Dole confirmant le chanoine Renebert Duchamp dans le droit de percevoir la moitié des langues des grosses bêtes et des filets des pourceaux (1492).

1492-1620

FA806-839 Sel

FA806-816 Fixation et délivrance de l'Ordinaire du Sel

FA806

Arrêt du Parlement du 20 juillet 1443 rendu dans un procès entre le procureur du Duc et Comte de Bourgogne, contre les rentiers du puits à muire de Salins, et portant entre autres choses que la fixation du prix du sel appartient au Comte, et non aux rentiers. (Copie prise vers la fin du XVI^e siècle, non collationnée.) Copie de lettre patente de Philippe II par laquelle ce monarque accorde à Monsieur Nicolas d'Amant en récompense de ses services le droit de prendre chaque année sa vie durant 600 mesures de sel trié à Salins en payant le prix ordinaire fixé par les statuts.

1443-1592

FA807

Avis de la Cour annonçant une diminution de l'ordinaire du sel de la ville; lettre des "vendeurs des sels du pays à muire" de Salins au magistrat de Dole à ce sujet; réclamations adressées au magistrat de cette ville par les habitants d'Authume et le "distributeur du sel" à Dole.

1554-1563

FA808

Deux mandements du Sieur de Vergy, gouverneur de la province ordonnant aux saulniers de Salins de délivrer à la ville des charges supplémentaires de sel ordinaire, à cause de l'accroissement de garnison qui s'y trouvait alors. Instructions données par la ville au Sieur Guyon Mairot, chargé de négocier cette affaire.

1575-1578

FA809

Requêtes de la ville au roi et à la Cour pour avoir augmentation de son ordinaire de sel, vu l'état désastreux de ses finances. Lettre du roi renvoyant cette affaire au duc de Parme.

1589

FA810

Procès au Parlement entre la ville et Messieurs les officiers des Salines de Salins, au sujet de la quantité de sel qu'elle avait reçue en 1595 pour son ordinaire (dossier incomplet).

1595-1609

- FA811
Requête présentée à la Cour par la ville demandant une augmentation de son ordinaire du sel. La Cour ajoute 7 charges et demi aux 115 que la ville avait auparavant, à condition d'en distribuer une certaine quantité à diverses communautés (villages) et personnes désignées (1605-1639). Placets de la ville à la Cour pour avoir l'ordinaire du sel sans surhaussement; appoinements conformes de la Cour. Mandements du Parlement enjoignant au magistrat de Dole de distribuer les ordinaires de sel aux habitants et retrahants (1605); aux officiers des sauneries de Salins de distribuer aux "communautés" du pays leurs ordinaires de sel sans surhaussement (1633).
1605-1639
- FA812
Attestation et lettre adressées au magistrat de Dole par le Sieur Champereur, préposé à la saulnerie desquelles appart que la ville lève par an pour son ordinaire, 1578 charges, la charge pesant 127 livres.
1638
- FA813
Extrait d'une délibération des Etats par laquelle a été maintenu pour 6 ans, vu les nécessités de la province, le haussement du prix du sel, à raison de douze francs par charge.
1668
- FA814
Copie des titres établissant les droits de la ville de lever chaque année aux sauneries de Salins 711 charges de sel pour les habitants, distribuées en 13 parts, une pour chaque mois, plus une pour la salure des pourceaux (toutes ces pièces sont des copies prises vers 1775; les originaux se trouvent aux cotes précédentes et suivantes).
1589-1774
- FA815
Liasse de pièces de plusieurs sortes relatives à la délivrance de l'ordinaire du sel de la ville. Requêtes, traités, conventions, marchés.
1605-1697
- FA816
Autre liasse de toutes sortes de pièces se rapportant à l'approvisionnement de sel de la ville, marchés relatifs, distribution du sel, réclamations diverses au sujet de la mauvaise qualité du sel livré par les salines.
1717-1786
- FA817-839 Distribution du sel**
- FA817
Information dressée par le Procureur syndic Sirehorry, au sujet des abus commis dans la distribution du sel aux habitants de Dole.
1521
- FA818
Mandement en forme de contrainte décerné par le bailli de Dole contre l'amodiataire du sel de la ville.
1535
- FA819
Information par le procureur syndic frère contre Etienne Jachault, distributeur du sel accusé de malversations et exactions dans ces fonctions.
1563
- FA820
Plusieurs amodiations de la distribution du sel aux habitants, (1541, 1569, 1578, 1589). Comptes rendus par les fermiers (1575-1576, 1581-1584), difficultés de la ville avec un de ses receveurs au sujet de la ferme du sel.
1541-1632

FA821

Expertise et rapport faits par le conseiller Boyvin, pour établir la relation entre le sel trié, délivré en bourses et le sel en pain délivré en charges; il conclut que pour compenser la différence résultant du poids du sel trié, qui, à volume égal, est inférieur à celui du sel en pain. Arrêt de la Cour ordonnant au fermier distributeur du sel de continuer la distribution comme du passé, sauf à se pourvoir en diminution du prix de sa ferme.

1638

FA822

1^o Rôles par feux des villages et communautés auxquels la ville de Dole doit délivrer l'ordinaire du sel (Authume, Azans, Baverans, Breuvans, Champvans, Damparis, Goux, Jouhe, Monnières, Parcey, Rainans, Saint-Ylie, Sampans, Villette); rôle des habitants de la rue du vieux marché et de la rue des Chevannes à Dole (1564).

2^o Requêtes de ces communautés tendant à avoir, soit la délivrance, soit l'augmentation de leur ordinaire, réponses de la ville à ces requêtes et appointements de la Cour sur cet objet (1560-1642).

1560-1642

FA823

Requête des huissiers de la Cour au sujet de la quantité de sel qu'ils réclamaient pour leur ordinaire et réponses du magistrat. L'appointement du Parlement fait défaut.

1631

FA824

Requêtes présentées au magistrat par plusieurs maisons et communautés religieuses demandant augmentation de leur ordinaire de sel; réponses du magistrat portant que la ville ne peut accorder à cause de l'insuffisance de son approvisionnement, requête de la ville au roi pour que son ordinaire soit accru d'un tiers et élevé par conséquent de 123 charges par mois à 173. La réponse du roi manque.

Nota. Ces requêtes énumèrent presque toutes le nombre des personnes composant ces communautés : les religieuses du tiers-ordre, 35. Les dames d'Ounans : 36 - les Annonciades : 32 - les Bénédictins de Cîteaux : 50 - les Carmélites : environ 35 - les Minimes : 25 - les Ursulines : 33 - les Jésuites : 70 - le collège des Pensionnaires : 80.

1631

FA825

Difficultés de la ville avec les officiers et les soldats de la garnison au sujet de la distribution du sel (1589, 1629, 1639).

1589-1639

FA826

Trois requêtes de la ville au Parlement; l'une afin de pouvoir toucher l'arriéré de son ordinaire, les deux autres pour être autorisée à éléver le prix du sel et par là s'aider à payer ses dettes.

1567-1572

FA827

Mandements de la Cour contraignant tous les habitants de Dole au paiement d'un jet fait en 1634 au moyen d'un surhaussement du sel pour payer les dettes de la ville. Rôle de ceux qui doivent payer le dit jet, de ceux qui ne l'ont pas encore acquitté. Assignations contre ces derniers.

1634-1635

FA828

Procès devant le Parlement entre la ville et Messieurs de l'Université qui se refusaient de payer le surhaussement du sel. Appointement de la Cour, en vertu duquel les professeurs du "premier banc" doivent payer le sel au même prix que Messieurs du Parlement et de la Chambre des Comptes.

1634-1637

FA829

Procès devant le Parlement entre la ville et les Jésuites qui se refusaient à payer le surhaussement du sel (dossier incomplet).

1635

FA830

Difficultés entre la ville et les familiers de l'Eglise de Dole qui se refusaient à payer le surhaussement du sel, et qui, traduits, pour ce motif, devant le Parlement, invoquent un déclinatoire et assignent la ville devant l'officialité de Besançon. Sur placet présenté à la Cour par la ville, il est interdit aux familiers de poursuivre cette assignation.

1635

FA831	Appointement de la Cour rendu sur requête du concierge des prisons de Sa Majesté et portant qu'il a le droit de payer la moitié de sa provision de sel (12 benates par an) au même prix que Messieurs du Parlement, et de plus qu'il peut faire entrer en franchise 6 queues de vin pour la conciergerie.	1637
FA832	Appointement de la Cour autorisant sur requête du magistrat le haussement du sel voté par le Conseil de ville.	1639
FA833	1° Arrêts du Conseil d'Etat de 1698, 1700, 1702, 1706, 1711, 1723, 1735, 1747, 1760 et 1772 accordant puis renouvelant à la ville la permission de percevoir un octroi sur le sel qui se délivre aux habitants. 2° Requêtes de la ville, délibérations du Conseil, correspondance à ce sujet. Autorisation accordée par l'intendant d'augmenter le sel d'un denier par pain (1784).	1698-1784
FA834	Liasse de plusieurs rôles et autres pièces concernant la distribution du sel aux habitants pendant le XVI ^e siècle.	1558-1605
FA835	Autre liasse semblable à la précédente, comprenant la fin du XVII ^e s. et le commencement du XVIII ^e s.	1690-1720
FA836	Quarante cahiers étant des rôles de distribution du sel aux habitants et de la recette en provenant pour les années, savoir 1634 et 1635, (complètes; 12 cahiers pour chacune) le reste pour les années 1636, 1637 et 1638.	1634-1638
FA837	Rôles de distributions du sel ; environ 35 petits cahiers et plusieurs pièces détachées (1621-[1629], 1673-1674, 1700-1716).	1621-1716
FA838	Dix cahiers et registres in-folio, uniformes, à cadres imprimés étant les rôles de tous les habitants qui reçoivent du sel avec l'indication de leur provision pour les années 1774-75-76-78-79-80-81-85-86-87. Ces trois derniers reliés. Nota. Les pièces de ces cinq cotes n'ont maintenant aucun intérêt ni utilité. Ces rôles peuvent cependant fournir quelques indications sur les noms et demeures des anciens habitants de Dole.	1774-1787
FA839	Autre liasse étant les comptes de la recette du sel, rendus par les fermiers.	1715-1747

FA840-899 Créances et dettes ; comptes de diverses recettes et dépenses

FA840-845 Créances de la ville

FA840	Un registre in 4° relié en parchemin et écrit par chaque extrémité, où sont inscrites plusieurs créances dues à la ville en 1592, avec les noms des débiteurs et divers autres renseignements (Fabrique Notre-Dame de Dole).	1592
-------	--	------

FA841
Sept cahiers et mémoires touchant divers débiteurs de la ville.
1° De ceux qui devaient des rentes.
2° De ceux qui redévaient sur les vieilles murailles.
3° Pour leur réception d'habitant.
4° Pour les reliquats de fonds qu'ils avaient eu en mains et pour d'autres causes diverses. Trois de ces cahiers sont pour 1577, 1603 et 1620; les autres ne sont pas datés, mais cependant de cette époque.

1577-1620

FA842
Divers billets et reconnaissances de particuliers débiteurs de la ville.

1589-1616

FA843
Une petite liasse de titres constitutifs de rente au profit de la ville avec des procédures contre les débiteurs de ces rentes. Ces rentes avaient été constituées à la ville, tantôt en paiement de sommes à elle dues, tantôt en échange de sommes prêtées par elle. Le taux variait du denier 20 au denier 12. La présence aux archives de ces titres de rentes semble indiquer qu'elles n'ont pas été remboursées.

XVI^e s.

FA844
Titre en parchemin de la rente de 368 francs 9s 6d constituée au profit de la ville de Dole sur les tailles de la province de Bourgogne au capital de 14739 livres; avec quelques pièces ci relatives.

1766

FA845
Liasses de plusieurs procès soutenus par la ville contre divers de ses fermiers étant en retard de payer les termes échus. Entre autres : en 1572 contre Jacques Bonvalot pour 388 francs ; en 1575 contre Etienne Bogillot pour 156 francs en 1605 contre la veuve de Claude Preceveur ; en 1609 contre Jean Pertuis, fermier des amendes; 263 francs ; en 1624 contre Hugues Lefort, scribe de la Mairie ; en 1699 contre Lachiche et Munier fermiers de la cote du vin. Auxquelles pièces sont jointes :
1° une expédition d'une procuration générale donnée à certains citoyens de Dole pour poursuivre des procès de la ville (1526).
2° une ordonnance de la Cour rendue sur requête de la ville et signifiée à François Duchampt, lieutenant général au bailliage, auquel est ordonné, pour cause de suspicion de prendre avec lui un avocat pour juger les causes de la ville (1545).

1526-1545

FA846-856 Rentes dues par la ville

FA846
Pièces concernant la rente de 23 livres due par la ville à l'Abbaye de Saint Vincent de Besançon.
1° Echange entre la comtesse Alix et les religieux de Saint Vincent. Ils cèdent tout ce qu'ils possèdent en la ville et finage de Chatenois près Rochefort, moyennant 23 livres de rente perpétuelle à prendre sur la cense de 300 livres due aux Comtes de Bourgogne par les habitants de Dole (1277).
2° Lettre de Eudes, archevêque de Besançon promettant de faire exécuter le dit échange, en ce qui le concerne, au besoin par l'excommunication et l'interdit de ceux de Dole (1277).
3° Quatre mandements faits à la ville d'avoir à payer ladite rente : 2 de l'official de Besançon en mai et août 1365, un autre de la comtesse Marguerite en 1390 avec un vidimus adressé à Etienne Vurry trésorier de Dole, et encore un autre vidimus d'un mandement du duc Jean en 1408.
4° Deux quittances de ladite rente pour 1464 et 1472, faites à l'acquit de Jean Vurry trésorier de Dole (1464-1472).
5° Défenses fournies par la ville en 1503, au sujet des arrérages de cette rente (1503).
6° Arrêt du Parlement de juin 1504, exécuté contre la ville (1504)
7° Grosse du remboursement de cette rente au principal de 500 francs avec l'acquittement des arrérages entre les mains de l'abbé de Saint Vincent en septembre et octobre 1504.

1277-1504

FA847
Pièces d'un procès de la ville avec le Sieur de Bauffremont commandeur du Temple, au sujet d'une rente de 35 livres à lui assignée autrefois par Alix comtesse de Bourgogne sur les censes de la ville. A quoi sont jointes des lettres patentes de

Charles VIII données en 1486 et révocatoires d'autres lettres patentes sur lesquelles le Sieur de Bauffremont se fondait pour avoir paiement de ces 35 livres.

1486

FA848

Quatre états ou manuels des rentes dues par la ville.

1^o en 1607, comprenant l'état des rentes et censes dues tant au roi qu'à d'autres, avec les causes de ces rentes et le relevé des dépenses tant ordinaires qu'extraordinaires de la ville.

2^o en 1625 (ce n'est qu'un état d'arrérages échéant au 1er janvier de cette année.)

3^o en 1633; manuel des rentes passives de la ville, avec indication des jours où elles échoient.

4^o en 1640, manuel semblable au précédent. Plus un compte-rendu par Pierre Cointot, receveur de la ville, pour la dépense occasionnée par la conversion en rentes 5% de celles qui avaient été constituées à 7% (1636).

Trois de ces 5 cahiers ou registres sont convertis en parchemin.

1607-1640

FA849

Difficultés de la ville avec les Jésuites au sujet de 6 années d'arrérages d'une pension ou rente de 80 francs à eux due par la ville et assignée sur le prieuré de Jouhe.

1626-1666

FA850

Autres difficultés semblables entre la ville et les Cordeliers ayant impété barre au sujet des arrérages de la rente de 4400 francs en principal qui leur était due.

1645-1653

FA851

Requête présentée à la Cour par la ville qui expose que les nécessités du temps l'ont obligée de faire une sorte d'emprunt forcé sur les habitants en leur constituant rentes pour les deniers par eux fournis sur quoi la Cour ordonne au conseiller Lulier exécuteur testamentaire du professeur Cornielli de remettre à la ville une somme de 4000 francs laissée par celui-ci à son décès à condition qu'elle en constituera une rente à 7% au profit du pupille. A quoi est joint le traité entre la ville et le P. Grégoire Cornielli, tuteur. La ville reconnaît devoir 4000 francs aux causes ci-dessus et 1714 francs pour 3 années, arriérées des gages du dit professeur.

1637

FA852

Traité entre la ville et le fermier du sel aux contrats par lequel ledit fermier consent à ne prendre qu'un demi-droit pour toutes les constitutions de rentes et autres actes que fera le magistrat à l'effet d'emprunter les 300000 francs promis au roi d'Espagne pour le rétablissement des fortifications et la fixation du Parlement à Dole.

1671

FA853

Liasse extrêmement volumineuse de titres de rentes constituées par la ville et rachetées par elle. La plus grande partie de ces rentes ont été constituées en 1635 et années suivantes.

XVI^e-XVII^e s.

FA854

Autre liasse comprenant principalement des pièces de procédure relatives aux rentes constituées par la ville et aussi à la production des titres par devant l'Intendant conformément à l'arrêt du Conseil de 1684 touchant la liquidation des dettes du Comté de Bourgogne dont copie imprimée est jointe ici.

XVII^e-XVIII^e s.

FA855

Autre liasse de plusieurs contrats d'obligations de rentes souscrites par la ville à l'occasion du don de 40000 francs auquel elle fut taxée pour conserver dans ses murs la séance de la Chambre des Comptes. Ces rentes souscrites en forme d'emprunt général ont été ensuite acquittées. La plupart des titres sont des formules imprimées et dont les blancs ont été ensuite remplis.

1692

FA856

Expédition d'une constitution de rente au principal de 8000 francs faite par le magistrat de Dole au profit de la communauté de Champvans.

1783

FA857-873 Dettes et emprunts contractés par la ville

FA857

Procès de la ville avec le Sieur Borrey abbé de la Charité à Besançon. En 1599, ledit abbé prêta au Sgr de Vergy à la caution de la ville une somme de 500 écus d'or. En 1650, le Sieur Borrey lors abbé de la Charité obtint arrêt contre la ville. La somme fut remboursée par traité entre les parties de 1659.

1599-1659

FA858

Pièces du boursillement ou prêt volontaire fait par les habitants à la ville en suite de délibération du 6 mars 1638 pour subvenir aux nécessités du temps. Cette liasse renferme un registre où sont consignés tous les prêts et notes concernant la recette et la dépense. Plusieurs acquits et mandements. Des titres d'obligations souscrites par la ville aux prêteurs et rachetées ensuite par elle.

1638

FA859

Deux requêtes présentées à la Cour par le Procureur général demandant qu'il fut fait dépense à la ville de se dessaisir d'une somme de 20 à 25 000 francs qu'elle avait alors en caisse. Après réponses de la ville la Cour fit droit à la requête du Procureur-général.

1639

FA860

Recueil de requêtes de plusieurs particuliers créanciers de la ville s'adressant à la Cour pour qu'il fut ordonné à la ville de les payer avec plusieurs ordonnances conformes rendues par la Cour et aussi des requêtes de la ville pour avoir mainlevée des saisies et barres pratiquées sur ses revenus par ses créanciers, ces demandes fondées sur les difficultés des temps.

1637-1642

FA861

Requête présentée au roi par la ville pour obtenir délai du paiement de ses dettes pendant la guerre, ladite requête renvoyée à l'avis de la Cour qui fut autorisée à lever les barres mises sur les revenus de la ville.

1640

FA862

Autre recueil de pièces semblables à celles des deux cotes précédentes étant des requêtes de la ville à la Cour pour avoir délai de paiement de ses dettes, main levée des barres et saisies pour qu'interdiction fut faite à ses créanciers de la poursuivre, que certains de ses revenus fussent déclarés insaisissables etc. A quoi sont jointes plusieurs écritures de procédures relatives, des oppositions de créanciers.

XVII^e s.

FA863

Diverses quittances de sommes et dettes payées par la ville.

XVII^e s.

FA864

Recueil de divers arrêts, traités, notes et pièces diverses concernant les rentes et dettes à la charge de la ville.

Non communicable

s.d.

FA865

Requête présentée par la ville à la Cour qui l'autorise à passer le traité ci-mentionné. La ville avait en 1675 donné 50 000 francs pour les fortifications, et elle les avait trouvés par un emprunt en hypothéquant ses revenus. En 1676, on lui en demanda encore 20 000, mais elle ne put trouver de prêteurs qu'en affectant spécialement en leur faveur 4 blancs par chaque

mesure de blé, bois, charbon et fer, entrant en ville; et il fallut que les précédents prêteurs consentissent à céder leur hypothèque sur cette partie des revenus. La ville présenta alors cette requête qui fut communiquée aux premiers créanciers et sur leur non-opposition ou passa le traité.

1676

FA866

Trois requêtes présentées tant à la Cour qu'à l'Intendant par la ville demandant des répits et des délais pour le paiement des arrérages dus par elle.

1674-1698

FA867

Copie imprimée de l'Édit du roi touchant la vérification des titres de censes, rentes et autres dettes prétendues par des particuliers sur des villes et communautés du Royaume.

1703

FA868

Arrêt du Conseil d'État, portant que la ville de Dole à raison des charges particulières et publiques qu'elle supporte ne pourra être contrainte par ses créanciers pour plus de la moitié des arrérages dont elle est débitrice, sauf à s'acquitter plus tard complètement.

1705

FA869

Arrêt du Conseil d'État autorisant la ville à vendre la maison attenante au Collège, pour du prix payer ses créanciers. Copie collationnée de la vente de ladite maison faite au marquis de Brun moyennant 20000 francs. Etat des dettes acquittées avec les deniers de cette vente. Extrait de plusieurs délibérations et autres pièces relatives.

1713

FA870

Etat de diverses sommes dues par la ville et acquittées par le mayeur Guillo en 1717.

1717

FA871

Requête de la ville à l'Intendant au sujet des saisies faites par le Sieur Villevieille sur les fermiers des octrois patrimoniaux. Avec ordonnance de l'Intendant demandant communication de l'état des dettes et créances de la ville et quelques délibérations relatives.

1718

FA872

Recueil de plusieurs ordonnances de remboursement des créanciers de la ville. L'arrêt de 1753 ordonna aux intendants de procéder incessamment à la vérification des créances possédées par des particuliers sur les villes du Comté de Bourgogne, pour ensuite procéder au remboursement de ces créances mais avec une diminution des 3/5. Les villes furent autorisées à établir certains impôts destinés à l'acquittement de ces dettes.

1754

FA873

Extrait d'une délibération non datée représentant l'état de détresse des finances de la ville et concluant à ce qu'un secours serait demandé à l'Etat, ou du moins permission de lever une contribution de 80 000 livres sur le bailliage.

Non communicable

s.d.

FA874-881 Dépenses diverses

FA874

Fêtes et réjouissances publiques. 3 pièces.

1° Mémoire des frais occasionnés à la ville par les réjouissances faites à la publication de la paix de 1538, le tout ayant coûté 7 fr. 3 gr. 7 d. (1538)

2° Dépense des feux de joie faits à l'arrivée du marquis d'Yenne gouverneur de la province (1662).
3° Des réjouissances et feux de joie pour la naissance du duc de Bourgogne (1682).

1538-1682

FA875

Honoraires de procureurs et d'avocats.

- 1° Pour MM. Nicolas Altériet et Martin Taconnot en 1593; plus pour M. Ozanne avocat de la ville en 1606.
- 2° A Claude Bichet, secrétaire de la Mairie pour expédition d'actes (1622).
- 3° Au Sieur Grenet (1627) et au Sieur Jachault (1637).
- 4° Au Sieur Garnier et difficultés avec lui pour la restitution de pièces (1657).
- 5° Au procureur Garnerey de 1661 à 1665.
- 6° Au procureur Bournot (1747).

1593-1747

FA876

Recueil de plusieurs mandements et acquits se rapportant à toutes sortes de dépenses et de paiements faits par la ville.

1585-1642

FA877

Mémoire de plusieurs travaux et fournitures surtout de serrurerie pour le compte de la ville, avec les mandements.

1625

FA878

Pièces de Jeanne Georgeot contre la ville au sujet des fournitures qu'elle avait faites en 1636, par ordre du magistrat.

1639-1641

FA879

Note de divers paiements et dépenses pour le compte de la ville.

1662-1665

FA880

Difficultés de la ville avec le Sieur Guillo, ancien mayeur et membre du magistrat. Le Sieur Guillo avait à diverses reprises fait des voyages et séjourné tant à Besançon qu'à Paris pour les affaires de la ville. Celle-ci refusant de lui rembourser ses frais, il se pourvut devant l'Intendant. L'affaire semble avoir été terminée par une ordonnance de 1721 dont copie est en tête du dossier, laquelle adjugea plusieurs chefs de demande du Sieur Guillo, rejetant les autres. Ce dossier donne connaissance de l'état des affaires poursuivies et négociées à cette époque par la ville et contient plusieurs détails intimes sur la composition et les divisions du magistrat d'alors.

1714-1721

FA881

Requête de l'architecte Amoudru demandant à être payé de ses travaux et vacations pour la ville, avec un état se montant à 309 fr.

1772

FA882-899 Comptes de diverses recettes et dépenses

FA882

Compte rendu par devant les commis de la ville par le Sieur Guyon, mayeur et lieutenant local au bailliage de diverses sommes appartenant tant à la ville de Dole qu'à d'autres de la province et qu'il avait eues en maniance pour choses d'intérêt public.

1620

FA883

Recueil de plusieurs comptes de dépenses rendus par divers personnages que la ville avait députés à Bruxelles à l'occasion de l'Université, du procès Daumont, des différends avec les capitaines de Dole, ainsi que plusieurs instructions relatives à ces procès.

XVII^e s.

FA884		
Compte rendu par Oudot Guillemin de la recette et dépense d'un répartement fait sur les retrahants en 1628, avec les acquits. Avec le compte d'un autre répartement fait en 1617 par le tiers-Etat sur le bailliage pour acquittement des dettes.		1617-1628
FA885		
Plusieurs traités avec divers particuliers pour la recette des 6 gros de la garde, et comptes de ces recettes.		1620-1661
FA886		
Claude Humbert rend compte de 400 fr. qui lui avaient été mis en mains par la ville pour être employés à divers paiements.		1640
FA887		
Compte de la recette faite sur ceux qui devaient à cause du taureau banal acheté par la ville pour la virée.		1640
FA888		
Compte de J.B. Perreau, procureur postulant, chargé par la ville de faire payer tous ceux qui lui devaient.		1652
FA889		
Compte rendu par Antoine Brégaud de l'emploi des deniers provenant du répartement fait sur le bailliage par autorité de la Cour, afin de réparer les piles du pont de pierre de Dole.		1652
FA890		
Compte de la recette d'un répartement fait sur les ecclésiastiques, églises, paroisses, chapelles et monastères des environs, pour payer leur part des frais occasionnés à la ville (774 fr.) par la visite pastorale de l'archevêque de Besançon et son séjour de 13 jours à Dole.		1652
FA891		
Compte rendu par Alexandre le Roux, roi de l'arquebuse, des deniers à lui mis en mains lorsque ceux de Dole allèrent tirer au prix de Dijon.		1658
FA892		
Copie du compte présenté par M. Matherot, des deniers par lui perçus comme commis du magistrat pour la recette de l'impôt mis par le tiers-Etat sur le bailliage de Dole, ce compte rendu par devant les commis des Etats.		1660
FA893		
Comptes rendus par MM. de Jalleranges et Bacquet, conseillers de ville ayant été chargés de distribuer aux boulanger le blé à eux confié par les Etats en 1666.		1667
FA894		
Compte rendu par Jean Boguillau de l'emploi de 1300 fr. qui lui avaient été mis en mains pour diverses dépenses de la ville.		1669
FA895		
Compte rendu par le syndic Goubot de l'argent reçu par lui et employé à la récolte des foins de la ville.		1669
FA896		
Compte rendu par M. Malabrun des deniers employés aux fortifications de la ville pendant l'année 1671.		1673

FA897

Compte présenté par Lambert receveur de la ville de la recette et dépense de 1815 fr. provenant de la vente d'un canton de la Serre faite au marquis de S. Martin.

1690

FA898

Comptes de la glace fournie aux habitants. La ville amodiait le droit de distribuer aux habitants la glace des deux glacières qui lui appartenaient. Ce revenu servait à acquitter diverses menues dépenses. Ce dossier contient beaucoup de mandements tirés sur les amodiataires et qui révèlent certains détails singuliers.

XVII^e s.

FA899

Deux copies de comptes rendus par devant la Chambre des octrois, tailles et deniers communs du bailliage de Dole pour 1715 et 1716.

1715-1716

FA900-951 Droits du Souverain dans la ville ; impositions

FA900-918 Censes dues au roi par la ville

FA900

Pièces concernant la cense de 300 livres estevenantes dues par la ville au roi. Cette cense est celle dont il est question dans la charte de franchise d'Alix donnée en 1274 (voir cote 1). Du consentement de la princesse Marie de Bourgogne les habitants l'amortirent suivant deux actes de rachat à eux consentis le 1er le 28 avril 1477 par Hugues de Châlons prince d'Orange, mandataire de la princesse moyennant 3900 livres, le second passé en novembre 1477 entre les mêmes parties et par lequel 400 livres furent ajoutées de commun accord à la somme primitive de 3900 livres. Après la conquête de la Franche Comté par Louis XI et sa réunion à la France, la Chambre des finances de Bourgogne refusa de reconnaître ce rachat bien que la somme eût été versée comptant; mais les habitants ne purent alors reproduire leur titre. On voulut donc les obliger à continuer de payer la cense de 300 livres. Ils s'adressèrent à Charles VIII qui en 1483 consentit à la décharger du paiement de 300 livres pendant dix ans, remplaçant ce paiement par celui de 100 sols annuels. La Cour des comptes refusa d'enregistrer ces lettres, et le trésorier de Bourgogne au lieu de cesser ses poursuites fit enfermer aux prisons d'Auxonne (on n'avait pas encore relevé celles de Dole) les plus notables parmi les pauvres habitants de Dole. Cependant en 1484, Charles accorda de nouvelles lettres. Enfin en 1491, les Dolois ayant pu se procurer un vidimus de l'acte de rachat, Charles le confirma. Mais la Chambre des comptes refusa encore de l'entériner et présenta des remontrances auxquelles Charles répondit en novembre 1492 par un ordre formel d'entériner. En 1494, la Franche Comté ayant été cédée à l'Autriche, il y eut de nouvelles difficultés, parce qu'on refusait de reconnaître les actes du roi de France. Cependant Maximilien et Philippe consentirent (en 1494 le 1er nov.) à reconnaître ce rachat, mais seulement jusqu'à concurrence de 215 livres, de sorte que les Dolois demeurèrent encore tenus à une cense de 85 livres qu'ils reconnaissent et acceptèrent solennellement en 1495. En 1508, le trésorier de Bourgogne voulut encore les inquiéter. Marguerite en écrivit elle-même à Maximilien qui sur sa prière donna 2 mandements pour qu'on cessât de les tourmenter. En 1509, il fallut obtenir de nouvelles lettres patentes confirmatives de l'acte de 1494, ceux de la Chambre des Comptes s'obstinaient à exiger du trésorier les 300 livres et ne voulaient accepter les 85 livres stipulées. Enfin un arrêt du Parlement de 1512 déclara qu'il serait sursis jusqu'à nouvel ordre au paiement des 300 livres. On voit cependant par une apostille d'un compte de 1539, que cette somme continuait à être réclamée du trésorier de Bourgogne. Toutes les pièces d'après lesquelles cette note a été rédigée se trouvent au dossier. Il y a en outre plusieurs lettres, notes et écritures relatives à cette affaire. Elles sont toutes décrites en détail sur les chemises qui les renferment au nombre de 16. Presque toutes sont en bon état. Quelques sceaux sont frustes ou brisés. Les 3/4 des pièces sont en parchemin.

1477-1512

FA901

Copie collationnée des lettres patentes de Charles Quint laissant en acensement à la ville la place située devant les halles pour y construire des boutiques à condition que la place serait pavée et les boutiques enlevées dès qu'il plairait à S.M. Avec un mandement patent du même Charles Quint au sujet des dites boutiques, ce mandement permettant de plus à la ville de donner en acensement les rues, places vides et communaux sauf les murailles, portes, boulevards et places voisines avec la présentation à la Cour de ce mandement et son intimation au procureur général et aux fiscaux du bailliage.

1545-1547

FA902

Copie authentique de l'acensement fait à la ville par MM. de la Chambre des Comptes d'une place vague sise près la porte du Vieux-Château et ce moyennant 420# et une ceux de 2 sols et sous la condition de ne pas conserver la dite place plus de l'an et jour selon l'article de la coutume interdisant tels acensements aux communautés.(1564) Difficultés de la ville avec le Sieur Duchamp ayant repris en acensement la place ci-dessus.(1565) Contrats d'adjudication et ventes à divers particuliers de la dite place divisée en 5 lots et vendus moyennant une rente au principal de 1215 fr. avec les titres de constitution de ces rentes au profit de la ville qui à ce qu'il paraît était rentrée en possession (1616).

1564-1616

FA903

État présenté par la ville à la Chambre des Comptes conformément à l'édit de 1565, le dit état contenant le détail de ce que la ville devait au roi à cause de sa seigneurie, avec deux doubles d'un mémoire remis à ce sujet au magistrat par le Sieur Bernard, commis au rentier.

1566

FA904

Recueil de requêtes, instructions et autres pièces remises au Sr Grusser pour négocier auprès du roi l'acensement des vieilles murailles.

1576

FA905

Lettres-patentes de Philippe II donnant en acensement à la ville les halles de la vieille boucherie moyennant 15 livres, les vieilles murailles moyennant 15 autres livres, avec permission de transporter la nouvelle boucherie près des grands moulins. Plus copie de ces lettres-patentes. Avis de la Chambre des Comptes sur cet acensement (1593). Copie d'un acte passé devant ladite Chambre au sujet de ces vieilles murailles. Deux minutes de remontrances non datées faites par la ville à la Chambre qui voulait acenser ces murailles nonobstant les lettres-patentes du roi. Enfin diverses pièces se rapportant à ces affaires (1600).

1593-1600

FA906

Etat des rentes, censes et redevances dues au roi par la ville pour l'an 1623, avec une copie de cette pièce.

1623

FA907

Pièces relatives à un mandement de contrainte obtenu par le Sieur Doroz, trésorier du roi, contre la ville, étant en retard d'acquitter ses redevances.

1596-1604

FA908

Autres pièces relatives aux barres mises sur les revenus de la ville par les fermiers du domaine royal, aux oppositions faites par elle devant la Cour, enfin aux compensations qu'elle prétendait faire valoir.

1642-1648

FA909

Recueil de placards édits et ordonnances tant imprimés que manuscrits avec quelques lettres, relativement à l'amortissement des franc-fief et biens de mainmorte pour lequel affranchissement la ville fut taxée à 10000 livres. Avec un édit du magistrat publié en suite de l'ordonnance de l'Intendant au sujet de la déclaration que les habitants devaient faire de tous leurs héritages, possédés à quelque titre que ce fût.

1692-1702

FA910

Trois liasses volumineuses étant : la 1ère un recueil des rôles et états concernant la contribution à laquelle la ville avait été taxée pour l'amortissement des censes, rentes, et autres droits seigneuriaux dépendant du domaine royal dont le rachat était ordonné par les ordonnances de 1693.

La 2ème : un recueil de reconnaissances faites par les commis du magistrat de toutes les maisons, jardins et terrains de toute nature qui devaient contribuer au paiement des sommes fixées pour l'affranchissement des francs-alleux. Procès-verbaux des visites et déclarations faites à ce sujet. Etat des sommes réparties et de la recette qui en fut opérée par le receveur Lambert. Enfin pièces diverses relatives aux estimations, reclamations, oppositions etc.

La 3ème se compose des déclarations présentées pour le fait ci-dessus par les particuliers possédant maisons et autres héritages dans le territoire de Dole.

1694

FA911

Pièces des demandes de la ville auprès de l'intendant pour être déchargée de la somme de 8000 livres à laquelle elle avait été taxée pour la possession des îles, accrues et moulins du Doubs, s'appuyant sur les concessions des comtes de Bourgogne. L'intendant refuse de statuer.

1694

FA912

Deux quittances d'une somme de 12860 livres, avec les 2 sols pour livre payée par la ville pour l'affranchissement des rentes et censes dues au roi et pour être déchargée de l'exécution des édits de 1693.

1696

FA913

Sur requête des fermiers de la seigneurie du roi, le magistrat leur délivre un mandement des 2/3 de la somme de 333fr. 4gr. que la ville devait chaque année à cause de cette seigneurie.

1706

FA914

Recueil des pièces relatives à l'amortissement obligatoire des censes et rentes dues au roi par la ville de Dole se montant en principal à 2664 livres et les 2 sols pour livre. Correspondance de la ville avec Ornans, Pontarlier et Poligny afin d'arriver à une diminution de ce chiffre. Traité et subrogation avec Madame Prochon ayant payé ladite somme à l'acquit de la ville.

1708-1713

FA915

Contrainte décernée contre le magistrat par le fermier des droits d'amortissement pour une somme de 249 livres 15 s due à cause de l'acquisition qu'avait faite le dit magistrat du pré de l'île d'Arans appartenant aux doyens et chanoines de Dole moyennant 999 livres (1721) avec deux autres contraintes contre la ville et les écritures de défenses qu'elle y opposa devant l'intendant à cause des droits d'amortissement dus pour l'acquisition des terrains des casernes et des écuries de Mont-Roland (1741-1744).

1721-1744

FA916

Copie d'une requête présentée à la Chambre des Comptes par le Procureur général, tendant à ce qu'il fut déclaré :

1° que la maison Moréal, rue d'Arans censable à la ville,
2° la 1ère boutique sur la place devant les halles,
3° les corps de garde magasins et écuries,
4° le cens des moulins à bateaux appartenait au domaine et de plus que les foules et rebattes construites par la ville fussent démolies; avec les réponses de la ville en marge.

1748

FA917

Relevé fait aux archives du Parlement et de la Cour des Comptes de certains droits et propriétés dépendant originairement du domaine royal et alors possédés par la ville à laquelle le directeur des domaines demande des explications (1778). Autre relevé fait comme celui ci-dessus de plusieurs choses que la ville avait prises en acensement du roi et qu'elle avait acensées à son tour (1779). Copie d'un mémoire de conclusions de l'administrateur général des domaines voulant obliger la ville à délaisser l'hôtel du premier Président de la Cour des Comptes supprimée en 1773 (1780).

1778-1780

FA918

Grosse d'arrêt du Conseil d'État des Archiducs contre les roturiers possesseurs de fiefs.

1607

FA919-927 Eminage

FA919

Pièces d'une cause pendante devant la Chambre entre les amodiataires de l'éminage et certains habitants de Dole au sujet de droits qu'ils n'avaient pas acquittés, la ville étant intervenue pour ces derniers; ce procès non vidé (1574). Autre procès sur même fait; la ville se désista de son intervention. Elle prétendait que les grains achetés par les habitants pour être revendus aux halles ne devaient pas payer d'éminage (1579).

1574-1579

FA920

Pièces d'un grand procès de la ville contre les Sieurs Daumont amodiataires de la seigneurie du roi, au sujet de l'éminage et de la recette des amendes. Les Daumont prétendaient que l'éminage devait se payer aux foires franches comme aux autres jours de marché et que les amendes adjugées en la mairie devaient appartenir au roi. La ville défendit énergiquement ses priviléges. L'affaire fut portée devant le Conseil privé de Bruxelles où elle prit de grandes proportions, car les Daumont avaient étendu leurs préentions à beaucoup de priviléges, de droits, d'octrois et dont jouissait la ville et pour lesquels ils voulaient l'obliger à justifier de la légitimité de sa possession. Deux arrêts provisionnels de 1619 et 1621 maintinrent la ville et l'affaire paraît en être restée là. Parmi les pièces de ce procès on en trouve d'assez instructives sur les droits ici contestés, ainsi que sur leur origine. Il y a divers mémoires de la ville, des enquêtes, des copies de titres etc. Le Procureur général de la Cour était intervenu en faveur des Daumont.

1618-1621

FA921

Plusieurs requêtes présentées à la Cour par la ville et communiquées à la Chambre pour avoir suspension des droits d'éminage pendant un certain temps. De ces requêtes les unes sont appointées favorablement, les autres non.

1638-1646

FA922

Copie de l'avis donné par la Chambre des Comptes aux gens du Conseil d'Etat du roi au sujet de la requête par laquelle la ville demandait que l'éminage appartenant au roi lui fût cédé pour l'avenir en compensation de ses services et des pertes qu'elle avait éprouvées en 1636.

1643

FA923

Le fermier de l'éminage réclame les droits sur 4000 mesures de blé emmagasinées au collège Saint Jérôme par ordre des Etats et vendu ensuite aux habitants sur ordre de la Cour; avec les réponses et les accordances des parties. La décision manque.

1660

FA924

Pièces d'un procès entre les amodiataires de l'éminage et les fermiers de la Commanderie du Temple, la ville étant intervenue avec larrêt rendu sur cette affaire; duquel résulte que les habitants sont exempts de payer l'éminage pour le blé qu'ils récoltent sur leurs terres ou sur celles qu'ils ont amodiées sauf à payer les droits sur les cuveaux et mesures des halles quand ils s'en servent (1689). Copie d'arrêt de la Chambre des Comptes qui défend au magistrat de faire aucune ordonnance sur les affaires qui concernent le domaine de sa majesté (1704).

1689-1704

FA925

Sommation adressée à la ville par les fermiers de l'éminage réclamant les droits sur 12 mesures de blé que la ville avait fait venir des environs. Avec copie imprimée du tarif des droits qui se percevaient à Dole pour chaque mesure de grains de toutes sortes. Ce droit était de 1/24. Il fut perçu d'abord en nature, puis en argent.

1709

FA926

Pièces d'un procès entre les boulanger de Dole et les fermiers de l'éminage, la ville intervenue. Les boulanger prétendaient exemption du droit pour le blé qu'ils allaient acheter hors de la ville. Les fermiers furent d'abord déboutés par arrêt de 1739; mais sur leur pourvoi en cassation, ils obtinrent en 1748 un nouvel arrêt annulant le premier. Ci-joint deux factures imprimés.

1733-1748

FA927

Minutes de lettres et mémoires adressés par la ville tant au contrôleur général qu'à l'intendant, au sujet de la suppression de l'éminage sur le marché de Dole, suppression obtenue.

1775

FA928 Bans-vins

FA928

Le droit de banvin consistait dans le droit exclusif au souverain ou à ses fermiers de donner permission de vendre et débiter du vin au détail pendant les 3 semaines qui précédaient la fête de Pâques. Seulement on pouvait continuer à débiter le vin du tonneau mis en perce avant l'ouverture des bans-vins. Les 3 pièces suivantes relatives à la perception de ce droit offrent peu d'intérêt.

1° Griefs d'appel du procureur fiscal contre la ville au sujet des bans-vins (1575).

2° Protocole et copie d'une sous amodiation des bans-vins faits à Aimé Guillemin par Jean Daumont fermier du roi, moyennant 60 fr. par an (1625).

3° Pièces de 2 procès entre divers cabaretiers et aubergistes de Dole contre les fermiers des bans-vins; la ville intervenue (1626-1627).

1575-1627

FA929-936 Halles

FA929

Requête de la ville au roi pour avoir en acensement le dessus des halles, afin d'y construire un grenier à blé, un arsenal et un magasin militaire, avec l'avis sur ce rendu par la Chambre.

1590

FA930

Requête du concierge des halles se plaignant à la Chambre des Comptes de ce que la ville par une construction lui enlevait le jour de son logement, cette requête renvoyée aux fiscaux de la Cour chargés de veiller à la conservation des droits du roi (1595). Et copie d'un arrêt du Parlement ordonnant la démolition des boutiques élevées au découvert des halles (1616).

1595-1616

FA931

Pièces d'un procès de la ville contre les amodiataires des halles exigeant de ceux qui venaient y vendre plus qu'il ne leur était permis, avec une copie de l'amodiation des halles à Claude Marandet pour 815 fr.

1639-1641

FA932

Devis et adjudication de travaux à faire aux halles. Elles appartenaient au roi, mais la ville était obligée de les entretenir.

1685

FA933

Mémoires de la ville, ordonnance de l'intendant à requête du fermier des halles et autres pièces relatives à la vente des denrées au-devant des halles.

1692

FA934

Tarif des droits que pouvait percevoir le fermier des halles sur les denrées s'y vendant.

1693

FA935

Plusieurs requêtes et minutes de réponses au sujet d'une boutique possédée dans les halles par Pierre Viton, laquelle fut démolie par arrêt de 1703 et en échange de laquelle il lui avait été assigné une autre à une place qui fut contestée. La ville intervint dans cette affaire.

1688-1720

FA936

Recueil d'écritures, mémoires, lettres et autres pièces relatives à l'enchère faite par le Sieur Guillo, mayeur pour le compte de la ville des halles de Dole, des bans-vins et de la justice d'Azans. En 1717, les petits domaines du roi furent mis en vente. La ville résolut d'acheter les halles et vota 11100 livres. Nonobstant cette limite, le Sieur Guillo crut pouvoir surenchérir de 50 livres. Mais il fut désavoué et l'acquisition resta à son compte. Ce dossier se compose de toutes les pièces et écritures occasionnées par ce désaveu. On y trouve quelques détails intéressants.

1717-1718

FA937-938 Droits de péage**FA937**

Péage d'Augerans.

1° Copie collationnée d'une charte donnée en 1294 par le Comte de Bourgogne aux marchands italiens venant apporter des marchandises en ses états, avec la désignation de ce que paient ces marchandises aux lieux de péage qui sont Gevry, Dole, la Loye, Belmont, Augerans, Chalamont et Pontarlier (1294).

2° Quatre calculaires ou tarifs des droits perçus sur les marchandises au péage d'Augerans, dont un est imprimé.

3° Copie d'une amodiation de ce péage faite par la Chambre (1634).

4° Note de quelques délibérations du Conseil de la ville de Dole relatives à ce péage.

5° Procédure suivie par le syndic contre les fermiers du péage d'Augerans prétendant l'exiger à l'entrée du pont de Dole, avec 2 amodiations de ce péage (1604).

1294-1634

FA938

Note extraite des registres de la Chambre des Comptes de Dijon concernant le péage d'Auxonne et de laquelle résulte que ceux de Dole sont exempts de ce péage si ceux d'Auxonne sont pareillement exempts à Dole, signée Viard.

Au dos est la date : 14 juin 1435.

1435

FA939-951 Contributions et impositions diverses**FA939**

Lettres missives et autres pièces relatives à l'imposition établie sur le pays pour le paiement de la maréchaussée destinée à réprimer les vols et brigandages qui se commettaient dans la province. Avec un rôle de cette contribution pour le bailliage de Dole.

1586-1592

FA940

Acte (imprimé) de la protestation des villes de la province contre l'imposition de 3000 fr. par jour que Don Hieronymo de Quinones gouverneur avait établie de sa propre autorité sur le pays.

1672

FA941

Recueil de déclarations, ordonnances royales, arrêts, la plupart imprimés au sujet des impositions, subsides, capitulations et autres contributions levées sur le Comté de Bourgogne et la ville de Dole en particulier.

1674-1715

FA942

Liasses de plusieurs rôles de la capitation établie sur la noblesse de Dole, comprenant la Cour des Comptes, le bailliage, la maîtrise, la chancellerie, la maréchaussée etc., avec pièces ci-relatives.

1702-1720

FA943

Papiers relatifs au paiement des subsides pour les années 1704 et 1705.

1704-1705

- FA944
Pièces des difficultés de la ville contre le Sieur Villevieille receveur des impositions ayant à diverses fois fait saisir ses revenus.
1718-1730
- FA945
Autres papiers relatifs au paiement des droits de confirmation et de joyeux avènement en 1725.
1725
- FA946
Ordonnance de l'intendant contre la ville qui est condamnée à 300 livres d'amende pour avoir fraudé les droits de contrôle et pièces relatives.
1733
- FA947
Minute d'un mémoire par lequel la ville demande que les 40000 francs qu'elle a payés en 1692 pour l'établissement de la Cour des Comptes supprimée en 1773, lui soient comptés en compensation de ce qu'elle doit encore sur les dons gratuits de 1760 et 1770.
1773
- FA948
Jugement du bureau des finances permettant à la ville de faire procéder à l'arpentement et à l'expertise de son territoire. Expertise faite pour constater les dégâts de la grêle tombée le 24 mai 1773. Avec un état de la contenance et du rendement du territoire de Dole, plus des requêtes et lettres de la ville demandant un dégrèvement et une remise de ses impositions. Extrait des délibérations de la ville homologuée par l'intendant du projet d'arpentement général de la ville en vue de la capitulation.
1773
- FA949
Liasse de pièces concernant les contributions de la ville de Dole aux diverses impositions générales. Ce dossier renferme beaucoup de lettres émanant de l'intendant, des fermiers généraux, du contrôleur général et d'autres personnages. Des mémoires et requêtes de la ville pour avoir dégrèvement ou modération d'impôts, des rôles répartitoires entre les habitants, des difficultés avec les fermiers receveurs de ces impôts.
1770-1780
- FA950
Autre liasse de pièces concernant la vente du tabac. La Franche-Comté n'était pas comprise dans la ferme des tabacs mais dans un rayon de 3 lieues contigu à la Bourgogne et à la Champagne, il n'était pas permis aux habitants, crainte de contrebande d'en avoir aucune provision ou leur en permettait 2 livres par mois. Les villes de Dole, Gray et Lons-le-Saunier pour remédier à cet état de gêne, obtinrent en 1725 un arrêt du Conseil pour l'établissement d'un certain nombre de débits à Dole et ailleurs. Dole en eut 8, et le magistrat eut la faculté de nommer les débitants. Mais les commis de la régie du tabac obtinrent en 1727 un arrêt assujettissant ces débitants à des formalités rigoureuses contre lesquelles les villes ci-dessus réclamèrent. On ne voit pas trop quel fut le succès de cette réclamation. Les pièces de ce dossier se rapportent à l'arrêt ci-dessus et à l'établissement des bureaux de tabac. On y trouve jointes d'autres pièces relatives à des saisies de tabac opérées à Dole et aux environs; elles semblent étrangères aux archives.
1724-1730
- FA951
Registre où sont transcrits les procès-verbaux des officiers de la justice des gabelles du département de Dole. Cette pièce semble étrangère aux archives.
1727-1776

FA952-1040 Hôpitaux et hospices

FA952-959 Maladière

FA952

Institution de Jean Pron, maréchal en la qualité d'administrateur et gouverneur de la Maladière de Dole.

1497

FA953

Accord entre la ville et le curé d'Azans qui exigeait des droits de paroisse du recteur de la Maladière (laquelle était en effet sur sa paroisse) quoiqu'il fût habitant de Dole. Il fut convenu qu'à l'avenir les recteurs de la Maladière qui seraient habitants de Dole ne paieraient rien au dit curé (1520). Avec un mandement de garde portant que ceux d'Azans n'ont pas le droit d'imposer les bâtiments et granges de la Maladière pour réparation de leur presbytère (1574).

1520-1574

FA954

Extrait d'un appointement rendu par la Cour portant que la ville continuera à administrer les biens de la Maladière.

1553

FA955

Mémoire de ceux qui avaient reçu du grain de la Maladière depuis 1571 à 1580.

1571-1580

FA956

Requête du nommé Pierre Vivant et réponses de la ville, en suite de quoi la Cour ordonna à celle-ci de faire promptement terminer et réparer la maison des bons malades, et en attendant de pourvoir convenablement aux besoins du supplicant. Avec une requête du procureur général sur même fait.

1590

FA957

Grosse et copie de l'échange fait entre la ville et la demoiselle de Boisset qui cède une grange sise au Poiset et dite la grange Goubot et reçoit en contre la Maladière afin d'y faire bâtir le couvent des capucins.

1590

FA958

Deux amodiations de la Maladière (ou plutôt des terres et bâtiments dépendant de l'ancienne Maladière).

1617-1628

FA959

Vingt-cinq cahiers ou registres des comptes rendus par les gouverneurs de la Maladière depuis 1481 à 1593; avec une liasse d'acquis se rapportant à ces comptes, où il y a beaucoup de lacunes.

1481-1593

FA960-984 Hôpital du Saint-Esprit

FA960

Reconnaissance d'une cense de 12 sols due à l'hôpital du Saint-Esprit par le nommé Géliot de Dole (1364). Contrat de donation faite par Pernette Chambert, veuve Vienot à l'hôpital du S. Esprit de Besançon de 10 journaux de terre labourable sis à Dole, lieu-dit aux Moutelles (1351). Contrat d'un acensement fait par ledit hôpital du S. Esprit de Besançon à Richard, dit Pion de Dole et à Guillemette sa femme, d'une vigne sise à Dole lieu-dit dessous la grange à la Chambellanche, moyennant 16 sols est de cense annuelle (1395).

1364-1395

FA961

Grosse de la fondation faite par Marguerite d'Autriche pour l'érection et la dotation de l'hôpital sur le port qui s'appellera du S. Esprit et sera destiné aux pauvres du pays avec concession de certains priviléges aux chapelains et religieux devant desservir le dit hôpital (1515). A quoi est jointe une copie collationnée au bas de laquelle se trouve la ratification et confirmation par l'Empereur Charles Quint en 1543.

1515-1543

FA962

Lettre de l'Empereur Charles-Quint, signée de lui, adressée Thomas Michelot recteur du S. Esprit de Besançon pour lui recommander de prendre François Bouvalot pour son coadjuteur.

1529

FA963

Grosse de l'amodiation de 2 soitures de pré au profit de l'hôpital du S. Esprit, moyennant 3 fr. par an (1527). Avec une autre amodiation semblable en 1542.

1527-1542

FA964

Copie authentique de la permission donnée par la Cour au recteur de l'hôpital du S. Esprit de faire transporter et promener la chasse de Notre-Dame de Bourgogne par tout le pays, d'annoncer les indulgences s'y rattachant, de quêter et de recevoir des dons et aumônes moyennant que ceux-ci seraient tous appliqués à la nourriture et à l'entretien des pauvres.

1535

FA965

Pièces concernant la présentation des lettres d'achat fait par des particuliers dénommés de meix et maisons sis à Azans et censables de 30 sols par an à l'hôpital du S. Esprit (1540). Avec la grosse d'une cense de 9 sols due au dit hôpital par Jean Prossigneux de Choisey (1551).

1540-1551

FA966

Quittance délivrée par le recteur de l'hôpital du S. Esprit de Dole pour une charge de sel due annuellement par le roi au dit hôpital.

1552

FA967

Requête présentée à la Cour par le magistrat, sur laquelle il est enjoint au Sr hospitalier du S. Esprit de recevoir tous les pauvres envoyés par la ville et aux fiscaux de veiller à ce que les revenus du dit hôpital soient affectés aux pauvres.

1571

FA968

Extrait de plusieurs délibérations du Conseil touchant l'union projetée du Prieuré de S. Vivant à l'hôpital du S. Esprit de Dole.

1572

FA969

Institution de frère Pierre Devers en la charge de recteur de l'hôpital du S. Esprit. Idem de Jean Sachault en 1582 et de Etienne Proichet en 1614.

1574-1614

FA970

Copie collationnée de la concession faite à la ville par Philippe II des bâtiments, édifices et chapelles de l'hôpital du S. Esprit, moyennant certaines clauses et réserves mentionnées au dit acte dont l'original manque.

1576

FA971

Pièces de divers procès qui s'élèverent entre les recteurs et chapelains de l'hôpital du S. Esprit de Dole contre ceux de l'hôpital du S. Esprit de Besançon et où la ville intervint. L'hôpital du S. Esprit de Besançon prétendait que celui de Dole n'était qu'une simple dépendance et que par conséquent tous les revenus et fruits de l'hôpital de Dole lui appartenaient ainsi que le droit de

nommer et d'instituer des chapelains. Ces contestations ne furent terminées que par le traité d'union des deux hôpitaux en 1621 (voir cote 974).

1582

FA972

Convention passée entre le magistrat et Louise Liegeoz pour l'entretien et le soin des pauvres à l'hôpital du S. Esprit.

1595

FA973

Sur requête de la ville, l'archevêque permet d'inhumer dans le verger de l'hôpital sur le port.

1595

FA974

Deux copies authentiques prises l'une en 1742, l'autre en 1767 de la transaction passée en 1621 par laquelle la ville a cédé et réuni à perpétuité à l'hôpital du S. Esprit de Besançon l'hôpital sur le port à Dole, moyennant certaines conditions concernant l'élection du préfet ou recteur du dit hôpital, l'admission des enfants trouvés, le logement des pauvres, l'inventaire des titres du dit hôpital. Ce traité ayant été ratifié en chapitre général à Besançon en 1621 et 1626, avec un extrait authentique de cette ratification (muni du sceau de l'hôpital.) (1621) Avec un double d'un autre traité entre les mêmes parties passées en 1682 au sujet de l'admission des enfants trouvés (1682).

1621-1682

FA975

Plusieurs mémoires de meubles trouvés ou délaissés en l'hôpital du S. Esprit de Dole (1603 et 1630). Deux sentences du bailliage ordonnant la restitution aux héritiers de 2 recteurs de cet hôpital des meubles et ornements par eux délaissés à leur décès. Avec une note non datée du revenu et des dépenses du dit hôpital (1615-1638).

1603-1638

FA976

Deux réponses du recteur de l'hôpital du S. Esprit de Besançon à des requêtes du magistrat de Dole tendant à ce que le dit recteur fût imposé pour l'entretien des pauvres reçus en l'hôpital de Dole (1619) Avec d'autres écritures relatives aux logements de guerre dont les amodiataires des terres de l'hôpital du S. Esprit sont déclarés exempts (1649).

1619-1649

FA977

Recueil de plusieurs pièces concernant l'admission des pauvres et des enfants trouvés à l'hôpital du S. Esprit de Dole. Ecritures diverses, requêtes et informations à ce sujet.

1620-1661

FA978

Institution de Pierre Contant en la charge de recteur de l'hôpital du S. Esprit de Dole (1635) Avec une requête de ses héritiers pour être indemnisés de certaines dépenses faites par le dit recteur à la maison de l'hôpital (1640).

1635-1640

FA979

Commission donnée au chanoine Coquard d'administrer les biens de l'hôpital sur le port en l'absence du recteur Chapuis et de faire faire plusieurs réparations urgentes.

1645

FA980

Procès de la ville contre le Sr Despoutots, recteur de l'hôpital du S. Esprit de Besançon au sujet de la détérioration des bâtiments de l'hôpital du S. Esprit de Dole.

1663

FA981

Institution du Sr Despoutots aux fonctions de prieur de l'hôpital du S. Esprit de Dole (1667). Présentation faite à ces fonctions par le Sr Commandeur du S. Esprit de Besançon, des Sieurs Jacquelin et Berrichon (1695).

1667-1695

FA982	Notes de plusieurs renseignements et certificats demandés au magistrat de Dole par le Sr Beuque, commandeur du S. Esprit de Besançon touchant les revenus de l'hôpital du S. Esprit de Dole, leur emploi, etc.; et ce pour lui servir dans les démarches qu'il faisait à Paris afin d'empêcher la confiscation du S. Esprit de Dole au profit de l'hôpital des Invalides.	1678
FA983	Extrait tiré du 2ème inventaire des archives de la ville au sujet des titres concernant l'hôpital du S. Esprit.	1720
FA984	Transaction et traité entre le magistrat et le recteur de l'hôpital du S. Esprit de Besançon au sujet des difficultés survenues pour l'admission gratuite ou rétribuée des enfants trouvés en l'hôpital du S. Esprit de Dole et aussi au sujet d'autres contestations survenues au décès du S. Perraud, commandeur du dit S. Esprit de Dole; avec 3 copies collationnées des traités de 1621 et 1689, plus diverses pièces et mémoires relatifs à ces difficultés.	1773
FA985-995 Hôpital Notre-Dame de la rue d'Arans		
FA985	Vidimus donné en 1338 de la concession faite par Mathilde comtesse de Bourgogne le 20 décembre 1320 à l'hôpital de Dole d'une rente de 20 sols tournois par an assignée sur les salines de Salins (sceau du prieur de Dole Etienne de Olerille).	1320
FA986	Vente d'un meix et maison sis à Dole, rue de Séans derrière le four de l'hôpital de la rue d'Arans, (et probablement censable envers le dit hôpital).	1416
FA987	Grosse de l'amodiation des maisons de l'hôpital Notre Dame de Dole laissée par le magistrat à Pierre Faivre pour 4 fr. par an.	1504
FA988	Cahier où sont décrites les censes et rentes dues à l'hôpital Notre Dame de Dole. Avec une note relative à plusieurs censes appartenant au dit hôpital et assises sur des maisons de Dole.	1526-1527
FA989	Procuration donnée par la ville à Pierre Prossigneux et autres pour la représenter dans un procès contre Sébastien Croichet procureur de l'université au sujet de certains biens dépendant de l'hôpital Notre Dame.	1540
FA990	Ammodiation des biens dépendant de l'hôpital Notre Dame faite à Hugues Denis moyennant 10 fr. par an.	1557
FA991	Mandement de terrier obtenu par le magistrat comme administrateur des biens de l'hôpital Notre-Dame (1569). Avec copie d'un monitoire de Grégoire XIII contre ceux qui détenaient des biens appartenant au dit hôpital (1590).	1569-1590
FA992	Grosses de 2 rentes, l'une de 10 fr. au principal de 257 fr. constituée à la chapelle et hôpital Notre-Dame de la rue d'Arans par la fabrique de l'église; l'autre de 30 fr. au capital de 600 fr. constituée au profit du dit hôpital par le magistrat.	1588-1619

FA993

Deux requêtes des fermiers de l'hôpital demandant communication des titres des censes dues au dit hôpital (1613). Avec une amodiation du revenu du dit hôpital pour 210 fr. par an et une énumération des biens immeubles en dépendant (1623). Plus une autre amodiation de ce qui restait des biens de cet hôpital pour 40 fr. par an (1624).

1613-1624

FA994

Inventaire des meubles appartenant au petit hôpital.

1620

FA995

Vente de la maison du petit hôpital rue d'Arans, cédé au conseiller Briot avec l'autorisation de l'archevêque pour procéder à ladite vente.

Nota. Les biens de cet hôpital N.D., qui cessa d'exister en 1624 furent réunis à ceux du nouvel Hôtel-Dieu que l'on achevait alors de construire et qui fait la matière de l'article suivant.

1624

FA996-1011 Hôtel-Dieu

FA996

Recueil de plusieurs affaires concernant le legs de 3000 écus fait vers 1600 aux pauvres de Dole par le Sr de Romain.

1° Sur requête de la ville l'archevêque permet l'érection du nouvel hôpital et l'application à cette œuvre de 6000 fr. à prendre sur le dit legs (1612).

2° Copie non signée d'un bref du Pape Paul V convertissant le legs du Sr de Romain en faveur des pauvres et pestiférés en une application à la construction de l'hôpital neuf (1615).

3° Difficultés avec le Procureur général exécuteur testamentaire du Sr de Romain ayant obtenu barre sur la ville au sujet de 900 fr. qu'elle refusait de restituer au fonds légué prétendant les avoir dépensés en faveur des pestiférés (1611).

4° Autres difficultés avec le même au sujet de 3000 fr. que le dit Procureur général avait comptés à la ville pour l'érection de l'hôpital et qu'il avait payé en monnaies au-dessous du cours (1612).

5° Requête des intendants de l'hôpital neuf demandant à la Cour que le legs du Sr de Romain demeurât fonds inaliénable du dit hôpital moyennant que le Procureur général et le mayeur feront toujours partie du Conseil d'administration (1618).

6° Sur requête de l'intendant général de l'hôpital, la Cour ordonne l'enregistrement du bref ci-dessus (n°2) et la remise par la ville de tous deniers et pièces concernant le legs du Sr de Romain (1618).

1611-1618

FA997

Délibération du Conseil de la ville et minute de la requête présente ensuite à la Cour touchant l'érection intra ou extra muros de l'hôpital neuf projeté celui-ci n'étant lors estimé ne devoir coûter que 30000 fr. pour la bâtie et 12000 fr. pour achat de terrains. (La Cour le voulait mettre intra-muros où il est aujourd'hui; la ville aurait voulu qu'on agrandit seulement l'hôpital du Saint-Esprit).

1612

FA998

Trois pièces relatives à la bâtie de l'hôpital neuf.

1° Mémoire de fournitures de chaux par Jacques Bigeot (5 fourneaux à 56 fr. chacun.) (1614).

2° État des bois destinés à la charpente du dit hôpital. (1618).

3° Un marché pour l'achèvement de l'hôpital. (1621).

1614-1621

FA999

Articles proposés à la Cour par la ville touchant l'établissement et l'administration de l'hôpital neuf.

1619

FA1000

Trois pièces relatives à l'échange contre d'autres censes, d'une cense due par l'hôpital à la chapelle Saint Eloi, de la collation de la ville, cet échange approuvé par l'archevêque.

1621

FA1001	Minute d'une requête présentée au roi par le conseil de l'hôpital neuf demandant une libéralité pour la construction du dit hôpital. Avec copie authentique des lettres-patentes de Philippe IV accordant 1000 fr. à condition que ses armes seront insculpées audit hôpital et une quittance de cette somme.	1622
FA1002	Copie non authentique de la bulle du pape Urbain VIII accordant 60 jours d'indulgences aux dames qui visiteraient l'hôpital de Dole et y exerceraient des œuvres de charité (les jésuites avaient l'original).	1630
FA1003	Requête présentée à la Cour par la ville au sujet d'un différend qui s'était produit entre les chanoines et les familiers à l'occasion de l'élection d'un membre du Conseil de l'hôpital neuf.	1630
FA1004	État des procès de l'hôpital neuf de Dole.	1630
FA1005	Pièces d'un procès du conseiller Perrin administrateur du Conseil de l'hôpital contre la ville à laquelle il réclame le paiement d'une somme de 999 fr. qu'elle devait par le finito d'un compte de fabrique au Sr Duchampt dont l'hôpital se trouvait héritier pour moitié par l'effet du testament de Marguerite Duchampt.	1639
FA1006	Pièces et traités relatifs à la succession d'Anne Jobert qui par son testament publié en 1636 avait institué pour héritiers par tiers égaux le clergé de Dole, le clocher et l'hôpital neuf. Avec un cas proposé mais non résolu au sujet d'un legs fait par le Sr Maizier à l'hôpital et aux pauvres de Dole (sans date).	1640
FA1007	Écritures de la ville suppliante par requête contre les administrateurs et le Conseil de l'hôpital neuf, ci-dénommés au sujet de l'élection d'un secrétaire du dit Conseil.	1648
FA1008	Minute d'une lettre écrite à l'intendant par le magistrat au sujet de la réunion projetée de l'hôpital général à l'Hôtel-Dieu.	1756
FA1009	Deux copies d'un nouveau projet de règlement pour le Conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu de Dole avec plusieurs copies de l'ancien règlement de 1621.	1764
FA1010	Extrait de diverses délibérations tant du Conseil de l'Hôtel-Dieu que du magistrat au sujet des prétentions de ce dernier à la présidence du dit Conseil et aussi à l'occasion de certaines paroles injurieuses pour lui dont on s'était servi dans une délibération du dit Conseil et qu'il voulait être retirées.	1773
FA1011	Minutes de deux requêtes adressées au roi par l'Hôtel-Dieu de Dole, tendant l'une à un supplément de sel, l'autre au rétablissement de l'aumône annuelle de 80 livres accordée par Louis XV au dit hôpital.	1775

FA1012-1016 Hôpital général de la Charité

FA1012

Recueil de plusieurs titres de rentes dues par la ville à l'hôpital général de la charité et rachetées par elle, ces titres provenant de l'emprunt de 40000 livres fait par la ville à l'occasion de la fixation de la Cour des comptes à Dole.

1694

FA1013

Recueil mais fort incomplet de pièces ayant servi à la ville et à l'hôpital général de la Charité dans un grand procès qu'ils soutinrent contre les héritiers légitimes du Sr Léonard de Mesmay ayant institué pour ses héritiers testamentaires lesdites ville et hôpital et la confrérie de la Croix. Entre autres pièces sont les moyens de cassation, requêtes et mémoires au sujet de l'arrêt du Parlement de Metz rendu en 1754 au profit des héritiers légitimes. Des copies et expéditions de ce testament et de ceux de Jean-François et de Gaspard-Hardouin Demesmay. Un arrêt du Conseil grosse en parchemin sur 18 feuillets ordonnant au procureur général du Parlement de Metz d'exhiber les motifs de l'arrêt attaqué. Un factum imprimé d'environ 50 pages in-folio pour la confrérie de la Croix etc. On ne voit pas la solution de l'affaire.

1754-1758

FA1014

Mémoire pour le magistrat contre M. Bergine, lieutenant-général au bailliage prétendant avoir à l'exclusion du mayeur, la présidence du bureau de la Charité.

1772

FA1015

Grosse du partage fait entre deux particuliers de Dole d'un terrain situé au Prélot, de 40 perches environ de superficie et censable pour une part à l'hôpital général de la Charité.

1776

FA1016

État de diverses sommes dues par la ville à l'hôpital général de la Charité avec une requête et sommation de paiement en 1772. Plus une copie d'un état des débiteurs de l'hôpital Saint Jacques de Besançon habitant le bailliage de Dole.

1777

FA1017-1021 Fondations diverses

FA1017

Copie du testament d'Yves Vuillon ayant légué de quoi entretenir au collège un jeune enfant orphelin qui sera remplacé de 5 en 5 ans, et ayant chargé le mayeur et le bâtonnier des avocats de l'exécution et de la surveillance du dit legs (de cette succession dépendait entre autres choses un meix dit le meix Gosius situé rue Fripapa. Voir cote 396).

1584

FA1018

Fondation de M. Louis Huot D'Ambre en faveur de deux orphelins pauvres de la ville que celle-ci est chargée d'élever et d'entretenir à perpétuité (1600).

1° Un registre relié en parchemin commençant par la copie du testament du Sr Huot et contenant ensuite les marchés et contrats passés par la ville pour l'entretien des dits enfants de 1600 à 1647.

2° Pièces d'une difficulté entre les Srs Madeux et Demesmay au sujet de cette fondation (1672).

3° Deux pièces ayant servi à la ville contre le bureau de la Charité qui prétendait avoir la disposition du legs Huot (1708-1718).

4° Copie d'une lettre de l'intendant au magistrat touchant les arrérages de la rente Huot et le taux de ces arrérages (1761).

1600-1761

FA1019

Copie d'une constitution de rente au principal de 400 fr. faite par la ville à la confrérie de la Croix.

1637

FA1020
Copie non collationnée du testament du Sr de Froissard-Broissia, président de Bourgogne, publié en 1575. Grosse d'un arrêt rendu en 1702 et exécution de celui-ci au sujet de l'administration des biens des orphelins.

1575-1702

FA1021
Copie du testament de la dame Daubert léguant diverses sommes aux pauvres et aux établissements religieux de Dole.
1756

FA1022-1040 Nourriture des pauvres

FA1022
Extrait de délibération du Conseil de la ville au sujet de l'établissement d'un grenier pour les pauvres.
1529

FA1023
Rôle de ceux qui ont contribué en l'an 1544 à la nourriture des pauvres, avec le montant de leurs contributions.
1544

FA1024
Recueil de plusieurs rôles de distributions faites aux pauvres en 1567, 68 et 69, avec les acquits et comptes à l'appui.
1567-1569

FA1025
Requête de la ville à la Cour sur laquelle fut ordonné à tous habitants de faire à leur tour la quête pour les pauvres.
1570

FA1026
Double du geet fait sur les habitants en 1571 pour la nourriture des pauvres. Avec une sentence de la Mairie contre la dame de Montgefond condamnée à payer 4 gr. par semaine pour sa quote du dit geet et de plus à 6 sols pour désobéissance. Plus un appoinement de la Cour rendu sur requête de la ville ordonnant aux chanoines et familiers de payer 7 fr. par semaine pour les pauvres.
1571

FA1027
Requête présentée à la Cour par le procureur général demandant que la ville fût obligée d'affecter à l'entretien des pauvres le revenu des hôpitaux avec les réponses de la ville à ce sujet.
1571

FA1028
Édits et ordonnances de la Cour sur le fait des pauvres et des étrangers venant en la ville. Ordre donné aux communautés voisines de nourrir leurs pauvres.
1572-1581

FA1029
Recueil d'acquits du compte du Sr Raclet ayant été chargé de la nourriture des pauvres en 1572.
1572

FA1030
Lettre et quittance concernant la remise faite au procureur de l'Ordre de la rédemption des captifs, des aumônes placées dans les troncs de l'église pendant le jubilé de 1576 (il s'y était trouvé 103 fr. 11 s.).
1576

FA1031
Geet fait sur les habitants pour la nourriture des pauvres et rôle de ceux qui étaient secourus; requêtes de la ville à la Cour au sujet de ceux qui ne voulaient payer leur quote part et de certaines mesures concernant les pauvres.
1586

FA1032	Rôle des pauvres secourus en 1593 avec plusieurs pétitions de ceux-ci pour être admis aux secours.	1593
FA1033	Testament du Sr de Montrenard substituant pupillairement les pauvres de Dole à sa succession et nommant pour son exécuteur le procureur général et à son défaut le mayeur. Avec l'inventaire des biens du dit Sr.	1602
FA1034	Plusieurs rôles de pauvres secourus, notes des étrangers se réfugiant à Dole, édits de la Cour au sujet des pauvres et de la contribution à fournir pour leur nourriture et autres pièces relatives. Plus deux procédures contre le principal du collège de Morteau et le docteur Lampinet, refusant de payer leurs quotes-parts.	1621-1623
FA1035	Compte-rendu par Jean Matherot des deniers provenant du gect pour les pauvres et qu'il avait été chargé de leur distribuer. Avec une liasse d'acquits joints au dit compte.	1628
FA1036	Autre compte semblable rendu par le Sr Bresilley.	1629
FA1037	Recueil de pièces concernant les secours distribués aux pauvres et aux pestiférés en 1630.	1630
FA1038	Sur requête de la ville, la Cour ordonne aux officiers et soldats de la garnison de payer leur quote-part du gect pour les pauvres.	1630
FA1039	Registre relié en parchemin étant le compte-rendu par Oudot Guillemin, de la nourriture des pauvres et pestiférés d'Azans, faite aux frais de la ville par ordre du magistrat.	1631
FA1040	Recueil de pièces concernant la nourriture et l'entretien de certains individus pauvres, malades ou atteints de folie. 1° Traité au sujet de Louis Girod épileptique (1579). 2° Pièces du syndic contre la veuve Viard qu'il veut obliger à entretenir l'enfant naturel de son fils Claude Viard décédé (1621). 3° Au sujet de Pierre Moureau dont le père a été tué par la chute du clocher en 1636, et que la ville a nourri pendant un an (1638). 4° De Claude Carnuillet emprisonné pour cause de folie (1662). 5° D'un jeune homme fou et scandaleux qu'on prie l'intendant de faire renfermer (1777).	1579-1777

FA1041-1278 Police militaire

FA1041-1057 Police générale militaire et sûreté de la ville et de la province ; recrutement

FA1041

Copie de remontrances présentées par la ville à J.A. touchant le mot du guet, les maisons construites sur les boulevards, les serrures des portes et d'autres points de la police militaire avec les apostilles en regard de chaque article (1561). Autres articles présentés au gouverneur de la province par la ville au sujet des hôtelleries et cabarets étant à Dole et de divers autres points intéressant la défense et sûreté de la ville.(1572) Requête de la ville sur laquelle le gouverneur déclare que les soldats de la milice de la ville ont seuls le droit de désarmer les étrangers entrant avec des armes à feu, lesquelles leur doivent être rendues à leur sortie.(1579) Autre requête au sujet du refus que faisait le Sr de Cléron de laisser entrer les étrangers porteurs de lettres. La Cour renvoie à l'avis donné là-dessus par le seigneur de Vergy en 1593 (1643).

1561-1643

FA1042

Copie des instructions données par le magistrat à l'avocat Matherot député près du Comte de Champlitte gouverneur, au sujet d'une levée de 200 chevaux pour la garde de la ville. Avec un mémoire et un placet sur différentes choses nécessaires à la sûreté de la ville et notamment des vignerons travaillant aux vignes.

1595

FA1043

Minute d'une requête de la ville au connétable de Castille pour le détourner de venir à Dole avec son armée et instruction donnée à cet effet au Sr de S. Mauris.

1595

FA1044

Articles pour la sûreté de la ville et du pays présentés au gouverneur par le magistrat de concert avec les députés de la Cour, le capitaine de la ville et le capitaine de l'artillerie.

1596

FA1045

Pièces concernant le règlement du ban, riere-ban et de la milice.

1° Mandement du gouverneur pour faire publier par tout le pays le ban et le riere-ban (1589).

2° Extrait du rôle des soldats et compagnies à fournir par les villes et bailliages de Dole. Remontrances au gouverneur et à la ville au sujet du contingent à fournir (1617).

3° Un registre relié en parchemin contenant 171 feuillets où sont décrits et relatés tous les règlements du ban, de l'arrière-ban et des élus de la milice du pays selon ce qui en a été dressé par les Etats du pays et les députés à ce commis par les archiducs (1614).

1589-1617

FA1046

Pièces concernant la levée de cent arquebusiers et de six cents chevaux dans le comté de Bourgogne en l'an 1620.

Autres pièces concernant la levée d'un nouveau régiment confié au baron de Monteley avec des extraits de délibérations prises par les villes du pays pour s'opposer à la dite levée par voie de remontrances adressées au souverain, ce à quoi on était arrivé avec succès (1628).

1620-1628

FA1047

Règlement de l'archiduc et signé de lui au sujet des nouvelles milices (1612). Copie d'une lettre d'Isabelle ordonnant au gouverneur de faire une revue générale des soldats levés en Franche-Comté (1628). Copie d'un autre mandement de la même mettant à la disposition du gouverneur, le Sr de Romain pour le service de la police militaire de la province avec 600 fr. de gages.

1612-1628

- FA1048
 Articles présentés par le magistrat aux commis au gouvernement de la province sur différentes mesures à prendre pour la sûreté de la ville, aux années 1635, 36 et 37 (3 pièces).
 1635-1637
- FA1049
 Sur requête présentée par la ville à la Cour, celle-ci dit qu'à cause du danger de peste la revue de la compagnie de Cordiron se fera à Dole au lieu de se faire à Gendrey. Autre requête du magistrat sur laquelle la Cour interdit aux habitants chefs d'hôtel de s'enrôler sous le Sr de La Verne.
 1637
- FA1050
 Copie d'une lettre écrite par le Président du Parlement de Dijon à ceux du Parlement de Dole au sujet des courses des soldats et des prisonniers de guerre.
 1640
- FA1051
 Deux copies de l'avis donné par la Cour sur divers points de la sûreté et police militaire de la province, les articles ayant été apostillés par le gouverneur général; avec une traduction de cette pièce en espagnol.
 1640
- FA1052
 Copie de la lettre écrite par la Cour à Dom Francisco de Mello gouverneur général au sujet des plaintes que faisaient les villes de la province sur les excès et désordres qui se commettaient ainsi que sur les charges qu'elles supportaient.
 1642
- FA1053
 Copie imprimée de deux règlements du prince d'Arenberg concernant l'entretien de la gendarmerie.
 1669
- FA1054
 Recueil de proclamations et édits, manuscrits et imprimés touchant les affaires du temps et la police militaire, les défenses faites aux bourgeois de Dole au regard de cette police.
 1670-1671
- FA1055
 Autre recueil de pièces concernant les mesures prises à cette époque pour la défense de la ville. Remontrances au gouverneur d'Alvelda au sujet du rétablissement des fortifications, des priviléges de la ville, de la rentrée du Parlement au sujet des 300000 écus promis pour lesdites fortifications, des contributions de guerre avec d'autres mémoires, requêtes et lettres s'y rapportant. Lettres et apostilles des gouverneurs généraux etc. Recueil offrant quelques détails intéressants.
 1670-1674
- FA1056
 Autre recueil de pièces, placards, édits, ordonnances royales et de l'intendant au fait de la guerre, des étapes, fourrages et autres points de police militaire, pièces imprimées pour la plupart.
 XVII^e-XVIII^e s
- FA1057
 Autres pièces imprimées touchant le recrutement et la revue des miliciens. Avec des réquisitions faites de la part des intendants et commissaires des guerres à plusieurs communes de la banlieue de Dole pour loger des troupes, fournir des chariots.
Non communicable
 XVIII^e s

FA1058-1117 Guet et garde ; dizaines de la ville

FA1058-1068 Police et règlements sur le guet et garde

FA1058

Deux mandements de la Cour avec deux pièces relatives ordonnant à tous habitants de, sur l'ordre du mayeur, faire guet et garde en temps d'éminent péril, tous priviléges et exemptions cessant.

1513-1514

FA1059

Griefs et mandement d'appel du mayeur contre une ordonnance à lui faite par le lieutenant du bailliage de mettre un guet à la tour de ville, ce qui était une entreprise sur les droits du dit mayeur à qui seul appartenait la police du guet et garde de la ville.

1527

FA1060

Deux requêtes présentées à l'Empereur par la ville demandant que l'escharget ne se fit plus en la tour de ville mais que celle-ci restât libre pour servir d'arsenal et d'entrepôt.

1549-1551

FA1061

Mandement du Sr de Dissey capitaine de Dole, approuvé par le Sr de Vergy, gouverneur de la province, touchant le fait du guet et garde par les habitants, le contingent à fournir et la surveillance à garder en cette matière. (1551) Avec un recueil de pièces de cette époque concernant le même règlement du guet et garde, 2 mandements du gouverneur, des articles présentés par la ville, des instructions remises à ses commis chargés de voir le gouverneur et enfin un mandement de celui-ci réglant l'obéissance due au mayeur pour le guet et garde (1551-1557).

1551-1557

FA1062

Articles présentés au gouverneur par la ville touchant le guet de nuit et d'autres points de la sûreté de la ville, ces articles renvoyés au Sr de Santans, lieutenant du Sr de Dissey. Avec d'autres articles ensuite desquels le gouverneur ordonne d'obéir au mayeur en fait de guet et garde et de logements de troupes.

1566-1567

FA1063

Deux mandements du gouverneur ordonnant à tous de faire guet et garde qu'ils soient exemptés ou non. Le second mandement réglait de plus l'attribution de l'amende de 20 sols prononcée contre les défaillants au guet, qui appartiendra moitié aux portiers et dizainiers, moitié à ceux qui faisaient la garde à leur place.

1569-1575

FA1064

Requête de la ville au roi pour qu'il soit ordonné à tous habitants d'obéir au mayeur quand il les commanderait pour le guet et garde, et pour que nulle exemption ne fût accordée sans que le magistrat eût été consulté, avec des lettres relatives à cette requête.

1571

FA1065

Édit du magistrat touchant l'exactitude à faire guet et garde et à se rendre à son poste avec ses armes au son du tocsin.

1605

FA1066

Copie de l'ordre donné par les commis au gouvernement au fait du guet et garde avec les articles à eux présentés à ce sujet par la ville. (1635) Autre ordre donné par le baron de Scy sur même fait (1657).

1635-1657

FA1067

Quatre pièces relatives aux devoirs que ceux faisant guet et garde ont à remplir dans ces fonctions, ces devoirs se rapportant à l'ouverture et fermeture des portes à l'interrogation des étrangers et à la surveillance à faire pour s'assurer si chacun est à son poste.

1575

FA1068

Recueil de plusieurs institutions de bourgeois et habitants de Dole en la charge de clercs du guet et portiers de la ville la plus ancienne de 1580, la plus récente de 1663.

1580-1663

FA1069-1078 Exemptions de guet et garde prétendues par diverses personnes

FA1069

Mandement de l'Empereur Charles-Quint portant que tous ceux exempts de faire la garde en personne tels que la Cour, les ecclésiastiques se contribueront en argent à une garde de 12 hommes établie pour cause de peste.

1531

FA1070

Pièces de la ville contre ceux se prétendant privilégiés et exempts de guet et garde (professeurs, contrôleurs des fortifications, concierge des prisons, commis au greffe, huissiers, fiscaux du bailliage, lieutenants général et local, maître des halles, gruyer, médecins etc.) Avec l'arrêt de la Cour statuant sur toutes ces prétentions, admettant les unes, rejetant les autres, sauf le cas d'éminent péril où tout le monde est tenu de faire garde sans exception.

1634-1635

FA1071

Professeurs et membres de l'Université. Recueil de pièces relatives à leur prétention d'être exempts de guet et garde (1505-1506). Les bedaux sont contraints à faire la garde en personne en temps de peste (1553). Professeurs condamnés à l'amende du guet et garde (1581). Deux procès des professeurs contre la ville au sujet du guet et garde; ils sont condamnés à faire garde en temps d'éminent péril (1583-1623-1635).

1505-1635

FA1072

Monnayeurs. Recueil de pièces et procédures tant devant le gouverneur que devant la Cour, tendant à ce que les gens des monnaies soient contraints de faire guet et garde. En 1641, ils y sont condamnés en temps d'éminent péril, sauf le général et le maître particulier.

XVI^e-XVII^e s.

FA1073

Ecclésiastiques. Le magistrat ayant voulu les contraindre au guet et garde, la Cour décide qu'en temps d'éminent péril et lorsque chacun était contraint de faire la garde en personne, ils devront la faire aussi, et pour ce, remettre un rôle de leurs personnes au mayeur.

1542

FA1074

Lieutenant-général au bailliage. Jean Laurans, lieutenant-général, est condamné par le prince d'Oranges gouverneur de la province à faire guet et garde.

1494

FA1075

Le procureur-fiscal est condamné aussi à faire guet et garde. Se trouve jointe une procédure par laquelle il demande mainlevée du gagement fait sur ses biens pour défaut de guet et garde et réclame entre autres sa robe qui avait été saisie. La ville appelle à son tour de la sentence de mainlevée comme ayant été rendue par le bailli, juge incomptént en fait de guet et garde.

1590-1598

FA1076
Huissiers de la Cour et de la Chambre. Ils obtiennent exemption de guet et garde; la ville adresse alors requête à l'Archiduc pour qu'au moins ils y soient contraints en temps d'éminent péril.

1603

FA1077
Élus de la milice. Ils se prétendent exempts de garde et aussi de logements de gens de guerre; procédures non vidées à cette occasion.

1621

FA1078
Liasse de plusieurs procédures contre divers officiers du roi et particuliers se prétendant exempts de guet et garde. Jacob de Prouhault, condamné. (1491) Les Sieurs Duchamp et Gommier, id. (1498) Jean Gay, prêtre, id. (1537) Docteur Camu, id. (1558) Sr Duchamp, id., temporairement (1558) Jean Basan, écuyer, id. (1562) Etienne Desbarres, fils du président de ce nom, id. (1565) Adrien Perrot, id. (1569) Pierre Barangier d'Aubigny, id. (1576) Baudoin, huissier de la Chambre du roi à Gray, id. (1576) Jean Bernard, Sr d'Authume. (1578) Le docteur Landriano. (1581) Le Sr d'Amondans, comme ayant mission d'affranchir les mainmortables du roi. (1583) Le Dr Bonnier. (1586) Le Sr Dutartre, id. (1588) Thomas Grandvaux, nettoyeur des pestes. (1588) Simon Crestin, garde des halles. (1588) Charles Darmestorf, se fondant sur sa noblesse et les fonctions remplies par son père. (1588) Gauthier, maître de poste, exempté. (1590) René de Billy, anspessade de la garnison, exempté. (1602) Les Sr Durley et Béliard, id. (1625) Le Sr de Billy, concierge des prisons du roi, id. (1634) Le Sr de Santans, lieutenant local, id. (1636) Antoine Mauris, contrôleur des fortifications, id. (1637) Le messager Flamand, exempté temporairement. (1639) Le Sr Bresson de Jouvelle, (1640) Divers particuliers de Dole. (1640-1666).

1491-1666

FA1079-1086 Amendes pour défauts de garde

FA1079
Sentence de la mairie condamnant le capitaine du guet accusé de s'attribuer le profit des défauts de garde à les révéler exactement à l'avenir et avec le profit de ces amendes, remplacer les défaillants à la garde des murailles.

1524

FA1080
Sur placet de la ville le Sr de Vergy gouverneur, réduit de 20 sols à 10 sols les amendes prononcées contre les défaillants au guet, et déclare que tous, sauf ceux de la Cour seront tenus de payer les dits défauts.

1553

FA1081
Mandement d'appel du Sr Moris, professeur de l'université, contre le Sr de Villeneuve, lieutenant du Sr d'Audelot, capitaine de Dole qui se voulait attribuer le profit d'un défaut de garde contre le dit Moris.

1553

FA1082
Pièces de la ville contre Claude de France, clerc du guet, prétendant se faire payer les défauts de garde des 5 années précédentes auxquels il disait avoir pourvu à ses frais.

1562

FA1083
Diverses amendes adjugées sur des défaillants au guet et garde.

1576-1612

FA1084
Traité de la ville avec Jean Carad et Humbert Matherot pour la recette des gardes, et compte-rendu par eux. (1622) Avec une requête concernant le compte de Thomas Grandvaux autre receveur des gardes (1640).

1622-1640

FA1085	Placet du Sr de la Cour, avocat le plus ancien de Dole, sur quoi le Conseil lui accorde 30 gros en aumône pour payer ses gardes.	1642
FA1086	Liasse de plusieurs procédures contre des particuliers refusant de payer les 6 gros de la garde (ces 6 gros devaient être payés par tous ceux qui ayant manqué à faire la garde en personne avaient été remplacés d'office).	1640-1660
FA1087-1096 Guet et garde par les retrahants		
FA1087	Vidimus d'un mandement décerné par le gouverneur de Bourgogne à requête de la ville afin de contraindre les retrahants à venir y faire guet et garde et à contribuer aux réparations et menus empâvements. Les retrahants à Dole étaient alors les habitants de Saligney, Vriange, S. Vivant, Menotey, Jouhe, Archelange, Baverans, Brevans, Authume, Mont-Roland, Monnières, Champvans, S. Ylie, Choisey, Tavaux (en partie seulement), Sampans, Parcey, Goux, Crissey, Augerans, Belmont, la Loye et Foucherans (cette dernière communauté cessa d'être retrahante après la cession de la Franche-Comté à l'Autriche en 1494).	1492
FA1088	Sentence du gouvernement ordonnant aux retrahants de venir faire guet et garde à Dole en temps d'éminent péril.	1496
FA1089	Requête présentée à la ville par les habitants de Baverans et Brevans se plaignant de ce que le capitaine de la ville leur exigeait 2 hommes au lieu d'un seul qu'ils devaient pour le guet.	1520
FA1090	Copie d'une sentence provisionnelle rendue par le grand-maître de Gorrevod ordonnant aux retrahants de venir faire guet et garde à Dole et de contribuer aux menus empâvements.	1528
FA1091	Copie des griefs d'appel de plusieurs habitants de Baverans au sujet du guet et garde qui leur était commandé à Dole.	1530
FA1092	Les habitants de Champvans et Sampans sont condamnés par le bailliage à contribuer à la guette de jour en la ville de Dole en temps d'éminent péril avec plusieurs pièces de ce procès.	1542
FA1093	Grosse d'une sentence provisionnelle du gouverneur ordonnant aux retrahants de payer pour la garde du clocher (1547). Avec l'exécution de cette sentence (1556).	1547-1556
FA1094	Requête de la ville au gouverneur sur laquelle celui-ci déclare que ceux des retrahants qui faisaient autrefois retraite aux châteaux de Montmirey et Fraisans, lors ruinés la feront dorénavant à Dole et contribueront pour ce au guet et garde et aux fortifications sauf ceux de Rochefort.	1602

FA1095
Pièces relatives à la prétention de ceux de Brevans d'être exempts de guet et garde à Dole; requêtes aux archiducs, réponses de la ville.

1606

FA1096
Copie imprimée de l'arrêt du Conseil d'Etat ordonnant la production des titres concernant les droits de guet et garde prétendus par les villes de Dole et Baune sur les villages circonvoisins (1685). Avec 2 copies d'autres arrêts de 1701 et 1714 sur même fait (1701-1714, voir de plus au même chapitre l'article fortifications et menus emparements).

1685-1714

FA1097-1100 Dizaines de la ville

FA1097
Cinq pièces concernant les statuts et règlements sur les dizaines et dizainiers de la ville.

XVI^e-XVII^e s.

FA1098
Une grosse liasse de cahiers et pièces diverses étant les visites faites à diverses époques des dizaines de la ville, des demeures des habitants, de leurs provisions de guerre et de gueule, de leurs armes etc., puis des rôles de gardes, de portiers, de soldats étant aux portes de la ville, des états des diverses compagnies bourgeois.

XVI^e-XVII^e s.

FA1099
Délibération du Conseil portant qu'à l'avenir les dizainiers des compagnies de la ville enverraient dans les 24 heures la liste des défaillants au son du tocsin.

1633

FA1100
Remontrances présentées par le Sr Anselme poursuivi par le syndic pour ne s'être rencontré à la réunion des dizaines et revue dernièrement faites. (1600) Avec les pièces d'un procès contre le Sr avocat Courchetet, condamné en la Mairie à 30 livres d'amende pour avoir manqué à la parade et mal parlé du Mayeur (1658).

1600-1658

FA1101-1117 Compagnies de l'Arquebuse et de l'Arc

FA1101-1112 Compagnie de l'Arquebuse

FA1101
1^o Compagnie de l'arquebuse. Recueil de plusieurs exemplaires des statuts et règlements des chevaliers du jeu de l'arquebuse avec diverses modifications apportées, quelques extraits de délibérations du magistrat relatives à cette compagnie, une note historique sur son existence et son origine, sur les priviléges et exemptions accordés aux rois et empereurs de l'arquebuse etc. ces statuts se rapportant aux années 1556, 1575, 1706 et 1740.

1556-1740

FA1102
Trois requêtes des arquebusiers au magistrat.
1^o sur la 1^{ère} la ville leur accorde 100fr. pour aller tirer au prix de Besançon (1600).
2^o pour la réparation du jeu de l'arquebuse (1606).
3^o requête du Sr Florimond, roi de l'arquebuse pour avoir un prix franc (1624).

1600-1624

FA1103
Pièces et marchés concernant la construction du jeu de l'Arquebuse au Pasquier, près du grand pont de Dole,-En 1629, le mayeur ayant tiré le coup du roi régnant abattit l'oiseau, Philippe IV, informé de ce fait écrivit à la ville pour lui en témoigner sa satisfaction, (cette lettre a disparu des Archives) et accorda une somme de 1000 fr. pour un prix, On résolu d'employer cette somme à la construction d'un nouveau jeu de l'Arquebuse, et ou obtint du roi pour cet objet une nouvelle somme de 1000 fr. en 1631, Ce dossier contient en outre un plan et profil du bâtiment, avec quelques pièces relatives à ce don de 2000

fr. (1631-1633) A quoi est joint un compte rendu par Oudot Guillemin de cette somme de 2000 fr. plus de celle de 560 fr. provenant de la vente de l'ancienne place du jeu de l'Arquebuse, sise près la porte d'Arans, tous ces deniers ayant été employés à la construction de la maison du Pasquier avec les acquis dudit compte (1650).

1631-1650

FA1104

Plusieurs copies tant imprimées que manuscrites du certificat donné par les capitaines des jeux de l'arquebuse de 5 villes de Franche-Comté, aux chevaliers de l'arquebuse de Dole, de ce que à l'assemblée générale à Dijon des compagnies pour tirer le prix, le mayeur de Salins avait par ruse tiré son coup avant le mayeur de Dole. (Cette attestation donnée à cause de la question de présence aux États qui étaient alors en débat entre les deux villes de Dole et de Salins.

1658

FA1105

Procès-verbal de l'élection de Guillaume Matherot comme capitaine du jeu de l'Arquebuse.

1660

FA1106

Pièces de plusieurs procédures soutenues par la ville contre divers rois, empereurs et chevaliers de l'arquebuse et de l'arc, prétendant exemptions de charges publiques. Il avait été décidé autrefois que les rois de l'arquebuse et de l'arc c'est-à-dire ceux qui avaient abattu l'oiseau étaient exempts de charges publiques pendant cette année-là; celui qui avait trois fois de suite abattu l'oiseau était empereur et exempt de toutes charges sa vie durant. (1660-1670) Avec des remontrances du Dr Marchand déjà deux fois roi de l'arquebuse, se plaignant de ce qu'on ne lui voulait laisser tirer son 3ème coup de peur qu'il ne fût empereur et par là exempt de charges pour l'avenir (1681).

1660-1681

FA1107

Recueil de pièces relatives à la reconstruction de la maison du Pâquier pour les chevaliers de l'Arquebuse. Afin d'arriver à cette reconstruction les chevaliers demandèrent à la ville la jouissance gratuite pendant 29 ans, du Pâquier jusqu'à la voie Baily, et ils firent alors reconstruire à leurs frais ledit bâtiment dont le notaire Hudelot fut entrepreneur. Les pièces de ce dossier se rapportent à cette cession de jouissance, aux marchés pour la construction de la maison, aux difficultés avec l'entrepreneur, et celles qui s'élèvèrent lors de la rendue du Pâquier en 1731.

1702-1731

FA1108

Recueil de plusieurs lettres de l'intendant au magistrat et réponses de celui-ci au sujet du jeu de l'arquebuse dont le dit intendant avait prononcé l'interdiction et la suppression, défendant surtout expressément que les chevaliers allassent tirer le prix dans les villes voisines à cause des dépenses et abus qui s'y commettaient. Cependant 2 ans après il donna permission de réorganiser le jeu en chargeant le magistrat de veiller exactement sur tout ce qui s'y ferait et lui remettant la direction et la police de cette compagnie. (1715-1717) A quoi est joint un état des dépenses faites à Dijon en 1715 par les chevaliers de l'arquebuse de Dole. (1715) Plus une requête de ceux-ci suppliant le magistrat de leur permettre de tirer le prix l'année présente 1732, quoique cela leur eût été interdit, parce que l'année précédente ils avaient procédé à leurs élections en dehors de l'autorité du magistrat (1732).

1715-1732

FA1109

Placets de plusieurs bourgeois de Dole demandant soit leur réception au jeu de l'arquebuse, soit la permission de relever l'oiseau après l'avoir mis bas, avec quelques minutes de lettres à l'intendant au sujet de cette permission.

XVIII^e s.

FA1110

Pièces de difficultés pendantes devant l'intendant entre le magistrat et les chevaliers de l'arquebuse d'une part contre Etienne Dourlot exclu du jeu à la suite de querelles et supercheries par lui commises. Les motifs officiels de son exclusion furent son défaut de prestation de serment à sa réception et son ancienne profession de maréchal, les statuts interdisant l'admission de tous ceux qui avaient manié le marteau.

1738-1739

FA1111
Extrait d'un rapport fait au Conseil par les commis du magistrat chargés d'examiner les registres de la Compagnie de l'arquebuse et de rechercher les noms de ceux dont les réceptions étaient nulles ou irrégulières.

1738

FA1112
Copie d'une ordonnance du Duc de Randan, lieutenant-général de la Franche-Comté, réglant la préséance entre les chevaliers de l'arquebuse et ceux de l'arc, laquelle est accordée aux premiers.

1758

FA1113-1117 Compagnie de l'Arc

FA1113
Sur requête des archers du jeu de l'arc et de l'arbalète, la ville leur concède une place proche des grands moulins pour y dresser leurs buts tant qu'il plairait au Conseil.

1584

FA1114
Nouveaux statuts de la compagnie de l'arc. (1715) Avec un registre destiné à l'inscription des réceptions de chevaliers.
(1778)

1715-1778

FA1115
Recueil de divers placets présentés au magistrat par les chevaliers de l'arc, soit au sujet de la place où ils s'assemblaient pour tirer l'oiseau, soit pour quelques autres objets.

XVIII^e s

FA1116
Remerciements adressés par les habitants des faubourgs des Commandes, Landon, Bruyères et aux chevaliers de l'arc qui avaient assisté à leur procession.

1787

FA1117
Recueil de plusieurs pièces de recettes et dépenses pour la compagnie de l'arc.

1117 bis : pièces concernant les arquebusiers.
- Pétition de la Compagnie d'Arquebusiers de la ville de Dole en Franche-Comté.
- Extrait des priviléges accordés par le roi d'Espagne.
- Notes historiques pour la Compagnie.
- Papiers utiles seulement pour les exemptions et la concession du Pasquier.

1117 ter
- Plans, baux, rapports, lettres, requêtes, délibérations.
- Livre des délibérations de la Compagnie des chevaliers de l'Arc.

1707-1790

FA1118-1144 Capitaines, gouverneurs et état-major de Dole

FA1118-1129 Institutions de plusieurs capitaines et gouverneurs de Dole

FA1118
Acte de prestation de serment devant le Conseil de la ville d'Aimé de Balay, institué capitaine de Dole.

1500

FA1119		
Copie de l'institution du Sr de Dissey en la charge de capitaine de Dole et des instructions à lui adressées par le gouverneur de la province pour l'exercice de ladite charge.		
	1556	
FA1120		
Institution de M. d'Achey, Sieur de Thoraise en la charge de capitaine de Dole avec un double de ses instructions.		
	1567	
FA1121		
Institution du Sr d'Achey, fils du précédent aux mêmes fonctions avec deux copies de ses instructions.		
	1572	
FA1122		
Institution du Sr de Maillot, double de ses instructions.		
	1580	
FA1123		
Institution du Sr de la Villeneuve et copie de ses instructions.		
	1583	
FA1124		
Instructions remises au Sr de Dissey, marquis d'Olliani, institué capitaine de Dole.		
	1599	
FA1125		
Deux copies des instructions données au Sr d'Achey, institué capitaine de Dole.		
	1615	
FA1126		
Institution provisoire du Sr de Chassagne en la charge de capitaine de Dole.		
	1630	
FA1127		
Double de l'institution du baron de la Baume comme capitaine de Dole.		
	1630	
FA1128		
Double de l'institution du Sr Dusillet en la charge de sergent-major de la garnison de Dole. (1630) Requête de la ville au roi pour le prier de révoquer les patentés du Sr Dusillet qui abusait de son commandement et molestait les habitants; avec un rapport du Sr Fabry sur la conduite du dit Sr Dusillet lors de l'entrée en ville de 2 conseillers députés par le Parlement de Dijon, plus une minute relatant la comparution des Srs Fabry et Dusillet devant le vice-président Chaumont qui leur fit des admonestations (1636).		
	1630-1636	
FA1129		
Institutions du marquis de S. Martin comme capitaine de Dole. Du prince de Cantecroix en la même qualité. De Philibert Pernot comme sergent-major.		
	1653-1656	

FA1130-1139 Rivalités des capitaines de Dole avec le Magistrat

FA1130		
1° Avec le capitaine Aimé de Balay. Il présente requête à la Cour à l'effet de pouvoir contraindre un habitant à lui obéir en fait de garde; cette requête est renvoyée à partie.		
	1511	

FA1131

2° Avec le capitaine d'Andelot. Il exerçait ses fonctions avec âpreté et exigence et molestait fort les habitants. La ville et le capitaine présentèrent chacun de leur côté des articles à Charles Quint pour la police et la sûreté de la ville. L'empereur déclara qu'en ce qui concernait la sûreté de la ville, le capitaine avait toute juridiction sauf à en référer à la Cour. Ce dossier renferme une lettre de ce souverain signée de lui et adressée aux habitants. Environ 25 pièces.

1548-1551

FA1132

3° Avec le Sr de Dissey et son lieutenant le Sr de la Villette. Ces différends commencèrent par divers édits que le Sr de Dissey fit à l'égard des habitants, leur défendant d'aller de nuit sans lanterne et réglant d'autres points par lesquels il empiétait sur la juridiction du mayeur. Ensuite il voulut avoir seul les clefs de la ville, ce qu'il réussit à se faire accorder par le gouverneur. Enfin à la suite de plusieurs autres vexations, la ville envoya des députés en Flandre auprès de la duchesse de Parme, afin de statuer sur ces différends. Le Sr de Dissey fit ce qu'il put pour entraver la procédure, néanmoins les enquêtes ordonnées se firent et enfin en 1560, la duchesse de Parme rendit une sentence provisoire sur les points en litige. Cette sentence réglait l'ouverture et la fermeture des portes auxquelles le mayeur ou un des échevins avait toujours droit de se trouver et ce qui devait se faire à l'égard des habitants trouvés sur les murailles, des fautes commises par les soldats en faisant la garde et de celles qu'ils commettaient contre la police et les lois. Au 1er cas ils étaient justiciables du capitaine, au 2ème du mayeur. Si le fait emportait peine de sang, le Parlement devait statuer. Il fut encore dit au sujet des clefs de la ville qu'à chaque porte il y aurait 2 serrures dont le mayeur et le capitaine devaient se partager les clefs. Le Parlement confirma cette sentence. Cependant le Sr de Dissey et son lieutenant n'en continuèrent pas moins leurs oppressions, et en vinrent même jusqu'à menacer de tirer sur la ville. En 1565, la duchesse apostilla sa sentence de 1560 en éclaircissant quelques points qui n'avaient point été suffisamment détaillés. Le cardinal de Grauvelle s'intéressa vivement à la ville en cette occasion et lui écrivit plusieurs lettres témoignant des démarches qu'il faisait en faveur des Dolois qui n'eurent de répit qu'en 1666, un an avant que le Sr de Dissey ne mourût. Presque toutes les pièces de ce gros dossier sont détaillées sur les chemises des petits dossiers partiels au nombre de quarante entre lesquels il est divisé. On trouvera encore beaucoup de détails dans l'inventaire de 1642. Les nombreuses lettres écrites à la ville par le gouverneur de la province sont réunies en un dossier spécial. La presque totalité des pièces est en bon état, sauf quelques lettres rongées et froissées.

1557-1566

FA1133

4° Avec le Sr Capitaine de la Villeneuve, touchant l'entrée des étrangers porteurs de lettres, les gardes commandées par le Mayeur sans la participation du Capitaine, les assemblées de bourgeois en armes, tous ces points ayant été réglés par le Sr de Vergy, gouverneur (5 pièces).

1593

FA1134

5° Avec le Sr de Chassagne au sujet des sentinelles placées au plafond et sur le devant des maisons des habitants. Le gouverneur de la province répond à la requête du magistrat qu'il statuera après avoir eu l'avis de la Cour.

1600

FA1135

6° Avec le Sr Capitaine d'Achey, prétendant juridiction sur les soldats pour les méfaits qu'ils commettaient en dehors du service militaire et ayant à ce sujet retenu un prisonnier que réclamait le mayeur et aussi au sujet du titre de gouverneur que se voulait attribuer le dit capitaine et du logement qu'il voulait avoir près du boulevard de Mont-Roland. Ces points furent réglés par les archiducs qui recommandèrent aux Dolois de vivre en bonne intelligence avec leur gouverneur. (Quatre dossiers partiels).

1615-1619

FA1136

Deux copies du règlement fait par les commis au gouvernement de la province sur les fonctions et attributions des Sieurs de la Verne et de Cléron gouverneurs des villes de Dole et de Salins.

1635

FA1137

Pièces des difficultés de la ville avec le sergent major Dusillet et l'auditeur du terce Alix, au sujet de la police militaire de la ville, sur quoi intervinrent plusieurs déclarations des droits et attributions réciproques de ces officiers et du mayeur.

1642-1648

FA1138

Pièces concernant le mot du guet qui devait être échangé entre les troupes de la garnison et les habitants faisant la garde de la ville, la communication de ce mot du guet aux mayeurs et échevins lorsqu'ils voulaient faire ronde sur les murailles, la manière dont il devait être donné, les plaintes et doléances du magistrat au sujet de divers refus de leur donner le mot, enfin des procès-verbaux et informations sur mêmes faits (1572-1645). A quoi est joint un procès-verbal du Sr Bretenois, commis du magistrat auquel en temps de tocsin on avait refusé la porte de l'arsenal (1599).

1572-1645

FA1139

Appendice. Expédition traduite de l'allemand en latin d'une sentence de l'egmine du régiment de Berghes contre le capitaine Rannis qui avait insulté le mayeur (1673). Lettres de l'intendant et du ministre avec deux ordres du roi touchant la réparation de l'insulte faite à l'échevin Bidalot par le Sr Besançon lieutenant réformé (1721).

1673-1721

FA1140-1144 Logements et ustensiles des gouverneurs de Dole et de l'Etat-major

FA1140

Mandement de 1000 francs pour l'ameublement dû par la ville au colonel de la Verne, avec quittance de celui-ci plus une lettre du Sr Alix adressée à la ville au sujet de la somme de 300 fr. pour laquelle il avait cédé la maison où ledit Sr de la Verne avait été installé.

1638-1641

FA1141

Mémoire des fournitures et dépenses faites par la ville pour le logement, l'ameublement et l'entretien de l'hôtel du Sr d'Espagne capitaine gouverneur de Dole après la conquête.

1674

FA1142

Recueil de pièces, étant surtout des quittances et lettres au sujet des ustensiles fournis par la ville à l'état-major.

1674-1700

FA1143

Autre recueil de pièces concernant le logement du gouverneur et des officiers, les contestations de la ville avec eux, des lettres à l'intendant et émanées de lui, des mémoires de fournitures, d'ustensiles, de réparations, ordonnances de l'intendant touchant les logements et ameublements du major et de l'ingénieur en chef, requêtes du chapelain Bidey ayant prêté un lit qui avait été endommagé etc. Toutes ces pièces offrant fort peu d'intérêt.

XVII^e-XVIII^e s.

FA1144

Autre recueil concernant plus spécialement l'hôtel du gouverneur loué par la ville à cet effet, les réparations et l'entretien de ce bâtiment etc. Pièces sans intérêt aujourd'hui.

XVIII^e s.

FA1145-1176 Troupes en garnison et logées à Dole

FA1145-1157 Troupes reçues et logées en la ville

FA1145

Ordre donné aux hôteliers et bouchers au sujet du passage à Dole des troupes du duc de Parme.

1573

FA1146

Copies de deux ordres du gouverneur adressés à la ville au sujet du régiment de Beauvoir qu'elle avait à recevoir et loger. Avec deux autres ordres du gouverneur pour donner la gitée à ladite compagnie à Chissey et à Dole.

1622-1623

FA1147

Ordre des gouverneurs adressé au magistrat de Dole pour avoir à loger les compagnies des élus du bailliage d'Ornans. (1635)
Mandement adressé par la Cour au magistrat pour recevoir la compagnie de Villeneuve venant de Chaussin. (1637) Autre mandement d'avoir à changer le logement des officiers et soldats de la garnison à cause du danger de peste et de leur donner du bois afin de construire des baraqués (1636).

1635-1637

FA1148

Recueil de pièces relatives aux contestations du magistrat avec plusieurs officiers et soldats de la garnison au sujet de leurs logements; ceux-ci prétendant qu'il leur en était dû, la ville soutenant le contraire, avec des pièces relatives aux difficultés occasionnées par le paiement en argent des dits logements.

1640-1650

FA1149

Deux ordres des gouverneurs au magistrat d'avoir à loger les troupes ci-désignées. (1651) Avec des remontrances présentées par le magistrat au marquis de Castel-Rodrigo, gouverneur, pour s'opposer à l'envoi à Salins d'une partie de la garnison de Dole, Besançon et Gray, à quoi est joint un mémorial des gouverneurs de ces trois places tendant aux mêmes fins (1655).

1651-1655

FA1150

Recueil de pièces, requêtes, lettres etc. concernant les aides accordées à la ville de Dole par la Cour, sur plusieurs autres villes et communautés de la province pour la soulager dans le paiement des troupes et de l'état-major logés à Dole. (1642-1650 et 1662-1667) Avec un ordre de Dom Quinones, gouverneur commandant à 12 communautés voisines de fournir aide à la ville de Dole pour les logements extraordinaires de troupes y étant lors en garnison (1671).

1642-1671

FA1151

Etat des forces composant le régiment du Comte de Rhingrave logé à Dole (sans date).

1670

FA1152

Recueil divisé en 2 parties des plaintes, doléances, remontrances et autres écritures présentées par la ville au gouverneur de la province au sujet des charges extraordinaires de logements de guerre qui pesaient sur elle, ainsi que des autres charges et contributions de guerre avec des instructions données aux commis de la ville chargés de négocier près du dit gouverneur et les apostilles ci-mises. Avec ces pièces s'entrouvrent plusieurs autres relatives aux difficultés de la ville avec les soldats aux exigences de ceux-ci, au règlement de leurs ustensiles et encore diverses ordonnances touchant les mesures prises à l'occasion de la guerre d'alors.

1670-1674

FA1153

Liasse de 7 registres où sont inscrites les recrues ayant passé à Dole de 1710 à 1716.

1710-1716

FA1154

Registre relié en parchemin où sont consignées les routes des troupes ayant eu l'étape à Dole en 1728.

1728

FA1155

Autre registre semblable pour l'année 1734-1735, avec un autre destiné à l'inscription des convalescents.

1734-1735

FA1156

Registre in-folio, intitulé : décomptes du bataillon de Dole en 1757 contenant 181 feuillets d'écriture.

1757

FA1157

Règlement imprimé pour la formation et la police des milices nationales du bailliage de Dole en 1789.

1789

FA1158-1162 Police des troupes en garnison à Dole

FA1158

Minute de lettre écrite par le magistrat au gouverneur de la province, et réponse de celui-ci au sujet de l'imposition qui avait été mise sur les soldats tenant boutiques en la ville.

1581

FA1159

Recueil de plusieurs pièces concernant le commerce que faisaient en divers temps quelques soldats de la garnison. Requête des soldats aux archidièques sur ce que le magistrat les empêchait de vendre et les imposait comme les autres pour la nourriture des pauvres avec réponses de la ville. Autres requêtes pour fait semblable. Lettre (remarquablement sévère) du gouverneur de Quinones au magistrat en réponse aux plaintes faites par celui-ci de ce que l'on avait accordé aux vivandiers et fournisseurs la permission de vendre des denrées aux soldats.

1628-1671

FA1160

Conditions imposées aux troupes et compagnies des Srs de Reculoz, de Byarne lors de leur réception en la ville.

1639

FA1161

Minute d'un certificat délivré par le magistrat au marquis d'Erbey pour attester l'ordre et la modération avec lesquelles s'étaient conduites les troupes campées à Dole sous ses ordres.

1672

FA1162

Trois édits et règlements concernant la police des troupes en garnison à Dole; défenses de leur fournir à crédit, répression de leurs violences etc. Ces édits donnés par la Cour (1642-1644) et par l'intendant (1733) Ordonnances de Louis XIV pour la subsistance des troupes qui hivernent en Franche-Comté (1679-1684-1685-1687).

1642-1733

FA1163-1170 Logements de troupes fournis par les habitants

FA1163

Deux requêtes présentées à la Cour par la ville demandant qu'il fût enjoint à tous habitants de recevoir et loger sans opposition ni appel les soldats que le maire enverrait chez eux, ces requêtes appointées selon leurs fins.

1547-1569

FA1164

Déclaration provisionnelle du gouverneur de la province portant que les soldats logés chez les habitants paieront leur logement avec une autre déclaration taxant à 4 sols par mois le prix de ce logement et un vidimus de ces déclarations (1549). Plus réponses de la ville à une requête des sergents de la compagnie de S. Martin prétendant avoir leur logement en argent à raison de 40 sols par mois et non en nature. La Cour déclara que le choix appartenait à l'habitant et que le logement en argent ne devait pas excéder 30 sols par mois (1661).

1549-1661

FA1165

Rôle des habitants qui avaient à fournir des logements aux 300 recrues en garnison à Dole et des maisons propres à loger gens tant de pied que de cheval. Avec un procès-verbal de la visite faite en plusieurs maisons de la ville pour connaître la quantité de chevaux, autres bêtes et subsistances et un rôle des soldats tant de cavalerie que d'infanterie logés à cette époque à Dole.

1595

FA1166

Rôle des habitants qui devaient loger les soldats élus de la compagnie du Sieur d'Evans.

1634

FA1167
Copie d'un arrêt de la Cour sur le différend élevé entre le magistrat de Gray et plusieurs particuliers de cette ville au sujet d'exemptions par eux prétendues de logements de soldats.

1642

FA1168
Copie d'une déclaration et lettre du duc de Duras touchant les exemptions de logements de gens de guerre accordées aux ecclésiastiques.

1674

FA1169
Dénombrement des habitants de la ville de Dole pour servir de base à la répartition des logements de troupes (1706).
Mandement pour les logements de troupes fournis par les habitants (1713).

1706-1713

FA1170
Liasse divisée en 4 parties et composée uniquement de procès et difficultés du magistrat contre divers habitants se prétendant exempts de logements de troupes (recueil aujourd'hui sans intérêt et devenu tout à fait inutile).

1595-1750

FA1171-1176 Écuries pour la cavalerie et casernes

FA1171
Recueil de plusieurs amodiations d'écuries et hébergeages faites par le magistrat pour y loger la cavalerie en garnison à Dole.
Marchés et devis divers pour l'entretien de ces bâtiments.

XVII^e-XVIII^e s.

FA1172
Pièces relatives à la construction des écuries de Mont-Roland. Devis, marchés, visites et réceptions de travaux (c'est cette écurie qui fut plus tard convertie en théâtre).

1703-1711

FA1173
Copie collationnée du contrat d'échange entre la ville et les Carmes, d'un terrain dit le Vieux- Château où étaient construit des écuries appartenant à la ville contre un autre terrain situé près du Vieil arsenal où lesdits Pères se sont engagés d'en faire construire d'autres.

1723

FA1174
Deux grosses du traité par lequel l'hôpital général de la Charité auquel Louis XIV avait concédé les anciennes fortifications vendit, sous clause résolutoire qu'il y serait édifié des casernes, au Sr Demesmay, cinq journaux de terrain sis devant la porte d'Arans, en considération de ce que le dit Sieur donnait à la ville une somme considérable pour l'érection de ces casernes.

1736

FA1175
Construction des casernes de Dole. Grosse liasse divisée en 7 parties.
1^o Délibération du Conseil et requêtes pour pouvoir construire des casernes. Autorisations, homologations, ordonnances de l'intendant, lettres et observations de celui-ci sur quelques points de la construction; difficultés avec les entrepreneurs et sommation à eux adressées (1736-1752).
2^o Marchés et adjudications des travaux des casernes, devis, visites et réceptions de ces travaux. (1738-1752).
3^o Ameublement des casernes, marchés pour la fourniture des lots et autres objets nécessaires; lettres; mémoires; notes relatives; lettres patentes du roi données en 1767 permettant d'acheter 20 lits pour les casernes. Comptes de ces dépenses. (1751-1789).
4^o Construction des écuries annexées aux casernes; arrêts du Conseil en autorisant cette construction; visites de ces écuries; réparations faites. (1770-1774) (1772-1777).
5^o Recueil de devis, marchés, visites et autres pièces relatives à l'entretien et aux réparations des casernes (1751-1777).

6° Mémoires et devis pour l'achèvement et l'augmentation des casernes. Ces pièces se rapportent surtout à la construction du second pavillon des casernes, lequel est resté à l'état de projet. A quoi est joint un mémoire du magistrat contenant certains renseignements sur la construction de ces casernes (1777-1789).

7° Recueil de plans et croquis relatifs à cette précédente partie, la plupart exécutés par le Sr Aubert, ingénieur (1770-1779).
1736-1789

FA1176

Deux lettres adressées à la ville au sujet de sa requête par laquelle elle demandait d'avoir l'académie d'équitation.

1772

FA1177-1232 Fortifications

FA1177-1203 Murs et fortifications de la ville

FA1177

Extrait non signé du compte de Guyot Vurry, trésorier de Bourgogne touchant les 300 fr. accordés pendant 4 ans à la ville pour les fortifications suivant les lettres patentes de 1421.

1425

FA1178

Procès-verbal de la visite faite des fortifications de la ville par Simon de Quingey avec l'indication des réparations à y faire.
1496

FA1179

Copie non signé ni daté d'un autre procès-verbal de visite par les officiers du bailliage.

1510

FA1180

Minutes de requêtes non datées, présentées par la ville à la reine Jeanne, veuve de Philippe le Beau pour obtenir 1200 fr. applicables aux fortifications, ladite somme à prendre sur les 70000 fr. du don gratuit; avec des minutes de lettres adressées à divers personnages pour les prier de s'intéresser à cette affaire.

1510

FA1181

Pièces relatives aux difficultés que faisait la ville d'obéir à un ordre du souverain qui lui prescrivait de réparer les brèches des fortifications près du Vieux Château, sur quoi la Cour rendit un arrêt qui obligeait la ville à obéir, sauf à se faire rembourser pour les frais qui retombaient à la charge du souverain. Auxquelles pièces se trouvent joints entre autre une information faite à requête de la ville pour prouver que le Vieux Château appartient au souverain et un vidimus des patentés de Marguerite ordonnant de rembourser à la ville 203 fr. par elle employés à ces réparations.

1514-1518

FA1182

Compte rendu par Eustache Duchampt de 500 fr. qui lui avaient été mis en main pour les fortifications.

1521

FA1183

Extrait d'une sentence rendue par l'Empereur Charles-Quint, condamnant les héritiers de Philippe Vaulchier, greffier du Parlement à une amende de 500 carolus d'or pour malversations commises par le dit Vaulchier dans le maniement des fonds employés aux fortifications, la même sentence ayant déchargé Jean Fauque, bailli de Dole qui avait été compris dans la même poursuite.

1545

FA1184

Remontrances et requêtes adressées par le magistrat tant à l'Empereur qu'au capitaine d'Andelot, au sujet des fortifications.

1548

- FA1185
Rôles des charrois fournis par les villages et communautés du bailliage, pour amener le bois nécessaire à la cuisson de la chaux destinée à bâtir les boulevards Impérial et Ferdinand. 1559
- FA1186
Sur requête des tanneurs de la rue des Chevannes, le gouverneur permet de rouvrir une petite porte dite la Porte Baraud à charge de la garder de jour et fermer de nuit. 1561
- FA1187
Requête présentée au roi par le magistrat pour que le terrain enclos par les nouveaux boulevards et courtines des bénits et du Vieux Château fût concédé à la ville et qu'il fût interdit à tous particuliers de s'y entremettre, cette requête renvoyée à l'avis du gouverneur. 1562
- FA1188
Copie de l'édit de la Cour interdisant à tous d'aller sur les murailles et de conduire du bétail en et sur les douves des fossés. (1537) Arrêt de la Cour bannissant pour 2 ans le notaire Vernier qui avait été trouvé de nuit sur les murailles, ledit arrêt ordonnant en même temps au procureur-général d'informer contre le Sr d'Amondans et autres soldats ayant arrêté illégalement le dit Vernier. (1564) Interprétation donnée par la Cour sur requête de la ville au sujet de la défense d'aller de jour sur les murailles, laquelle ne s'applique pas aux habitants (1569). 1537-1569
- FA1189
Sur remontrances de la ville, le gouverneur connut le capitaine et le mayeur de Dole pour visiter les fortifications et voir quelles réparations y sont nécessaires. 1569
- FA1190
Placet du magistrat tendant à agrandissement de l'enceinte de la ville; sur quoi le gouverneur connut le Sr de Voisey pour assister avec les mayeurs échevins et contrôleurs à l'examen des plans et desseins projetés. 1571
- FA1191
Cinq affaires jointes ensemble relatives à des constructions et plantations sur et auprès des fortifications. Requêtes pour pouvoir construire - ordres de démolir - visites de ces constructions. 1560-1655
- FA1192
Recueil de pièces relatives à la mise en état des fortifications de la ville en 1594 - 1595 et années suivantes lors de l'invasion de Henri IV en Franche Comté. Requêtes de la ville et des habitants pour demander certaines constructions ou pour s'y opposer; pour avoir paiement de sommes avancées; pièces concernant le nettoyage des murs et abords de la place; rôle des villages du voisinage commandés pour venir travailler aux remparts. Plan des fortifications dressé par l'ingénieur del Isola, avec un rapport en italien sur ces fortifications et les travaux à faire au boulevard de Mont-Roland; plan de ce boulevard; autre plan de la courtine du pont et du vieux château. Remontrances au gouverneur au sujet de la défense de la ville; ordonnances diverses par lui rendues à ce sujet. 1594-1598
- FA1193
Remontrances de la ville exposant aux Etats qu'elle a supporté de grands frais à l'endroit des fortifications et demandant en conséquence à ne pas être comprise dans le don gratuit. 1600
- FA1194
Articles de la ville touchant son agrandissement et d'autres points intéressant les fortifications et la sûreté de la ville, ces articles apostillés par l'ingénieur du roi puis par le gouverneur. 1611

- FA1195
Trois procès-verbaux de visites des murailles en 1615, 1623 et 1631.
1615-1631
- FA1196
Trois requêtes présentées au roi par la ville au sujet de l'emploi des 12000 fr. accordés sur le don gratuit pour les fortifications de Dole et d'autres 6000 fr. pour achat d'armes; ces requêtes renvoyées à l'avis du gouverneur de la chambre des comptes.
1622
- FA1197
Lettre du Président Thomassin à la ville au sujet des fortifications qu'elle s'était soumise à réparer.
1625
- FA1198
Pièces concernant les fortifications pendant la guerre de Dix Ans.
 1° Extrait d'acquisition des terrains, jardins et autres places ayant servi à agrandir les fortifications, ces terrains acquis moyennant 27 gros la perche carrée (1633-1634).
 2° Un marché pour des chaînes de fer à mettre au coin des rues, moyennant 2 gros par livre (1635).
 3° Une supplique (imprimée en Espagne) présentée au roi de la part de la ville pour le prier d'aider au rétablissement du clocher et des murailles ruinées par le siège de 1636 (2 exemplaires) (1636).
 4° Extrait de remontrances présentées au roi par le marquis de S. Martin touchant les ruines des murailles après le siège, avec une apostille en espagnol, par laquelle est dit qu'on y pourra employer une partie des 80000 florins qu'avait lors en caisse le receveur général.
 5° Remontrances du maître de camp de la Verne sur quelques points faibles des fortifications, particulièrement de la Porte du Pont (1641).
1633-1641
- FA1199
Huit pièces relatives au projet de rétablissement des fortifications de la ville en 1668 et 1669. Remontrances du magistrat au prince d'Arenberg. Rapport de Claude du Louverot, baron du Pin sur l'état des fortifications.
Deux projets du Sr de l'Aubépin, pour leur rétablissement. (Un original et une copie).
Un projet anonyme, assez curieux, sur la manière de défendre l'intérieur et les rues de la ville. Un plan de l'enceinte fortifiée surtout pour la partie des ponts et du cours de la rivière, etc. Dossier assez intéressant.
1668-1669
- FA1200
Rôle des communautés retrahantes étant venues travailler aux fortifications.
1668
- FA1201
Plusieurs ordres imprimés émanant du gouverneur afin d'avoir à travailler aux fortifications.
1672
- FA1202
Un carnet in-16, relié en parchemin où sont consignés les dons des particuliers pour le rétablissement des fortifications. (1668). Avec le compte d'un répartement fait aux états de 1668 sur les villes du pays, la minute de ce répartement et les acquits des dépenses (1671).
1668-1671
- FA1203
Recueil de quelques pièces relatives au rétablissement des fortifications, commencé après la conquête définitive de Louis XIV par M. de Montille, conducteur général des fortifications. On voulait alors conserver Dole comme place forte (1674-1676). L'ordre de démolir fut donné seulement en 1678. La ville présenta alors au roi des remontrances dont la minute est ci-jointe mais qui furent inutiles (1678).
1674-1678

FA1204-1215 Menus emparements, ponts, barrières, corps de garde.

FA1204

Pièces d'un procès de la ville contre les chanoines de Ste Madelaine de Besançon, refusant de payer leur quote d'un gect fait pour les menus emparements.

1486

FA1205

Ordre du Sr de Villeneuve, garde de l'artillerie à Dole, prescrivant à la ville de dresser quelques murs en pierres sèches à certaines parties des murailles (1547). Avec copie d'un mandement du gouverneur, ordonnant aux habitants de procéder sans délai au nettoiement des fossés (1558).

1547-1558

FA1206

Corps-de-garde.

1° Articles touchant la construction provisoire de cahuttes pour faire le guet et garde (1551). Attestation des retrahants constatant qu'ils n'ont jamais fait de plaintes au sujet des cahuttes des boulevards où ils faisaient guet et garde (1564). Diverses pièces relatives à la construction des corps de garde des portes d'Arans et du pont et de celui devant les halles. (1605-1637) Diverses pièces relatives à la distribution du bois faite pour le service des corps de garde (1621). Requête présentée à la Chambre des comptes pour avoir remise en cette année 1668 de la cense de 300 livres due au roi, et ce en considération des frais supportés par la ville pour la reconstruction des corps de garde (1668).

1551-1668

FA1207

Requête de la ville au gouverneur touchant les chargements faits aux pont-levis des portes d'Arans et de Besançon (1569). Avec un mandement du dit gouverneur portant que l'entretien des barrières placées aux portes d'Arans et de Besançon est à la charge de la ville et des retrahants (1581). Plus 2 autres pièces concernant les serrures de la porte d'Arans et les réparations à faire à la dite porte (1561 et 1625).

1569-1625

FA1208

Quatre affaires relatives aux réparations à faire au pont de pierre étant sur le Doubs.

1570-1572

FA1209

Ordre du gouverneur adressé au trésorier de Bourgogne d'avoir à payer 60 fr. pour réparations à la porte du pont.

1589

FA1210

Deux visites des ponts et barrières de la ville de Dole.

1591

FA1211

Permission accordée par le Conseil à Jacques Bigeot de dresser un pont près du Pasquier. (1623) Marché passé par la confrérie du Saint-Esprit avec Louis Prévost, maçon pour dresser un oratoire sur le grand pont de Dole moyennant 170 fr. (1625). Visite du vieux pont de pierre étant derrière les grands moulins (1626).

1623-1626

FA1212

Trois requêtes de la ville au sujet des répartements faits ou à faire pour les menus emparements (1589-1614, 1638).

1589-1638

FA1213

Recueil de plusieurs marchés faits par la ville pour diverses réparations aux menus emparements, ponts, barrières, chemins.

1590-1630

FA1214
Recueil de plusieurs rôles, états, mémoires et autres papiers relatifs aux réparations faites par la ville pour les menus emparements en 1618, 1628 et 1632.

1618-1632

FA1215
Deux comptes rendus par le magistrat devant les commis du gouverneur des dépenses et fournitures faites par la ville pour les ponts, barrières et menus emparements en 1644 et 1664 (deux volumes couverts en parchemin).

1644-1664

FA1216-1232 Contribution des retrahants aux menus-emparements

FA1216
Quatre billets adressés par le mayeur de Dole aux échevins de Menotey, Crissey, Tavel et Serre pour les avertir de venir à Dole s'entendre au sujet des menus emparements.

1496

FA1217
Plusieurs pièces de procédure dont quelques-unes sont sur parchemin, avec une sentence et un mandement exécutorial décerné à requête de la ville contre diverses communautés retrahantes se refusant au paiement du guet et garde et à la contribution aux menus emparements avec divers placets adressés sur ce fait à la ville par certaines de ces communautés.

1513-1534

FA1218
Pièces de la ville contre divers particuliers tant de Monnières que de Mont-Roland, retrahants à Dole et refusant de contribuer au gect pour les fortifications. Entre autres pièces se trouvent 3 grosses d'enquêtes et une sentence provisionnelle du bailliage contre deux habitants de Mont-Roland dont les biens avaient été gagés pour ce fait et encore diverses autres sentences provisionnelles grosses en parchemin.

1537

FA1219
Autres pièces contre ceux de Champvans et Sampans se refusant au paiement des menus emparements.

1560

FA1220
Recueil d'autres pièces contre diverses communautés retrahantes se refusant au paiement des menus emparements.

1540-1576

FA1221
Autres pièces de la ville contre des communautés retrahantes refusant de contribuer à la reconstruction des ponts de Dole emportés par les eaux avec le rôle des contributions faites à ce sujet et l'état des bois amenés à la ville. Manque la sentence du gouverneur rendue en 1570 contre les retrahants.

1569-1575

FA1222
Requêtes présentées à la Cour par ceux de Belmont et Augerans se plaignant d'être surchargés dans leur contribution aux menus emparements et dans le guet et garde qu'ils faisaient à Dole; réponses de la ville et du lieutenant de la Villette.

1564-1569

FA1223
Procès-verbal d'une requête faite devant le Sr Florimond, lieutenant au bailliage de laquelle résulte que l'entretien des pont-levis est à la charge de S.M. et celle des ponts-dormants à celle des retrahants.

1578

FA1224
Quatre pièces relatives aux bois réclamés aux retrahants et amenés par eux à Dole pour les menus emparements en 1579, 1589, 1591 et 1597.

1579-1597

- FA1225
 Forme des mandements adressés aux retrahants au fait des menus emparemens (1605). Avec une lettre du Sr Petremand au gouverneur, au sujet des difficultés qu'il avait avec le capitaine d'Achey au sujet de ces mandements (1611).
 1605-1611
- FA1226
 Pièces d'un répartement fait sur les communautés retrahantes pour les ponts et barrières.
 1618
- FA1227
 Rôle des communautés se prétendant retrahantes à Rochefort. (1600) Requête de la ville au gouverneur pour que ceux de Saint-Aubin fussent déclarés retrahants à Dole et par conséquent obligés de contribuer aux menus emparemens, avec réponses de ceux de S. Aubin. (1627) Requête de ceux de Malanges au gouverneur afin de n'être pas plus chargés pour le fait de leur retraite à Dole que lorsqu'ils la faisaient à Rochefort (1635). Sur requête, la ville est reçue partie intervenante dans la cause entre le capitaine Sordet et ceux de Montmirey, au sujet de leur retraite à Dole (1633).
 1600-1635
- FA1228
 Pièces de plusieurs procès de la ville contre ceux de Villette, l'Abergement-les-Malanges, Champvans et autres retrahants se refusant au paiement des menus emparemens.
 1620
- FA1229
 Pièces de plusieurs répartements faits surtout en 1647 et 1649 pour les menus emparemens de la ville, et procès contre diverses communautés refusant le paiement de leur contribution.
 1647-1649
- FA1230
 Requête présentée à la Cour par Pierre Chevillot, d'Eclangeot, se plaignant de ce que, quoiqu'il fût seul habitant du dit lieu, il avait été imposé à la somme de 53 fr. pour les menus emparemens de Dole; réponses de la ville; la Cour déchargea le requérant.
 1661
- FA1231
 Pièces et acquits du répartement fait en 1667 sur les retrahants à Dole, pour les menus emparemens.
 1667
- FA1232
 Liasse de plusieurs procédures avec les sentences jointes pour la plupart, contre diverses communautés retrahantes à Dole, refusant de contribuer aux menus emparemens.
 1570-1670
- FA1233-1278 Munitions et frais de guerre**
- FA1233-1246 Armes et poudres de guerre**
- FA1233
 Grosse d'une obligation contractée par la ville envers Georges Gonthor de Strasbourg, ayant fourni 10 pièces d'artillerie et 100 arquebuses à rouet pour 1050 fr. Avec un état des arquebuses amenées à Dole.
 1535
- FA1234
 Requêtes, procédures et pièces diverses concernant les moulins à poudre établis à Dole proche les grands moulins.
 1555-1596

FA1235	Attestation donnée par le Sr de Poligny, capitaine de l'artillerie à Dole au sujet des canons et munitions qu'il avait tirés de l'arsenal de Dole pour les conduire à Vesoul.	1595
FA1236	Cinq affaires relatives aux mandements et réquisitions faites pour le transport d'armes et de munitions de guerre et au sujet des chevaux de louage fournis à cet effet; avec plusieurs comptes et acquits fournis par Claude Sénéchal de 1672 à 1679 et concernant ces chevaux de louage.	1573-1622
FA1237	Pièces relatives aux démarches faites par la ville pour être remise en possession d'une couleuvrine laissée à Gray (1602). Avec d'autres pièces concernant la remise par la ville à l'arsenal du roi de 300 livres de poudre et dont la chambre des comptes ordonne de lui payer le prix (1605).	1602-1605
FA1238	Copie du règlement donné par les archiducs sur le fait des poudres et salpêtres.	1617
FA1239	Copie non signée d'une attestation délivrée à Louis Dayminy, de Tarascon par le lieutenant du Sénéchal d'Arles et constatant sa capacité comme constructeur de moulins à poudre et autres (1621). Avec une copie non datée des conditions auxquelles Pierre Poiche de Nozeroy, maître poudrier, s'engageait à ravitailler de poudre les arsenaux de la ville (vers 1550).	1550-1621
FA1240	Requêtes et pièces du Sr Trebillot, capitaine de l'artillerie, contre la ville, au sujet de la poudrerie qu'il avait fait construire près de la papeterie.	1624
FA1241	Requête présentée à la Cour par Noël Ausonnois et réponses de la ville, au sujet de la permission à lui accordée de vendre 500 livres de poudre qu'il avait apportées à Dole, et ce à charge de n'en rien distraire.	1625
FA1242	Pièces relatives à l'achat fait par la ville moyennant 6000 fr. d'une certaine quantité de poudre, pour la revendre ensuite aux habitants. (1632) Recueil de pièces et lettres concernant la poudre livrée à la ville par le Notaire Duloisy, à raison de 7 et 8 gros la livre. (1635) Deux placets de Guillaume Cléricaud, poudrier, demandant à être payé de ses peines d'avoir rebattu pour la ville 400 livres de poudre à raison de 4 blancs par livre (1637).	1632-1637
FA1243	1° Recueil de diverses pièces concernant les armes fournies ou appartenant à la ville en 1598 et 1600. 2° Monitoire décerné par l'archevêque contre ceux qui détenaient des armes de la ville (1614). 3° Rôle de ceux qui devaient des mousquets à la ville pour leurs réceptions d'habitants (1630). 4° Inventaire des armes appartenant à la ville (1627 et 1631). 5° Prêt d'un tambour au notaire Sanche (1637).	1598-1637
FA1244	État des armes et munitions de guerre se trouvant à Dole en 1667 et 1668, avec plusieurs pièces concernant lesdites armes et les munitions emportées par les Français après la 1ère prise de la ville, plus un certificat relatif décerné au magistrat par le Sr de Gadagne gouverneur de Dole pour la France.	1666-1668

FA1245

Compte rendu par Joseph Guigue des deniers provenant de la vente des mousquets.

1671

FA1246

Pièces relatives à diverses contestations entre la ville et les salpétriers et fermiers de l'exploitation des fermes et salpêtres. D'après les ordonnances royales, chaque propriétaire devait laisser fouiller sa maison pour qu'on en retira les terres salpêtrées qui étaient ensuite remplacées par d'autres terres. Mais cette recherche des salpêtres se faisaient souvent avec certaines vexations qui amenèrent les plaintes ci-dessus.

1759-1762

FA1247-1258 Approvisionnements de la ville en temps de guerre

FA1247

Deux placets des habitants de Brevans et d'Hôtelans demandant au capitaine de la ville l'autorisation de reprendre le blé qu'ils avaient amené pour l'approvisionnement de la ville, ce qui leur est accordé.

1559

FA1248

Mandement du gouverneur ordonnant à tous les habitants du pays de retirer promptement leurs grains dans les places fortes. Avec un rôle des villages dont les grains devaient être conduits à Dole.

1582

FA1249

État des grains déposés au couvent des Cordeliers et distribués aux boulanger pour en faire des pains de munition. Idem de ceux prêtés au Connétable de Castille. Id. de ceux pris au château de Gevry, avec l'ordre de la Cour à ce sujet, et la requête d'Etienne Chapuis receveur de Gevry. Compte du blé reçu par le boulanger Madeux et par lui converti en pain de munition, avec une requête de sa veuve pour avoir paiement d'un reliquat de 730 livres de pain (chaque mesure rendait 24 livres). Avec un billet du Sr Ozanne priant la demoiselle de S. Mauris de délivrer à certains boulanger 3 bichets de blé en promettant paiement.

1595

FA1250

Requête d'Antoine Bergeret demandant à la ville paiement de 143 fr., prix de 5 bœufs gras qu'il avait fournis à réquisition du capitaine Antoine. Avec les pièces d'un procès pendant au bailliage relativement à une fourniture de 25 mesures de blé faites par Huguenin Paquotte à Guillaume Montbouzon, sous la garantie de la ville qui fut condamnée à payer provisoirement.

1596

FA1251

Recueil de pièces relatives à une saisie de grains faite de l'autorité du Parlement chez la duchesse d'Elboeuf, en son château de Binans, les grains saisis valant environ 10000 fr. de laquelle somme ladite dame demande paiement soit à la ville soit aux états du pays. Ces grains avaient servi à approvisionner la ville de Dole dans le temps que les troupes de Mansfeld menaçaient la Bourgogne.

1627

FA1252

Mandement du gouverneur et de la Cour ordonnant aux villes et communautés du pays d'amener une certaine quantité de blé et de seigle à Dole, avec diverses instructions relatives.

1629

FA1253

Mandement adressé à la ville par les commis gouverneurs de la province, de faire achat de 100 queues de vin et de 20000 livres de pain pour la nourriture de l'armée du duc de Lorraine étant venue au secours de Dole. Avec 2 requêtes de personnes ayant fourni une partie de cette contribution et demandant leur paiement. Autre mandement de la Cour ordonnant à la ville de faire distribuer pour l'entretien des soldats, 300 mesures de blé saisies sur la comtesse de Champlitte, à charge de lui en payer le prix, à raison de 3 fr. 4 gr. la mesure; à quoi sont jointes quelques autres pièces concernant cette saisie et le transport de ce grain de Vaudrey à Dole (15 août 1636).

1636

- FA1254
Requête de ceux d'Orchamps priant la Cour de faire lever l'interdiction de distraire aucune denrée de la ville de Dole avec les réponses de celle-ci, sur quoi la Cour renvoya les suppliants devant le magistrat pour qu'on leur délivrât les vivres qui leur étaient nécessaires. 1637
- FA1255
Minute de représentation de la ville à dom Antoine Sarmiento touchant son approvisionnement et son grenier à blé. 1640
- FA1256
Traité de la ville pour 4000 mesures de blé ayant servi à son approvisionnement, avec un compte de l'emploi de ce blé. 1668
- FA1257
Requête présentée à l'intendant par Pierre Thévenin de Longwy, chez qui les Srs Duchamp d'Assaut et Guigue avaient fait saisir 800 mesures de blé en 1674 et dont il réclame le prix. La ville répond, en prenant le fait des deux Srs sur dits, que cette saisie ayant été opérée par les ordres des Srs d'Alvelda gouverneur et de Bourguéméné, ni eux ni elle-même ne peuvent avoir à en répondre. Ce dossier contient les lettres et réquisitions des deux gouverneurs, avec quelques autres détails sur les opérations du siège de 1674. 1675
- FA1258
Recueil de pièces concernant les blés de 1709 et les fournitures de pain faites aux troupes par la ville en cette année de disette. 1709
- FA1259-1269 Fournitures diverses faites aux troupes**
- FA1259
Pièces concernant les fournitures faites aux troupes par les habitants en 1595.
1° Requête de la ville au gouverneur pour qu'il fût nommé des commis chargés d'examiner les comptes des fournitures faites aux compagnies et régler les rations.
2° Billet du munitionnaire François Marrade promettant de rembourser la ville des fournitures qu'elle ferait aux soldats.
3° États et récépissés des rations délivrées aux officiers et soldats.
4° Idem. Comptes des rations de vin données à la Cavalerie.
5° Comptes de la viande et de l'avoine fournies aux compagnies de cavalerie.
6° Placet de la ville au gouverneur pour être payée des fournitures faites aux soldats malades avec un état joint. 1595
- FA1260
État des fournitures faites par les habitants pour les soldats de la compagnie du Sr de Tromary. 1616
- FA1261
Rôle des soldats du Sr de Reculoz logés à Dole, avec des états des fournitures à eux faites par les habitants et divers mandements tant du gouverneur que de la Cour sur la manière de se faire rembourser par les soldats de ces dépenses et avances. 1627-1628
- FA1262
Requête de la ville à la Cour pour s'excuser de fournir un canton de pré pour la nourriture des chevaux de la cavalerie, sur quoi lui fut ordonné de fournir un canton de 10 soitures, sauf à elle à se faire indemniser par les communautés qui n'avaient pas amené leurs foins à la ville. Avec copie d'une autre requête du lieutenant la Roche pour avoir un semblable cantonnement. 1637

FA1263	Pièces diverses relatives à l'entretien de la cavalerie logée à Dole en 1642. Extrait de délibération du Conseil portant qu'on emploierait ladite cavalerie à garder contre les incursions de l'ennemi un canton de terrain qu'on voulait cultiver, ce que la Cour autorisa (1642) Récépissé de 560 fr. délivrés au capitaine Sorye pour les corvées que les hommes de sa compagnie avaient faites pour les vendanges de 1638 (1638).	1638-1642
FA1264	Mandements, états, marchés, quittances, réclamations et autres pièces concernant les fournitures et rations de foin et avoine délivrées à la cavalerie étant en garnison à Dole.	1640-1650
FA1265	Comptes et acquis des deniers employés à la subsistance de la cavalerie en l'an 1668, au temps des émotions.	1668
FA1266	Divers marchés pour la fourniture du pain aux troupes de la garnison. Avec deux marchés de 1709 pour la fourniture de la bière aux troupes.	1680-1710
FA1267	Copie d'un jugement et ordonnance de l'intendant au sujet des dégâts que les troupes de cavalerie avaient faits dans le pré amodié au notaire Hudelot, avec déclaration que les troupes doivent se fournir elles-mêmes d'un terrain pour faire l'exercice et que la ville n'y est pas tenue.	1721
FA1268	Recueil de pièces concernant diverses fournitures faites aux troupes en garnison ou de passage à Dole, aux XVII ^e et XVIII ^e siècles.	XVII ^e -XVIII ^e s.
FA1269	Lettres, mémoires et pièces diverses relatives aux fournitures de bois que la ville devait faire aux troupes casernées chez elle; ces pièces émanant de l'intendant ou produites devant lui.	1785
FA1270-1278 Frais généraux de guerre		
FA1270	Traité de la ville avec Perrin Fremy, héritier du Sr Gyot au sujet de 1400 fr. que le dit Gyot avait fourni dans les dernières guerres.	1506
FA1271	Recueil de pièces relatives aux frais de guerre supportés par la ville pendant l'année 1595, époque de l'invasion de Henri IV. Etat de sommes empruntées par elle; contributions mises tant à Dole que sur les autres villes pour y subvenir. Procès contre ceux refusant de payer leur quote-part. Comptes divers rendus par ceux ayant en mains des deniers à cette occasion. États de fournitures faites, démarches pour se faire rembourser (14 affaires).	1595-1601
FA1272	Pièces d'un procès de la ville contre ceux de Morteau pour se faire rembourser de ce qu'elle avait avancé pour ceux-ci au fait de l'entretien d'une compagnie de cavalerie étant à la charge de ladite communauté de Morteau qui fut condamnée à payer provisoirement 1500 fr. sans préjudice du surplus. Avec un compte des fournitures réclamées.	1596

FA1273

Pièces d'un procès de la ville contre les Etats du pays pour avoir remboursement d'une somme de 16000 fr. qu'elle avait payés pour l'entretien de diverses compagnies de guerre en l'an 1595, somme qui devait retomber à la charge du pays. On ne voit pas comment se termina l'affaire.

1598-1632

FA1274

Copie de la requête présentée au gouverneur par les villes du pays pour faire lever les impositions établies pour l'entretien des soldats et obtenir qu'à l'avenir on n'en fît plus de semblables. (1603) Avec un extrait du recès des Etats de 1614 portant délibération de jeter sur le pays une contribution de 8200 fr. pour indemniser la ville de Dole des frais par elle supportés en 1595 (1614). Plus diverses requêtes présentées à la ville et relatives à des fournitures de guerre faites en l'an 1605 (1605).

1603-1614

FA1275

Liasse extrêmement volumineuse contenant les pièces relatives aux fournitures de guerre faites par la ville en l'an 1616. Ce sont des rôles, états, mémoires et pièces analogues concernant les dits frais et les contributions de guerre jetées sur le pays à cette occasion, les mandements et réquisitions de la Cour et du gouverneur, les comptes des dépenses occasionnées par l'entretien de la gendarmerie, les démarches faites par la ville de Dole en particulier pour se faire rembourser de ses avances, la vente des munitions de guerre laissées par le contador Aycaga, quelques pièces en italien relatives aux engagements pris par ce dernier. Beaucoup de ces pièces sont fortement altérées par l'humidité et devenues illisibles.

1616-1623

FA1276

Autre liasse de pièces et volumes relatifs aux dépenses occasionnées par la guerre de 10 ans et le siège de 1636 en particulier.
1° Un volume in-folio en 2 parties de 184 et 165 pages relié en parchemin, étant le compte rendu par Jean Boyvin, chevalier-président du Parlement, des deniers maniés par la Cour comme commise au gouvernement de la Bourgogne, de 1632 à 1642 (1639-1642).
2° Autre cahier in-folio de 21 feuillets, couvert en parchemin, étant le compte rendu à S.M. par le magistrat de Dole des deniers pains et grains reçus par ses commis en 1636 et 1637 (1641).
3° Un état, couvert en parchemin, des fournitures faites aux mêmes années par la ville pour le service du roi, et de quoi elle demande remboursement; cet état vérifié par le président du Parlement et autres à ce commis (1641).
4° Etat-journal des fournitures de chandelles, mèches faites pendant et après le siège (1636-1637).
5° Requête de ceux ayant démolí après le siège certains travaux des ennemis, de quoi ils demandent paiement (1637).
6° Autre requête au sujet du bétail enlevé par l'ennemi (1641).

7° Plusieurs requêtes présentées à la Cour au nom des 12 villes principales de la province, au sujet des 100000 écus par elles empruntées en 1636 et dont elles demandent remboursement aux Etats du pays (1654).
8° Requêtes, écritures, remontrances et autres pièces pour la ville de Dole s'étant pourvue devant la Cour contre la répartition que faisaient les états des deniers provenant des impositions et du haussement du sel. (La ville prétendait se faire rembourser sur ces deniers de ses frais et avances en 1636 (1654-1660).
9° Extrait de plusieurs délibérations et recès des Etats, par lesquels ont été acceptés et mis à la charge du pays les frais supportés par la ville de Dole pendant la guerre de 10 ans pour la nourriture et l'entretien des troupes, etc. et pour lesquels elle avait emprunté à rente des sommes considérables. Il lui fut remboursé 25000 fr. qu'elle employa à l'amortissement de ses dettes, comme il en coûte par les comptes du Sr Guigue ci-joint. Ce dossier contient de plus quelques pièces relatives aux difficultés de la ville avec les commis à l'également qui avaient d'abord refusé en 1661 d'admettre cette créance (1661-1665).

1636-1665

FA1277

Ordres, réquisitions et lettres du gouverneur de la province sur la police militaire, le logement et l'entretien des troupes; pièces relatives aux impositions mises par les Etats pour cet objet; plus une liasse de procédures de la ville contre divers particuliers et communautés refusant de payer les contributions de guerre. (Ces procès perdants à la chambre souveraine de justice à Besançon).

1668-1674

FA1278

Remontrances de la ville à M. Camu de Beaulieu intendant de la province au sujet des charges qu'elle supporte depuis sa conquête par Louis XIV, les articles de ces remontrances apostillés. Avec un état des dépenses faites par la ville à la suite du siège de 1674.

1674

FA1279-1377 Eglise et culte

FA1279-1297 Construction de l'Eglise Notre-Dame de Dole

FA1279

Procuration, grossée sur parchemin, donnée par les habitants de Dole aux mayeurs et échevins pour acquérir en échange de prés appartenant à la ville, un terrain appelé le meix du doyenné afin d'y construire la nouvelle église (17 octobre 1508). Avec le traité passé en suite de cette procuration le 24 octobre 1508.

1508

FA1280

Neuf volumes ou cahiers, grand-in-4°, non reliés, étant des comptes de recettes et dépenses pour la construction de l'église. Il en manque beaucoup, car il y en avait 40 volumes. Coûts qui restent sont les suivants :
1° de décembre 1508 à juillet 1510, en tête duquel est inséré un extrait des délibérations relatives à la construction de l'église.
2° De 1514 à 1521 : sept cahiers.
3° un autre cahier pour l'année 1523. (Le premier est en assez mauvais état, les premiers feuillets se détachent; les autres sont passables, moins le quatrième où quelques feuillets sont rongés.

1508-1523

FA1281

Bulle du Pape Jules II, accordant des indulgences et un jubilé pour 15 ans en faveur de la construction de la nouvelle église.

1512

FA1282

Recueil de pièces concernant l'impôt mis sur le sel afin d'aider à la construction de l'église.
1° Quatre lettres patentes de Charles-Quint et Philippe II données en 1544, 1551, 1561 et 1588, autorisant l'impôt d'un cinquième niquet par chaque salignon de sel distribué aux habitants.
2° Plusieurs requêtes pour obtenir ces lettres.
3° Des amodiatisons du sel et un compte rendu par François le Ciergier de l'amodiation du sel depuis 1564 à 1568.

1543-1588

FA1283

Copie authentique de la concession faite par Philippe II, en 1581, de 2000 fr. applicables au clocher et portail de l'église; avec 3 pièces relatives au paiement de ces 3000 fr. par le Sr Renard trésorier de Vesoul. (1581) Placet des Srs fabriciens présenté à la Cour, sur quoi celle-ci dit que chacun de ses membres s'imposerait à 4 fr. par an pendant 3 ans pour le portail et clocher. (1579).

1579-1581

FA1284

Recueil de marchés et autres pièces concernant la construction du clocher de l'église de Dole. Entre autres. Un marché de 1558 pour le portail et la tour. Un autre de 1577 pour la construction du dôme qui surmontait autrefois la tour. Visites et rendues de ce dôme, selon les expertises faites par des maçons de Dijon et de Besançon. (1583-1584) Deux autres marchés pour réparation et pose d'un beffroi en 1597 et 1624. En tout 15 pièces. Réparations au 3ème étage du clocher (20 janvier). Fabrique (1632).

1558-1632

FA1285

Quatre marchés et conventions pour l'entretien et la réparation des voûtes et de la ramure de l'église (1599-1602-1637-1683).
1599-1683

FA1286

Recueil de plusieurs marchés et conventions pour la peinture et l'entretien des verrières de l'église (1536-1637).
1536-1637

FA1287

Compte rendu par Pierre Coinctot des deniers donnés ou légués par divers particuliers pour les réparations de l'église et du clocher ruinés par le siège de 1636. Avec un autre compte rendu par J.B. Jacquard d'une somme de 150 fr. léguée à cet effet par Claude Ramey.

1638-1639

FA1279-1289 Construction de l'Eglise ; réparations et entretien

FA1288

Recueil de marchés et quittances relatives aux réparations de diverses parties de l'église après le siège de 1636 (1637-1642). Avec des sommations et requêtes contre les particuliers possesseurs de chapelles pour les obliger à les réparer (1637-1660).

1637-1660

FA1289

Autre recueil de marchés, notes, devis, plans, croquis, quittances, etc. relatifs, soit à la réparation, soit à l'ornementation et à l'entretien de diverses parties de l'église, du portail et du clocher.

1680-1745

FA1290-1297 Jubé et orgues

FA1290

Recueil de plusieurs marchés concernant la fonderie de cloches et leur mise en place au clocher. Entre autres pièces se trouve l'authentique de la particule d'une cloche autrefois bénite par S. Théodule, laquelle particule avait été donnée à la ville par l'évêque de Sion pour être mise dans la matière des cloches de l'église (1709). En tout 21 pièces ou notes de 1549 à 1766. Inscription sur la cloche (1762).

1549-1766

FA1291

Quatre traités et quittances concernant le rachat des cloches fait par la ville, après le siège de 1674, moyennant 3300 fr. (ces cloches devaient, par ordre du roi, être livrées au grand-maître de l'artillerie pour en faire des canons).

1674

FA1292

Recueil de plusieurs marchés et conventions passées par la ville avec divers particuliers pour la garde du clocher et la sonnerie des cloches. (1579-1587-1588-1589 et 1613). Plus un recueil d'acquits et quittances des gardes du clocher et une ordonnance de la mairie, de 1768 concernant le clochétier.

1579-1768

FA1293

Autre recueil concernant soit la confection de l'horloge, soit les réparations à y faire et son gouvernement. Une quarantaine de pièces ou notes, de 1594 à 1773.

1594-1773

FA1294

Recueil des pièces relatives à la concession d'un jubé faite par la fabrique à Jean Barnard, greffier du Parlement, et à Marguerite Chaillot, sa femme (1560); aux contestations occasionnées par les prétentions de ces concessionnaires quant au lieu où devait être élevé ce jubé, et enfin quant aux statues des apôtres que la demoiselle Chaillot voulait y faire mettre. Plan du dit jubé; pièces et marchés pour sa construction; autres pièces de diverses sortes établissant la jouissance du jubé par les héritiers de la famille de Chaillot.

1560-1571

FA1295

Copie de requête des chanoines et familiers, communiquée au magistrat, et réponses de celui-ci, touchant l'entretien et réparation des orgues. La Cour ordonna au magistrat de donner 100 fr. de la caisse de la fabrique. (1648) Avec plusieurs

notes et devis concernant des réparations et perfectionnements à faire à l'orgue en 1688, 1732 et 1781 (ces orgues étaient placés dans la tribune qui est au-dessus de la porte latérale à droite).

1648-1781

FA1296

Pièces relatives à la confection et à la pose des orgues (actuelles) de l'église de Dole. Traités avec les propriétaires du jubé pour pouvoir les y placer. Transaction à l'occasion du tambour placé sous le jubé. Pièces et notes relatives au paiement des souscriptions faites par les particuliers pour ces orgues (le chapitre avait donné 1500 fr.; la ville donna 1000 écus; l'orgue coûta 15000 fr. Il manque beaucoup de pièces à cette cote, notamment ce qui concerne la visite, pose, et réception de l'orgue. Il n'y a rien non plus au sujet du buffet).

1750-1769

FA1297

Plusieurs traités de la ville avec divers organistes pour toucher l'orgue de l'église; difficultés et procès avec quelques-uns d'eux. Idem avec le chapitre, au sujet des gages des organistes, que la ville voulait faire retomber à la charge de celui-ci; mais ce fut sans succès.

1754-1784

FA1298-1324 Fabrique : ses droits et revenus

FA1298-1307 Délibérations de la Fabrique ; dons, legs et revenus la concernant

FA1298

Extrait de plusieurs délibérations concernant la fabrique, en 1541, avec des mémoires et notes touchant ceux qui doivent à la fabrique, les legs à elle faits, les comptes de ses revenus.

1541

FA1299

Volume couvert en parchemin et dont les premiers feuillets sont assez détériorés, contenant 72 feuillets d'écriture, et étant le recueil des délibérations prises au conseil de Fabrique de 1544 à 1565.

1544-1565

FA1300

Deux cahiers l'un de 4, l'autre de 13 feuillets, se faisant suite l'un à l'autre, et contenant un inventaire des titres, papiers, et renseignements servant à la fabrique. (Là sont indiquées plusieurs sources de revenus et profits de la fabrique, avec ses divers droits et actions.

1587

FA1301

Deux minutes d'amodiation des boutiques dépendantes de la fabrique de Dole en 1531 et 1634.

1531-1634

FA1302

Un extrait des amendes adjugées en la mairie et revenant à la fabrique (1532-1539). Avec un traité pour la recette des amendes des boutiques, et d'autres revenus appartenant à la fabrique (1599).

1532-1599

FA1303

Déclaration de l'archevêque, rendue sur requête de la ville, que tous ceux qui voudront user de beurre et laitage en carême devront faire une aumône à la fabrique, selon le taux ci-désigné.

1588

FA1304

Mandement décerné par la Cour, à requête de la fabrique, contre tous ceux qui devaient à celle-ci, à cause de legs, ou de concessions de chapelles et piliers (1553). Pièces de deux affaires, l'une contre les héritiers Duchampt, au sujet des comptes du dit Duchampt, trésorier de la fabrique (1582). L'autre contre Louis Perrin, héritier de Nicolas Duchampt, trésorier (1639).

1553-1639

- FA1305
 Recueil de 18 affaires concernant divers legs faits à la fabrique; procès contre les héritiers des testateurs, sentences et arrêts contre eux. De 1517 à 1660. Entre autres l'extrait du codicille du testament du chanoine Picard ordonnant à ses héritiers de faire construire une chaire semblable à celle de l'église d'Auxonne, et léguant une rente de 20 sols pour la nettoyer chaque semaine (vers 1555).
 1517-1660
- FA1306
 Mémoire du procureur Garnier ayant postulé pour la fabrique de 1636 à 1640.
 1636-1640
- FA1307
 Comptes de fabrique, au nombre de 21, pour diverses années depuis 1729 à 1778 ; plus les acquits du compte de 1585, et un compte de la recette du bâton pour 1674. Tous les autres comptes de fabrique manquent.
 1585-1778
- FA1308-1318 Concessions de chapelles, piliers, bancs et sièges dans l'Eglise**
- FA1308
 Copie authentique de la concession d'une chapelle faite aux confrères de S. Joseph, par les fabriciens, en 1531, à la suite de laquelle est relatée celle d'un pilier, faite à Pierre Finot par les dits fabriciens en 1521. Copie de la quittance de la somme de 100 fr. payée par le Sr Huot pour le pilier à lui concédé dans l'église. (1546) Concession faite à MM. Duchampt d'une chapelle en l'église de Dole, moyennant 200 fr., en 1551.
 1521-1551
- FA1309
 Copie des conclusions du Sr d'Assaut contre le syndic de la ville, au sujet de ses écussons et de ses armes que l'on avait enlevé de la fenêtre par lui construite en l'église de Dole.
 1550
- FA1310
 Pièce d'un procès de la fabrique contre la famille de Chaillot, au sujet de la possession d'une place sise devant la chapelle des dits Srs de Chaillot, lesquels par arrêt de 1543 furent maintenus en la possession du tiers de cette place.
 1543
- FA1311
 Autre procès de la fabrique contre le Sr de Boisset, impétrant en dénonciation de nouvel-œuvre, au sujet d'une construction que la fabrique faisait éléver près la chapelle S. Crépin, ce procès perdu au bailliage par la fabrique qui interjette appel, dont mandement est ci-joint. Avec d'autres pièces pour fait à peu près semblable contre Humbert de Boisset.
 1550-1553
- FA1312
 Écritures de la ville et mandement de nouvelleté contre la Demoiselle Chaillot, veuve du Sr de Boisset, prétendant ériger un autel en la chapelle de l'église Notre-Dame, construction qui d'ailleurs compromettait la solidité de l'édifice.
 1570
- FA1313
 Pièces d'une cause pendante entre le Sr Sordet, marchand, la fabrique et les confrères de Saint Joseph d'autre part, au sujet d'une place prétendue par le dit Sordet sous les basses voûtes près du pilier où était l'autel de S. Joseph, en la jouissance de laquelle il est confirmé; la fabrique s'étant d'ailleurs fait maintenir au droit de concéder et de poser les bancs et sièges en l'église.
 1582

- FA1314
Mandement de nouvelleté obtenu par la fabrique contre la Demoiselle Philiberte Bel, veuve du Sr Guyon, ayant sans permission fait mettre la statue de S. Philibert sur le pilier étant derrière la chapelle du Sr d'Aubigny, avec l'exécution de ce mandement. 1586
- FA1315
Pièces d'un procès non jugé entre la fabrique, contre les Srs Seguin, conseiller et Vurry; la fabrique prétendant que les frais de couverture des basses voûtes sont à la charge de ceux qui ont des chapelles sous ces voûtes. 1579
- FA1316
Pièces d'un autre procès entre la fabrique et Oudot Guillemin contre le Sr Huot, lequel se fait maintenir en la jouissance d'une place à l'église de Dole, sentence dont la fabrique et le dit Guillemin en virent appel. 1620
- FA1317
Pièces de la ville contre le Sr de Beaujan qu'elle fait condamner à réparer la chapelle lui appartenant en l'église Notre-Dame. (1640-1641) Avec une requête de la ville contre la confrérie de Sainte-Anne au sujet des réparations de sa chapelle qui menaçait ruine (1645). 1640-1645
- FA1318
Recueil de pièces concernant les bancs de l'église en 1712-1713. Mandement de l'archevêque pour l'alignement des bancs; pièces relatives à la réparation et reconstruction de ces bancs pour les rendre uniformes; deux plans ou croquis de l'église. (1712-1713) Un carnet contenant la reconnaissance faite de tous les bancs et places vides dans l'église. Conventions et traités avec divers propriétaires de bancs; oppositions de quelques-uns d'entre eux. (1717) Autres pièces relatives à l'enlèvement des bancs en 1788, pour leur reconstruction et la réparation du pavé. (1788) Enfin plusieurs minutes d'observations présentées au magistrat par le Sr Attiret, touchant la reconstruction des bancs de l'église et pour quelques travaux à faire dans le but d'orner et d'agrandir ladite église. 1712-1788
- FA1319-1324 Pain bénit, bâton, vente de cire et chandelle**
- FA1319
Un gros cahier in-folio, étant le contrôle de l'offertoire du bâton de la fabrique par les habitants de 1562 à 1571. 1562-1571
- FA1320
Autre cahier, petit in-8, relié en parchemin, étant le contrôle de l'offertoire du pain bénit de l'an 1604 à l'an 1617. 1604-1617
- FA1321
Mémoire non signé ni daté, de ceux de la Bedugue pouvant offrir le pain bénit en l'église de Dole. XVII^e s.
- FA1322
Pièces d'un procès entre la ville et le chapitre; occasionné par la défense faite par le magistrat d'orner et d'embellir le pain bénit et le bâton de la Fabrique. Malgré l'opposition du clergé, cette affaire fut jointe à celle des droits curiaux alors pendante entre les mêmes parties. 1626
- FA1323
Requêtes et procédures diverses contre plusieurs particuliers refusant d'offrir le pain bénit et le bâton. Entre autres contre le greffier du Parlement, Etienne Barnard, condamné (1570). Contre le docteur Moréal, condamné (1640). Contre le Sr Dusillet, sergent-major de la garnison condamné (1655). 1570-1655
- FA1324

Mandement de garde obtenu par la fabrique contre les Srs de l'église, prétendant qu'à eux appartenait le droit de vendre et faire vendre et débiter à la porte de l'église de la cire et chandelle pour l'offertoire, avec différentes pièces relatives à cette vente. (1575) Plus les pièces d'un autre procès entre les mêmes parties et pour le même fait, le magistrat étant impétrant par garde (1644).

1575-1644

FA1325-1349 Cérémonies et objets religieux

FA1325-1336 Pièces diverses concernant le culte et certains objets religieux

FA1325

Une note écrite sur un demi-feuillet, des meubles déposés au banc de la fabrique de l'église de Dole.

1641

FA1326

Inventaire des piergeries de la custode du Saint Sacrement, avec le marché pour la confection de cette custode (7 pièces) (1709). Plus un procès-verbal de visite de l'ancienne custode (1693) et un éclaircissement sur une apostille du compte de fabrique de 1694.

1693-1709

FA1327

Marché fait en l'an 1605 pour la confection d'une statue de Saint André, en argent, du poids de 60 marcs, la ville devant fournir le métal, et la façon étant estimée à 450 fr. Autre marché de 1629 pour une statue de la vierge en argent, devant 40 marcs, au prix de 34 fr. par marc, façon comprise. Autre marché avec Henry Sébastien d'Auxonne, peintre, pour faire une image de la vierge (1630).

1605-1630

FA1328

Un authentique de la relique de la vraie-Croix accordée à l'église.

1718

FA1329

Marché pour l'entretien de deux lampes en l'église Notre-Dame. (1679) Autre traité et adjudication pour fait semblable. (1774) Requête présentée à la Cour par le magistrat contre le doyen, et réponses de celui-ci auquel fut ordonné de fournir devant le Saint Sacrement un luminaire plus convenable. (1619) Mandement de nouvelleté, grossé en parchemin, obtenu par la ville en 1481, et duquel résulte que celle-ci n'est pas obligée de fournir le luminaire devant le S. Sacrement.

1481-1774

FA1330

Requête des Sieurs de l'église demandant au magistrat une aumône pour la confection d'un livre de plain-chant, dont chaque feuillet devait coûter 11 gr. 1/2. Pas d'appointement. Avec le modèle d'un pupitre pour le lutrin de l'église.

1602

FA1331

Trois requêtes de plusieurs filles de Dole, présentées au Conseil en 1622, 1624 et 1625, pour avoir permission de quêter par la ville, afin d'avoir de quoi fournir aux frais du clergé qui s'offrait le jour de la fête de Dole, cette permission ayant été accordée à condition que lesdites quêteuses ne demanderaient rien aux écoliers ni aux étrangers, et qu'elles se tiendraient aux portes des maisons sans en franchir le seuil.

1622-1625

FA1332

Double d'une requête, non signée, présentée par la ville au cardinal Aldo Brandin, afin de pouvoir ériger en l'église de Dole un autel privilégié. (1604) Avec d'autres lettres de la ville présentées à l'archevêque pour pouvoir faire dire la messe dans la chapelle de l'ancien Parlement (1679-1681).

1604-1681

- FA1333
Recueil de plusieurs lettres de divers prédicateurs ayant été demandés par la ville pour venir prêcher à Dole. XVI^e-XVII^e s.
- FA1334
Deux placets des prêtres vicaires de Dole demandant au Conseil une rémunération pour avoir dit la Passion. 1632-1638
- FA1335
Deux brefs du pape Urbain VIII accordant des indulgences à ceux qui visiteront l'église de Dole (1638). Avec d'autres lettres d'indulgences imprimées (1669). 1638-1669
- FA1336
Mémoire et remontrances présentées au magistrat par les familiers touchant le cérémonial reçu en l'église pour les prières publiques, les bénédictions du S. Sacrement, les messes canoniales, avec minute des observations du magistrat. 1740
- FA1337-1349 Hostie miraculeuse de Faverney**
- FA1337
Copie authentique du mandement de Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, donné le 10 juillet 1608, à l'occasion du miracle survenu en l'église abbatiale de Faverney le 25 mai de cette année, deux hosties ayant été préservées du feu survenu pendant la nuit en cette église, et étant demeurées suspendues en l'air pendant 33 heures, sans aucun soutien visible. 1608
- FA1338
Grosse en parchemin, avec deux copies collationnées du traité de la ville de Dole avec l'abbé de Faverney pour la concession à l'église de Dole d'une des deux hosties miraculeuses. (18 décembre 1608) Approbation par l'archevêque de Besançon de cette concession et de la translation de l'hostie à Dole (2 pièces sur parchemin et une sur papier) (1609) Lettres du président Richardot à la ville au sujet des démarches qu'il avait faites près de l'archiduc pour obtenir cette concession. (1608) Consultation théologique au sujet d'une clause insérée au dit traité, et que l'archevêque n'avait voulu autoriser, cette clause étant que l'abbé de Faverney quand il viendrait à la procession de la Pentecôte à Dole aurait droit de paraître avec la crosse et la mitre, et de porter la Sainte hostie préférablement à tous autres. (1620) Traité entre la ville et ledit abbé pour suppléer à l'invalidité de cette clause (1620). Enfin requête de la ville à l'archevêque François de Grammont qui accorda cette clause en 1700. (1700) Nota. Il manque aujourd'hui aux archives une relation grossée en parchemin et décrite à la cote 201 de l'inventaire de 1642, contenant l'enquête faite à la suite du miracle avec les dépositions de 36 témoins, et un récit de la concession d'une des hosties. Ce précieux manuscrit qui a servi à Boyvin pour rédiger sa relation du miracle de Faverney, semble avoir disparu des archives lorsque Louis XIV vint en 1683, visiter l'église de Dole. 1608-1700
- FA1339
Trois comptes des dépenses occasionnées à la ville par la concession et le transport de la Sainte-hostie.
1° 263 fr. pour la litière
2° 1539 fr. 8 gr. 2 bl. pour les frais de voyage
3° 873 fr. 7 gr. 1/2 pour les arcades et décorations faites à l'arrivée de la Sainte-hostie, avec les acquits de ces comptes. 1609
- FA1340
Lettre adressée au magistrat par le notaire Vieillard, de Belfort, orfèvre, racontant comment, de protestant qu'il était, il fut converti à la foi catholique pour avoir été présent au miracle de Faverney. 1619

FA1341

Recueil de plusieurs lettres écrites par la ville à l'abbé de Faverney pour l'inviter à la procession de la Pentecôte avec plusieurs réponses du dit abbé.

XVII^e s.

FA1342

Bref du pape Paul V accordant des indulgences à l'église de Dole pour les jours où se montrait la Sainte-hostie.

1612

FA1343

Procès-verbal de l'état de la Sainte-hostie (en latin).

1648

FA1344

Lettre de l'archiduc aux doyen et chanoines au sujet du refus qu'ils faisaient de montrer la Sainte-hostie aux jours fixés et convenus pour cet effet (1617). Sentence de l'official Boitouset commis ad hoc par le nonce du pape, ordonnant au clergé de la ville de Dole de se conformer à l'usage suivi jusqu'alors pour l'exposition de la Sainte-hostie (1617). Interpellation faite à la ville par le doyen prétendant qu'à lui et non à l'abbé de Faverney appartient le droit de porter la Sainte-hostie (1618). Extrait de délibération des familiers de Dole, au sujet de l'ostension extraordinaire de la Sainte-hostie faite à une dame de haut rang qui n'est nommée, et du don que cette dame avait fait à ce sujet (1620).

1617-1620

FA1345

Pièces des difficultés du magistrat avec le clergé, au sujet de l'ostension et adoration de la Sainte-hostie. Le clergé, prenant prétexte de quelques désordres qui s'étaient commis à cette cérémonie refusait de donner l'hostie à adorer comme précédemment. Des sommations eurent lieu et un procès allait s'engager. Il fut terminé par une transaction qui fut soumise à l'approbation de l'archevêque.

1767

FA1346

Copie d'une requête présentée à la Cour par le Sr de Marenches avec les réponses du magistrat. Le suppliant demandait qu'en sa qualité d'un des quatre plus anciens mayeurs, il pût selon l'usage adopté porter un des coins du poêle à la procession de la Pentecôte quoiqu'alors il ne fît plus partie du Conseil de la ville, ce que la Cour lui accorda. Cette demande fut renouvelée l'année suivante 1641, par ledit Sr de Marenches qui obtint même permission. Cependant sur remontrances de la ville, la Cour déclara qu'à l'avenir il faudrait être du Conseil pour pouvoir jouir de l'honneur en question, et qu'à défaut de mayeurs anciens, les échevins porteraient le poêle (3 pièces).

1640-1641

FA1347

Requêtes du magistrat contre divers personnages refusant la charge de capitaine de la bourgeoisie à la procession de la Pentecôte, et requêtes de ceux-ci pour en être exemptés (voir cote 45).

1622-1635

FA1348

Pétition des substituts de police demandant qu'il leur soit fourni des flambeaux aux frais de la ville pour assister aux processions de la Pentecôte (1736). Prétentions des prévôts de la maréchaussée touchant le droit qu'ils supposent lors des processions (1702-1704).

1702-1736

FA1349

Grosse du traité fait entre l'abbé de Faverney et le magistrat pour l'entretien de la lampe que celui-ci avait vouée pendant le siège pour être placée devant la Sainte-hostie de Faverney.

1636

FA1350-1361 Vœux et fondations

FA1350-1354 Vœux divers faits par la ville

FA1350

Minute du vœu fait par la ville en 1629, d'aller en procession à l'église des Capucins de Gray, et d'y offrir, en l'honneur de la Sainte-vierge une chandelle de cire de telle longueur qu'elle pourrait enceindre la ville, si par sa protection on échappait à la peste qui régnait aux environs.

1629

FA1351

Autre vœu fait le 21 juillet 1630 pour remercier Dieu d'avoir jusqu'alors préservé la ville de la peste, ce vœu consistant en une solennité à l'honneur de la Visitation Notre-Dame. La ville fut néanmoins envahie par la contagion aux mois d'août et septembre de cette année.

1630

FA1352

Recueil de pièces concernant les vœux solennels faits par la ville à l'occasion du siège mis devant elle en 1636 au mois de mai, et de sa glorieuse délivrance au mois d'août suivant. Ces vœux consistaient en une abstinence perpétuelle pour le lendemain de la fête Assomption Notre-Dame, avec sermon et procession générale le dimanche suivant; en la fondation de 2 lampes destinées à brûler continuellement devant les 2 saintes-hosties déposées à Faverney et à Dole etc. A quoi sont jointes plusieurs requêtes et cas posés à l'archevêque pour autoriser et interpréter ces vœux, des pièces de difficultés entre la ville et le chapitre à cette occasion, et encore d'autres pièces relatives à un autre vœu fait en la même année pour écarter la peste après le siège.

1636-1639

FA1353

Vœu de prières extraordinaires à faire en chaque quartier de la ville pour apaiser la colère de Dieu. (1639) Avec un tableau représentant l'ordre des dévotions résolues par le Conseil, et que les habitants devaient pratiquer pendant quatre dimanches consécutifs pour le même objet que ci-dessus (1641).

1639-1641

FA1354

Plusieurs cas posés à l'archevêque, réponses et lettres relatives à l'accomplissement des divers vœux faits par la ville.

1646

FA1355-1361 Fondations diverses

FA1355

Liasse extrêmement volumineuse, concernant les fondations Carondelet. Le chancelier Carondelet avait à la fin du XVe siècle (1497) fondé une messe quotidienne en l'église de Dole avec une maîtrise et des enfants de chœur, et avait affecté plusieurs fonds et sommes à la desserte de cette fondation, qui fut accrue par Marguerite de Chassey sa veuve; leur fils Jean Carondelet, archevêque de Palerme l'augmenta encore, régla l'emploi qui devait être fait de plusieurs fonds donnés à cet effet par ses parents, et y en ajouta beaucoup d'autres, notamment tous ceux qui compossait son revenu de Mont-benoit. Par le même acte qui est du 6 août 1538, confirmé le 20 mars suivant, il fixa diverses prières et cérémonies qui devaient être faites à perpétuité selon ses intentions. Pour plus de détails on peut consulter la description faite dans l'inventaire de 1642 depuis la cote 63 à la cote 73.

Cette liasse renferme :

- 1° la grosse de la fondation faite par l'archevêque de Palerme en 1538, parchemin, contenant 36 feuillets gr. in 4°.
- 2° Une copie authentique de cette pièce en 37 fol., prise en 1544 (papier).
- 3° Autre copie non authentique en 126 fol. prise vers 1773.
- 4° Un arrêt du Conseil d'Etat de l'Empereur Charles-Quint donné en 1548 pour l'exécution du testament du Sr de Carondelet (parchemin, sceau brisé.).
- 5° Plusieurs minutes et lettres de Cl. Carondelet, des gouverneurs de Besançon, du magistrat de Dole et d'autres personnages relativement à l'exécution de ce testament.
- 6° 12 volumes, gr. in 4°, étant les comptes des revenus de la terre de Mont-benoit, de 1531 à 1541.
- 7° Quatre cahiers assez volumineux étant des comptes rendus par le Séchal du chapitre de Dole des revenus de la fondation Carondelet aux années 1550-1556-1561 et 1562.

8° Six extraits ou dépouillements, in-folio, tirés des comptes précédents, du titre de la fondation et d'un terrier fait en 1663, lequel manque ici.

9° Six grands tableaux à plusieurs colonnes, où sont indiqués tous les biens relevés conformément aux extraits ci-dessus, avec leur nature, situation et diverses observations. Ces extraits et tableaux dressés en 1773.

10° Deux minutes d'un mémoire présenté par la ville dans un procès pendant à l'officialité entre le magistrat et le clergé, au sujet des fondations Carondelet que celui-ci voulait faire réduire. Tous les biens dépendant de cette fondation ont été vendus pendant la Révolution.

1538-1773

FA1356

Double de la fondation d'Etienne Donnet, de Lons-le-Saulnier, pour 4 messes à dire après les Quatre-temps, donner l'eau bénite.

1585

FA1357

Copie d'une requête présentée à la ville par le capitaine Bereur sur quoi fut agréée sa proposition pour une fondation de messe et procession annuelles au 29 juin, en souvenance d'un avantage signalé remporté en pleine campagne par les Dolois sur les Français, le 29 juin 1595.

1603

FA1358

Grosse d'une fondation faite par Renebert Barnard, Sr d'Authume, pour l'augmentation de 2 enfants de chœur, avec les charges et conditions de cette fondation.

1616

FA1359

Extrait non signé de plusieurs fondations faites en l'église de Dole (tiré de l'inventaire de 1642).

XVII^e s.

FA1360

Boîte du Saint-Sacrement. En 1632, le magistrat voulant que la cérémonie de l'administration du viatique aux malades se fit avec quelque solennité, résolut de faire un fonds pour cet objet. Les particuliers y contribuèrent avec empressement et la boîte du S. Sacrement se trouva bientôt dotée de fonds suffisants. Le clergé ne se prêta pas volontiers à cette fondation et refusa de s'obliger à fournir deux prêtres pour accompagner le S. Sacrement, quoique la ville offrit pour cet effet salaire compétent. La Cour, sur requête de la ville, députa des commis pour accommoder les parties; mais le clergé refusa de les accepter comme juges. Les pièces de cette liasse consistent d'abord en la requête ci-dessus, en divers comptes de deniers reçus par les administrateurs de la boîte, en divers titres de rentes et propriétés dépendant de sa dotation, en plusieurs procédures notées et autres pièces contre les débiteurs de la boîte du Saint-Sacrement.

1632-1696

FA1361

Fondations de Mme Loys, pour la desserte in divinis des Commandrs et de la Bedugue, pour l'entretien aux Commandrs d'un vicaire, d'un chirurgien, d'un maître d'école. Ce recueil contient une grosse d'enquête secrète faite avant de procéder à ladite fondation (1780), le traité qui intervint ensuite entre le magistrat et Mme Loys née Montmayeur; une copie collationnée de la requête à l'archevêque pour avoir son approbation qui fut accordée, une grosse de cession de contrat de rente faite par ladite dame à charge de services religieux, enfin diverses pièces, mémoires et pétitions touchant la desserte in divinis de la Bedugue et des Commandrs.

1780-1784

FA1362-1377 Sépultures et cimetières

FA1362

Procès-verbal d'une information, grossée en parchemin, avec sa copie, faite par le syndic au sujet d'une fosse que MM. de l'église faisaient creuser malgré les Fabriciens dans le chœur de l'église pour y inhumer le Sr Coinctot prêtre.

1581

163

FA1363

Pièces d'un procès entre le magistrat et les Srs du clergé au sujet du droit prétendu par ceux-ci de se faire inhumer au chœur de l'église, le magistrat prétendant au contraire qu'on lui en devait préalablement demander permission, à quoi sont jointes plusieurs requêtes à lui présentées depuis 1629 à 1696 par les dits Srs du clergé pour avoir cette permission. Plus six requêtes présentées en 1715, 1716, 1717, pour avoir semblables permissions.

1696

FA1364

Traité entre le magistrat et les Srs du clergé au sujet de la sépulture de ceux-ci. En 1768, on pava le chœur et dès lors on ne put plus y enterrer les ecclésiastiques de la ville. En échange on leur concéda le droit d'inhumation dans les charniers de la Sainte-Chapelle.

1768

FA1365

Arrêt de la Cour condamnant la demoiselle Chaillot veuve du Sr de Boisset à faire remplir immédiatement le creux qu'elle avait fait entre deux piliers de l'église pour y construire un charnier.

1566

FA1366

Extraits de délibérations et requêtes présentées par la ville à la Cour pour qu'il fût défendu à tous confrères des confréries ayant acquis sépultures en l'église de s'y faire inhumer sans avoir auparavant présenté placet au magistrat, avec les réponses des confrères. Il n'y a pas de décision (1587). Plus une délibération du Conseil prise en 1605 sur même fait, et portant ordre de donner aux fosses creusées soit à l'église soit au cimetière au moins 5 pieds de profondeur.

1587-1605

FA1367

Mandement de garde obtenu par la ville contre le clergé, au sujet de la prétention qu'avait celui-ci de fixer le lieu de la sépulture des habitants; les dits Srs du clergé ayant du reste été maintenus par ce mandement au droit de ne venir qu'à leur volonté prendre le corps au lieu du décès, et les habitants maintenus en celui de se faire enterrer en tel cimetière ou église qu'ils voudraient pourvu que leurs corps eussent été présentés à l'église.

1627

FA1368

Recueil de plusieurs placets, permissions et concessions pour des inhumations, soit dans l'église, soit dans le cimetière, avec diverses pièces qui leurs sont relatives; plus deux mémoires de ceux qui devaient à la fabrique pour ces concessions, l'un non daté, l'autre de 1618.

XVI^e-XVII^e s.**FA1369**

Acte relatif à la délimitation du cimetière de l'église Notre-Dame; avec une note informe sur le toisé de l'enceinte du dit cimetière. (1589) Marché pour fermer le cimetière, moyennant 14 fr. par toise. (1600) Autre marché pour l'enterrement des corps dans l'église, la reconstruction du pavé, l'ouverture des charniers, la levée des tombes (1618).

1589-1618

FA1370

Requêtes, traités et pièces diverses concernant les écuries qui se trouvaient au joignant du cimetière et dont l'archevêque avait ordonné la démolition (1649). Idem au sujet d'une petite boutique joignant le cimetière et appartenant au chanoine Grusset. (1633).

1633-1649

FA1371

Plusieurs requêtes et remontrances de la ville à l'archevêque, au sujet d'un nouveau cimetière dont on demandait l'érection et qui devait être situé hors de la ville, avec les pièces relatives à l'opposition que fit le clergé à cet établissement et les réponses du magistrat.

1621

FA1372

Notes et pièces concernant le nouveau cimetière fait en 1637.

1637

FA1373

Signification à la ville d'une ordonnance de l'archevêque qui veut que l'ancien cimetière proche l'église soit rétabli, et que le nouveau cimetière établi de l'autorité du magistrat et sans consulter personne entre le vieux-château et la porte du pont soit abandonné. (1649) Avec les pièces d'un procès entre la ville et le Sr de Goux, touchant une place contentieuse entre ces parties, située près de la porte de Besançon et qui servait lors de cimetière (1649-1653).

1649-1653

FA1374

Traité de la concession faite par la ville aux confrères du Saint-Esprit pour l'érection d'un charnier en l'église, au-devant de leur chapelle. Avec deux minutes d'observations du chapitre sur cette concession.

1695

FA1375

Mémoires, délibérations et pièces diverses relatives à l'établissement d'un nouveau cimetière extra muros. Permission de l'archevêque à ce sujet.

1768-1769

FA1376

Déclaration du roi, arrêt du Parlement, et placards imprimés au sujet de la défense d'inhumer dorénavant dans les églises. Avec quelques pièces de la contestation élevée par MM. de Chaillot et de Marenches contre le magistrat au sujet de leurs droits de sépulture en l'église qu'ils prétendaient conserver malgré les lois et arrêts contraires.

1776

FA1377

Délibérations, mémoires, avis et arrêt du Parlement touchant l'enlèvement des terres de l'ancien cimetière et leur transport dans le nouveau.

1784-1786

FA1378-1448 Clergé-Chapelles et Chapellenies-Confréries-Maisons religieuses et couvents

FA1378-1407 Clergé

FA1378-1388 Cure et Chapitre de Dole

FA1378

Copies authentiques

1° de la fulmination de la bulle de Benoit XI pour l'érection d'un chapitre à Dole en 1308.

2° de la bulle de Martin V pour la réunion au dit chapitre du prieuré de Dole qui dépendait auparavant de l'ordre de Cluny (1422). Ces copies furent délivrées en 1702 à la suite d'une requête adressée au Conseil d'Etat, et dont l'original est joint ici; elles devaient être employées par le chapitre pour lui servir dans un procès qu'il soutenait alors contre l'archevêque de Besançon au sujet de ses immunités. A la suite de la seconde pièce se trouve de plus transcrive la copie d'un bref de Sixte-Quint donné en 1585, par lequel ce pape concède au doyen de Dole la faculté de bénir les ornements destinés à l'église. Nota. L'église et cure de Dole était autrefois une dépendance de l'abbaye de Baume près Lons-le-Saunier. Un prieuré y était annexé. Le chapitre de Dole fut érigé en 1308 selon les volontés testamentaires d'Alix comtesse de Bourgogne. Il se composait d'un doyen et de 12 chanoines. Des différends naquirent entre la cure et le chapitre; celui-ci l'emporta et obtint de Martin V que la cure et le prieuré lui fussent unis. Dès lors le doyen fut en même temps curé de Dole. En vertu des priviléges qui lui avaient été concédés lors de son érection, le chapitre était exempt de la juridiction de l'Ordinaire, et relevait immédiatement du pape. Ces exemptions occasionnèrent des contestations en divers temps avec l'archevêque, notamment de la part du doyen Riboux vers (1735). On trouve à la bibliothèque de la ville plusieurs des nombreux factums imprimés à l'occasion de cette affaire dont il ne reste rien aux archives.

1308-1702

FA1379

Pièces concernant la rente de 60 livres due par la ville au chapitre à cause des moulins des foules et batteurs (voir cote 586). Cet article se compose de :

1° une copie non signée de transaction faite en 1467 entre la ville et le chapitre au sujet de cette rente de 60 livres assignée à ce dernier par la comtesse Marguerite sur les dits moulins.

2° La grosse de la transaction de 1505 sur même fait et entre les mêmes parties.

3° Plusieurs pièces de procès intentés par le chapitre contre la ville au sujet des arrérages de cette rente (1581 et 1653) plus copie d'un arrêt de 1590 condamnant la ville à payer.

1467-1653

FA1380

Copie d'un mandement de garde avec exécution de celui-ci, pour les doyen et chanoines de Dole s'étant fait maintenir contre la ville dans les écluses, moulins et batteurs de Crissey.

1507

FA1381

Dîmes du chapitre. Le chapitre de Dole percevait la dîme sur les récoltes de blé et de vin. Pour le blé, c'était à raison de 4 gerbes par journal ensemencé; il ne paraît pas que cette perception ait donné lieu à des difficultés, car on ne trouve rien à ce sujet dans les archives. Pour le vin, c'était le 32ème de la récolte. Cette liasse est tout entière relative à la dîme du vin. Elle contient les documents suivants.

1° Mandement de garde obtenu par la ville contre le chapitre qui doit se contenter de percevoir la dîme sur les quantités de vin déclarés verbalement par les habitants, sans pouvoir exiger qu'ils en fassent la montre, et sans pouvoir faire des perquisitions à ce sujet; avec copie des écritures et fins possessoires du chapitre s'opposant à ce mandement (1530).

2° Un mandement de nouvelleté obtenu par la ville contre le chapitre, par lequel la dîme est déclarée fixée au 32ème de la récolte suivant la taxe qui en est faite par le Conseil et les notables assemblés.

3° Plusieurs minutes de requêtes et appointements obtenus au bailliage au sujet de la dîme du vin, le tout cousu ensemble (1531).

4° Deux gros cahiers cousus ensemble et formant registre, étant un relevé par climats de toutes les pièces de vigne situées sur le territoire de Dole, avec leur étendue et les noms des propriétaires, plus un autre gros cahier contenant un relevé semblable, mais dans un ordre différent, et avec cette distinction qu'en face de chaque article mentionnant une pièce de vigne, on a indiqué par les lettres b. m. p. (bon, médiocre, pire) la qualité du vin qui y croissait; plus une douzaine de pièces ou feuillets relatifs au procès lors pendant entre la ville et le chapitre au sujet de la dîme, le tout renfermé dans une couverture de parchemin.

5° Une minute de requête contre le chapitre, afin qu'il lui fût interdit de se servir d'excommunication pour la révélation des vins de la dîme (1582).

6° Plusieurs pièces de procédures, requêtes et notes concernant divers différends de la ville contre le chapitre au sujet de la dîme des vins (1611 à 1646).

1530-1646

FA1382

Copie d'un mandement de garde obtenu par le chapitre contre la ville, par la spécialité duquel il s'est fait maintenir au droit de faire porter par son marrelier ou serviteur l'eau bénite dans la tierce partie des rues de la ville tous les dimanches de l'année, à quoi la ville forme opposition (3 pièces).

1575

FA1383

Droits curiaux. Il y eut à diverses fois des contestations sérieuses entre la ville contre les doyen et chapitre de l'église de Dole au sujet des droits curiaux et notamment des droits funéraires. La pièce la plus importante de cette liasse est une transaction du 8 déc. 1519 au sujet des mortuaires, du luminaire aux enterrements, de la réception en la familiarité, du droit des épousailles autrement appelé droit de jambes, puis des draps de mort et des autres objets mis sur les cercueils, et encore au sujet du luminaire qui accompagnait le Saint-Sacrement quand on le portait aux malades. Avant cette transaction il y avait eu de fréquentes contestations pour le paiement de ces droits; en l'absence d'un tarif, les habitants prétendaient que ces droits étaient à leur discrétion; le doyen et le chapitre disaient au contraire qu'ils étaient à la leur. La transaction de 1519 régla ces droits suivant la position et la fortune des habitants. Les contestations recommencèrent néanmoins au sujet de certains points non suffisamment réglés par ce traité, notamment au sujet des draps de mort et autres objets placés sur les cercueils présentés à l'église. Les chanoines s'en prétendaient propriétaires et ne les voulaient restituer que moyennant des sommes souvent considérables. Les offrandes de pain et de vin faites pour les trépassés pendant l'année de leur décès donnaient lieu aussi à des préentions diverses. Ces contestations semblent avoir été terminées vers le milieu du 17e siècle. Cette liasse contient :

1° Cinq mandements en faveur des habitants au sujet de l'exemption des droits curiaux (1483-1485-1501-1512).

2° Autre mandement, dûment exécuté, obtenu par les habitants pour même fait dessus, en 1513.

3° Deux sentences rendues en 1513 et 1514 par le bailliage, au profit des habitants qui ne doivent payer les mortuaires qu'à volonté.

4° La transaction de 1519, mentionnée plus haut, suivie de la procuration des habitants (grossée en parchemin) avec une copie de cette pièce sur 12 fol. de parchemin, plus une autre copie sur papier à la suite de laquelle est transcrise une sentence de 1530 rendue par le doyen entre les chanoines et les familiers au sujet des fondations.

5° Une grosse d'enquête, en 93 fol., contre les chanoines ayant obtenu un mandement de nouvelleté (1528).

6° Deux mandements pour la ville en 1525 et 1538.

7° Une douzaine de procédures entre le chapitre d'une part, contre la ville et divers habitants d'autre part, à l'occasion du paiement des mortuaires, surtout de la restitution des habits et draps de mort qui est ordonnée par plusieurs sentences (XVI^e siècle).

8° Pièces de 3 procédures entre la ville et le chapitre en 1619, 1620 et 1645, au sujet des droits curiaux non réglés par le traité de 1519; (on ne voit pas la solution de ces affaires).

9° Une déclaration des droits qui reviennent aux Marguilliers du chapitre pour la sonnerie des trépassés.

10° Une copie du règlement des droits curiaux des chanoines de la Madeleine, à Besançon.

11° Deux procédures au sujet des offrandes de pain et de vin annuel pour les trépassés (1626).

1483-1646

FA1384

Deux acensements faits par les Srs de l'église, le premier d'un meix dans la rue Fripapa (1520) ; le second, de la maison du maître de musique en 1553. Plus un acensement place du vieux marché en 1635.

1520-1553

FA1385

Pièces d'un procès de la ville ayant pris le fait du chanoine Dumont, maître des enfants de chœur, contre les doyen et chapitre, au sujet des charges qui leur incombaient pour l'entretien des dits enfants de chœur.

1567

FA1386

Requête présentée par la ville à la Cour pour s'opposer à la juridiction que le doyen s'arrogait sur les habitants en certaines matières, avec les réponses du doyen (1596). Pièces des difficultés pendantes entre la ville et le doyen Patouillet, pour le maintien et la jouissance de la messe paroissiale qui se disait chaque jour après la messe canoniale (1676). Mémoire de remontrances adressées au magistrat par le doyen Patouillet, prétendant qu'à lui et non au magistrat appartient de donner permission pour sonner la grosse cloche; avec une autre déclaration du chapitre donnée en 1751 touchant le droit de faire sonner la grosse cloche (avec le sceau du chapitre) (1681).

1596-1681

FA1387

Pièces de procédure relatives à l'ordonnance faite à la ville par l'intendant, de payer les rentes dues au chapitre, ordonnance contre laquelle la ville se pourvoit.

1729

FA1388

Trois minutes de lettres de la ville, et 2 autres lettres à elle adressées au sujet de la réunion projetée et de la fixation à Dole des chapitres de Baume et de Gigny.

1775

FA1389-1393 Familiarité

FA1389

Réceptions en la Familiarité (21 affaires).

1° Sentence provisoire du bailliage, maintenant le chapitre au droit de conférer le surplis aux sujets présentés pour être Familiers, et approuvant la délibération du dit chapitre qui avait conféré le surplis à Guillaume Bogillon (1508).

2° Requête du chapitre à la Cour au sujet de l'admission de Hugues Brouée (1511).

3° Admission de Bonaventure Duchasne présenté par le magistrat qui obtient mandement de nouvelleté et le fait exécuter contre le chapitre (1537).

4° Admission de Hugues Furgeot, curé de Rochefort (1543).

5° Mandement de garde obtenu par le magistrat pour la présentation à la Familiarité (1543).

6° Pièces de la présentation de Bonaventure Menestre, non admis (1549).

7° Pièces d'une autre affaire restée indécise, de la ville contre les Familiers ayant refusé d'admettre Guillaume Fransquin (1545).

167

- 8° Requête présentée à la ville par Emilien Theveney, refusé par les familiers; pas d'appointement (1559).
- 9° Admissions ordonnées par la Cour de Etienne Rodemont et Claude Guillet présentés par la ville à la Familiarité (1561).
- 10° Réquisitions de la ville pour l'admission de Claude Raclet (1561).
- 11° Idem de Nicolas Bounot (1570).
- 12° Admission ordonnée par la Cour de César Brugeot, présenté par la ville (1576).
- 13° Requête pour la réadmission de Jean Sachault, hospitalier du Saint-Esprit (1587).
- 14° Pièces pour l'admission d'Antoine Bougault (1602).
- 15° Pièces contre Jacques Jannon, se voulant malgré la ville et le chapitre faire admettre en la Familiarité, comme étant natif de Dole (1609).
- 16° Pièces (très volumineuses) concernant l'admission de Jean Genesset, ordonnée par la Cour, malgré le refus des doyen et Familiers (1610).
- 17° Pièces relatives au mandement de nouvelleté obtenu par la ville au sujet de la présentation de 3 sujets à la Familiarité (1622).
- 18° Idem à la prétention du Sr Saulners d'être admis en la Familiarité (1624).
- 19° Idem du Sr Ligier; l'affaire est renvoyée au juge ecclésiastique (1662).
- 20° id. des Srs Heurtard et Joseph de la Mare (1708).
- 21° Enfin un recueil de 14 cahiers ou feuillets joints ensemble, étant des copies des principaux titres relatifs au droit de présentation à la Familiarité (XVIII^e siècle).

1508-1708

FA1390

Rapports des Familiers avec le chapitre. Transaction grossée en parchemin, entre les chanoines et les Familiers par laquelle ils s'associent réciproquement aux fondations faites et à faire en l'église de Dole cette transaction passée avec l'intervention des commis du Parlement (1440). Copie d'une requête des Familiers se plaignant auprès du magistrat de la manière dont les chanoines les traitaient et des services qu'ils exigeaient d'eux (1652). Cinq pièces et placets relatifs à la communication demandée par les doyens et les chanoines de certains titres de la Familiarité, et ce à l'occasion d'un procès qu'ils avaient contre les Familiers (1678). Une note explicative des qualités que doivent prendre les Familiers en exécution de la transaction de 1440 (1680). Copie d'un jugement rendu par les commissaires nommés par arrêt du Conseil de 1722, pour terminer les contestations entre les doyen et chanoines d'une part, les Familiers et le magistrat, d'autre part (1725). Une vingtaine de lettres et notes relatives au procès de la ville et des Familiers contre les doyen et chanoines, avec l'arrêt du Parlement rendu contre la ville. Cet important procès dont les pièces sont presque toutes absentes a donné lieu à un savant factum de Philippon de la Madeleine. Il y en a un exemplaire à la bibliothèque de la ville (1780).

1440-1780

FA1391

Copie de requête présentée au nonce apostolique, mémoire de remontrances des doyen, chanoines et familiers, et copie de la publication d'un bref de Grégoire XV, relativement à la fixation et limitation du nombre des familiers de l'église de Dole.

1622

FA1392

Copie des remontrances présentées par les Familiers au vicaire général de l'archevêque de Besançon sur la prétention qu'ils ont d'être exempts de sa juridiction de même que le chapitre de Dole.

XVII^e s.

FA1393

Copie d'une requête présentée à la Cour par les Familiers, au sujet d'un trouble qu'apportait le syndic de la ville au droit qu'ils avaient de faire percevoir par leur fermier une certaine quantité des fruits qui se vendaient aux halles et de s'en appliquer le profit. La Cour les maintint dans leur jouissance. Ci-joint une copie d'amodiation de ce droit. (5 pièces). On voit par les termes de la requête, que ce droit qui était immémorial avait été concédé par les souverains aux Familiers à charge par eux de faire avertir les habitants des villages circonvoisins de se rendre à Dole chaque fois qu'il devait y avoir une exécution à mort.

1620

FA1394-1407 Règlements et affaires diverses en matière ecclésiastique

FA1394

Affaire des censures ecclésiastiques. Ces censures consistaient dans l'interdit, l'excommunication et les autres peines dont on frappait ceux qui refusaient d'exécuter les jugements et sentences ecclésiastiques, ou de payer ce qu'ils devaient à l'église et aux établissements religieux. L'archevêque de Besançon obtint de Philippe II un édit qui lui permettrait de rétablir ces

censures abolies ou abrogées depuis quelques temps, et il voulut le faire publier par le Parlement. Les villes de la province, dirigées en cela par la ville de Dole réclamèrent énergiquement auprès des souverains pour empêcher cette publication, ce dont elles vinrent à bout. Cette liasse renferme :

1° Six pièces sur parchemin, (dont une bulle du pape Alexandre VI recevant une appellation des habitants de Dole) concernant l'interdit que l'abbé de Saint Vincent de Besançon avait voulu mettre sur la ville de Dole, parce qu'elle s'opposait au rétablissement des censures (1551).

2° Extrait des lois et édits d'Espagne, interdisant de tirer les laïques pour choses temporelles devant les juges ecclésiastiques (XVI^e siècle).

3° Copie non signée de l'accord fait entre le Parlement et l'archevêque sur les difficultés occasionnées par le renouvellement des censures (1559).

4° Copie, sans date, de la requête de l'archevêque présentée au roi sur le fait de sa juridiction et des difficultés soulevées par les censures (1559).

5° Autre copie de requête de l'archevêque, sur laquelle lui fut permis par les archidiucs de faire publier par la Cour l'édit des censures, sur quoi celle-ci déclara qu'elle en écrirait à S.A. (1600). Les autres pièces fort nombreuses de cette affaire sont toutes relatives à l'envoi en Flandre aux frais des villes de Bourgogne et des Etats du pays, des Srs Chaillot et Bétoncourt chargés de négocier pour qu'on retirât cet édit des censures, ce qui fut obtenu en 1603. Ces pièces sont les procurations données aux dits députés, les rôles des contributions mises sur les villes pour les frais de ce voyage, les comptes de dépenses des envoyés, les lettres qu'ils écrivirent pendant leur négociation, les délibérations et remontrances des villes, enfin un compte rendu en 1609 par le Sr Alix des derniers frais de cette affaire qui coûta aux villes 3472 fr. 4 gr. (1601-1609).

1551-1609

FA1395

Copie de la dispense de jeûner accordée en 1556 par l'archevêque à cause de la stérilité générale (1556) Deux copies imprimées de la permission de manger des œufs en carême (1643-1645). Copie imprimée d'un avertissement des haut-doyen et chanoines de Besançon sur la dévotion au Saint-Sacrement (1659). Requête à l'archevêque pour le prier de retirer son statut synodal qui interdisait aux meuniers de faire tourner les moulins les dimanches et fêtes. La permission fut accordée sauf pour les jours de Noël, Pâques et la Pentecôte (1686). Mandement imprimé de l'archevêque de Grammont pour la visite de son diocèse (6 pièces) (1700).

1556-1700

FA1396

Copie non datée ni signée de remontrances présentées au suffragant de la part du chapitre de Dole au sujet de la dîme, des réparations de l'église, de l'assiduité à la messe paroissiale, des pauvres et des filles de joie qui faisaient leur retraite aux portes de l'église (XVI^e siècle). Avec une requête présentée à l'archevêque de la part de la ville touchant l'inscription du miracle de Faverney, le nouveau cimetière, les bancs de l'église, l'ermitage de Mont-Roland ; et en marge est l'appointement de l'archevêque. Plus une copie, très mutilée et endommagée, des résolutions et statuts dressés par l'archevêque lors de sa visite pastorale.

1500-1621

FA1397

Copie des statuts de messieurs de l'église de Dole, par eux proposés au Conseil de la ville qui y fait ses observations.

1629

FA1398

Decreta archiepiscopi bisuntini pro ecclesia et parochia Dolama.

XVII^e s.

FA1399

Ordonnance de la Cour grossée en parchemin et dûment notifiée aux doyen, chanoines et chapitre de l'église au sujet de quelques plaintes que l'on faisait sur leur conduite (1567). Copie de la requête des Srs de l'église demandant communication à la Cour de certaines doléances faites contre eux, au sujet de scandales auxquels ils auraient donné lieu (1579). Copie d'une sentence rendue par le doyen contre un des familiers de l'église, ayant injurié le mayeur et qui fut condamné à faire réparation (1633). Minute d'une lettre du magistrat à l'intendant avec deux lettres de celui-ci, au sujet de certaines paroles malsaines que le doyen aurait prononcées en chaire (1691).

1567-1691

FA1400

Lettre en parchemin de l'institution faite par les Srs de l'église, avec le concours du magistrat, du Sr Buguet, prêtre en la charge de basse-contre en l'église de Dole.

1573

FA1401

Minute de requête de la ville à l'archevêque touchant l'union des messes du chapitre et des Familiers (fin du XVI^e siècle). Avec 3 pièces relatives à une requête présentée à l'archevêque par les chanoines et chapelains de Dole, pour avoir un règlement des honoraires de leurs messes (1719).

1570-1719

FA1402

Articles, cas posé et consultation pour savoir si l'on pourrait contraindre les ecclésiastiques au paiement des impôts établis pour l'amortissement des dettes de la ville (3 pièces) (vers 1655). Cinq pièces relatives à la requête présentée par la ville à l'archevêque pour lui demander son autorisation à la contribution volontaire que les sieurs de l'église avaient consenti de payer pour le rétablissement des fortifications, cette autorisation accordée (1671).

1655-1671

FA1403

Copie d'un placet des Doyen, Chanoines et Familiers se plaignant à la Cour de ce que le magistrat passait sans les consulter les marchés relatifs à la réparation et à l'entretien de l'église, contrairement au droit qu'ils avaient d'y assister par deux de leur corps (1641). Avec une minute de requête non datée, tendant à ce que la Cour oblige les Sieurs de l'église à contribuer aux réparations de l'église Notre-Dame avec l'argent qu'ils reçoivent pour la réception des familiers (XVI^e siècle).

1500-1641

FA1404

Pièces d'un procès pendant à l'officialité de Besançon entre les habitants de Crissey et le magistrat de Dole, sur quoi intervint une sentence qui déclara que ceux de la Bedugue, du Boichot, du Poiset et lieux voisins étaient paroissiens à Dole, et comme tels non tenus de contribuer aux réparations de l'église d'Azans.

1690

FA1405

Minute de requête présentée aux archiducs par la ville demandant que les places de prébendés vacantes en l'église fussent de préférence conférées aux Familiers, et qu'on attribuât à ceux-ci au moins la moitié des canoniciats (vers 1610). Onze lettres ou minutes de lettres échangées entre divers prélats (et notamment le grand aumônier) et la ville demandant à ce que les canoniciats vacants au chapitre de Dole fussent donnés aux familiers plutôt qu'aux étrangers (1774).

1610-1774

FA1406

Copie imprimée de l'arrêt du Conseil d'État sur les biens ecclésiastiques.

1695

FA1407

Cinq cahiers de dénombrement des abbayes, prieurés et bénéfices du Comté de Bourgogne. 2 en français de 6 et de 7 feuillets. 3 en latin, l'un de 6 feuillets; les 2 autres sont intitulés : Politum Diaecesis Bisuntinae; l'un contient 41 pages, l'autre 21 feuillets. Aucun de ces cahiers n'est daté; ils paraissent être du milieu du XVII^e siècle.

XVIII^e s.

FA1408-1419 Chapelles et Chapellenies

FA1408

1^o Chapelle Sainte-Anne. Fondée en l'église Notre-Dame vers 1510. Il n'y a qu'une seule pièce qui est une note sur 5 feuillets du revenu de cette chapelle quand le chanoine Bernard en était chapelain.

XVII^e s.

FA1409

2^o Chapelle Saint-Antoine. Fondée en l'église Notre-Dame, et à la collation de la ville. Quatre pièces :

1^o Grosse de l'échange d'un meix et maison dépendant de cette chapelle passée entre le doyen et le chapelain de S. Antoine en 1508 (voir cote 1279).

2° Une vente d'une maison dépendant de ladite chapelle (1548).

3° Une résignation et présentation pour la desserte de ladite chapelle (1568).

4° Une requête du chapelain de S. Antoine demandant à la ville de lui procurer le paiement de sa desserte de cette chapelle et de lui donner communication des titres la concernant (1577).

1508-1577

FA1410

3° Chapelle S. Eloy. Elle était à l'hôtel de ville, à la collation du magistrat. Seize pièces ou affaires, dont 3 sont des présentations ou résignations de chapelains de cette chapelle (1545-1586). Les 13 autres sont relatives aux fonds, censes et rentes dépendant de la dotation de cette chapelle. De 1528 à 1589, puis 1676 et 1778.

1528-1778

FA1411

4° Chapelle S. Etienne. Fondée en l'église Notre-Dame, à la collation du doyen et du mayeur. Une seule pièce en lambeaux et illisible, qui est l'institution et présentation du Sr Drouhot comme chapelain.

1495

FA1412

5° Chapelle ou Eglise S. Georges. Elle était bâtie à l'angle de la rue de ce nom et de la grand-rue. Elle était fort ancienne. En 1390, Pierre de Herba, de Dole, prêtre, la rétablit, la dota, et la plaça sous le patronage des échevins et prudhommes de la ville. Elle fut détruite en partie lors du sac de Dole en 1479. Plus tard on la répara, et elle fut affectée au service de MM. de l'université qui allaient y entendre les offices. Vers le milieu du XVI^e siècle elle retomba dans un grand état de délabrement, et fut abandonnée alors aux confrères de la Croix qui s'y installèrent et la réparèrent un peu. Depuis cette époque elle fut désignée sous le nom d'église de la Confrérie de la Croix. Elle fut vendue nationalement pendant la révolution. On n'a achevé de la démolir que vers 1831. Quant à la dotation de la chapelle elle fut toujours à la disposition de la ville qui en instituait les chapelains. Les pièces assez nombreuses qui se rattachent à cette église sont :

1° Copie non authentique prise au XV^e siècle, du titre original de fondation et dotation de l'église S. Georges par Pierre de Herba en 1390; avec une copie de cette copie prise au XVII^e siècle, plus une note sur parchemin où sont décrits les principaux revenus de ladite chapelle, le tout couvert d'une feuille de parchemin (1390).

2° Quatre présentations, institutions et résignations des fonctions de chapelain de S. Georges (XVI^e siècle).

3° Deux marchés, dont l'un sur parchemin de 1499, l'autre de 1559, pour des réparations à l'église S. Georges (1499-1559).

4° Pièces d'un procès intenté à la ville par MM. de l'université, sur quoi intervint un arrêt provisionnel ordonnant à la ville de réparer l'église Saint-Georges de manière à ce qu'elle pût soutenir la ramure (1557).

5° Copie d'un mandement de garde pour le Sr Javelle, empêchant qu'on ne lui bouchât le jour qu'il prenait sur l'église S. Georges (1559).

6° Une amodiation des oblations de S. Georges au profit de la ville (1545).

7° Deux états et déclarations des revenus de la chapelle S. Georges (1567).

8° Un traité et 2 procès au sujet de ce revenu (XVII^e siècle).

9° Une requête des confrères de la Croix demandant que la ville leur cédât le tronc qu'elle s'était réservée dans cette chapelle (1579).

10° Lettres patentes portant confirmation de la confrérie de la Croix (1736).

Toutes ces pièces sont en assez mauvais état.

1390-1736

FA1413

6° Chapelle Saint-Jérôme. Une seule pièce qui est le titre de la fondation qui en fut faite par Etienne de Lavangeot en son testament de 1487, avec la publication de ce testament.

1487

FA1414

7° Chapelle Saint-Martin de Séans. Une pièce, qui est : Requête présentée par le magistrat à l'archevêque pour être autorisé à démolir l'ancienne chapelle de S. Martin de Séans sur le chemin de S. Jean de Losne, laquelle servait de refuge à des gens et filles de mauvaise vie, avec un rapport du chanoine Bereur sur l'état de dégradation de cette chapelle dont la démolition fut effectivement autorisée.

1717

FA1415

8° Chapelle Notre-Dame-la-Blanche. Fondée en l'église Notre Dame de Dole, depuis une époque fort ancienne et à la collation du magistrat. Les pièces qui la concernent sont :

1° Copie d'une fondation de messe de requiem par Perrenette Blondel (1450).

- 2° Quatre institutions et résignations de chapelains de la chapelle Notre-Dame-la-Blanche (XVI^e siècle)
 3° Un mémoire sur 8 feuillets des censes et revenus de cette chapelle (vers 1530).
 4° Autre mémoire semblable, avec des reconnaissances de débiteurs de ces censes (1627).
 5° Quatre titres de censes dues à cette chapelle (XVI^e siècle).
 6° Pièces d'un procès de divers intéressés contre la ville pour l'obliger à réparer la chapelle N.D-la-Blanche ruinée par la chute du clocher en 1636. La ville fut condamnée à en payer la moitié (1636).

1450-1636

FA1416

- 9° Chapelle Saint-Pierre. Elle était fondée en l'église N.D. et à la collation du magistrat. Quatre affaires qui sont :
 1° Requête de Claude Vaulor, chapelain, se plaignant à la ville du trouble à lui apporté dans la jouissance de cette chapelle, sur quoi le magistrat confirme sa nomination.
 2° Se trouve joint un état sur 11 feuillets du revenu de cette chapelle.
 3° Un autre état et déclaration du revenu en 1723.
 4° Requête du chapelain demandant à la ville son assistance contre les chanoines (1624).

1541-1724

FA1417

- 10° Chapelle de la Cour. Ordonnance de Claude d'Achey, archevêque, portant réunion à cette chapelle de celle de Saint-Jean-Baptiste de Poligny, avec le titre d'une cense due à cette chapelle S. J.-Baptiste.

1653

FA1418

- 11° Chapelle du Dieu-de-Pitié aux Commandes. Demande de construction (1723). Procès-verbal de la bénédiction de cette chapelle (1735); 2 pièces. Fondation d'une messe en celle-ci (1735). Convention pour l'entretien de cette chapelle (1744). Testament de Madame Loys Montmayeur instituant donation (1783). Procès-verbal des objets trouvés dans la chapelle le 18 mars 1784.

1723-1784

FA1419

- Un mémoire informe et non signé des chapelles de l'église de Dole, étant à la collation du magistrat. Avec une énumération de toutes les chapelles et autels étant en l'église Notre-Dame, la désignation de leurs places, les noms des propriétaires, collateurs et chapelains, non datée ni signée.

XVIII^e s.

FA1420-1434 Confréries

FA1420

- 1° Confrérie de Saint-Crépin et Saint-Crépinien (cordonniers) Copie des requête et placet de ces confrères demandant la permission de faire un charnier dans leur chapelle de l'église Notre-Dame, avec l'acte de concession du magistrat.

1670

FA1421

- 2° Confrérie de Saint-Hommebon (tailleurs) Ils demandent permission de percer la voûte de la chapelle où ils se réunissent à l'église Notre-Dame, afin d'y suspendre une lampe, ce qui leur est accordé.

1684

FA1422

- 3° Confrérie de Saint Hubert en Ardennes. Quittance, tout en lambeaux et illisible, du trésorier de l'église S. Hubert en Ardennes pour un ducaton par lui perçu à cause d'un cierge et d'autres objets voués par la ville.

1602

FA1423

- 4° Confrérie de Saint Joseph (charpentiers). Pièces d'un procès de ces confrères contre la ville, au sujet des places et droits d'inhumation qu'ils prétendaient avoir en l'église Notre-Dame et dans lesquels ils sont maintenus par la Cour.

1661

FA1424

5° Confrérie du Saint Sacrement :

1° Requête présentée à la Cour par les doyen et chanoines pour empêcher la publication des lettres d'institution de la confrérie du S. Sacrement dans l'église des Frères-mineurs (1558).

2° Requête des confrères du S. Sacrement demandant aux Fabriciens de pouvoir placer en dedans du portail de l'église une armoire pour y renfermer leurs cierges et flambeaux (1588).

3° Protocole d'une rente de 8 fr. donnée à la confrérie par le Sr Bereur (1592).

4° Croquis d'une custode ou ostensorial pour le S. Sacrement (XVII^e siècle).

1558-1600

FA1425

6° Confrérie du Saint Suaire de Besançon. Attestation des Sieurs Flagny et Chevrotton constatant que la ville de Dole s'est faite inscrire à ladite confrérie.

1587

FA1426

7° Confrérie de Saint Simon et Saint Jude. Requête présentée au magistrat par les confrères de S. Simon et S. Jude (marchands) pour que celui-ci approuvât leurs délibérations et statuts touchant le luminaire et la décoration de leur chapelle.

1712

FA1427

8° Confrérie de Saint-Vernier (vignerons) Pièces d'un procès de ces confrères contre divers vignerons s'opposant aux nouveaux statuts de la confrérie. Parmi ces pièces se trouve un factum imprimé assez instructif pour l'histoire et la connaissance des règles de la Confrérie.

1744

FA1428

9° Confréries de Saint Yves. Il y avait à Dole trois Confréries de S. Yves, celle entre les membres du Parlement, celle des avocats, celle des procureurs. Parlement. Traité entre MM. du Parlement et les Sieurs de l'église de Dole pour la célébration d'un office solennel le jour de S. Yves. Obs. Le registre des délibérations de cette Confrérie se trouve aux archives de la préfecture à Besançon. Il commence à 1552.

1595

FA1429

Avocats.

Cette Confrérie remonte à l'an 1553. Il ne reste rien des pièces antérieures à la construction de la Sainte-chapelle. Le registre de ces délibérations paraît perdu. Il doit manquer un grand nombre de pièces à ce qui reste des papiers de cette Confrérie. Ce qui reste comprend 25 affaires ou dossiers ainsi détaillés :

1° Extrait de la délibération des confrères pour la construction de la Ste chapelle avec requête à la Cour pour en avoir homologation, ce qui est accordé. (2 pièces) (1608-1609).

2° Grosse de la concession faite par la ville aux avocats du terrain nécessaire à cette construction (1610).

3° Grosse du traité d'échange entre les avocats et les sieurs de l'église au sujet des sacristies que ceux-ci céderent pour ladite construction (1610).

4° Grosse du traité des avocats avec les commis au cabinet des Etats pour la cession et reconstruction de leur cabinet d'archives, avec plusieurs requêtes des dits commis contre les avocats qui mettaient du retard à faire cette reconstruction, sur quoi la Cour leur ordonna d'y pourvoir dans trois mois pour tout délai; plus une requête des avocats demandant aux Etats une indemnité à cause du surcroit de dépense à eux occasionnée par cette reconstruction (1610-1614).

5° Minutes cousues ensemble des délibérations de la Confrérie des avocats (1610-1618).

6° Recueil des marchés pour la construction de la Sainte-Chapelle; difficultés des confrères avec les entrepreneurs (1609-1614).

7° Pièces de procédure et arrêt pour les avocats contre les confrères de la Conception au sujet de leur autel et de l'inscription de leur chapelle (1614).

8° Requête des avocats contre les sieurs de l'église n'observant pas les clauses des conventions relatives aux offices à faire le jour de S. Yves (1617).

9° Pièces des avocats contre les Sieurs de l'église ayant de leur autorité fait rouvrir une porte communiquant de leur sacristie à celle de la Sainte-Chapelle, laquelle fut remurée par arrêt de la Cour (1619).

173

- 10° Recueil de plusieurs pièces, grosses de rentes, mémoires, quittances, concernant diverses dettes de la Confrérie des avocats (1610-1630).
- 11° Liasse volumineuse contenant les procédures intentées contre plusieurs confrères pour les obliger à payer leurs cotisations et impositions pour la Sainte-chapelle (1612-1630).
- 12° Lettre sur parchemin de l'octroi fait aux avocats par les Prieur et religieux de l'abbaye de Saint-Claude d'un fragment des reliques de S. Yves déposées en leur abbaye (1611).
- 13° Lettre du Sr Gay, datée de Rome et adressée aux confrères au sujet de démarches faites auprès de S. Sacrement pour l'érection de leur Confrérie et l'octroi d'indulgences (1612).
- 14° Requête présentée aux archidiucs par les confrères avocats, pour avoir le droit d'évocation, et pour qu'à la procession de la Pentecôte les avocats non confrères ne pussent venir se placer avec eux à la suite du magistrat, ce second point seul accordé (1612).
- 15° Cinq lettres relatives à des dons faits par les archidiucs à la Ste chapelle et à la Confrérie des avocats (1617-1623).
- 16° Pièces et marchés concernant le ciboire que les avocats voulurent faire faire pour le S. Sacrement de miracle (1622).
- 17° Requête présentée aux confrères par le Sr Bouchelier, tuteur des mineurs Bretenois réclamant une indemnité pour ce que, en 1619, ledit Sr Bretenois étant bâtonnier, aurait le jour de S. Yves, festoyé les confrères sans rien avoir reçu à cet effet de la Confrérie (1622).
- 18° Fondation grossée en parchemin faite par le Sr Adam Jacques trésorier de la Confrérie, d'une rente de 30 fr. pour certains honneurs à rendre à la Sainte-Hostie (1638).
- 19° Lettres patentes de Philippe IV, accordant aux avocats de la Confrérie le droit d'évocation devant la Cour en matière personnelle (novembre 1644).
- 20° Traité passé entre les Sieurs de l'église, le magistrat et les avocats par lequel a été accordée à ceux-ci une quatrième clef du coffret de la Ste Hostie (1644).
- 21° Deux inventaires, sur 4 feuillets, des titres et papiers concernant la Confrérie des avocats [1650].
- 22° Traité concernant les lampes fondées en la Sainte-chapelle par le Comte de Champlitte et le Président Bonvalot, de l'entretien desquelles la Confrérie était chargée (1623 et 1666).
- 23° Minutes des délibérations de la Confrérie des avocats de 1669 à 1688.
- 24° Traité d'union et d'incorporation de la Confrérie des avocats avec le magistrat. Plus une note relative à l'union du corps des officiers du bailliage à ladite Confrérie, union dont le traité ne se retrouve pas (1698-1710).
- 25° Copie de la quittance des droits d'enregistrement des armoiries et blason de la Confrérie de S. Yves (1699).
- 26° Réintégration. Devis estimatif et condition des ouvrages à faire pour l'ornement de la Sainte chapelle à Dole, par Galezot. Extrait des délibérations du Conseil de ville de Dole; mémoires de l'ouvrage fait pour la Ste chapelle (1732).

1608-1732

FA1430

Procureurs.

Cette confrérie fut fondée en 1565. Le registre de ses délibérations se trouve à la bibliothèque de la ville. Deux pièces seulement sont ici :

1° Etat du revenu et des charges de la Confrérie des procureurs (1626).

2° Un placet des procureurs demandant au magistrat de pouvoir assister à la procession de la Pentecôte avec leurs robes et des flambeaux et de marcher à la suite des avocats; sans date ni appointement (vers 1650).

1626-1650

FA1431

Confréries de femmes.

1° Requête des dames, demoiselles, bourgeoises et matrones de Dole étant de la Confrérie de S. Anne, demandant de pouvoir faire rechercher les titres de fondation de leur chapelle, avec une note sur la construction de celle-ci (1655).

1655

FA1432

2° Pièces d'un procès entre le magistrat et les demoiselles filles de Dole étant de la Confrérie de Ste Ursule au sujet du banc que MM. du bailliage occupaient dans la chapelle de ladite Confrérie, et du trouble que ceux-ci avaient apporté en ladite chapelle, ce procès terminé par une transaction dont la minute est ci-jointe, avec 2 factums imprimés (1713).

1713

FA1433

3° Copie d'un traité entre les demoiselles filles et sœurs de l'archiconfrérie du Goufanon, et le magistrat, au sujet de la cloche qu'elles avaient fait faire et qu'elles voulaient poser au clocher.

1713

FA1434

Confrérie de Notre-Dame de Mont-Roland. Cette Confrérie paraît fort ancienne. On ne voit pas trop pourquoi les pièces suivantes font partie des archives, quoiqu'elles y soient depuis fort longtemps.

1° Statuts de la Confrérie de N.D. de Mont-Roland, érigée en l'église du dit lieu (ces statuts sont en latin, sans date, écrits sur 3 feuillets de parchemin). Plus une sentence de l'officialité de Besançon, relative à cette Confrérie parchemin en lambeaux, tout moi et illisible; date inconnue (XIV^e siècle).

2° Cahier de 6 feuillets, déchirés et en lambeaux, étant un manuel des rentes et censes de cette Confrérie (1476).

3° Compte de recettes et dépenses rendu par le Sr Brouhée, receveur de la Confrérie, pour les années 1467 et 1468. Avec un compte semblable de Renebert Bidon pour 1555 et 1557. Ces pièces sont fort détériorées et en lambeaux.

4° Deux procurations des frères de la Confrérie N.D. de Mont-Roland, pour gérer et négocier les affaires de ladite Confrérie (1490 et 1510).

5° Vingt-sept titres de censes, rentes, fonds de terre, vignes et autres propriétés, appartenant à ladite Confrérie, presque tous sur parchemin, la majeure partie du XV^e siècle, les autres du XVI^e siècle.

1300-1557

FA1435-1448 Maisons religieuses et couvents

FA1435-1439 Couvents d'hommes

FA1435

1° Capucins

Ils furent à Dole en 1587, et s'établirent hors de la ville entre le Bizard et le Poiset. Les pièces qui les concernent sont :

1° Achat fait par la ville du tiers de la grange Poiset pour y loger les Capucins (1587).

2° Double d'un échange avec la Demoiselle de Boisset qui cède à la ville ce qu'elle avait sur la grange Poiset (1590).

3° Extrait d'un arrêt de la Cour condamnant François Goubot à céder pour le couvent des Capucins le tiers qu'il avait dans la grange Poiset (1587).

4° Deux exemplaires d'un placard imprimé sur l'établissement d'une custodie à part pour les couvents de Capucins de Franche-Comté.

5° Placets et mémoires présentés au magistrat par les Capucins, désirant lors quitter le Bizard et venir s'établir aux Commandes ce qui ne leur fut permis (1736).

6° Trois lettres adressées à la ville et écrites par elle au sujet d'une incartade que le P. Desloges, gardien des Capucins de Dole avait commise vis-à-vis de MM. du magistrat auquel il dut faire des excuses (1776).

1587-1776

FA1436

2° Carmes déchaussés.

Ils furent reçus, ou plutôt rétablis dans la ville en 1622. Leur couvent était près de la porte d'Arans et du vieux Château. Ces bâtiments appartiennent à présent au département qui y a placé l'asile des aliénés.

1° Quatre lettres de la sérénissime infante Isabel adressées à la ville au sujet du désir qu'elle avait d'y voir recevoir les PP. Carmes et pour exprimer sa satisfaction quand ils l'eurent été; plus copie d'une autre lettre d'elle au Comte de Champlitte afin qu'il leur délivrât les terrains nécessaires pour bâtir leur couvent (1627).

2° Copie de la requête des PP. Carmes à S.A. pour être autorisés à acheter certains terrains chargés de censes envers le domaine (1629).

3° Traité entre les Carmes et le magistrat touchant la largeur de la ruelle qui sépare leur couvent de la maison du Sr Marrelet, sise à l'entrée de la rue Maillard (1631).

4° Pièces des difficultés élevées entre les Carmes, le magistrat et plusieurs habitants de la rue Maillard au sujet de la concession demandée par les PP. Carmes d'une place vide près de leur couvent à l'angle de la rue Maillard, ce à quoi s'opposent les habitants de ladite rue (1642).

5° Minute d'une représentation faite aux Carmes par le magistrat se plaignant de ce qu'ils n'assistent jamais aux processions, bien que tous les autres religieux le fassent (sans date; milieu du XVII^e siècle).

1622-1642

FA1437

3° Cordeliers.

Établis à Dole depuis une époque fort ancienne (XIV^e siècle). Ils jouissaient d'une grande faveur auprès de la population. La ville leur faisait d'abondantes aumônes. Leur couvent qui était très beau et très vaste sert aujourd'hui de palais de justice et de caserne de gendarmerie. Il appartient au département. L'église qui servait autrefois comme de seconde paroisse, et en laquelle beaucoup d'habitants se faisaient inhumer, où plusieurs Confréries (celle des procureurs et du S. Sacrement) avaient leur siège, a été vendue il n'y a pas longtemps, par la ville, et est convertie aujourd'hui en magasins.

1° Traité entre le Chapitre de Dole et les Cordeliers de S. François au sujet des prééminences et droits réciproques des parties, lesquels sont réglés sur le même pied qu'ils existent entre les Cordeliers de Besançon et le Chapitre de Ste Madeleine (1506).

2° Requête des Cordeliers demandant au magistrat de pouvoir faire un conduit près l'abreuvoir pour l'égout des eaux de leur maison laquelle permission leur est accordée (1580).

3° Rôle des PP. Cordeliers assemblés en congrégation générale à Dole en 1591.

4° Placet des Cordeliers demandant en aumône du poisson, sur quoi la ville leur accorde un demi-cent de carpes (1594).

5° Information contre le gardien du couvent ayant tenu des propos injurieux envers la ville (1625).

6° Placet des Cordeliers pour avoir une aumône; la ville leur donne 36 francs (1641).

7° Copie de requête des Cordeliers demandant exemption de rouage.

8° État de rentes dues aux Cordeliers par la ville [1650].

9° Visite d'une grange sise dans la forêt de Chaux et appartenant aux PP. Cordeliers (1703).

1506-1703

FA1438

4° Minimes.

Ils furent reçus à Dole en 1624. Leur couvent était situé au-delà du pont près de l'hôpital du S. Esprit. Il a été racheté par une communauté de Sœurs de la retraite qui l'occupent actuellement.

1° Requête des religieux Minimes demandant au Conseil de pouvoir quêter à Dole (1620).

2° Autre requête des mêmes pour pouvoir ériger un couvent; articles convenus entre la ville et les dits religieux et traité passé au sujet de l'érection de ce couvent. (1624). Quatre pièces dont 1 sur parchemin.

3° Visite du chemin passant devant le couvent des Frères minimes dont ceux-ci demandaient le rétablissement (1626).

4° Convention entre la ville et les PP. Minimes, qui en considération du don de 600 fr. à eux fait par la ville, lui laisseront apposer ses armes à la clef de la grande fenêtre du chœur (1632).

5° Requête des Minimes au magistrat pour le déplacement de la croix placée devant leur couvent (1654).

6° Pièces de deux procès des Minimes contre la ville, le premier au sujet du droit qu'ils prétendaient avoir de quêter par la ville; le deuxième au sujet de l'exemption d'octrois qu'ils revendiquaient. Ci-jointes deux grosses d'arrêts obtenus par la ville contre les Minimes qui sont condamnés et ensuite déboutés de leur opposition (1709-1710).

1620-1710

FA1439

5° Hermite de Mont-Roland.

Les pièces ici mentionnées donnent fort peu de lumières sur cet hermitage. On voit qu'il était, en 1621, occupé depuis 28 ans par le P. Goubot qui y avait fait vœu de la profession d'ermite, profession sur laquelle il donne quelques détails dans un placet au magistrat. On voulut y établir des PP. Capucins. Il paraît qu'il y avait encore à Mont-Roland un autre hermitage occupé par Fr. Antoine Caravalin, ou Caravella, qui, en 1620, le donna aux Familiers de Dole. Cette donation fut insinuée au bailliage. On trouve encore un inventaire des objets mobiliers de l'ermitage de Mont-Roland écrit par le notaire Bichet.

Nota : voir au chapitre suivant ce qui concerne les congrégations de religieux enseignants, notamment les Jésuites.

1620-1624

FA1440-1448 Couvents de femmes

FA1440

1° Annonciades.

Elles furent reçues à Dole en 1622. Elles voulaient d'abord s'établir en la place du vieux-château; mais la ville s'y opposa. Alors elles achetèrent deux petites maisons contiguës en la rue de Fripapa, tout près de la chambre des comptes. Mais s'y trouvant très gênées, elles voulaient s'agrandir, et pour ce présentèrent requête au souverain afin qu'on leur cédât le palais de ladite Chambre, ce à quoi la ville s'opposa encore. Toutes les maisons religieuses de femmes avaient un désir immoderé de s'agrandir et d'acquérir des bâtiments, surtout les Annonciades qui eurent à cette occasion de fréquents procès avec le magistrat. Les pièces de ce recueil sont :

1° Articles, conventions et requêtes relatives à la réception et à l'établissement des Annonciades (1622).

2° Pièces concernant leur requête pour avoir la place du vieux-château avec les réponses de la ville (1623).

3° Celles relatives au projet qu'eurent les Annonciades de se faire échanger le palais de la Chambre des Comptes (1625).

4° Plusieurs copies de cessions et constitutions de rentes faites au profit du dit couvent par diverses personnes, entre autres par les couvents du même ordre de Vesoul et Pontarlier (1624).

5° Procès-verbal du couvent des Annonciades, lequel a de circuit 273 toises (1631).

6° Procès des Annonciades avec le magistrat qui s'opposait aux acquisitions de bâtiments faites par elles (1636).

7° Autre procès pour fait semblable, avec un plan du monastère.

Ce couvent, vendu nationalement pendant la Révolution, appartient aujourd'hui à M. Courdier-Bulle (1702).

1622-1702

FA1441

2° Bernardines ou Dames d'Ounans.

Elles dépendaient de l'abbaye ou Ordre de Cîteaux. On ne voit pas quand elles furent reçues à Dole. Les pièces qui les concernent ici sont presque toutes uniquement relatives à leur clôture, et aux visites faites par le R. abbé de Cîteaux en leur couvent. On n'y était reçu qu'avec 1000 livres de dot. Cinq pièces, dont deux sont des cahiers écrits l'un sur 16 feuillets, l'autre sur même nombre, où sont transcrits plusieurs documents relatifs aux visites dudit couvent et à la clôture. Leur maison très grande et très vaste a été vendue nationalement pendant la Révolution et appartient aujourd'hui à plusieurs particuliers. Elle est située près du petit-pont. Plus le plan de la maison de Dole, ancien couvent des Dames d'Ounans.

1604-1615

FA1442

3° Carmélites.

Deux pièces seulement; l'une étant la copie de la permission accordée aux Carmélites de s'établir à Dole, en 1623, l'autre la copie d'une fondation de messe en l'église de leur couvent. Il était situé rue Montroland, et appartient aujourd'hui à MM. Boilley (1623-1631).

Traité de réception de la Mère Arme de La Croix (25 avril 1692).

Lettre patente qui confirment les religieuses dans la possession d'un bien après acquisition par contrat du 19 juin 1727.

1623-1727

FA1443

4° Tiercelines.

Furent reçues à Dole en 1614. Leur maison qui appartient aujourd'hui à la famille Jourdy était dans la rue qui porte leur nom, aussi dite rue Morteau. Quatre pièces seulement, une lettre de l'archiduc Albert engageant le magistrat à recevoir les religieuses du Tiers-Ordre (1614); une copie de cette lettre et deux extraits des articles de leur réception à Dole.

1614

FA1444

5° Ursulines.

Elles furent établies à Dole vers 1606 par les demoiselles de Boisset et de Xaintonge. Leur maison est occupée aujourd'hui par l'établissement de la Providence. On trouve ici :

1° Deux copies des réponses du magistrat à la requête présentée à la Cour par les fondatrices ci-dessus nommées, demandant la permission de s'établir à Dole.

2° Lettres-patentes de Philippe IV, en 1623, accordant aux Ursulines 200 fr. pour aider à bâtir leur couvent (parchemin).

3° Sommations du magistrat en 1688 et 1690 pour qu'elles eussent à se désister ainsi que les Tiercelines de certaines acquisitions qu'elles avaient faites sans permission.

1606-1690

FA1445

6° Visitandines.

Reçues à Dole en 1644. Leur maison était rue Fripapa, aujourd'hui maison Passier. On trouve ici :

1° Dix pièces concernant leur réception à Dole et les articles de leur admission.

2° Une liasse de pièces de procédures agitées entre elles et le magistrat au sujet des acquisitions et des agrandissements qu'elles prétendaient effectuer (1688).

1644-1688

FA1446

7° Maison du Refuge.

Cette maison est aujourd'hui la prison de Dole. Les pièces relatives à cet établissement sont :

1° Deux copies d'un traité entre le magistrat et mademoiselle de S. Germain pour tenir à Dole une maison de pénitence destinée à y renfermer les filles de mauvaise vie; avec copie d'une fondation faite en faveur de cette maison (1723).

2° Copie des lettres-patentes de Louis XV autorisant l'établissement à Dole de la maison du Bon-Pasteur (1752).

3° Plusieurs pièces concernant l'opposition que fit le magistrat à un arrêt du Parlement qui ordonnait le dépôt dans cette maison d'une fille condamnée pour vol et qu'il ne voulait admettre (1763).

1723-1763

FA1447

8° Dames du Bouillon.

Traité entre les Dames de l'association de Charité dite du Bouillon établie à Dole, et les supérieurs de la maison des religieuses de S. Charles à Nancy, pour l'envoi à Dole de trois sœurs de cet ordre, ce traité ayant été communiqué et signifié aux officiers municipaux; avec une consultation au sujet de cet établissement.

1769

FA1448

Pièces diverses.

1° Requête du magistrat à l'archevêque pour qu'il fût interdit aux religieux de Besançon de quêter hors de leur bailliage (1623).

2° Autre requête de la ville à la Cour pour qu'elle retirât la permission par elle accordée aux Cordeliers de Nancy de quêter à Dole (1624).

3° Déclaration des PP. Carmes touchant les quêtes qu'il leur est permis de faire (1661).

4° Huit requêtes et placets cousus ensemble tant de la ville que des commis des États de Bourgogne et présentés à la Cour au sujet des agrandissements continuels des maisons religieuses (1657-1658).

5° État des religieux étant à Dole en l'an 1635, d'où l'on voit qu'il y en avait en tout 363 (1635).

1623-1661

FA1449-1498 Collèges et communautés enseignantes

FA1449-1459 Collège de grammaire

FA1449

Minute de requête présentée à l'empereur par la ville, pour que l'amende de 500 carolus d'or adjugée sur la demoiselle Vaulchier (voir cote 1183) fût employée à l'achat d'une maison et d'un collège pour les étudiants.

1545

FA1450

Grosse de l'achat fait par la ville sur le conseiller Colin de la maison du collège appartenant ci-devant aux religieux de Cîteaux, pour la somme de 16000 fr., laquelle maison était censable à l'abbaye de Cîteaux; à quoi est joint le consentement de l'abbé à cette vente. Plus minute de requête du syndic demandant au magistrat de faire sortir de la maison de Cîteaux Renaud Poinsot qui avait amodié cette maison.

1546

FA1451

Deux copies en latin de l'ordre et du règlement proposé pour le collège de grammaire par Jean Mathieu principal (1553). Avec une pièce très endommagée étant une requête du dit Mathieu sur laquelle il aurait été fait principal (1556).

1553-1556

FA1452

Réponses et remontrances de la ville contre Jean Berteaul, refusant de quitter la charge de principal des écoles de grammaire.

1557

FA1453

Plusieurs mandements et acquits pour les ouvriers ayant nettoyé les lieux du collège; avec un marché pour une partie de la maçonnerie dudit collège.

1559-1566

FA1454

Traité de la ville avec Blaise Contet pour être principal et nourrir les pensionnaires du collège.

1566

FA1455

Neuf pièces relatives à l'admission de Louis Gollut, docteur es droits, comme principal du collège pour 6 ans, à diverses réparations à faire au dit collège, et aux articles et conventions sur ce intervenus (1570). Plus les pièces de la procédure intentée par la ville contre le dit Gollut, et l'arrêt de la Cour qui lui ordonne de continuer sa charge (1573). Et encore une

requête de Didier Grodard, régent au collège, se plaignant au magistrat de mauvais traitements qu'aurait exercé sur lui le dit Gollut (1573).

1570-1573

FA1456

Conventions faites avec M. Etienne Saulterel pour être principal du collège pendant 6 ans. Avec une note du toisé des murailles du collège

1575

FA1457

Autres conventions de la ville avec Antoine Garnier, pour même fait que ci-dessus.

1576

FA1458

Minutes d'articles proposés entre la ville et Pierre Bricon pour être principal du collège (1583). Avec quatre pièces relatives à la demande d'indemnité formée par le dit Bricon obligé à cause du traité de la ville avec les Jésuites de quitter sa charge de principal avant le terme fixé (1584).

1583-1584

FA1459

Copie de deux traités de la ville, l'un avec Pierre Jacquot, l'autre avec Messire Pierre de Soye, prêtre, pour tenir et nourrir les pensionnaires du collège (1584 et 1585). Plus un marché de réparations à faire au dit collège (1584). Une liasse de comptes (1589).

1584-1589

FA1460-1492 Collège des Jésuites

FA1460-1486 Fondation, administration et enseignement du Collège

FA1460

Lettre de S.S. Grégoire XIII au magistrat de Dole pour approuver son dessein de fonder un collège de Jésuites à Dole, en considération de quoi S.S. consent à la réunion du Prieuré de Mouthe à ce collège. Avec plusieurs minutes de requêtes de la ville au roi pour avoir la réunion d'un autre prieuré, celui de Fontaine près Monthureux-sur-Saône (28 nov. 1579).

1579

FA1461

Plus des instructions remises au Sr Barain par le magistrat de Dole au sujet des démarches et négociations qu'il devra faire pour obtenir le complément de la dotation du collège.

1585

FA1462

Lettre du Cardinal de Granvelle à la ville pour lui promettre son assistance dans l'érection d'un collège de Jésuites.

1580

FA1463

Transumpt en 6 feuillets des lettres-patentes de Philippe II approuvant l'érection du collège des Jésuites et le traité passé avec eux par la ville le 18 décembre 1582, et dont la teneur est relatée mot à mot dans ce transumpt; cette approbation donnée le 16 janvier suivant. Plus la grosse d'un autre traité passé avec les Jésuites le 31 mars 1583, écrit en latin et confirmant les conditions de celui de décembre 1582. (3 feuillets de parchemin) Une lettre du P. Aquaviva, général des Jésuites, du 20 mai 1583 et approuvant le traité ci-dessus (avec le sceau de la Compagnie) Et enfin 4 pièces cousues ensemble qui sont des copies de ces actes.

1583

FA1464

Lettre du P. Voisin, provincial des Jésuites, adressée au magistrat au sujet de certaines difficultés restant encore à trancher au regard du collège.

1583

FA1465

Recueil de plusieurs marchés, devis, toisés, notes, etc. concernant le bâtiment, l'entretien et les réparations tant de l'ancien collège que du nouveau corps de logis construit pour les Jésuites (1584). Avec un compte présenté par Guy Boyvin de la somme de 500 fr. à lui remise pour être employée au collège (1592).

1584-1592

FA1466

Articles convenus entre la ville et les PP. Jésuites pour que ceux-ci se chargent à l'avenir de la conduite et gouverne des pensionnaires (3 pièces). Traité passé en suite de ces conventions le 3 nov. 1590 (protocole sur 2 feuillets de parchemin, muni des signatures des parties.) Requête de plusieurs bourgeois et habitants de Dole se plaignant au magistrat de ce que les élèves de la ville étaient moins bien traités par les Jésuites que les élèves pensionnaires du dehors, nonobstant le traité passé avec eux en 1590; cette requête munie d'une centaine de signatures, sans appointement, ni date (vers 1598).

1590

FA1467

Extrait de délibération prise au Conseil de la ville, avec le traité en suivi, portant que 300 fr. seront payés chaque année aux PP. Jésuites en deux termes égaux moyennant quoi ils enseigneront la physique et la métaphysique, outre la logique (1588). Autre traité pour l'établissement d'un cours de théologie moyennant 300 fr. payables chaque année aux dits PP. Jésuites. Quatre mandements et quittances pour divers termes échus de ladite pension de 300 fr. (1592).

1588-1592

FA1468

Copie de l'acte de donation de 12000 fr. faite aux PP. Jésuites par la demoiselle Fauche, à charge d'entretenir un séminaire d'écoliers et quelques professeurs de facultés supérieures.

1609

FA1469

Minutes de requêtes présentées tant au roi qu'aux archiducs, au sujet de la dotation du collège de Dole, afin d'obtenir sur les bénéfices vacants dans le diocèse 3500 fr. de pension pour achever cette dotation; avec copie de l'avis de la Cour sur ces requêtes. (4 pièces) (1611) Autre requête présentée à la Cour au sujet de certaines difficultés concernant ladite dotation, et les fondations des particuliers faites en faveur du collège. (1611) Remontrances du procureur général au sujet du testament de Pierre Faraud ayant légué la moitié de ses biens aux Jésuites, à l'exécution duquel legs il s'oppose, le magistrat étant intervenu pour faire prononcer l'envoi en possession (1611). Requête adressée par le magistrat à la Cour pour que celle-ci nommât des commis chargés de reconnaître le revenu du collège et d'en faire rapport (1611).

1611

FA1470

Grosse en parchemin écrite sur 4 feuillets du traité par lequel la ville terminant le procès qu'elle avait lors contre les Jésuites au sujet de la dotation et perfection du collège leur accorde une somme de 3000 fr. pour parfaire cette dotation, avec l'approbation du P. général à ce traité, plus 3 copies dont une authentique du dit traité. (4 pièces)

Pièces du procès qui donna lieu à la transaction ci-dessus. Par le traité de 1582 il était convenu que lorsque la dotation du collège serait arrivée à 3000 écus de revenu annuel, le collège devrait être rendu complet et parfait pour l'enseignement tout comme était celui de Pont-à-Mousson. En 1611, le magistrat prétendit que le revenu du collège atteignait la somme prédicta et voulut contraindre les Jésuites à fournir en conséquence le nombre de professeurs et de lectures requis. Ceux-ci soutenaient le contraire; de là procès devant la Cour (1614). Avec un double d'un autre traité de la ville qui accorde aux Jésuites la somme de 6000 fr. pour le parachèvement des bâtiments du collège, traité qui, comme le précédent, est approuvé par le P. général, avec une copie authentique de cet acte (1614).

1614

FA1471

Dernier traité de la ville avec les Jésuites pour terminer et régler définitivement l'affaire de la dotation du collège.

1616

FA1472

Un cahier de 36 feuillets de parchemin où sont transcrits la publication et fulmination de la bulle du Pape Paul V pour l'union du prieuré de Jouhe au collège des Jésuites de Dole, les lettres apostoliques de ce Pape à cette occasion, le consentement de

l'abbé de Baume à la réunion de ce prieuré qui dépendait de son abbaye, les traités de 1582 et de 1614 passés entre la ville et les Jésuites, l'approbation donnée à ces traités par le P. Général, plus la quittance de la somme de 6000 fr. promise par la ville pour le complément de la dotation du collège (1622). Quittance donnée à la ville par le P. Vitelleschi, général de la Compagnie des dits 6000 fr.; avec une lettre du même exprimant sa satisfaction de tout ce qui a été fait par la ville pour le collège (1622 et 1623). Plus 4 pièces de remontrances et réponses tant des Jésuites que de la ville sur le fait de la dotation du collège (1618).

1618-1623

FA1473

Copie d'articles présentés à la ville par les Jésuites au sujet des prieurés de Mouthe et de Jouhe, de l'union du collège avec l'université, de la grande salle du collège, et de la répression des désordres de la jeunesse.

1618

FA1474

Recueil de pièces relatives aux différends survenus entre l'université et les Jésuites au sujet de l'agrégation du collège à ladite université et des lectures de théologie qui se faisaient au collège. Ces contestations roulèrent surtout sur un règlement de l'archiduc obtenu par les Jésuites et qui déclarait que leur leçon de théologie serait considérée comme la seconde de l'université. Celle-ci fit tous ses efforts pour empêcher la publication de ce règlement, dont copie enjointe aux pièces. On trouve entre autres parmi celles-ci plusieurs copies relatives aux statuts de l'université, notamment copie de la bulle d'Eugène IV donnée en 1413 pour son érection, bulle qui ne se trouve pas ailleurs dans les archives. Il y a de plus dans ce dossier une déclaration donnée par les PP. Jésuites qui promettent de faire tous leurs efforts pour vivre en bonne intelligence avec l'université, et copie de la requête présentée par celle-ci à l'archevêque pour qu'il fût interdit au recteur des Jésuites de donner des certificats d'études aux écoliers, de faire soutenir des thèses en robe.

1617-1620

FA1475

Autre recueil de pièces concernant les collèges de Nancy et de Pont-à-Mousson.

- 1° Copie de l'institution du collège de Pont-à-Mousson (1571).
- 2° Un petit livre imprimé à Pont-à-Mousson en 1583, contenant la bulle de Grégoire XIII pour l'établissement du collège de cette ville, avec les statuts et règlements faits pour ce collège par le duc de Lorraine (1583).
- 3° Copie authentique des statuts de l'université de Pont-à-Mousson avec copie d'un traité entre le duc de Lorraine et le Sr Pierre Grégoire de Toulouse pour venir professer en l'université de Pont-à-Mousson moyennant 3000 fr. par an (1587).
- 4° Liste imprimée des livres en usage au collège de Pont-à-Mousson (1617).
- 5° Deux attestations sur les lectures qui se font au dit collège (1618).
- 6° Copie du traité de MM. de la ville de Nancy avec les PP. Jésuites pour l'érection d'un collège en cette ville. (1610).
- 7° Tableau imprimé des livres qui se lisaiient au collège de Nancy en 1617.

1571-1618

FA1476

Convention entre la ville et les Jésuites au sujet du cours de philosophie dont la durée est fixée à 3 ans. Note des personnes qu'il est nécessaire d'avoir au collège pour qu'il soit complet (sans date) Copie non signée d'une ordonnance de la Cour enjoignant aux écoliers d'être obéissants et soumis à leurs maîtres, et de ne pas blasphémer à peine de châtiment exemplaire.

1619

FA1477

Requête des PP. Jésuites demandant au magistrat de pouvoir à cause du malheur des temps et du petit nombre d'écoliers, diminuer le nombre des régents et mettre deux classes en une, ce qui leur est permis pour une année seulement (1641). Avec plusieurs actes d'interpellations et défenses faites au recteur du collège de ne pas ouvrir les classes ni enseigner au collège sans avoir préalablement prévenu le Conseil et donné le catalogue des livres qui se liront pendant l'année (1647).

1641-1647

FA1478

Trois programmes des matières et livres qui devaient être enseignés au collège des Jésuites en 1646, 1650 et 1651. Deux listes des ouvrages qui devaient être donnés en prix en 1628 et 1756, plus une autre liste de livres donnés au collège par le P. Sordet, en 1644.

1628-1756

FA1479	Requête présentée au Parlement par le magistrat prétendant droit de préséance aux exercices publics qui se faisaient en la salle du collège, avec interpellation au recteur et réponses de celui-ci.	1683
FA1480	Copie d'un traité entre l'université de Besançon et le collège des Jésuites pour l'agrégation à ladite université des chaires de théologie établies en ces collèges; plus copie des lettres-patentes du roi autorisant cette agrégation.	1699
FA1481	Deux projets informes et sans date d'un traité confirmatif entre la ville et les Jésuites au sujet du collège. Plus les quittances de l'enregistrement des blasons et armoiries du dit collège.	1697
FA1482	Délibérations du Conseil et assignations données au sujet des désordres qui avaient eu lieu dans la classe de théologie.	1758
FA1483	Recueil de plusieurs marchés, devis et autres pièces concernant les réparations et travaux effectués au collège et à la maison des pensionnaires depuis 1666 à 1744; inventaire de quelques meubles servant au collège.	1666-1744
FA1484	Permission accordée aux Jésuites par le magistrat pour acheter la maison du Sr Duban, aux conditions ci-énoncées (1691). Trois copies de certificats donnés aux PP. Jésuites par diverses personnes au sujet de la reconstruction par eux faite de leur maison de la rue Cordière, laquelle leur avait été donnée en 1585 par les États de Bourgogne (1732). Requête des Jésuites demandant l'autorisation d'acheter une maison joignant leur collège, et qui dépendait de la succession de M. de Lavans (1753).	1691-1753
FA1485	Inventaires et procès-verbaux de description de meubles, instruments, livres, et autres objets trouvés au collège des Jésuites à leur suppression (1765). Catalogue succinct des livres de la bibliothèque du collège, en 1787, avec quelques autres notes sans intérêt relatives au dit collège (1787).	1765-1787
FA1486	Recueil de plusieurs lettres émanées des ministres et d'autres personnages, avec minute des lettres et réponses de la ville, au sujet de la demande faite par celle-ci que les bâtiments du collège devinssent le siège d'une école royale militaire, projet qui n'eut pas de suite.	1776

FA1487-1492 Prieurés unis au Collège, Boursiers, pièces diverses

FA1487	1° Prieuré de Jouhe. L'archiduc Albert conféra ce prieuré aux Jésuites en 1616, à condition qu'ils se feraient investir par le pape et obtiendraient des bulles. Elles furent en effet accordées par Paul V en 1621 et fulminées en 1622 (voir cote 1472). Les 12 pièces ici présentes relatives à ce prieuré sont des nominations en faveur de diverses personnes et antérieures à 1616, le consentement de l'abbé de Baume duquel relevait ce prieuré, la nomination par l'archiduc, les bulles de Paul V, leur publication par Cl. Boitouset, et encore diverses pièces relatives à une pension de 1000 florins assignée sur ce prieuré au confesseur de l'archiduc.	1616-1623
--------	---	-----------

FA1488

2° Prieuré de Jonvelle. Il n'y a que deux pièces sans intérêt; l'une étant les réponses de la ville à une requête des Jésuites touchant l'administration des biens de ce prieuré; l'autre une lettre écrite de Rome par Laurent Dublius, agent de la ville.

1589

FA1489

3° Prieuré de Mouthe. Il n'y a que les pièces relatives aux prétentions formées sur ce prieuré par le Sr de Dortans en 1581, et auxquelles la ville fit opposition; puis celles relatives au dévolu que le Sr Rochet avait obtenu par surprise en cour de Rome sur ce prieuré de Mouthe qu'il supposait vacant et pour lequel il avait obtenu des bulles qui furent retirées (1716-1717).

1581-1717

FA1490

4° Prieuré de S. Vivant. En 1576, la ville obtint du pape Grégoire XIII une bulle par laquelle une pension de 80 livres à prendre sur le prieuré de S. Vivant était accordée au séminaire de Dole. Cette pension fut ensuite concédée au collège des Jésuites. On trouve dans ce recueil les bulles de Grégoire XIII, leur fulmination (ces 2 pièces sur parchemin); les pièces d'un procès entre la ville et les Jésuites au sujet de cette pension, et plusieurs autres pièces de peu d'intérêt relatives aux revenus et biens de ce prieuré.

1576-1644

FA1491

Boursiers des collèges.

1° Grosse sur parchemin de la publication du testament de Renobert Barnard, léguant 300 livres de rente destinées à l'entretien, nourriture et éducation de 4 jeunes enfants orphelins, à conditions de certaines prières qu'ils diront tous les jours pour l'âme du défunt; le magistrat étant chargé de nommer à ces bourses et d'en surveiller l'emploi (1566).

2° Pièces relatives au testament du Sr Pierre Froissard ayant institué 6 bourses au collège de grammaire en faveur d'enfants pauvres qui seront désignés par ses héritiers sous la surveillance de la ville, sur quoi intervint un traité entre la ville et ces héritiers, avec quelques pièces concernant les difficultés soulevées par l'exécution de ce traité (1581); plus les pièces du procès de la ville contre la veuve du Sr Camus lequel avait été chargé de construire un bâtiment pour loger les boursiers du collège et n'avait point rendu compte des sommes par lui reçues à cet effet (1587).

1566-1587

FA1492

Deux liasses volumineuses de pièces provenant de la maison des Jésuites de Dole, et que l'on suppose avoir été déposées aux archives de la ville à la suppression de l'ordre, en 1765. La plus grande partie de ces pièces est relative aux revenus du collège. On y trouve 3 cahiers ou registres couverts en parchemin, dont 2 sont des manuels des revenus du collège, l'autre un manuel des procès du collège à l'occasion de ce revenu. Beaucoup d'autres pièces se rapportent à cet objet, surtout aux quatre prieurés ci-dessus mentionnés, et aussi aux dépenses de la maison des Jésuites de Dole. D'autres pièces concernent les priviléges accordés par les souverains soit à l'Ordre, soit à certains établissements de Jésuites, les arrêts divers rendus en leur faveur, ces pièces la plupart imprimées. Enfin un bon nombre de pièces et d'écrits, factums, concernent Mont-Roland et les procès que les Jésuites eurent à soutenir contre les Bénédictins, le curé de Champvans, les communautés de Sampans, Jouhe et S. Vivant. Parmi celles-ci se trouvent les originaux de trois sauvegardes donnés par les princes de la maison de Chalons à divers prieurés de Mont-Roland, Jean Coignet, et Jean Rolin, en 1451 et 1466. Tous ces papiers n'offrent d'ailleurs aucune suite entre eux et ne sont guère susceptibles d'un inventaire raisonné. De plus elles n'offrent qu'un intérêt médiocre.

Nota. Les archives de la préfecture de Besançon renferment un assez grand nombre de pièces relatives aux revenus du collège des Jésuites, notamment aux 4 prieurés qui y étaient unis.

1451-1765

FA1493-1498 Collège Saint-Jérôme, Séminaire de Cîteaux, Frères des Ecoles Chrétiennes

FA1493

Cahier de 16 feuillets, où sont décrits les statuts et règlements du collège Saint-Jérôme, avec quelques points relatifs à l'histoire de cet établissement (copie prise vers 1612) Avec un placet présenté à la Cour par la ville pour pouvoir prendre copie du titre d'établissement du collège S. Jérôme.

1612

FA1494

Pièces concernant le droit de présentation de la ville à une des bourses du collège Saint Jérôme. Ces pièces se rapportent à neuf présentations et établissent le droit de la ville sur ce point. Il y a de plus un feuillet non daté ni signé où sont relatées les conditions requises pour l'admission des boursiers.

1557-1657

FA1495

Deux pièces relatives à la nomination de deux principaux du collège S. Jérôme; plus une requête présentée à la Cour par le grand Prieur de Cluny, au sujet des biens du collège dont il demande mainlevée.

1603-1631

FA1496

Copie d'une déclaration du provincial de l'ordre de Saint François, reconnaissant aux Bénédictins et Bernardins la présence sur ceux de son ordre. Avec copie d'un passeport donné par l'infante Isabel au P. Barnerio, Bénédictin, se rendant à Rome (1628).

1632

FA1497

Quatre pièces :

1° Extrait de la délibération du chapitre général de l'ordre de Cîteaux pour l'érection d'un séminaire à Dole (avec le sceau de l'ordre).

2° Copie d'une lettre du Général de Cîteaux au sujet des revenus du séminaire.

3° Un inventaire des pièces d'un procès de la ville contre le séminaire au sujet des lieux d'aisances de cette maison.

4° Un placet des religieux du séminaire demandant qu'on leur payât la location d'une salle où l'on avait déposé du sel en 1639, ce qui leur fut accordé.

1613-1689

FA1498

Ils furent (Les Frères des Ecoles chrétiennes) établis à Dole en 1735 par M. Léonard Demesmay qui leur donna une maison, et leur fit plusieurs dons importants. La demoiselle Perron leur remit 3000 fr. pour une chapelle. Les papiers qui composent cette liasse semblent avoir été pour la plupart déposés aux archives lors de la suppression de la maison en 1791. Plusieurs de ces papiers se trouvent consignés dans un procès-verbal de dépôt. Ils se rapportent à la construction et aux réparations de la maison des Ecoles, et aux propriétés possédées par les Frères. Il y a aussi plusieurs minutes de pétitions par eux présentées au Conseil de la ville pour avoir augmentation de traitement. On y trouve de plus deux cahiers où sont inscrites les admissions des novices en la maison de Dole, et plusieurs pièces relatives aux vœux et professions religieuses des Frères (1735 à 1790). En somme ce recueil offre peu d'intérêt. Collège des Orphelins. Copie extraite du greffe du baillage de Besançon du testament de Jean Ignace Bonaventure de Froissard Broissia abbé de Charlieu (1689).

1689-1790

FA1499-1642 Dole capitale de la province et siège du Parlement de l'Université, de la Chambre des Comptes, de l'Hôtel des Monnaies

FA1499-1541 Parlement

FA1499

Mandement patent de Charles VIII, roi de France, pour le rétablissement du Parlement à Dole, avec un vidimus de ce mandement (12 avril 1490).

1490

FA1500

État de la dépense faite par Ponsot de Boisset député de Dole à Dijon pour faire enterrer les lettres de rétablissement du Parlement à Dole. Avec une note d'achats de bois faits par le dit Sr de Boisset pour réparer et reconstruire la salle des audiences du Parlement et du bailliage (1489).

1489

FA1501

Copie d'une lettre du roi Philippe II, adressée au Comte de Champlitte, gouverneur de la province, par laquelle il veut que les officiers de sa Cour de Parlement soient honorés et respectés comme sa propre personne.

1576

FA1502

Deux copies des propositions adressées de la part du roi Philippe II à ceux de Besançon, par où il leur rappelle le traité d'association et de gardienneté qu'ils avaient conclu avec Charles Quint, réclame l'exécution de ce traité, leur demande diverses sûretés, et en échange leur fait espérer certaines faveurs, notamment le transport du Parlement en leur ville.
Avec les réponses de ceux de Besançon à ces propositions (3 pièces).

1584

FA1503

Remontrances présentées à la Cour par la ville de Dole au sujet du transport projeté de ladite Cour et de l'université à Besançon qu'elle s'efforce d'empêcher; et aussi afin que le président et le Conseiller de Bellefontaine fussent excusés de la connaissance d'un fait mentionné en ces remontrances; sur quoi la Cour commit deux conseillers afin d'ouir les parties.

1584

FA1504

Deux copies de la lettre de Philippe II au duc de Parme pour lui demander son avis sur le transport projeté du Parlement à Besançon. (1584) Lettre du même Philippe II à ceux de Dole pour leur dire que les Sieurs Colard et Gollut par eux députés à Madrid pour combattre le projet de transport du Parlement, se sont dignement acquittés de leur mission, et pour les assurer que, en considération de leur fidélité, il ne fera rien à leur détriment (1584).

1584

FA1505

Deux lettres, l'une du Président Richardot, l'autre du Sr Boutechoux, au sujet du transport projeté du Parlement; ils offrent leurs bons services à la ville.

1584

FA1506

Quarante lettres écrites à la ville, et minutes de ses réponses, au sujet des négociations qu'elle faisait à Madrid pour empêcher le transport du Parlement. Ces lettres étant des Srs Colard, Gollut, Bereur, Garnier, Marc Prevost, Chaiget (de Lyon).

1584-1585

FA1507

Dix lettres adressées à la ville par Jean Belin, son chargé d'affaires à Madrid, au sujet du Parlement. Avec les pièces du procès qu'eut la ville contre ledit Belin, au sujet des frais de son voyage à Madrid.

1584-1586

FA1508

Remontrances adressées par la ville aux archiducs Albert et Isabelle pour empêcher le transport de la Cour de Parlement et de l'université à Besançon; avec les apostilles mises par les archiducs.

1599

FA1509

Copie des propositions en 17 articles, communiqués aux députés de Besançon, et énonçant les conditions auxquelles le roi transférerait le Parlement en cette ville, avec les observations de ceux de Besançon mises en marge.

1624

FA1510

Instructions remises par la ville à MM. de Byarne, Guyon, Pyrot et Matherot en les députant auprès des villes de Franche-Comté, pour que celles-ci intervinssent par requête adressée au roi, afin de le détourner de transporter le Parlement à Besançon; avec la liste des villes où chacun de ces députés devait se présenter. Plus requêtes des villes de Vesoul, S. Amour, Arbois, Bletterans, S. Claude, Jussey, Orgelet, Lons-le-Saulnier, Baume, Pontarlier, Fauconney, Luxeuil, Nozeroy et Quingey; extrait de la délibération du Conseil d'Ornans à ce sujet; requête des États de la Franche-Comté contre le projet de transport.

1624

FA1511

Copie d'une lettre du Sr Clément de Myon, député de la ville à Madrid, au sujet du transport du Parlement; avec un état de la dépense par lui faite dans cette négociation.

1624-1625

FA1512

Information faite par ordre du mayor contre divers particuliers qui avaient voulu s'opposer à la distribution des convocations adressées aux notables qui devaient délibérer sur l'envoi d'une députation en Espagne, et ce afin de s'opposer au transport du Parlement.

1626

FA1513

Minute de la requête présentée à la Cour par la ville, afin qu'elle exposât au roi les raisons qui militaient contre le transport du Parlement; avec copie de la lettre que la Cour écrivit à cette occasion à l'infante Isabelle.

1626

FA1514

Copies.

1° de la consulte présentée au roi par ceux de Besançon pour avoir le Parlement ;
2° de la lettre de Philippe IV au Cardinal de la Cuenca pour lui demander son avis sur cette consulte ;
3° des réponses du Cardinal qui furent favorables à ceux de Dole ;
4° d'une lettre du même au Comte-Duc Olivarès ;
5° copies en espagnol de 3 lettres écrites sur ce sujet au même Cardinal, l'une d'elles étant du roi Philippe IV.

1626

FA1515

Quarante-deux lettres adressées à la ville de Dole, ou à divers personnages, au sujet des négociations qui se faisaient à Madrid et à Bruxelles contre le transport du Parlement; ces lettres écrites par les Srs Boyvin, Girardot, Bereur, de Byarne, Chaillot, Jean d'Ayala. État de la négociation des Sieurs de Byarne et de Beauchemin en 1626 par Maurice Perrot, Lons, 1901 (imprimé).

1623-1626

FA1516

Instructions secrètes remises par la ville aux Sieurs de Byarne et de Beauchemin ses députés à Madrid pour s'opposer au transport du Parlement (3 pièces). Plus copie des instructions données par la ville aux Sieurs de Marenches et de Basan députés en Flandre pour le même fait.

1626

FA1517

Minute des remontrances de la ville de Dole présentées à l'infante Isabelle contre le projet de transport du Parlement. Avec la copie des réponses de Besançon, en 83 articles. Et copie des deux édits de police des gouverneurs de cette ville.

1624-1626

FA1518

Deux lettres du roi Philippe IV, l'une adressée au magistrat, l'autre en espagnol adressée au Président Thomassin et disant en substance que le Parlement resterait à Dole; avec deux traductions de cette lettre et la copie de la réponse du Président.

1626

FA1519

Minute d'une requête présentée à l'infante Isabelle par la ville à l'effet de connaître la résolution prise par le roi au sujet du Parlement; avec une lettre de l'infante à la ville.

1627

FA1520

Inventaires et notes de divers papiers ayant servi aux négociations faites en 1624 et 1626 pour empêcher le transport du Parlement, et ayant aussi servi à écrire la relation des voyages et négociations des députés de Dole.

1627

FA1521

Relation écrite sur un cahier in-folio de 45 feuillets du voyage des Sieurs de Byarne et de Beauchemin en Espagne auprès du roi Philippe IV en 1626. Extrait du compte des dépenses par eux faites dans ce voyage. Extrait d'une délibération de 1631 par laquelle on leur vota des remerciements tant à l'occasion de ce voyage que pour avoir rédigé cette relation.

1627

FA1522

Un recueil ou cahier in-folio de 42 feuillets contenant des copies authentiques de plusieurs pièces importantes ayant servi dans les précédentes négociations. Ce sont : un mémoire de la ville de Dole; des lettres du roi et de plusieurs grands personnages; le traité de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne avec les habitants de Besançon en 1451; le traité de civilège des villes de Besançon, Soleure et Fribourg; l'acte de rétablissement du Parlement à Dole en 1490; idem celui de la Chambre des comptes et de l'hôtel des monnaies en 1494.

XVII^e s.

FA1523

Autre recueil relié en parchemin, de 149 feuillets où sont copiées 20 pièces relatives aux précédentes négociations, lesquelles pièces sont détaillées dans une table insérée en tête de ce recueil.

XVII^e s.

FA1524

Copie des articles présentés à l'infante Isabelle par ceux de Besançon, touchant la gardienneté.

1627

FA1525

Minutes de 13 lettres écrites par la ville à divers personnages, et d'articles dressés par elle pour s'opposer au projet de transport du Parlement.

1631

FA1526

Copie des plaintes et griefs présentés à l'archiduc Léopold par ceux de Besançon contre le Parlement de Dole. Avec copie des réponses du Parlement en un gros cahier in-folio de 34 feuillets.

1647-1648

FA1527

Déclaration du roi portant que les conseillers au Parlement qui ont fait partie du magistrat de la ville de Dole ne seront point suspects dans les causes intéressant ladite ville, et pourront en connaître. Avec un double sur parchemin.

1649

FA1528

Minute d'une requête présentée au roi Philippe IV par la ville de Dole pour avoir confirmation de ses priviléges notamment en ce qui concerne la séance du Parlement (cette requête énumère tous les faits historiques sur lesquels la ville fondait son titre et sa qualité de ville capitale.). Avec un exemplaire imprimé d'une requête présentée au nom de la ville par le P. Jacomé Burgiard, gardien des Capucins de Dole (cette requête rédigée en espagnol n'est qu'une traduction libre de la précédente). Plus une lettre de Don Hieronymo de la Torre au sujet de cette confirmation de priviléges.

1654

FA1529

Trente-sept lettres écrites au sujet des négociations faites à Madrid par MM. de Saint-Mauris-Falletans et Altériet, députés de la ville pour s'opposer au transport du Parlement à Besançon. Parmi ces lettres s'en trouvent deux de Philippe IV; les autres sont presque toutes de ces deux députés. Plus deux mémoires et instructions les concernant.

1656

FA1530

Un volume in-4° de 60 feuillets, relié, étant la relation du voyage d'Espagne fait par MM. de Saint Mauris et Altériet.

1657

FA1531

Pièces du procès de la ville contre MM. de Saint-Mauris et Altériet, au sujet des frais de leur voyage d'Espagne et de la reddition de leurs comptes. Avec celles de la ville contre deux marchands de Lyon qui avaient fourni des lettres de change.

1657

FA1532

Copie d'un mémoire présenté par ceux de Besançon demandant que le Parlement fût transféré en leur ville.

1661

FA1533

Papiers relatifs à la négociation du P. Jacomé Burgiard à Madrid, au sujet du transport du Parlement, auquel il avait été chargé par la ville de Dole de s'opposer :

1° Quatre lettres dont une de Philippe IV qui assure les Dolois du maintien du Parlement.

2° Quatre autres pièces notes et mémoires relatifs au dit voyage.

3° Un recueil petit in-folio de plusieurs pièces imprimées latines et espagnoles relatives à cette négociation.

4° Autre recueil de pièces manuscrites parmi lesquelles s'en trouvent trois imprimées ayant aussi servi à cette négociation. On y retrouve beaucoup des pièces de la cote 1523. Il n'y a pas de table à ce recueil qui contient environ 200 feuillets. Ces 2 recueils sont précieux et intéressants pour l'histoire de Dole et du Parlement.

1662

FA1534

Requête adressée au roi par la ville de Dole pour obtenir le rétablissement du Parlement. Cette requête fut renvoyée au Prince d'Aremberg qui n'émit pas un avis favorable. Lettre du Connétable de Castille exprimant à la ville son mécontentement des démarches qu'elle faisait pour faire rétablir le Parlement.

1669

FA1535

Compte des deniers employés aux négociations de la ville à Madrid tant pour le rétablissement des fortifications que pour la rendue du Parlement à Dole.

1669

FA1536

Copies des requêtes présentées au roi par un grand nombre de villes et communautés du pays pour demander que le Parlement fût rétabli à Dole plutôt qu'en toute autre ville.

1670

FA1537

Quatre lettres adressées à la ville dont deux par la reine régente qui annonce qu'elle a rétabli le Parlement à Dole, et par lesquelles lettres on voit encore qu'il a été rétabli en considération de la promesse de 300 000 écus faite par la ville pour le redressement des fortifications.

1671

FA1538

Copies de trois pièces relatives aux priviléges de la ville de Dole quant à la séance du Parlement. A quoi est jointe la relation du voyage d'Espagne faite par le Sr de Moissey député à cet effet.

1671

FA1539

Copies de deux requêtes présentées à Louis XIV par la ville pour empêcher que le Parlement ne fût transféré à Besançon; avec les réponses de la ville aux articles présentés par ceux de Besançon, et la copie des lettres-patentes d'institution à Dole du Parlement par Charles VIII, en 1490.

1675

FA1540

Quatre lettres du Sr Corrur chargé par la ville de négocier à Paris le maintien du Parlement de Dole.

1675

FA1541

Copie des lettres-patentes de Louis XIV, données le 22 août 1676, et transférant le Parlement à Besançon. Avec une lettre du Président Jobelot, adressée au Mayeur, au sujet des bancs qui étaient restés en la grand-Chambre du Parlement.

1676

FA1542-1604 Université

FA1542-1569 Statuts, privilèges et police de l'Université

FA1542

Un cahier contenant 27 feuillets où sont transcris :

- 1° La bulle du pape Martin V érigéant l'université de Dole, en 1423 (voir à la cote 1274 pour celle d'Eugène IV).
- 2° Copie des statuts et priviléges concédés à ladite université par Philippe-le-Bon en 1424.
- 3° Copie des lettres-patentes de Charles-Quint confirmatives de ces priviléges, en 1531.
- 4° Copie d'un mandement du duc d'Albe donné à Bruxelles en 1571 pour l'observation de ces priviléges; ce cahier écrit vers 1575. Avec des copies séparées des 3 premières pièces.

1423-1571

FA1543

Deux copies authentiques des lettres-patentes de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne données en 1437, le 15 décembre et fixant pour toujours à Dole le siège de l'université, l'une de ces copies étant sur parchemin prise en 1457, l'autre sur papier en 1656.

1437

FA1544

Copie d'un arrêt du Parlement donné en 1460, réglant les droits de divers particuliers et communautés dans les rentes et partages de Vignory en la Saulnerie de Salins, et assignant entre autres à l'université de Dole 600 fr. de rente.

1460

FA1545

Copie non signée d'une sentence préparatoire d'un bailliage de Dole rendue entre les Srs Procureur-général et bedeau de l'université, appelant contre le syndic d'une sentence de la mairie dont la terreur n'est relatée. Il est ordonné aux parties d'exhiber leurs titres.

1500

FA1546

Grosse d'un mandement d'appel pour la ville contre MM. de l'université s'étant fait, par un mandement de nouvelleté déclarer exempts des gects communaux.

1515

FA1547

Copie de requête présentée à la Cour par le Procureur général de l'université, afin de faire déclarer les bedeaux exempts de guet et garde.

1528

FA1548

Copie authentique des lettres-patentes accordées par Charles-Quint en 1530, à l'université de Louvain (copie délivrée en 1664 à requête du magistrat et de l'université de Dole).

1530

FA1549

Pièces d'un procès de l'université de Dole contre le Notaire Pierre Dumont au sujet d'un treige sis proche la maison de l'université, et dont la largeur est fixée à une toise, la ville étant intervenue.

1537-1542

FA1550

Deux requêtes présentées à l'Empereur par la ville pour empêcher les distributeurs de l'université de conférer à des écoliers ou étudiants les lectures des arts qui s'enseignaient au collège de grammaire, afin qu'ils les donnassent à des régents du dit collège, ainsi que cela avait lieu d'habitude.

1549-1554

FA1551

Information faite contre le Sr Loys de Saint-Moris, professeur d'Institutes en l'université, lequel négligeait tellement ses lectures que la ville présenta requête au roi pour que les distributeurs pussent nommer un autre professeur, ce qui fut permis par une lettre du roi adressée à la Cour qui fut chargée d'y veiller.

1558

FA1552

Copie authentique du serment que doivent prêter les professeurs de l'université à leur entrée en fonctions (extraite du livre des statuts et priviléges de l'université de Dole).

XVIE s.

FA1553

Copie de l'édit du roi défendant à tous ses sujets d'aller étudier hors des universités de son royaume.

1570

FA1554

Copie des réponses attribuées par MM. de l'université à la requête de la ville présentée au gouverneur Comte de Champlitte, tendant à ce qu'ils fussent déboutés des exemptions et priviléges par eux prétendus au regard des charges municipales, sur quoi le gouverneur ordonna aux parties d'exhiber leurs titres (1572). Copie de la requête présentée au duc de Parme par les Sieurs de l'université au sujet des exemptions par eux réclamés; avec une autre requête de la ville à ce sujet, et un inventaire de diverses pièces produites en cette occasion (1577). Plus une lettre du duc de Parme à la Cour, au sujet de l'exemption de guet et garde prétendue par ceux de l'université (1581).

1572-1581

FA1555

Copie des remontrances présentées à la Cour par MM. de l'université pour empêcher la publication d'un mandement qui accordait la préséance à la Chambre des comptes.

1577

FA1556

Enquête faite de la part du magistrat sur l'état ancien et actuel de l'université, et sur les causes de sa décadence telle qu'à cette époque il y avait à peine 50 à 60 étudiants.

1575

FA1557

Requête présentée à la Cour par la ville afin qu'il fût ordonné aux professeurs de l'université de reprendre leurs leçons, avec les réponses de ceux-ci (1578). Autre requête, autres réponses sur fait semblable (1585).

1578-1585

FA1558

Requêtes présentées au roi et aux archiducs par le magistrat, demandant à ce que l'une des trois places de distributeurs de l'université fût attribuée au mayeur; ces requêtes renvoyées à l'avis de la Cour.

1604

FA1559

Requêtes et autres pièces concernant les réclamations faites par l'université au sujet de plusieurs écoliers et étudiants que le mayeur avait fait emprisonner et qu'il est obligé de restituer au recteur (1605-1607-1608 et 1659).

1605-1659

FA1560

Copie de deux attestations, l'une du Parlement, l'autre du P. Touzelle recteur des Jésuites, délivrées à l'université sur sa demande pour lui servir en une cause pendante à Rome contre la cité de Besançon.

1612

FA1561

Copies.

1° Du règlement fait par les archiducs, en 1617, au sujet de l'université, du traitement des professeurs, de leur remplacement,

du nombre des lecteurs, du choix du recteur et de quelques autres points.

2° De la répartition faite entre les divers professeurs de la somme de 3300 fr. à laquelle se monte la dot de l'université.

3° De deux lettres des archiducs sur l'exécution des dits règlements.

4° Remontrances de la ville au sujet des différends élevés entre l'université et les Jésuites au sujet des lectures de théologie.

1617

FA1562

Requête présentée au Mayeur par les officiers et écoliers de l'université au sujet de difficultés qu'ils avaient avec les professeurs; sur quoi fut dit que le Conseil députerait des commis pour examiner l'affaire; avec le double de cette requête. Copie d'une autre requête des écoliers de l'université demandant à la Cour qu'elle prit des mesures contre les sévérités et abus de pouvoir des professeurs à leur égard; sur quoi la Cour dit qu'elle y pourvoirait.

1620

FA1563

Information faite par le Sr de Byarne, mayeur, au sujet d'une sédition et d'un tumulte auquel avaient pris part les étudiants de l'université; sur quoi les recteur et professeurs étaient intervenus pour réclamer les prisonniers que le mayeur avait fait saisir.

1628

FA1564

Pièces de la ville contre divers professeurs de l'université refusant de payer le guet et garde.

1640

FA1565

Deux requêtes présentées à la Cour par MM. de l'université contre divers particuliers se qualifiant indûment de docteurs en théologie et en médecine (1644-1647). Avec une semblable requête contre le Sr Caseau qui se mêlait d'enseigner le droit à plusieurs jeunes gens de Poligny (1653).

1644-1653

FA1566

Quatre pièces relatives à certaines difficultés intervenues entre les distributeurs de l'université, contre les recteur et professeurs, au sujet des attributions prétendues par les premiers.

1650

FA1567

Pièces relatives à divers procès soutenus par MM. de l'université, et exhibées par le procureur Garnier pour se faire payer de ses gages.

XVIII^e s.

FA1568

Placet présenté au magistrat par le recteur de l'université, demandant qu'il fût fait enquête pour constater la séance et le rang qu'avaient occupé de tout temps dans les cérémonies publiques le recteur et les professeurs de l'université, avec l'indication des témoins à entendre.

1677

FA1569

Extrait de plusieurs délibérations et lettres concernant la maison de l'université à Dole, avec copie d'un traité fait à cette occasion.

1701-1703

FA1570-1586 Nominations et gages de professeurs

FA1570

Mandement patent de Charles-Quint ordonnant à son trésorier général de Bourgogne de payer 1200 fr. pour 3 ans à un professeur extraordinaire.

1549

FA1571

Lettre du cardinal de Granvelle à la ville, lui annonçant qu'il a obtenu de l'Empereur qu'une somme de 500 fr. serait affectée pendant 5 ans à l'entretien d'un professeur extraordinaire, mais à condition de faire cesser l'abbaye (c'était l'abbaye des Pères-Folies). Avec un billet signé Perrenot, et annonçant la même concession. Plus ledit mandement de 500 fr. par an, au profit du professeur Strace.

1555

FA1572

Autre mandement patent de Philippe II, accordant 800 fr. par an pendant 8 ans pour les gages d'un professeur extraordinaire en l'université de Dole, avec une copie de ce mandement (1559). Autre mandement de Philippe II, accordant 600 fr. pendant 10 ans aux mêmes fins que dessus (1561). Requête de la ville à l'infante sur quoi elle déclara que ces 600 fr. de traitement ne courraient que du jour où le professeur aurait commencé ses lectures (1564).

1559-1564

FA1573

Autres lettres-patentes de Philippe II, accordant 600 fr. pendant 6 ans pour les gages d'un professeur extraordinaire.

1569

FA1574

Deux copies, l'une sur parchemin, l'autre sur papier, de la concession faite par le duc d'Albe de la somme de 3000 fr. par an pour augmenter les gages des professeurs de l'université, avec le détail de ce qui devait être alloué à chacun d'eux sur ces 3000 fr. (1571). Copie d'une lettre écrite par don Juan à la Chambre des comptes, pour lui ordonner de passer en compte au receveur de Bourgogne les 3000 fr. accordés par le roi en complément du traitement des professeurs. Plus copie d'une requête du Procureur général se plaignant à la Cour de ce que ces 3000 fr. ne se payaient pas (1577).

1571-1577

FA1575

Recueil de lettres adressées à la ville par le cardinal de Granvelle sur divers sujets, notamment l'université, les professeurs extraordinaire, et les différends avec le Sr de Dissey.

1555-1580

FA1576

Requête présentée au roi par la ville demandant augmentation de 3 à 400 écus à ajouter au traitement des professeurs extraordinaire, ladite requête renvoyée à l'avis du duc de Parme, avec une lettre de Philippe II. (1590) Plus un procès-verbal de MM. Grivel et Matherot députés de la Cour auprès de la Chambre des comptes, au sujet du paiement des gages des professeurs de l'université (1599).

1590-1599

FA1577

Deux lettres-patentes des archiducs Albert et Isabelle accordant à l'université, par la 1ère, 200 fr. par an à prendre sur les deniers du demi-niquet pour les gages d'un professeur d'anatomie, et par la 2ème 600 fr. de supplément au professeur extraordinaire (le roi donnait déjà pour ce professeur 600 fr., et la ville autant; en tout 1200). Ces patentes enregistrées la même année à la Chambre des comptes.

1619

FA1578

Recueil de lettres et pièces diverses concernant le docteur Camille Plancius, professeur extraordinaire en l'université de Dole (plusieurs de ces lettres sont en italien).

1560

FA1579

Lettre du Cardinal de Granvelle au sujet du docteur Strace, professeur extraordinaire, qui était venu se plaindre de ce qu'on lui avait retranché de ses appointements à cause d'interruptions dans ses lectures; (1564) avec un recueil des pièces concernant les difficultés dudit Strace avec la ville (1578).

1564-1578

FA1580

Copie du traité de la ville avec le docteur Olzignanus pour être professeur extraordinaire en l'université, moyennant 550 écus par an (1568). Traité semblable avec le docteur Cynus Campanus, moyennant 600 écus (1570).

1568-1570

FA1581

Minute d'une lettre de la ville au cardinal de Granvelle afin que celui-ci s'entremît pour faire venir à Dole un certain professeur de Padoue comme professeur extraordinaire; avec minute d'une requête adressée au roi pour le prier de renvoyer à Dole le Dr Olzignanus qui avait été appelé par le duc de Parme.

1573

FA1582

Lettre de don Juan d'Autriche à la ville, pour qu'elle eût à recevoir le Dr Ramus en la charge de premier professeur de l'université.

1578

FA1583

Deux attestations touchant la capacité et l'orthodoxie de Scipio Giardini, professeur en l'université de Dole, avec 3 lettres de lui.

1583

FA1584

Recueil assez volumineux de pièces de diverses sortes, surtout de lettres concernant plusieurs professeurs extraordinaires que la ville demanda pour enseigner en l'université : Alciat, Bellon, Marchand, Marc-Fauche, Strace, et quelques autres.

XVI^e s.

FA1585

Grosse du traité passé entre la ville et le Sr Portier, ou Pourtier, pour exercer la charge de premier professeur en l'université, aux gages de 1200 fr. par an payables moitié par S.M., moitié par la ville. Avec une quittance de 300 fr. du dit Sr Portier.

1606

FA1586

Grosse d'un autre traité aux mêmes fins que le précédent, passé entre la ville et le docteur Bernardin Tornielli, aux gages de 1800 fr. par an pendant trois ans; avec expédition d'un nouveau traité pour 3 autres années en 1626. (1623) A quoi est jointe une requête de la ville à la Cour pour faire ratifier ce traité et obtenir les 600 fr. accordés en 1619 par les archiducs. Plus copie de l'octroi fait par le roi d'une somme de 300 fr. pour les frais du voyage de Tornielli, dont quittance est ici jointe (1626).

1623-1626

FA1587-1596 Luttes de la ville de Dole contre celle de Besançon au sujet de l'Université

FA1587

Copie de la lettre adressée par Philippe II à l'Empereur Maximilien pour le détourner d'ériger une université à Besançon. Avec un mémoire non daté sur le préjudice et détriment qui résulterait pour Dole de l'érection d'un collège de Jésuites à Besançon. (1565) Plus copie de la lettre du duc d'Albe à son ambassadeur à Rome pour qu'il s'efforçât d'empêcher l'érection de l'université de Besançon (1574).

1565-1574

FA1588

Bref du pape Pie V révoquant la concession d'une université faite à ceux de Besançon (1567). Avec une lettre du Sr Vuillet datée de Rome et adressée au Mayeur, portant qu'il n'a pu obtenir confirmation de ce bref de révocation (1582).

1567-1582

FA1589

Copie du traité de ceux de Besançon avec le Sr Baudoin pour exercer la charge de premier professeur en l'université qu'ils comptaient faire ériger, et ce aux gages de 1800 fr. par an.

1569

FA1590

Recueil des pièces relatives aux démarches faites par la ville en 1582, 1583, et 1584, pour empêcher l'érection de l'université demandée au Pape par ceux de Besançon.

1° Mémoires et remontrances présentées par la ville soit au Pape, soit au roi contre les prétentions de Besançon, avec des copies de pièces relatives à ces mémoires.

2° Instructions et lettres concernant les négociations à Madrid du Sr Guyon-Mairot, député de la ville.

3° Une lettre de Philippe II à la ville, une de dom Enrique son ambassadeur à Rome, et une du duc de Parme.

4° Quinze lettres des villes de la province, adressées à celle de Dole pour l'assurer de leur concours contre les prétentions de Besançon.

5° Plusieurs lettres échangées avec les villes de Fribourg et Soleure.

6° Enfin la collection assez volumineuse de toutes les lettres adressées à la ville par divers personnages et écrites par elle au sujet de ces négociations qui finirent par le rejet des demandes de Besançon.

1582-1584

FA1591

Autre recueil semblable au précédent, mais beaucoup moins volumineux, relatif aux démarches de la ville, en 1588, contre Besançon au sujet de l'université. Instructions et mémoires fournis par la ville en cette occasion. Lettre du duc de Parme assurant la ville de sa protection. Lettres diverses adressées à la ville et écrites par elle.

1588

FA1592

Copies non signées d'un bref de motu proprio donné par Sixte-Quint à ceux de Besançon pour leur permettre d'ériger une université, puis d'un autre bref révocatoire du précédent. Bref du pape Clément VIII révoquant toute concession d'université faite antérieurement à ceux de Besançon.

1590

FA1593

Pièces concernant les démarches faites par la ville de Dole contre celle de Besançon au sujet de l'université, de 1607 à 1612.

1° Copies des bulles du Pape Paul V révoquant toute concession d'université à ceux de Besançon, et maintenant l'université de Dole.

2° Remontrances de la ville à la Cour pour que celle-ci s'entremît afin que le bref ci-dessus sortît son effet.

3° Copie d'une lettre des archiducs à messire Dortemberg, auditeur de rote à Rome.

4° Billet contenant l'énumération des raisons qui devaient faire rejeter la demande de ceux de Besançon.

5° Lettres adressées de Rome à la ville de Dole.

6° Notes et quittances de sommes dues ou payées par la ville de Dole à ses négociateurs à Rome.

1607-1612

FA1594

Copies de dix lettres et pièces relatives à la négociation à Rome du Sr Fouillot comme député de la ville de Dole et de l'université, pour s'opposer au transport à Besançon de ladite université.

1648-1649

FA1595

Recueil de pièces concernant le transport définitif de l'université de Dole à Besançon ordonné par Louis XIV, suivant ses lettres-patentes de 1691 dont copie est ci-jointe. Ces pièces sont des mémoires et lettres de la ville qui s'efforce soit de prévenir la mesure, soit d'en empêcher l'exécution en sollicitant la révocation de ces lettres-patentes.

1691

FA1596

Autre recueil de lettres et de mémoires, tant manuscrits qu'imprimés, relatifs au rétablissement de l'université à Dole sollicité par cette ville. En 1722, les états du duché de Bourgogne demandèrent l'érection d'une université à Dijon. Les autres universités furent consultées à ce sujet. Celle de Besançon qui s'y vit la plus intéressée réclama aussi le plus vivement. Alors

Dole profita de ces conjonctures pour demander le rétablissement de l'université qui lui avait été enlevée en 1691, se fondant sur ses droits anciens et sur sa position à égale distance de Dijon et de Besançon. Mais cette affaire n'aboutit pas.

1702-1722

FA1597-1604 Différents avec plusieurs cités de la province au sujet de leurs collèges et de l'enseignement qui s'y donnait

FA1597

Copie d'une sentence du grand Conseil de Malines contre ceux de Tournay s'étant permis de faire enseigner la théologie en leur collège.

1530

FA1598

Pièces contre Besançon.

1° Copie dûment signifiée d'un bref du Pape Pie V portant interdiction à ceux de Besançon de faire enseigner la théologie et la philosophie (1567).

2° Bref du pape Paul V renouvelant l'interdiction ci-dessus (1611).

3° Inventaire des pièces de la ville demandant à l'archiduc confirmation de ce bref (1611).

4° Copie collationnée de l'information faite par le conseiller Chaumont sur les lectures qui se faisaient à Besançon, avec une autre copie non collationnée de cette information (1611).

5° Minute d'une requête de la ville à l'archiduc pour que celui-ci fit exécuter le bref de Paul V, avec la copie des lettres écrites à ce sujet à la Cour par l'archiduc (1611).

6° Compte de la dépense faite par J.-B. de S. Mauris, député de la ville, au sujet des lectures qui se faisaient à Besançon (1612).

7° Lettres apostoliques du Pape Urbain VIII portant défenses aux Jésuites et aux Minimes de Besançon d'enseigner la théologie et la philosophie à d'autres qu'à leurs religieux, avec une copie de ces lettres et leur notification au provincial des Jésuites (1630).

8° Bulles du même Urbain VIII portant mêmes défenses aux Jésuites et Minimes de Besançon, avec les notifications de la dite bulle et les requêtes de la ville à l'infante Isabelle pour qu'elle la fit observer (1630).

9° Arrêt du Parlement interdisant à ceux de Besançon de faire enseigner la philosophie et la théologie, avec défenses à tous autres de la province de faire tel enseignement, cet arrêt rendu sur requêtes du magistrat et de l'université de Dole dont les pièces et mémoires sont ici joints. Plus trois copies imprimées de cet arrêt (1648).

10° Mémoire des raisons qui devaient empêcher la Cour de permettre aux Jésuites, Minimes et Oratoriens de Besançon d'enseigner la théologie (vers 1660).

1567-1660

FA1599

Pièces contre Salins.

1° Minute de remontrances faites à LL. AA. par le magistrat de Dole pour empêcher l'érection d'un collège de Jésuites à Salins, avec 3 minutes de lettres écrites à cette occasion, et les réponses de ceux de Salins (1620).

2° Copie des instructions remises par le magistrat de Salins au Sieur David, co-échevin de cette ville, chargé d'aller à Lyon faire entendre à la congrégation générale des Jésuites les raisons pour lesquelles le dit magistrat, vu la pauvreté des finances de la ville n'avait agréé le projet d'ériger un collège de Jésuites, nonobstant le désir de LL. AA. à ce sujet (1620).

3° Requête présentée à la Cour par le magistrat de Dole, pour qu'il fût interdit aux Oratoriens de Salins d'enseigner la théologie et la philosophie, cette requête communiquée au Supérieur des dits Oratoriens (1629).

4° Copie du traité fait entre le magistrat de Salins et les Oratoriens pour l'enseignement des études, avec copie de la requête présentée au roi par le dit magistrat pour autoriser ce traité, laquelle requête est renvoyée (1642) à l'avis de la Cour qui le donne favorable pourvu qu'il ne soit permis aux Pères d'enseigner la théologie ni la philosophie (1640).

5° Pièces de la ville de Dole contre celle de Salins au sujet de la philosophie qui s'enseignait chez cette dernière ville (1643).

1620-1643

FA1600

Pièces contre Vesoul.

1° Copie du traité de la ville de Vesoul avec les Jésuites pour l'érection d'un collège, avec copie de l'enregistrement au bailliage de Vesoul des lettres-patentes des archiducs autorisant ce collège qui ne se devait composer que de quatre classes (1610).

2° Copie du traité de la ville de Vesoul avec les Jésuites pour que ceux-ci ajoutassent la rhétorique à leur enseignement, et ce moyennant 200 fr. d'augmentation par an (1617).

3° Placet de ceux de Vesoul au sujet de la requête par eux présentée à LL. AA. pour l'autorisation de ce second traité. Copie de cette requête, réponses de la ville de Dole, réponses des Jésuites; autres pièces concernant l'opposition formée par le magistrat à ce que l'on enseignait à Vesoul la rhétorique et les cas de conscience (1618).

4° Appointement rendu par S.A. et ordonnant aux Vésuliens de se conformer au traité de 1610, et de se contenter des quatre classes ci-mentionnées (1618).

1610-1618

FA1601

Pièces contre Gray.

1° Trois copies de la requête du procureur-général tendant à ce que la Cour interdît à tous magistrats des villes de la province, et notamment à celui de Gray de changer la forme ancienne de leur collège, laquelle interdiction fut prononcée conformément aux fins de la requête (1629).

2° Pièces concernant l'opposition faite par la ville de Dole à la requête présentée par ceux de Gray demandant de pouvoir confier leur collège aux Jésuites, lequel jusque-là avait été régi par les religieux Prémontrés; parmi ces pièces se trouve un extrait du recès des Etats de 1613 se plaignant de la multiplicité des collèges de Jésuites dans la province (1653).

1629-1653

FA1602

Remontrances présentées à S.M. par les Etats du pays pour empêcher l'érection d'un collège de Jésuites à Pontarlier.

1636

FA1603

Recueil de plusieurs requêtes, mémoires et lettres au sujet des lectures de philosophie et de théologie qui se devaient faire ou se faisaient à Vesoul et à Arbois, et auxquelles la ville de Dole fait opposition; à quoi sont jointes plusieurs copies d'arrêts du Parlement interdisant à tous ceux qui n'y étaient autorisés de s'ingérer dans un pareil enseignement.

1685-1706

FA1604

Appendice. Collège de Bourgogne fondé à Paris. Deux pièces seulement : la première est une copie de requête des chapelains et boursiers du dit collège demandant qu'il fût pourvu aux dégradations et ruines du bâtiment; la deuxième est un extrait du recès des États de 1606 relatif à la restauration de ce collège et à l'envoi d'un commis à Paris pour y vaquer. Protestations auprès de l'intendant contre l'établissement d'un nouveau collège à Lons-le-Saunier, par les Révérends Pères.

1606-1689

FA1605-1615 Chambre et Cour des Comptes

FA1605

Requête présentée à la Cour par la ville demandant de pouvoir tirer copie authentique de la déclaration du roi donnée en 1494, fixant à perpétuité à Dole la Chambre des comptes, ce que la Cour accorde.

1590

FA1606

Copie du brevet du roi qui accorde aux officiers de la Chambre des comptes la tribune de l'église Notre-Dame de Dole, avec copie de l'arrêt du Conseil d'Etat touchant le cérémonial aux prédications, et la préséance accordée à la Chambre des comptes sur les Doyen, Chanoines et Familiers.

1689

FA1607

Recueil des lettres adressées à la ville et écrites par elle, des mémoires, délibérations et instructions relatives aux négociations de la ville de Dole pour obtenir la fixation de la Chambre des comptes (ce recueil qui est volumineux et offre d'ailleurs des détails intéressants, contient en outre quelques pièces mêlées relatives à l'université et au Parlement qui venaient d'être transférés à Besançon).

1692-1693

FA1608

Lettres-patentes de Louis XIV confirmant à perpétuité à Dole la Chambre des comptes créée en 1494 par Maximilien, laquelle prendra le nom de Cour des comptes, domaines, aides et finances du Comté de Bourgogne. Cette confirmation fut

donnée moyennant un don gratuit de 40000 livres, pour le paiement duquel Dole fut autorisé à s'imposer extraordinairement ou à emprunter.

A ces lettres sont jointes :

1° une copie imprimée, mais incomplète, de l'édit de Versailles donné en août 1692, et réglant les attributions de ladite Cour.

2° Une copie imprimée à Dole de l'édit du roi donné en août 1692 et qui confirme à Dole la séance de la Cour des comptes (février 1693).

1693

FA1609

Copie de l'édit de Louis XIV portant création d'un bureau des finances à Besançon. Avec minute des doléances présentées par la ville de Dole contre cette création.

1696

FA1610

Copie non signée de l'édit de 1698 portant création de nouveaux conseillers à la Cour des comptes de Dole.

1698

FA1611

Copie d'un arrêt du Conseil d'État rendu sur requête de la ville de Dole, et remontrances du Président Borrey, au sujet du logement de la Cour des comptes transférée dans l'ancien palais du Parlement, le palais qu'elle occupait antérieurement étant cédé au Président de la Cour pour y prendre son logement (1700). Minute des accordances de la ville avec la présidente Borrey, pour terminer les difficultés qui avaient eu lieu avec son mari au sujet de son logement dans le dit palais (1703). Divers marchés et devis d'ouvrages nécessaires pour apprécier le palais de la Cour des comptes (1701-1702).

1700-1703

FA1612

Lettres et mémoires de la ville à l'intendant de la province pour répondre aux plaintes formées par les membres de la Cour des comptes de ce que les Échevins leur avaient imposé des logements de troupes nonobstant leurs exemptions.

1707

FA1613

Recueil des lettres, mémoires et autres pièces concernant les efforts que fit la ville de Dole pour s'opposer au projet de translation de la Cour des comptes de Dole à Besançon.

1702-1721

FA1614

Déclaration du roi, imprimée, ordonnant à tous détenteurs de titres constatant leurs droits sur des objets dépendant du domaine d'avoir à les représenter, et ce afin de parvenir au rétablissement des registres de la Cour des comptes endommagés par l'incendie de 1737.

1737

FA1615

Recueil de lettres, mémoires et papiers divers relatifs aux démarches tentées par la ville de Dole pour obtenir le rétablissement de la Cour des comptes supprimée en 1773.

1773-1775

FA1616-1632 Hôtel des Monnaies et privilèges des monnayeurs

FA1616

Copie, prise en 1538, des privilèges des monnayeurs, spécialement de ceux d'Auxonne, accordés par Eudes (1344), Jean comte de Nevers (1404), Jean comte de Flandres (1417), et Marie de Bourgogne (1477). Cahier in-4° de 23 feuillets. Autre copie sur un cahier in-4° de 25 feuillets des privilèges accordés aux monnayeurs des duché et Comté de Bourgogne par Philippe-le-Bon en 1420, et Charles-le-Guerrier en 1469. Plus une copie à part, prise en 1579, des lettres-patentes de Charles en 1469.

1344-1477

FA1617

Copie du règlement des monnaies pour le duché de Luxembourg fait en 1396 par Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne.

1396

FA1618

Copie non collationnée d'un transumpt des lettres-patentes de Maximilien données en 1494 (septembre) et fixant à perpétuité à Dole le siège de la Chambre des Comptes et de l'hôtel des monnaies, lequel était précédemment à Auxonne.

1494

FA1619

Copie de requête présentée au roi par le Maître-général des monnaies de Dole se plaignant de ce que le magistrat voulait contraindre les officiers des monnaies à payer le guet et garde. A quoi sont jointes beaucoup de pièces relatives à ces difficultés, des copies des priviléges des monnayeurs, la déclaration du gouverneur disant que les dits monnayeurs devaient être exempts de guet et garde et autres charges publiques, enfin les griefs d'appel de la ville contre cette déclaration.

1561

FA1620

Lettre de Marguerite, gouvernante des Pays-Bas adressée à ceux de Dole pour les inviter à laisser les monnayeurs jouir de leurs priviléges, notamment en ce qui concerne l'exemption du guet et garde, avec une copie de cette lettre.

1561

FA1621

Copie de la requête et mémoire présentés à la duchesse de Parme, Marguerite, par le magistrat de Dole, tendant à faire déclarer que les monnayeurs seront soumis aux charges de la ville comme avant la déclaration du gouverneur.

1562

FA1622

Copie de la requête présentée au gouverneur de la province par le Sr Belin, général des monnaies, se plaignant de ce que nonobstant ses priviléges et le mandement à lui octroyé par le dit gouverneur, le Mayeur le voulait contraindre à payer 5 sols par queue pour le vin qu'il entrait en ville; avec un acte d'interpellation dudit Belin au Mayeur, au fait de l'entrée des vins.

1566

FA1623

Dix pièces, dont plusieurs sont des cahiers assez volumineux, relatives aux requêtes et démarches faites par les monnayeurs pour avoir confirmation de leurs priviléges en fait d'exemption de guet et garde et autres charges municipales, avec les réponses de la ville, et plusieurs copies des priviléges réclamés par les monnayeurs.

1577-1597

FA1624

Une vingtaine de lettres écrites au magistrat par les autres villes de la province au sujet du décret et abaissement des monnaies, et du quart de niquet que ceux de Salins prétendaient lever par chaque salignon.

1605

FA1625

Arrêt du Conseil d'Etat du roi touchant les monnaies (grossé sur 12 feuillets de parchemin.) Avec un projet d'arrêt sur même fait, rédigé par le magistrat de Dole et communiqué au général des monnaies qui y mit ses observations.

1622

FA1626

Recueil des pièces relatives au refus que faisait le magistrat de prêter le serment exigé par le règlement et édit des monnaies du 11 juillet 1622. Les membres du magistrat présentèrent d'abord requête tant au roi qu'à la Cour pour en être dispensés; puis, pour qu'il fût sursis à ce serment, afin qu'ils pussent s'entendre à ce sujet avec ceux des autres villes. Malgré les injonctions de la Cour, le magistrat refuse. Chacun de ses membres est condamné à 200 fr. d'amende. Ils se déclinent enfin à prêter serment, mais avec des réserves, donnent leur démission pour ne pas payer cette amende qui finit par leur être remise par lettres-patentes du roi, et enfin prêtent serment conformément à l'édit (20 pièces, dont une sur parchemin.).

1622

FA1627

Copie des instructions et règlements relatifs à la monnaie de Dole, et aux employés de ladite monnaie, avec les instructions du contregarde (vers 1622).

1622

FA1628

Requête et placet présentés à la Cour par Jean Nicaud, monnayeur, auquel avait été imposée la charge de garde des vignes, bien qu'il se prétendit exempt de toutes charges. Il lui fut ordonné de se conformer par provision à l'ordonnance du magistrat.

1626

FA1629

Copie d'une lettre du comte de Champlitte, adressée aux officiers du roi du ressort de Dole pour les consulter sur le rabais des monnaies et les inviter à demander au magistrat de Dole son avis, avec une copie des articles proposés à ce sujet et l'avis de la ville.

1627

FA1630

Pièces de deux contestations avec les monnayeurs au fait de leurs priviléges.

1° Le procureur syndic avait proposé à la gruyerie pour exercer les fonctions de forestier le notaire Nicaud, maître-monnayeur qui fut par le Gruyer condamné à prêter le serment de ces fonctions, ce dont il appela devant la Cour, qui cassa la sentence, et ordonna aux parties d'écrire par remontrances (1633).

2° Il s'agissait de divers monnayeurs que le Mayeur avait condamnés à exercer les fonctions de messiers (1637).

1633-1637

FA1631

Requête présentée au roi par les officiers de la monnaie, au sujet de la condamnation que la Cour avait prononcée contre eux, de faire guet et garde en personne, avec les réponses de la ville.

1643

FA1632

Avis donné par le magistrat à la demande de la Cour, au sujet de la réformation des monnaies.

1643

FA1633-1642 Bailliage

FA1633

Ordonnance de la Cour rendue sur requête de la ville, au fait de la séance du Vicomte-Mayeur qui dans les cérémonies tiendra la gauche du lieutenant au bailliage, précédant avec lui les procureur et avocats fiscaux du dit bailliage.

1574

FA1634

Recueil de pièces relatives aux démarches faites par la ville pour s'opposer à la prétention de ceux de Besançon d'avoir un bailliage.

1° Requêtes (copies de) de ceux de Besançon aux gouverneurs, et copie de leur traité de gardienneté.

2° Copies des remontrances des villes de Vesoul et Baume.

3° Lettres écrites à la ville sur ce sujet par d'autres cités de la province.

4° Extraits des résolutions prises aux assemblées des villes à Dole, pour empêcher la réussite des desseins de ceux de Besançon.

1600

FA1635

Copie de la requête des lieutenants général et local du bailliage de Dole, présentée par eux à la Cour, au sujet de la préséance qu'ils prétendaient avoir dans les cérémonies, sur ceux du magistrat, notamment à la prestation de serment de ceux-ci; avec les réponses du magistrat. Affaire non décidée, et probablement résolue en faveur du bailliage.

1650

FA1636

Pièces concernant le Présidial sollicité par la ville de Dole.

1° Lettres relatives à l'érection d'un siège Présidial demandé par la ville en compensation du transport de l'université de Besançon (1691).

2° Recueil de mémoires et requêtes de la ville pour obtenir le transport dans ses murs du siège Présidial de Gray, avec les réponses des officiers du dit Présidial (1712).

3° Minute d'un mémoire présenté au roi par les officiers du bailliage de Dole, tendant à ce que le dit bailliage fût érigé en Présidial (vers 1775).

4° Ordonnance de l'intendant taxant la ville à 800 livres pour sa part des frais de construction du palais du Présidial de Gray, et lettres du dit intendant à la ville au sujet de ses retards de paiement (1704 -1707).

1691-1775

FA1637

Pièces d'un procès entre le magistrat et les officiers du bailliage au sujet du banc que ceux-ci prétendaient avoir dans l'église, avec le droit de le faire placer avant celui de la Fabrique où siégeaient ceux du magistrat. Les prétentions de MM. du bailliage furent admises par un arrêt du Parlement contre lequel la ville se pourvu en cassation; mais on ne voit pas le résultat de ce recours.

1713

FA1638

Pièces volumineuses d'un autre procès entre le magistrat et les officiers du bailliage au sujet de la juridiction de la Mairie, en matière civile surtout, du banc de la fabrique, du pain bénit et de quelques autres points, avec l'arrêt de 1729 qui débouta et condamna ceux du bailliage.

1729

FA1639

Grosse de l'arrêt du Conseil de 1746 réglant la séance et la marche des officiers du bailliage avec ceux du magistrat et ce sur le pied de l'égalité; avec 5 lettres relatives à cette question de préséance, et une copie d'arrêt en faveur du magistrat de Lons-le-Saunier.

1746

FA1640

Plans, devis, et mémoires relatifs au projet de construction d'un nouvel édifice pour le bailliage de Dole.

1732

FA1641

Appendice. Arrêt et pièces contre le Sr Philippe Alix lieutenant général de la Gruerie, touchant son rang et préséance aux cérémonies publiques. Il n'avait droit de séance après le lieutenant au bailliage que pour la rentrée de la S. Martin, et non aux autres cérémonies.

1649

FA1642

Pièces relatives au rang prétendu par le prévôt de la maréchaussée à Dole, avec l'arrêt du Conseil qui fixe ce rang (1705). Livre de délibération de Messieurs les officiers du bailliage et siège de Dole (1702).

1702-1705

FA1643-1748 Etats de la province et assemblées des Villes ; affaires politiques diverses ; correspondance

FA1643-1677 Etats de la province et assemblées des villes et répartition par les Etats des charges et impôts de la province

FA1643-1665 Tenue et recès des Assemblées des Etats

FA1643

Copie, mutilée et très endommagée, d'un recès des États tenus à Salins en 1484, où sont marqués les impôts de cette année.

1484

FA1644

Recueil de lettres adressées par les souverains du pays pour la convocation des Etats à Dole en 1562, 1564, 1566, 1568, 1572, 1585, 1598, 1606, 1616, 1623, 1625, 1654, 1656, 1658, 1661 et 1662.

1562-1662

FA1645

Copie sur 4 feuillets de plusieurs lettres adressées à ceux de Salins par diverses villes du pays, au sujet des affaires qui se devaient traiter aux assemblées des États de la province.

1599

FA1646

Copie d'un acte par lequel les archiducs interdisent aux villes du pays de s'assembler sans la permission du gouverneur.

1612

FA1647

Copie des instructions adressées de la part de S.M. au gouverneur de la province pour la tenue des États de 1629, et la demande d'un don gratuit de 30 000 fr. (1629) Copie d'une lettre de l'infante au Comte de Champlitte pour la convocation d'une assemblée du Parlement et des bons personnages de la province, afin de chercher à subvenir aux besoins du pays (1630).

1629-1630

FA1648

Requêtes et pièces diverses de procédure pour les villes du pays, contre les prévôts de Saint-Claude, Jussey, Morteau et autres, lesquelles prétendaient que leurs commis devaient dans les affaires de répartements et autres semblables, vaquer avec les mêmes droits et autorité que ceux des autres villes du pays.

1626

FA1649

Requête de la ville de Dole et recueil de plusieurs lettres à elle adressées par des villes de la province, au sujet de la séance aux États du Maire de Faucogney, et de l'arrêt de la Cour fixant sa place au dernier rang, et disant qu'il aurait part comme les autres Mayeurs aux commissions.

1631

FA1650

Recueil volumineux des pièces relatives à la préséance aux États débattue entre les villes de Dole et de Salins, et à la qualité de capitale que s'arrogait cette dernière ville. Parmi ces pièces se trouvent beaucoup de copies des pièces invoquées respectivement par les parties. Ce dossier, d'une centaine de pièces environ, est curieux et intéressant (1657 à 1662). Plus deux minutes d'instructions secrètes remises aux députés de la ville de Dole, chargés en 1634 de poursuivre cette affaire (1634).

1634-1662

FA1651

Pièces du procès du magistrat contre le Sr Petrey, lieutenant général du bailliage d'Amont, touchant la présidence de la Chambre du Tiers-Etat, et la voix délibérative qu'il prétendait y avoir. Pendant la contestation entre Dole et Salins, (voir cote précédente, au sujet de la présidence, celle-ci avait été remise à cause de ce conflit aux mains du dit lieutenant général.). Avec expédition d'un arrêt de la Cour rendu sur l'appellation de la ville, contre la déclaration de la Chambre du Tiers qui accordait voix délibérative au dit lieutenant, cet arrêt ayant seulement renvoyé les parties à écrire par remontrances.

1657

FA1652

Autres pièces de la ville de Dole agissant tant en son nom qu'en celui des autres villes de la province contre le Sr Gilbert, avocat, prétendant siéger aux États comme assesseur du mayeur de Baume.

1657-1658

FA1653

Difficultés du magistrat avec MM. Matherot et Jantot, au sujet de l'élection des assesseurs du Mayeur aux États de la province. L'usage était que le Mayeur et le premier échevin assistant aux États ratione officii, on leur nommât à l'élection trois assesseurs. Ordinairement on les prenait à tour d'ancienneté dans le Conseil. Mais en 1658, comme il se trouva que les 3 plus anciens avaient déjà siégé comme assesseurs aux états précédents, on voulut les exclure, et faire commencer le tour aux trois suivants. Les membres frappés par cette décision en appellèrent à la Cour qui ordonna de suivre l'usage antérieur et cassa la délibération.

1658

FA1654		
Acte de protestation et interpellation de la part du magistrat de Dole, touchant la tenue des Etats à Besançon, en 1670.		1670
FA1655		
Copie des remontrances présentées à Charles-Quint par les Etats, lors de son passage en Bourgogne, avec les apostilles en marge.		1531
FA1656		
Copie, en assez mauvais état, du vidimus des apostilles mises par le roi Philippe II, au recès des Etats de 1579.		1579
FA1657		
Copie du recès des Etats de 1598, avec des remontrances présentées à l'Archiduc Albert, et les apostilles comprises. Extrait de l'apostille de S.M. mise au recès des dits Etats de 1598, au sujet de l'article de la coutume concernant ceux qui ont demeuré l'an et jour sur terres-mainmortables, lequel article cessera d'avoir lieu au regard des curés et chapelains, avec le placet des commis au recès pour que la Cour en fît publication.		1598
FA1658		
Recès des États de 1614 tenus à Dole. 1° Quatre cahiers in-4°, assez décousus et déchirés, contenant ensemble 171 feuillets, où sont transcrits les procès-verbaux des délibérations. 2° Cahier in-folio, de 62 feuillets, où sont transcrits en 60 articles les recès des délibérations des Etats présentés à l'examen des archiducs, avec les apostilles en marge. 3° Supplément en 5 feuillets au cahier précédent, où sont transcrits six articles qui avaient été omis. 4° Mémoire en 44 articles des remontrances présentées par les Etats à LL.MM.		1614
FA1659		
Apostilles du recès des Etats de l'an 1621.		1621
FA1660		
Recès de l'assemblée des villes de l'an 1625.		1625
FA1661		
Extrait du recès des Etats de l'an 1636.		1636
FA1662		
Recès des Etats tenus à Dole en 1638.		1638
FA1663		
Requêtes et remontrances présentées par les villes de Dole, Gray et Salins, en suite de la résolution prise par ces villes dans leur assemblée de 1641, au sujet des misères et vexations supportées par la province (e recès de cette assemblée est perdu).		1641
FA1664		
Recès des états généraux de l'an 1654. Un volume in-folio, non paginé, relié en parchemin.		1654
FA1665		
Copie du recès des États de 1657.		1657

FA1666-1677 Répartition par les Etats des charges et impôts de la province

FA1666

Quatre billets et mandements adressés à la ville de Dole, pour ses contributions aux dons gratuits et impositions votées par les États en 1585, 1607, 1614 et 1633.

1585-1633

FA1667

Lettre des fiscaux du bailliage, et copie de la lettre à eux adressée par les commis des finances, pour la formation d'un rôle des feux, ménages et personnes de tous les villages du ressort de Dole, afin d'éviter les désordres dans les répartements des dons gratuits (quatre pièces en assez mauvais état).

1593

FA1668

Copie des requêtes du Tiers-Etat à la Cour au sujet de 7000 fr. dont la ville de Dole prétendait être remboursée par répartement sur la province, à cause des frais à elle occasionnés par l'entretien des troupes en l'an 1595.

1595

FA1669

Recueil volumineux des pièces et procès des villes de la province au sujet de la concession d'un demi-niquet par salignon faite par le souverain à ceux de Salins, concession à laquelle lesdites villes s'opposèrent, ce qui leur occasionna de grands frais et des emprunts considérables qui furent ensuite répartis sur les différentes villes ayant agi en cette circonstance. Ces répartitions amenèrent à leur tour des procès de la ville de Dole, notamment avec Vesoul, Baume et Ornans, procès dont les pièces sont jointes ici. Pour le détail, voir les cotes 2821 à 2835 de l'inventaire de 1642. Ce recueil contient de plus une grande correspondance des villes entre elles à l'occasion de cette affaire.

1601-1618

FA1670

Autre recueil de pièces concernant les démarches collectives faites par les villes du pays pour obtenir des Archiducs plusieurs modifications et changements au règlement des élus de la milice, et aussi au sujet du demi-niquet accordé à ceux de Salins (voir la cote ci-dessus). Environ 30 pièces. Les villes envoyèrent des députés en Flandre avec mission de présenter des remontrances; mais elles furent mal accueillies; on leur interdit de s'assembler sans l'autorisation du gouverneur. Les frais occasionnés par cette affaire furent répartis par le Tiers-Etat. Pour plus de détails, voir l'inventaire de 1642, cotes 2238 à 2263.

1612-1620

FA1671

Requête présentée aux États par ceux de Choissey se plaignant d'être taxés trop haut dans le répartement des charges de la province, ayant déjà beaucoup à supporter pour le guet et garde à Dole, les ponts et barrières de cette ville.

1606

FA1672

Remontrances des villes du pays à S.A. pour empêcher la levée du terce (tertio) que prétendait faire le baron de Monteley pour l'entretien des officiers de son régiment (vers 1627).

1627

FA1673

Extrait du recès des États de 1629, au sujet des villages du ressort de Vesoul qu'on avait omis de comprendre dans le répartement du don gratuit.

1629

FA1674

Compte rendu par Aimé Grenet d'une somme de 1800 fr. par lui perçue dans le bailliage de Dole, en suite d'un répartement fait par les États pour les besoins du pays.

1629

FA1675

Copies sur quatre feuillets, de pièces relatives à l'emprunt de 16000 fr. appartenant à la ville de Dole, fait par les députés des États de la province.

1657

FA1676

Recueil assez volumineux, de pièces concernant les diverses impositions mises soit par les Etats de la province, soit par le gouverneur, pour l'entretien des troupes et les autres charges de guerre, sur les différentes villes de la Franche-Comté, avec des lettres, mandements, et autres papiers relatifs aux démarches faites par la ville de Dole en cette circonstance. Ce dossier offre quelque intérêt pour l'histoire de la province entre les deux conquêtes.

1667-1674

FA1677

Autre recueil de pièces touchant la commission donnée par la ville de Dole à MM. Bouhelier et Millardet, au sujet de l'assemblée des villes tenue à Besançon pour s'opposer aux prétentions et entreprises des commis à l'également, avec diverses écritures les concernant.

1673

FA1678-1705 Affaires politiques diverses

FA1678

Un billet du comte de Neuchâtel à ceux de Dole pour leur annoncer la mort du roi de France Charles VIII, et leur recommander de faire bonne garde.

1498

FA1679

Commission donnée par la Cour aux conseillers Prévost et Adrien de Salins, pour instruire le procès de divers individus arrêtés sous l'accusation d'avoir voulu livrer le château de Joux au comte de Neuchâtel.

1512

FA1680

Original d'une lettre adressée par Marguerite d'Autriche aux gouverneurs de la cité de Besançon, avec 4 copies authentiques, de cette lettre, prises en 1662, et l'appointement de la Cour qui autorise ces copies.

1518

FA1681

Minute d'instructions données aux Sieurs Joachim de Rye, abbé de S. Oyand de Joux, Philibert de Montmartin, Nicolas Du Champ, et Adrien Perrot, députés par les Etats de la province auprès du prince de Parme, pour lui représenter diverses choses intéressant le pays.

1579

FA1682

Dossier composé principalement de lettres échangées entre les villes de Dole et d'Auxonne, au sujet de quelques entreprises réciproques qui auraient troublé la neutralité.

1582

FA1683

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil de Salins à laquelle les députés d'Arbois vinrent assurer ceux de Salins de leur concours pour empêcher toute innovation dans la forme de l'élection du magistrat de cette ville, question qui se devait agiter à l'assemblée des Etats à Dole.

1612

FA1684

Copie de la lettre de l'Infante d'Espagne au gouverneur de Bourgogne pour lui annoncer la prise de Breda, avec copie de la lettre du dit gouverneur à la ville de Dole pour l'inviter à rendre grâces à Dieu.

1625

- FA1685
Copie en français et en espagnol des instructions données par Philippe IV au comte de Salarar pour son voyage en Bourgogne. Ces instructions renferment de grands éloges de la conduite et de la fidélité des Comtois, et de la ville de Dole en particulier. 1636
- FA1686
Relation du voyage fait par MM. Matherot et d'Augerans de la part de la ville de Dole, auprès de l'ambassadeur Sarmiento. 1638
- FA1687
Copie de la lettre d'instructions remises à M. de Teuley par l'infant Ferdinand, en l'envoyant en Bourgogne. 1639
- FA1688
Requête des habitants de Dole au souverain, afin qu'il rétablît le traité de neutralité, et par là mît fin aux dévastations et fléaux éprouvés par la province; cette requête renvoyée à l'avis du Parlement. 1641
- FA1689
Procès-verbaux et autres écritures concernant le dépôt en la ville de Dole des papiers de la ville de Poligny, et l'ouverture des tonneaux dans lesquels ils étaient renfermés. 1637-1642
- FA1690
Un billet du conseiller avocat-fiscal Jobelot, adressé au magistrat touchant les cérémonies à faire pour la publication de la paix, avec l'avis des membres du Conseil sur ces cérémonies et le compte de la dépense occasionnée (1660). Avec la relation des cérémonies faites en l'église de Dole pour les obsèques de Philippe IV (1665). 1660-1665
- FA1691
Attestation de deux religieux Cordeliers de Dole, lors en voyage et s'étant arrêtés à Milan, certifiant qu'à leur départ de Dole, il n'y avait dans les prisons de cette ville aucun individu inculpé de trahison ou d'infidélité au roi, ladite attestation traduite en latin et communiquée aux gazetiers de Milan, afin qu'ils eussent à rectifier une assertion injurieuse à la ville de Dole, ayant dit que quatre personnes de cette ville avaient été incarcérés sous prévention de trahison. Ci-joint l'article rectificatif écrit de la main même du gazetier. 1667
- FA1692
Minute de l'attestation donnée par le magistrat au marquis de S. Martin, gouverneur de Dole, contenant qu'il a vaillamment accompli son devoir pendant le siège. 1668
- FA1693
Minute des délibérations prises dans le Conseil secret des villes tenu à Dole en 1670, sur les affaires de la province. 1670
- FA1694
Rapport de M. de Moissey sur son voyage en Espagne. 1671
- FA1695
Requête du conseiller Moréal, priant le magistrat de lui venir en aide en une cause qu'il avait devant la Chambre souveraine de justice à Besançon, au sujet d'un livre réputé séditieux et diffamatoire qu'il avait fait imprimer, et aussi de quelques autres faits relatifs aux événements d'alors; avec minute de l'attestation donnée en sa faveur par le magistrat. 1673

FA1696		
Placard imprimé, rédigé par les députés de la province pour signaler aux Comtois certaines affiches séditieuses que la France faisait circuler.		
	1674	
FA1697		
Lettre du marquis d'Alvelda, gouverneur, à ceux de Dole, pour les féliciter de leurs bonnes dispositions et les encourager à la résistance (7 mai 1674).		
	1674	
FA1698		
Réponse du marquis de Bourgueméné, capitaine de la garnison à la sommation de se rendre à lui faite par Louis XIV (en espagnol datée du 27 mai 1674). Avec une attestation du même sur la belle conduite des habitants de Dole pendant le siège (7 juin 1674).		
	1674	
FA1699		
Sept placards et proclamations concernant les affaires et les événements du temps.		
	1668-1674	
FA1700		
Six lettres, originaux et copies, écrites par diverses villes de la province au sujet des affaires publiques.		
	1679	
FA1701		
Recueil d'édits, d'ordonnances royales et de placards, la plupart imprimés, concernant divers points de la police générale du pays.		
	XVII ^e -XVIII ^e s.	
FA1702		
Autre recueil de placards imprimés au sujet de la guerre de la succession et de la famine de 1709 ; entre autres 3 lettres de Louis XIV au comte de Grammont, gouverneur, sur la rupture des négociations, la prise de Landau et la signature définitive de la paix, puis au sujet de la publication de cette paix, la déclaration du roi sur la culture des terres en 1709, avec un dénombrement manuscrit des habitants de Dole, la défense de tuer des agneaux pendant les années 1711, 1712 et 1713.		
	1709-1713	
FA1703		
Placards et pièces concernant l'annonce de divers événements importants, et les réjouissances faites en ces occasions.		
	XVIII ^e s.	
FA1704		
Adresse de la ville de Dole aux députés de l'Assemblée nationale. Délibérations concernant ces adresses et les choses demandées aux dits représentants.		
	1789	
FA1705		
Procès-verbal de l'assemblée générale des députés de la province réunis à Besançon pour prendre certaines mesures touchant les subsistances et l'ordre public de la province; signé de tous les membres présents.		
	1789	

FA1706-1733 Correspondance

FA1706		
1 ^{ère} liasse. Comprend 6 parties :		
1 [°] recueil de lettres adressées à la ville par divers personnages, de 1560 à 1600.		
2 [°] minutes de lettres écrites par la ville pendant cette époque. (Ces deux parties sont fort incomplètes.)		
3 [°] minutes de lettres écrites par la ville en 1607. (Elles se rapportent surtout à l'égalité de la noblesse.)		
4 [°] lettres adressées à la ville, et écrites par elle en 1608. (Elles roulent surtout sur l'université prévue par Besançon et sur l'hostie miraculeuse de Faverney.) Plus quelques lettres de 1611 les concernant.		
5 [°] lettres écrites à la ville en 1609.		

6° lettres écrites à la ville en 1610, plus les minutes des lettres de la ville.

1486-1611

FA1707

2ème liasse.

Lettres des années 1612, 1613, 1614, 1615, et 1616.

Les minutes des lettres de la ville manquent pour 1613 et 1616.

1612-1616

FA1708

3ème liasse.

1° Lettres et minutes de 1617.

2° Lettres et minutes de 1618.

3° Lettres de 1619. Manquent les minutes.

4° Minutes de 1621. Manquent les lettres.

5° Lettres et minutes de 1623.

1617-1623

FA1709

4ème liasse.

1° Lettres et minutes de 1625.

2° Lettres et minutes de 1626.

3° Minutes de lettres de 1626 écrites par la ville à M. Chaillot, son député à Bruxelles au sujet du transport du Parlement.

4° Lettres et minutes de 1627.

5° Minutes de 1628. Manquent les lettres.

6° Lettres et minutes de 1631.

1625-1631

FA1710

5ème liasse.

1° Lettres et minutes de 1632.

2° Lettres et minutes de 1635.

3° Lettres et minutes de 1636.

4° Minutes de 1638. Manquent les lettres.

5° Quelques minutes de 1643.

1632-1643

FA1711

6ème liasse.

1° Lettres et minutes de 1651 à 1654.

2° Lettres et minutes de 1655 (très détériorées).

3° Lettres et minutes de 1656.

4° Lettres et minutes de 1657.

5° Lettres et minutes de 1658.

6° Lettres et minutes de 1659 (parmi ces lettres s'en trouvent 3 plus un factum imprimé concernant le collège de Bourgogne fondé à Paris).

7° Lettres et minutes de 1661.

8° Lettres et minutes de 1662 (plusieurs de ces lettres concernent le transport du Parlement demandé par Besançon).

1651-1662

FA1712

7ème liasse.

1° Lettres et minutes de 1663.

2° Lettres de 1664.

3° Lettres de 1665.

4° Minutes de 1666 et seulement quelques lettres.

5° Lettres de 1667.

6° Lettres et minutes de 1668 et 1669 (ce recueil est volumineux et comprend en outre divers papiers relatifs aux affaires politiques de cette époque).

1663-1669

FA1713		
8ème liasse.		
Lettres et minutes de 1670 et 1671.		1670-1671
FA1714		
9ème liasse.		
Lettres et minutes de 1672 et 1673.		1672-1673
FA1715		
10e liasse. Lettres et minutes des années 1676, 1677, 1678, 1679, 1680.		1676-1680
FA1716		
11e liasse. Lettres et minutes de 1681, 1682, 1683, 1684 et 1685.		1681-1685
FA1717		
12e liasse. Lettres et minutes des années 1686, 1687, 1688, 1689 et 1690.		1686-1690
FA1718		
13e liasse. Lettres et minutes des années 1691, 1692, 1693, 1694.		1691-1694
FA1719		
14e liasse. Lettres et minutes des années 1695, 1696, 1697, 1698, 1699.		1695-1699
FA1720		
15e liasse. Correspondance des années 1700 à 1705.		1700-1705
FA1721		
16e liasse. Correspondance des années 1706 à 1711 (ils s'en trouvent plusieurs concernant l'établissement projeté d'un coche d'eau).		1706-1711
FA1722		
17e liasse. Correspondance des années 1712 à 1715.		1712-1715
FA1723		
18e liasse. Correspondance de 1716 à 1720.		1716-1720
FA1724		
19e liasse. Correspondance de 1721, 1722, 1723.		1721-1723
FA1725		
20e liasse. Correspondance de 1724, 1725, 1726.		1724-1726

FA1726		
21e liasse. Correspondance de 1727 à 1730.		1727-1730
FA1727		
22e liasse. Correspondance de 1731 à 1734.		1731-1734
FA1728		
23e liasse. Correspondance de 1735 à 1739.		1734-1739
FA1729		
24e liasse. Correspondance de 1740 à 1743.		1740-1743
FA1730		
25e liasse. Correspondance de 1744 à 1749.		1744-1749
FA1731		
26e liasse. Correspondance de 1750, 1751, 1752.		1750-1752
FA1732		
27e liasse. Correspondance des années 1753, 1754, 1755, et partie de celle des années 1756 et 1758.		1753-1759
FA1733		
28e liasse. Lettres diverses des années 1760 à 1790.		1760-1789

FA1734-1748 Inventaires et pièces concernant les Archives de Dole

FA1734		
Un volume in-4°, non paginé, blanc dans la majeure partie, couvert de parchemin, intitulé : Sommaire inventaire des titres de la ville de Dole commencé en 1579. Ce n'est qu'une énumération des principales matières suivant lesquelles pouvaient se distribuer les papiers des archives.		1579
FA1735		
Un volume in-4°, contenant 336 feuillets écrits, relié en basane, intitulé : Inventaire des titres et papiers de la ville de Dole fait par noble Nicolas de Malpas, docteur ès-droit, seigneur de Mantry et Mauffans en suite de la commission à lui donnée par le Conseil présenté au dit Conseil le 26 mars 1630. Cet inventaire comprend 4229 cotes. Il a été annulé par le suivant.		1630
FA1736		
Un volume in-4° de 1504 pages, relié en basane, intitulé : Inventaire des titres et papiers de la ville de Dole, fait par J.J. Bonvalot et J.-B. Altériet, docteurs ès-droits, conseillers de ladite ville, en suite de la délibération du Conseil du 23 juillet de l'an 1642. Il fut terminé en décembre. Il fut mis au net par Jacques Baclet dont l'écriture est nette, serrée et très correcte. Il comprenait 3536 cotes. Cet inventaire fut augmenté en 1716 par Germain Thiébaud, ancien notaire, maître écrivain, qui intercala un nombre énorme de pièces, et en poussa la série jusqu'à la cote 4388. Ce volume s'appelle gros inventaire ou second inventaire. 1642		1642

FA1737

Deux volumes in folio reliés en basane, contenant ensemble 2005 pages, étant une copie de l'inventaire précédent, moins toutefois les additions de Germain Thiébaud; faite apparemment au commencement du 18e siècle.

1642

FA1738

Un volume petit in folio, relié en basane, de 194 feuillets, intitulé : Suite du gros inventaire des titres de la ville, dressé en l'an 1661 par les Sieurs Altériet et Malabrun commis, le Sr de la Cley mayeur. Il contient 806 cotes, et est consacré à la description des titres et papiers survenus de 1642 à 1661, plus de quelques-uns non compris dans le gros inventaire.

1661

FA1739

Volume in folio, de 307 feuillets, relié en basane, étant une copie de l'inventaire précédent, faite au commencement du 18e siècle.

1661

FA1740

Volume petit in folio, de 151 feuillets, relié en basane, intitulé : Nouvel inventaire des titres de la ville de Dole, dressé en l'an 1671 par noble Antoine Malabrum, et augmenté par Germain Thiébaud, en 1717. Il contient 543 cotes, plus un bon nombre qui ont été intercalées comme au gros inventaire. L'ordre des cotes n'est plus le même que dans celui-ci, et paraît assez arbitraire. Cet inventaire est dit troisième.

1671-1717

FA1741

Volume in folio de 194 feuillets, étant une copie de l'inventaire précédent moins les additions de Germain Thiébaud.

1671-1717

FA1742

Gros volume, gros in folio, contenant 523 feuillets dont beaucoup sont restés blancs, intitulé : Addition d'inventaire des titres et papiers de la ville de Dole, remis aux mains des officiers du magistrat de 1717 à 1734, rédigé en 1742. Cet inventaire est divisé en autant de séries qu'il y a d'objets divers ; les cotes de chaque série sont numérotées ; puis ces séries sont rangées par ordre alphabétique. On n'a donc pu savoir le nombre des cotes, à moins de longs calculs. Cet inventaire porte le nom de quatrième.

1742

FA1743

Registre grand in folio de 34 feuillets, relié en basane, étant un procès-verbal de recolement et de revêtement des pièces mentionnées aux précédents inventaires, dressé par MM. Toytot, subdélégué, Saillard André et Barberet, en 1741.

1741

FA1744

Un petit volume in-quarto relié en parchemin, non paginé, étant la minute tant du précédent revêtement d'inventaire que du quatrième inventaire.

1741

FA1745

Quatorze cahiers in-quarto, étant des minutes, mais incomplètes, de différents travaux sur les archives, de recolements de pièces, des inventaires précédents (cahiers écrits en grande partie de la main de Germain Thiébaud).

1671-1741

FA1746-1812 Archives anciennes provenant des Archives départementales du Jura (5E/17)

FA 1746

Peste, hôpitaux, médecine, octroi, théâtre, grains, église Notre-Dame

FA 1747
Édits de police de 1650 à 1698

FA 1748
Édits de police de 1633 à 1649

FA 1749
Édits de police de 1516 à 1600

FA 1750
Placets, correspondance

FA 1751
Comptes de 1637

FA 1752
Comptes de 1636

FA 1753
Comptes de 1638-1639

FA 1754
Police

FA 1755
Travaux, casernes, voirie

FA 1756
Impositions, divers

FA 1757
Subsistances, boucherie, boulangerie

FA 1758
Placets, correspondance

FA 1759
Capitation

FA 1760
Vin

FA 1761
Tuilerie, faïencerie, maître-tailleur, gens de métier, sel, administration

FA 1762
Comptes de 1586-1595

FA 1763
Comptes de 1634-1635

FA 1764
Procès au sujet du bail du moulin Billerey 1733-1743

FA 1765

Comptes de 1649

FA 1766
Comptes de 1650

FA 1767
Comptes de 1650

FA 1768
Comptes de 1640

FA 1769
Comptes de 1641-1642

FA 1770
Comptes de 1642

FA 1771
Comptes de 1643

FA 1772
Comptes de 1643

FA 1773
Comptes de 1644

FA 1774
Comptes de 1645

FA 1775
Comptes de 1645-1646

FA 1776
Comptes de 1647-1648

FA 1777
Comptes de 1651

FA 1778
Comptes de 1652

FA 1779
Comptes de 1652-1653-1655

FA 1780
Comptes de 1660

FA 1781
Comptes de 1662-1667

FA 1782
Comptes de 1713-1716

FA 1783
Comptes de 1763-1770

FA 1784
Comptes de 1761-1762

FA 1785
Pièces de procès 1704-1748

FA 1786
Procès

FA 1787
Maîtrise des eaux et forêts

FA 1788
Procès au sujet des grands moulins

FA 1789
Procès divers

FA 1790
Procès avec les boulanger 1665-1775

FA 1791
Procès au sujet d'une chapelle dans l'église

FA 1792
Église N-D

FA 1793
Procès (bouchers, militaires, remparts, scellés, sel, travaux)

FA 1794
Procès au sujet des grands moulins

FA 1795
Procédure contre les soldats de la garnison

FA 1796
Procès contre les habitants de Sampans

FA 1797
Procès au sujet de terrains occupés

FA 1798
Procès au sujet d'achat de sols 1586-1588

FA 1799
Procès au sujet de charge de police 1739

FA 1800
Procès au sujet de reliquat de compte 1649

FA 1801
Procès

FA 1802
Procès des marchands

FA 1803
Procès au sujet du bail d'un moulin

FA 1804
Procès

FA 1805
Procès avec les boulanger

FA 1806
non identifiée

FA 1807
Pièces de procès 1512-1699

FA 1808
Pièces de procès 1750-An IX

FA 1809
Procès

FA 1810
Procès avec les boulanger

FA 1811
Procédure contre les soldats de la garnison

FA 1812
Procès